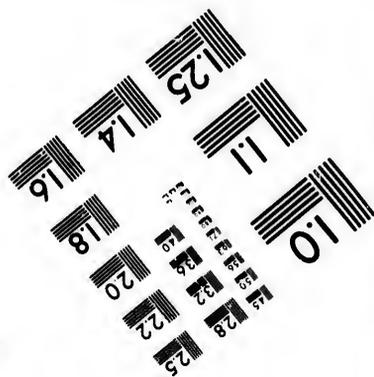
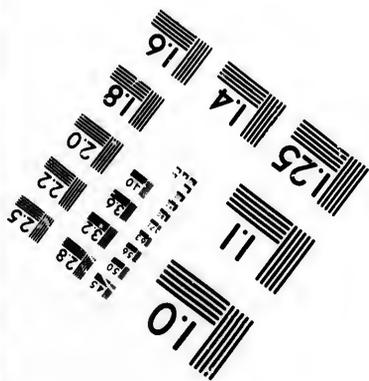
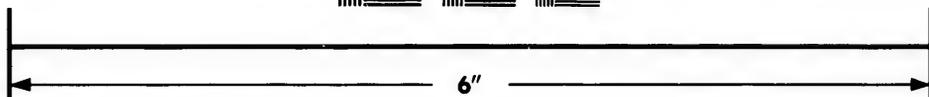
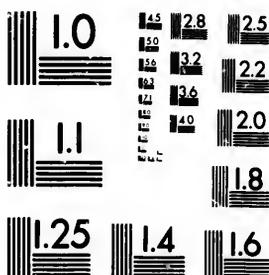


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

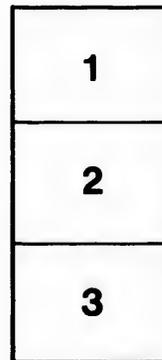
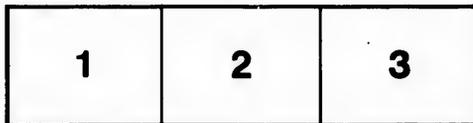
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1875

I
DI

Philippus DeGardis

**HISTOIRE
DES COLONIES
EUROPÉENNES.**

CO

- I. U
- P
- II.
- III.
- IV.
- V.
- VI.
- Cha
- d
- d
- b
- fa
- le

Tra

CH

HISTOIRE

DES

COLONIES EUROPÉENNES

DANS L'AMÉRIQUE,

EN SIX PARTIES.

- I. Une Histoire abrégée de la découverte de cette partie du monde.
- II. Les mœurs & les coutumes de ses premiers habitans.
- III. L'Histoire des Colonies Espagnoles.
- IV. ——— Portugaises.
- V. ——— Françaises, Hollandoises & Danoises.
- VI. ——— Angloises.

Chaque partie contient une description de la Colonie, de son étendue, de son climat, de ses productions, de son commerce, du génie & des mœurs de ses habitans : on y traite des intérêts des différentes Puissances de l'Europe par rapport à ces Colonies, & de leurs vues par rapport au commerce.

Traduite de l'Anglois de M. WILLIAM BURCK,
par M. E.

T O M E S E C O N D.



A P A R I S,
Chez MERLIN, Libraire, rue de la Harpe,
à l'Image Saint Joseph.

M. DCC. LXVII.
Avec Approbation, & Privilège du Roi.

R
E
143
397
v. 2



H

COLO

DA

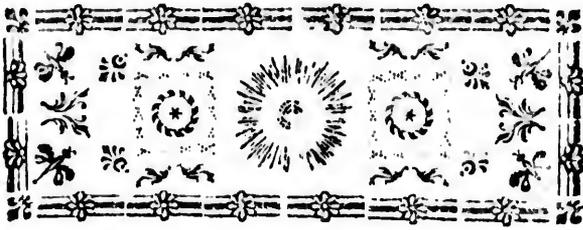
C.

COL

C

*Etabliſſe
Occi
de R.
Comp*

LES
former
Occiden
Tome



HISTOIRE
DES
COLONIES EUROPÉENNES
DANS L'AMÉRIQUE.
CINQUIÈME PARTIE.
COLONIES FRANÇOISES.

CHAPITRE I.

*Etablissement des François dans les Indes
Occidentales. Protégés par le Cardinal
de Richelieu. De Poincy Gouverneur.
Compagnie des Indes Occidentales.*

LES François ont été les derniers à
former des établissemens dans les Indes
Occidentales, mais ils se sont ample-
Tome II. Partie V. A

ment dédommagés du temps qu'ils avoient perdu par l'activité avec laquelle ils y ont travaillé, & par les mesures admirables & judicieuses qu'ils ont prises pour en tirer parti & surmonter les difficultés que la nature du terrain & du climat leur opposoit. Les guerres civiles qui déchirerent ce Royaume presque sans interruption, depuis la mort de Henri II. jusqu'à la majorité de Louis XIV, détournèrent l'attention du Souverain & des Sujets du commerce, pour les occuper des partis qui s'étoient formés dans la Religion & le Gouvernement. Les politiques de la Maison de Valois, imbus des maximes de Machiavel, mirent tout en usage pour susciter des tempêtes, pour avoir occasion d'étaler leur sçavoir dans le pilotage. Les partis qui divisoient la France, se mettoient peu en peine des intérêts du Royaume; de sorte que de quelque côté que penchât la balance, soit du côté du Roi ou de la Noblesse, des Catholiques ou des Protestans, la nation ne s'en trouvoit pas plus à son aise. Les partis jouoient sur les fonds publics, sans en être plus riches, tandis que leurs divisions appauvrissent le peuple. On peut regarder le siecle du

Cardinal de Richelieu comme la vraie époque de la politique Françoisé. Ce grand homme pacifia les troubles qui agitoient le Royaume, éleva l'autorité royale sur les ruines de celles de la Noblesse, & forma ce système général de politique dans les affaires étrangères, qui a élevé la France au point de grandeur où nous la voyons. Cependant, tout occupé qu'il étoit de ces soins, il n'oublia ni le commerce, ni les Colonies, ni les établissemens dans les contrées étrangères. Mais les circonstances du temps, jointes à la multitude d'objets qu'il embrassoit, ne lui permirent point d'achever ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il étoit réservé à Colbert, un des plus grands, des plus sages & des plus vertueux Ministres qui ayent jamais servi un Prince, de perfectionner ce plan, de l'exécuter, & de mettre les choses dans un tel ordre, qu'il fût aisé, lorsque les circonstances le permettroient, de rendre la France une des premières Puissances commerçantes de l'Europe, & ses Colonies les plus florissantes de l'Amérique.

Ce fut au commencement du regne de François I que les François songe-

rent pour la première fois à s'établir dans l'Amérique septentrionale ; mais ils n'exécuterent leur dessein qu'en 1625 qu'ils fondèrent une Colonie dans l'Isle de Saint-Christophe, une des Caribes ; & ce qu'il y eut de remarquable , fut que les Anglois prirent possession de l'Isle le même jour. Mais les uns ni les autres ne purent pas long-temps de cet établissement. Les Espagnols qui craignoient le voisinage de ces deux Puissances , & qui leur envioient les avantages qu'elles pouvoient tirer d'un pays qui ne leur appartenoit point , & qu'il leur convenoit de laisser désert , attaquèrent ces deux nouvelles Colonies , & les chasserent de l'Isle.

Les Anglois y retournerent peu de temps après , & s'emparèrent de la plus grande & de la meilleure partie de l'Isle avant que les François eussent le temps d'y revenir en forces. Ceux-ci trouvant que les Anglois en étoient en possession , se contenterent de laisser une petite Colonie dans l'autre partie de l'Isle. Mais les principaux habitans furent chercher fortune ailleurs ; & après avoir lutté contre la fortune & les difficultés dans lesquelles leur imprudence les avoit jettés , ils s'établirent enfin dans la Guadeloupe.

DES COLONIES EUROPÉENNES. 5

Le Cardinal de Richelieu connut de bonne heure les avantages que l'on pouvoit tirer de ces établissemens, s'ils étoient sagement ménages, & comprit que l'unique moyen de se les assurer & de les augmenter, étoit d'en confier le Gouvernement à un homme capable & intelligent. Dans cette vue, il jetta les yeux sur M. de Poincy, Chevalier de Malthe, & l'y envoya en qualité de Gouverneur & de Lieutenant Général des Isles de l'Amérique. Personne n'étoit plus capable que lui de réformer les désordres inséparables des nouveaux établissemens, & de mettre les choses en bon ordre. Issu d'une famille illustre, d'une probité reconnue, sçavant, versé dans les affaires, & d'un génie vaste & étendu, il employa les connoissances qu'il avoit acquises dans les Mécaniques, pour l'avantage des Colonies qu'on lui avoit confiées. Ce fut lui qui leur apprit la maniere de cultiver les cannes à sucre, & de les préparer. Il perfectionna les moulins & les fourneaux dont on s'étoit servi jusques alors dans le Bresil; & après avoir dirigé leur industrie, il encouragea tous ceux qui employoient pour subsister, des moyens propres à hâter les progrès

de sa nouvelle Colonie, & réprima avec autant de soin que de sévérité, la cupidité de quiconque cherchoit à s'enrichir aux dépens du public. Il fit des réglemens admirables pour que la justice fût administrée sans partialité & sans délai ; & persuadé que la Religion est la base & le fondement du bon ordre, il fit bâtir des Eglises dans toutes les Isles qui étoient de son ressort, & y mit des Prêtres auxquels il donna des appointemens honnêtes, ne jugeant pas que les Couvents ni les Moines fussent compatibles avec une nouvelle Colonie.

Sous l'inspection de ce Gouverneur, la Martinique, la Guadeloupe, une partie de Saint-Christophe, Saint-Barthelemi & Saint-Martin s'affermirent, & commencerent à fleurir, malgré le peu de secours que la France y envoya ; ce qui prouve que dans les affaires de cette nature tout dépend de l'autorité & de la sagesse de la personne dont on fait choix pour commander.

Ces Isles étoient malheureusement sous la direction d'une Compagnie exclusive, qui, malgré tous les soins qu'on se donna, surtout après la mort du Cardinal de Richelieu, négligea les affaires,

& les mena si mal, qu'elle fut obligée de vendre une partie de ces établissemens, après avoir laissé le reste dans l'état le plus pitoyable. Dans la suite le Gouvernement acheta ces Isles, & retira les autres des mains de ceux qui les possédoient. On fit des réglemens pour le commerce, & il commença à fleurir sous la direction de la Compagnie des Indes. Ces réglemens furent faits en 1680, & l'on en sentit bientôt les effets. Les Compagnies exclusives sont certainement avantageuses pour favoriser un commerce qui ne fait que commencer. Elles peuvent aussi être utiles pour celui qui se fait dans un pays éloigné & soumis à la domination d'un Prince barbare; mais lorsqu'il se fait entre les différentes parties des domaines d'un même Prince, sous la protection de ses loix, par ses propres sujets, & avec des denrées du crû du pays, ces sortes de Compagnies sont aussi absurdes dans leur nature, que ruineuses par les effets qu'elles produisent relativement au commerce.



C H A P I T R E II.

Destruction de la Colonie de Saint-Christophe. Origine des Boucaniers. Cause de leurs succès. Etablissement d'Hispaniola. Politique de la Cour de France. Description d'Hispaniola. Son commerce. Villes du Cap François & de Léogane.

LES Espagnols ne tarderent pas longtemps à s'appercevoir de l'injustice qu'ils avoient commise en ruinant la premiere Colonie de Saint-Christophe, par la vengeance que leurs ennemis en tirerent. On vit en même temps par leur exemple qu'il est infiniment plus avantageux de laisser un peuple hardi & courageux s'établir dans un endroit où il ne peut faire beaucoup de mal, & s'employer à des occupations innocentes, que de l'aigrir par les difficultés qu'on lui oppose, & qui les forcent enfin à prendre des mesures plus dangereuses & plus nuisibles.

Plusieurs François qui avoient été chassés de Saint-Christophe, se voyant réduits à l'indigence, résolurent de s'en

tirer à quelque prix que ce fût. Ils s'adonnerent à la piraterie, & s'étant joints à quelques vagabonds Anglois, Danois, & autres rebuts de différentes nations, gens déterminés & conduits par des chefs intelligens, ils commencerent à courir sur les Espagnols; ils se contenterent d'abord de prendre leurs vaisseaux & de ruiner leur commerce, ce qu'ils firent avec beaucoup de succès. Après quoi ils débarquerent dans le Continent de la Nouvelle Espagne & dans la Terre-Ferme, brûlerent & saccagerent le plat pays. Leur hardiesse & leur nombre ayant augmenté par leurs succès, ils attaquèrent & prirent quelques-unes de leurs plus fortes Places & de leurs Villes les plus opulentes, Portobello, Campêche, Maracaibo, Gibraltar & la forteresse de Chagra. Ils emporterent même d'assaut la ville de Panama, & la brûlerent, après avoir battu une armée qu'on avoit envoyée pour la secourir. Ils firent dans ces Places & dans toutes les autres qu'ils prirent, un butin immense, & y commirent des cruautés inouïes. Un autre parti de ces pirates passa le détroit de Magellan, & étant entré dans la mer du Sud, ravagea toute la côte du Perou, du Chili

II.

*nt-Chris-
rs. Cause
d'Hispa-
le France.
Son com-
gois & de*

*pas long-
injustice
uinant la
ristophe,
nemis en
emps par
ent plus
le hardi
endroit
de mal,
ns inno-
fficultés
forcent
lus dan-*

*ent été
voyant
de s'en*

& du Mexique, & en fit une scene de défolation & d'horreur. Ils réuffirent par-tout, parce qu'ils fe conduifoient avec une fageffe & une bravoure qui, dans toute autre occafion, leur euflent mérité les plus grands honneurs.

On fera fans doute furpris que toutes les grandes chofes qui ont été faites dans le Nouveau Monde ayent été effectuées ou par des pirates aétuels, tels qu'étoient ceux dont je viens de parler, ou par de fimples avanturiers qui ne valloient pas mieux qu'eux; par des gens dont le courage & l'habileté étoient tout à la fois leur commiffion, leur magazin, leur tréfor, & qui n'avoient d'autre reflource pour faire la guerre que la guerre même; tandis que les flotes les plus nombreuses & les mieux avitaillées ont honteufement échoué, & qui plus eft, dans les mêmes endroits où ces mêmes avanturiers ont acquis tant de gloire par leurs succès. Il n'est pas difficile d'en trouver la caufe. Il n'y a que des gens braves & entreprenans qui foient capables de former de pareils projets. Sans appui, il eft vrai, mais libres & indépendans, & prefés par le befoin, ils étoient obligés de fe fervir de tous leurs talens pour avancer leur for-

tune , & heureusement pour eux , rien n'en rallentissoit l'activité. Ils se bornèrent au commencement à de petites expéditions , & elles leur réussirent. Ils ne menoient point avec eux de grandes armées, à la subsistance desquelles il fallût pourvoir , ni qui fussent découragées & ruinées par les fatigues & l'intempérie du climat. Seuls , ils s'endurcissoient peu à peu à la fatigue , les moindres succès les encourageoient , & ils suppléaient à ce qui leur manquoit du côté de la puissance & du nombre , par leur activité , leur vigilance & leur courage. Ce sont là des causes proportionnées à l'effet & à tel effet que ce puisse être ; au lieu que par la voie ordinaire , on a rarement envoyé dans l'Amérique un Général d'une réputation connue ; il eût trouvé ce service indigne de lui : les autres qui avoient quelques talens , n'ont dû cette place qu'à la faveur & à l'intrigue. On sçait quel a été le succès des armemens que l'Angleterre , la Hollande & la France ont envoyés de temps à autre dans l'Amérique , & le peu de gloire qu'ils y ont acquise. La chose est si notoire , que ce seroit perdre le temps d'insister davantage sur cet article.

Les pirates, que nous nommons improprement Boucaniers, sont appellés par les François Flibustiers, des Flibots avec lesquels ils firent leurs premières expéditions. Les Boucaniers ne sont autre chose que des gens qui vont à la chasse des bœufs sauvages dans l'Amérique, pour en avoir le cuir & le suif. Quelques-uns de ceux-ci se joignirent aux Flibustiers, d'où vient que nous les confondons tous les deux sous le nom commun de Boucaniers. Ces gens avoient coutume de conduire leurs prises à la Jamaïque, ce qui enrichit extrêmement cette Isle. D'autres s'étant apperçus que les Espagnols étoient très-foibles à Hispaniola, & avoient abandonné une partie considérable de cette Isle, en firent un lieu de rendez-vous. Ceux qui alloient à la chasse, furent exercer leur profession dans les endroits dont les Espagnols avoient fait désertter les habitans par leur tyrannie. A ces deux sortes de pirates, il s'en joignit une troisième. C'étoient des François habitans des petites Antilles, lesquels ayant reconnu le gain qu'il y avoit à faire avec un peuple qui dépensoit beaucoup, & qui n'étoit pas fort entendu dans ses marchés, & qu'il n'y avoit pas

de meilleur terrain dans l'Amérique, passèrent dans cette Isle, & s'y établirent en qualité de marchands & de colons. Ces trois sortes de gens que le besoin avoit unis, vivoient en très-bonne intelligence. Les Espagnols les chassèrent plusieurs fois; mais ils revinrent avec de nouvelles forces, & ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés & de longues disputes que les Espagnols recouvrèrent une partie de l'Isle.

La Cour de France feignit d'ignorer les progrès qu'ils faisoient, & désavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de se brouiller avec l'Espagne pour un pays qu'elle n'étoit pas sûre de garder, & dont les avantages étoient encore douteux. Mais, lorsqu'elle vit que les François d'Hispaniola étoient assez nombreux, assez forts & assez riches pour tenir tête à leurs ennemis, elle les avoua pour ses sujets, & leur envoya un Gouverneur & un corps de troupes régulières, pour les aider à conserver les conquêtes qu'ils avoient faites. Elle ferma les yeux sur leurs pirateries, parce que le commerce des cuirs augmentoit, & qu'elle gagnoit tous les jours du terrain. A la fin la France acquit un droit légitime sur cette Isle,

par la cession que les Espagnols lui firent de la partie qui est au Nord-Ouest, par le Traité de Ryswick en 1697. On peut dire que c'est la meilleure & la plus fertile partie de la meilleure Isle des Indes Occidentales, & peut-être du monde entier; aussi est-ce la première où les Européens se soient établis. Elle a plus de quatre cens milles de long sur cent quarante de large. C'est le principal établissement qu'ayent les François dans les Indes occidentales, & même dans toute l'Amérique. Le pays est extrêmement montagneux dans quelques endroits; mais plusieurs de ces montagnes sont fertiles & couvertes de très-beaux bois. Celles qui sont incultes & stériles contenoient autrefois des mines d'or & même d'argent, de fer & de cuivre; mais on ne les exploite plus aujourd'hui, les François jugeant avec beaucoup de raison, qu'il vaut mieux cultiver les plaines, pour en tirer les denrées précieuses dont le débit est si prompt en Europe, que de s'attacher à des mines dont le profit est plus incertain, & qui après tout ne produisent qu'un métal infiniment moins précieux que ces denrées.

On trouve aussi dans le pays quan-

tité de plaines très-vastes & très-fer-
tiles, couvertes de très-belles futayes,
ou d'arbres fruitiers excellens dans leurs
especes, ou de riches pâturages où paif-
sent un nombre prodigieux de bêtes à
cornes, de moutons & de pourceaux.
L'air d'Hispaniola est le plus sain qu'il
y ait dans les Indes Occidentales. Le
pays est arrosé par quantité de ruisseaux
& de rivieres navigables; il n'est donc
pas étonnant que cette nation active &
industriuse en ait retiré de si prodigieux
avantages, vu les encouragemens qu'elle
reçoit de la Cour de France, & la sa-
gesse des réglemens qu'elle a faits rela-
tivement à cette Colonie. J'en parlerai
ailleurs. Mais ce qu'il y a de certain,
est qu'en 1726, on comptoit dans cette
Isle cent mille negres & trente-six mille
blancs; qu'on y recueilloit soixante
mille muids de sucre, chacun du poids
de cinq cens livres; que l'indigo y va-
loit la moitié plus que le sucre; qu'on
exportoit quantité de coton, & qu'on
fit passer en France une assez bonne
quantité de cacao & de gingembre.
Depuis la récolte du café a augmenté
considérablement. Or, en supposant que
les choses en soient restées sur ce pied-
là, & que la récolte des denrées ait

été la même qu'en 1726, ce qui est faux, & que le sucre n'ait été vendu que sur le pied de vingt-quatre schellins le quintal les soixante mille muids monteront à trois cens mille livres sterling. Il est vrai que le prix de l'indigo a un peu baissé depuis lors ; mais comme il est devenu plus abondant, ce n'est pas trop exagérer que de l'évaluer à cent mille livres sterling. Si l'on y joint le produit du coton, du cacao, du gingembre & des cuirs, ce ne fera pas trop de l'augmenter de cent mille livres. Je suppose les choses sur le pied où elles étoient en 1726 ; & cela étant, il s'en suivroit que cette Isle rapporte à la France cinq cens cinquante mille livres sterling par an. Mais si l'on considère qu'elles ont beaucoup augmenté depuis ce temps là, qu'il se fait une grande consommation de sucre & de café, ce ne fera pas trop que d'évaluer le produit de cette Colonie à sept cens cinquante mille livres sterling par an. Il est vrai que cette branche du commerce a beaucoup souffert dans la dernière guerre, & que les progrès de la Colonie se sont un peu ralentis ; mais cela n'empêche pas que les choses ne soient telles pour le moins que je viens de le dire.

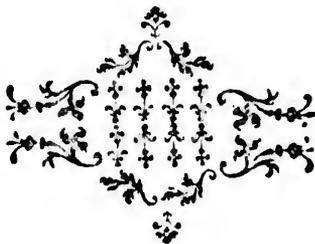
DES COLONIES EUROPÉENNES. 17

Les nations , telles que la France & l'Angleterre , dont les peuples sont actifs & industrieux , réparent bientôt les pertes qu'elles ont souffertes. Le commerce de France étoit dans un état déplorable à la paix d'Utrecht. Elle n'avoit en tout que cinq cens vaisseaux , & cependant elle en avoit mille huit cens au commencement de la dernière guerre , je veux dire trente ans après. Elle fit de très-grandes pertes dans cette guerre , & cependant celles qu'elle vient d'essuyer dans celle ci , prouvent qu'elle n'a pas été longtems à les réparer. Une plaie est bientôt guérie tant que le principe vital subsiste dans toute la vigueur. Les maladies e les-mêmes sont des especes de remedes , & chaque nouvelle perte que l'on fait , montre non-seulement la maniere dont il faut s'y prendre pour la réparer , mais inspire encore une vigueur qui nous fait appercevoir de nouveaux avantages. Ces sortes de pertes rendent les peuples industrieux & entreprenans ; elles ramènent les choses à leurs premiers principes ; elles entretiennent le mouvement , & éguivent l'appétit des commerçans. C'est la raison pour laquelle , malgré les guerres continuelles qui regnent en Euro-

pe, & les pertes que les nations qui l'habitent, souffrent réciproquement les unes des autres, elle sont toujours florissantes; & s'il m'est permis de hazarder une conjecture, je croirois qu'une des causes qui a fait tomber le commerce de la Hollande, est qu'elle n'a point eu de guerre depuis la paix d'Utrecht, je veux dire depuis plus de quarante ans. Il sembleroit qu'elle a retiré des grands avantages de sa neutralité, & cependant avec quelle promptitude ne décline-t-elle point? Ce pays, qui est devenu une nation & une nation riche & commerçante, au milieu de la guerre la plus coûteuse & la plus sanglante qu'il y ait jamais eue, ne perd-elle pas aujourd'hui son commerce, ses richesses & sa puissance, & ne cesse-t-elle presque pas d'être une nation dans le sein de la paix dont elle jouit depuis plus de quarante ans? Pour être toujours de pair avec la France, nous devons beaucoup moins compter sur le tort que nous pouvons faire à son commerce en temps de guerre, que sur la vigueur, l'économie & la sagesse des mesures que nous prenons pour assurer & étendre le nôtre tant en temps de paix qu'en temps de guerre.

DES COLONIES EUROPÉENNES. 19

La plus grande ville que la France possède à Hispaniola, est le Cap François, lequel est situé dans la partie septentrionale de l'Isle, sur un très-bon port. Elle est très-bien bâtie, & contient environ huit mille habitans tant noirs que blancs. Quoique cette ville soit la plus considérable, cela n'empêche pas que Léogane, qui est dans la partie Occidentale, & dont le port est aussi fort bon, ne soit le siege du Gouvernement, lequel est entre les mains d'un Gouverneur & d'un Intendant qui se veillent l'un l'autre de très-près. Il y a dans cette Isle deux autres villes considérables pour le commerce, sçavoir, Petit-Guaves à l'extrémité Occidentale de l'Isle, & Port-Louis dans la partie qui est au Sud-Ouest.



CHAPITRE IX.

Description de la Martinique, de la Guadeloupe & des autres Isles Françoises. Leurs productions. Observations sur les erreurs dans lesquelles on est tombé à leur sujet.

LA Martinique est après Saint-Domingue, la meilleure Ile que les François possèdent dans l'Amérique. C'est une des Caribes, entre lesquelles elle tient le premier rang. Elle a environ soixante milles de long, & à-peu-près la moitié autant de large, & est située à quarante lieues au Nord des Barbades. Elle contient de très hautes montagnes, sur-tout dans l'intérieur du pays, d'où sortent quantité de petites rivieres qui la fertilisent à un point extraordinaire. Elle a quantité de baies & de ports; sûrs, commodes, & si bien fortifiés, que nous avons toujours échoué dans les tentatives que nous avons faites pour nous en emparer. Son terrain est assez fertile, & produit les mêmes choses que les nôtres, ce qui fait que je ne m'étendrai

point sur cet article. On y recueille une grande quantité de sucre, de même que dans toutes les Iles, & cette denrée fait la principale branche de son commerce. Je puis dire sans trop exagérer, qu'on en tire tous les ans soixante à soixante-dix mille barriques, pesant chacune cinq à six cens livres. Elle produit aussi du coton, de l'indigo, du piment & du café, mais j'ignore à quoi se monte la valeur de ces denrées. La Martinique est la résidence du Gouverneur des Iles Françaises.

La Guadeloupe est la plus grande des Iles Antilles. Elle est presque coupée en deux par un golfe profond, à l'extrémité duquel est un isthme, qui joint les deux peninsules qui la composent. Elle a plus de soixante milles de long, sur presque autant de large. Son terrain n'est point inférieur à celui de la Martinique, & est également bien cultivé. Cette Ile est très bien fortifiée, & produit les mêmes denrées que la Martinique; sçavoir, du sucre, de l'indigo, du coton, &c.

Les autres Iles que les François possèdent dans ces mers sont, la Désirade, Saint-Barthelemi, & Mariga-

IX.

de la
les Fran-
servations
elles on est

saint-Do-
les Fran-
ue. C'est
elles elle
environ
peu-près
est située
s Barba-
tes mon-
rieur du
e petites
un point
ntité de
modes,
s avons
ives que
n empa-
tile, &
les nô-
étendrai

lante ; mais elles ne sont point à comparer avec celles dont je viens de parler. Ces trois Iles ensemble ne produisent pas plus de sept à huit mille barriques de sucre. Quant à celle de Saint-Vincent , elle est habitée par des naturels de l'Amérique , & par des Nègres qui se sont enfuis des autres Iles Caribes , auxquels les François l'ont abandonnée. J'ignore ce que rapporte Sainte-Lucie , ou comme on l'appelle souvent , Sainte-Alouzie. Ils y sont établis depuis si peu de temps , qu'elle ne sauroit produire beaucoup , & ce sera notre faute , si elle rapporte jamais davantage. Ces Iles , outre les marchandises d'étape , produisent du rocou , du bois du Bresil , de la casse & du bois de rose. Les François ont un établissement dans une Ile située sur la côte de la Terre Ferme , dans la province de Guiane , appelée Cayenne , & possèdent encore une partie considérable du Continent , mais ils n'ont pas encore étendu leurs possessions de ce côté là. Cette Ile est très mal-saine , quoiqu'elle le soit moins qu'autrefois. Ils en tirent les mêmes denrées que des Caribes.

Je ne puis apprécier au juste le pro-

duit de ces Iles , malgré les recherches que j'ai faites pour ne point l'exagérer. Il est vrai que j'ai fait monter celui des Caribes beaucoup plus haut que ne l'a fait l'ingénieur compilateur des voyages d'Harris, mais cet Auteur ne me paroît point avoir examiné ce point avec l'attention qui lui est ordinaire. Il dit en parlant de la Martinique , qu'étant la plus grande, elle contient aussi un plus grand nombre d'habitans que les Barbades , & produit aussi une plus grande quantité de sucre. Parlant un peu plus bas de la Guadeloupe , il observe, qu'elle produit plus de sucre qu'aucune des Iles Angloises , excepté la Jamaïque ; & cependant , lorsqu'il vient à sommer tous les produits de ces Iles , il ne fait monter le tout qu'à quinze mille barriques de sucre , d'environ six cens livres pesant , en même - temps qu'il dit que la seule Ile des Barbades, produit une fois autant de sucre que la Martinique , la Guadeloupe & toutes les Caribes ensemble. Il le fait monter en 1730, à vingt-deux mille barriques de plus de treize cens pesant. Il faut donc qu'il se soit trompé, ce qui est pardonnable dans un ouvrage

aussi immente, & qui en général est fait de main de maître.

Quo. qu'il en soit, je sçai de bonne part, que les François recueillent pour le moins autant de lucre que nous, & que leur commerce a moins baissé que le nôtre; qu'ils cultivent une grande quantité d'indigo, au lieu qu'il n'y en a plus dans nos Colonies; que depuis quelques années, ils ont envoyé en France une quantité prodigieuse de café, tandis qu'on ne le cultive presque plus dans nos Iles; en un mot, que la France l'emporte sur nous dans cette partie du monde. On a vû les avantages qu'elle tire d'Hispaniola. Que sera-ce, si elle vient un jour à se rendre maîtresse de toute l'Ile. Nous aurons alors pour voisins, au lieu d'Espagnols indolents, des François hardis, vifs, & entreprenants. Personne n'ignore le danger d'un pareil voisinage. La Jamaïque est tout auprès, & dans la situation où elle est, peut-être n'est-elle pas assez fortifiée. Que si avec cela, les François gardoient les Iles de Saint-Vincent, de Sainte-Lucie & de Tabago, n'y plantassent-ils que du bois pour le chauffage & la charpenterie, quels avantages ne tireroient-ils

I
tires
que
poir
ainf
roie
bler
C
à la
d'au
la r
nier
vel
ce r
parti
d'au
dang
que
jama
à de
savo
nir,
conc
noie
sourc
que
mal c
les n
& d
de fu
com

tireroient-ils point de leurs Colonies, quels dommages ne causeroient-ils point aux nôtres, qui en sont pour ainsi dire entourées, & qu'ils pourroient bloquer, lorsque bon leur sembleroit?

Ces dernières Isles restèrent neutres à la dernière paix, ou pour me servir d'autres termes, furent abandonnées à la rupture de la première, de la manière qu'il falloit pour exciter un nouvel incendie, (je suis persuadé que ce n'étoit point l'intention des deux partis), & comme si l'on n'eût eu d'autre dessein. En effet, rien n'est plus dangereux que ces restes de comptes, que le parti victorieux ne se presse jamais de solder, & qui donnent lieu à de nouveaux troubles. Il vaut mieux savoir tout-d'un-coup à quoi s'en tenir, soit en bien, soit en mal. Si à la conclusion de la paix, nos affaires prenoient un mauvais train, quelles ressources trouverions-nous dans les pays que nous possédons? La Jamaïque est mal cultivée. Les Bahamas sur lesquelles nous avons un droit incontestable, & dont nous pourrions tirer quantité de sucre, sont entièrement négligées, comme si elles ne valoient pas la peine

qu'on y pensât, quoiqu'elles soient nombreuses, grandes, fertiles, situées dans un climat heureux, & en quelque sorte la clef de la navigation aux Indes Occidentales. Je passe plusieurs autres réflexions sous silence, pour parler des autres pays que la France possède dans le Continent, qui, s'ils étoient aussi-bien cultivés, qu'ils sont fertiles & étendus, seroient aussi avantageux aux François que leurs Isles, & augmenteroient beaucoup la richesse & la puissance de ce royaume florissant.

CHAPITRE IV.

Amérique Française Septentrionale. Description du Canada. Son climat. Foire de Mont-Réal. Quebec. Habitans du Canada. Le fleuve de Saint-Laurent & les grands Lacs. Le Cap Breton.

LES François possèdent dans l'Amérique Septentrionale un pays immense qui communique avec la mer par les embouchures de deux grandes rivières, dont la navigation est extrêmement dangereuse & difficile, & dont l'une est glacée pendant presque la moitié de l'an-

les soient
es, situées
en quel-
gation aux
e plusieurs
ce, pour
la France
qui, s'ils
qu'ils sont
aussi avan-
rs Iles, &
richeffe &
florissant.

IV.

*nale. Des-
mat. Foire
abitans du
t-Laurent
Breton.*

*ns l'Amé-
s immense
par les em-
rivieres,
ment dan-
ne est gla-
é de l'an-*

DES COLONIES EUROPÉENNES. 27
née, & couverte de brouillards épais
une grande partie de l'autre. Ils divi-
sent cette vaste contrée, laquelle est
bornée à l'Est & au Nord-Est par nos
Colonies; au Sud-Ouest & au Sud-Est
par celles d'Espagne, & à l'Ouest par
ce pays inconnu qui s'étend jusqu'à la
mer du Sud en deux grandes provinces,
dont celle qui est au Nord est appelée
le Canada, & celle qui est au Midi la
Louisiane. Je n'examinerai point ici
les moyens qu'il convient d'employer
pour fixer les bornes de ces contrées,
dont l'étendue est presque aussi grande
que celle de l'Europe, parce que ces
fortes de questions veulent être décidées
par d'autres moyens que ceux que je
pourrois employer ici.

Le Canada qui confine avec nos pro-
vinces de la Nouvelle Ecosse, de la
Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle
York, jouit à-peu-près du même cli-
mat; mais comme il est plus éloigné
de la mer & plus avant dans le Nord
qu'aucune de ces provinces, l'hiver
y est beaucoup plus rude, quoique l'air
y soit généralement serein. Le sol n'est
pas le même partout, & est pour la plus
grande partie stérile; mais les François
ont des établissemens dans des cantons

qui ne le cèdent en rien à nos meilleures Colonies, & auxquels il ne manque que la facilité de pouvoir débiter les denrées qu'ils produisent. Le bled des Indes & le froment y croissent presque partout. On y trouve les mêmes herbes potageres qu'en Europe ; mais on n'y trouve aucune marchandise d'étape pour envoyer en France, à la réserve de celles que l'on tire des Indiens, & qui consiste en peaux de castor & autres semblables pelleteries. Ces pelleteries jointes au bled & aux gros meubles que les François envoient dans les Indes Occidentales pour l'usage d'un peuple qui n'est ni fastueux ni nombreux, leur fournissent tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

La froideur du climat & le défaut des manufactures montrent les choses que ce pays est obligé de tirer d'Europe. Je mets de ce nombre le vin, l'eau-de-vie, les habits, les toiles & le fer travaillé. Le commerce des Indes consiste en eau-de-vie, tabac, couvertures, fusils, poudre, balles, chaudrons, hachettes & toutes sortes de quinquailleries. Les Indiens donnent en échange des pelleteries, & les François ont des voyageurs qu'ils appellent

DES COLONIES EUROPÉENNES. 29

coureurs de bois, qui, de même que les habitans du pays, traversant les lacs & les rivieres qui divisent ce pays, dans des canots faits d'écorce d'arbre, avec une industrie & une patience incroyables, transportent leurs effets dans les contrées les plus reculées de l'Amérique, & chez des nations qui nous sont entierement inconnues. Les Indiens s'habituant par-là à commercer avec eux, portent à leur tour à leur marché les marchandises dont ils veulent se défaire. Il se tient tous les ans, dans le mois de Juin, une foire à Mont-Réal où quantité de gens se rendent de toutes parts. Cette foire s'ouvre avec beaucoup de cérémonie; on établit des corps-de-gardes, & le Gouverneur même s'y rend pour prévenir les désordres qui pourroient survenir parmi un si grand nombre de nations sauvages. Voilà sur quel pied est aujourd'hui le commerce. Quoique la plupart de ces nations traversent, pour s'y rendre, notre établissement d'Albanie dans la Nouvelle York, où les denrées & les marchandises sont à meilleur marché qu'à Montréal, elles aiment mieux faire deux cens milles de plus, & les acheter de la seconde main, quoiqu'elles soient plus

cheres , à cause des frais qu'il en coûte pour les transporter à la foire. Les François , au contraire , aiment mieux les tirer de la Nouvelle York que de leurs Marchands , à cause du long trajet qu'il y a de l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent jusqu'à Mont-Réal. Cela prouve que les François ont infiniment plus d'industrie & d'économie que nous , & entendent beaucoup mieux l'art de captiver l'affection des hommes , ce qui contrebalance les inconvéniens qu'ils éprouvent dans le pays qu'ils habitent. Notre Fort d'Oswego étoit parfaitement bien situé pour assurer notre commerce avec les Indiens , & nous en attirer une grande partie ; mais aujourd'hui il ne sçauroit plus interrompre celui des François.

Comme j'ai déjà parlé ci-dessus de Mont-Réal , je me contenterai d'observer que cette ville est située dans une Isle du fleuve de Saint Laurent , dans le pays des Iroquois. La riviere dans cet endroit n'est navigable que pour les canots ou les barques , à cause des cataractes qui se trouvent entre elle & Quebec ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit considérable , tant à cause de la foire dont j'ai parlé , que du com-

DES COLONIES EUROPÉENNES. 31

merce qui s'y fait pendant toute l'année. Elle contient environ trois mille habitans.

Quebeck, la Capitale, est plus près de la mer de plusieurs lieues ; mais elle en est cependant éloignée de cent cinquante. La riviere qui, depuis la mer jusques dans cet endroit, a dix ou douze milles de largeur, se retrécit tout-à-coup, & n'a plus qu'environ un mille d'étendue. La ville est divisée en haute & basse. Elles sont toutes deux très-bien fortifiées & très-bien bâties. Il y a une fort belle Cathédrale, un Palais Episcopal & un magnifique College de Jésuites, trois Couvents d'hommes & trois de femmes. Elle est défendue par une belle Citadelle dans laquelle le Gouverneur fait sa résidence. Elle n'est pas fort considérable pour être la Capitale du Canada, ne contenant tout au plus que sept à huit mille habitans. Les plus gros vaisseaux y abordent sans peine, & il y a même un chantier où l'on en construit un grand nombre.

Depuis Quebeck jusqu'à Mont-Réal, ce qui fait un espace d'environ cent cinquante milles d'étendue, le pays qui est des deux côtés de la riviere, est extrê-

mement bien peuplé, & forme un coup d'œil très-agréable. On y voit quantité de fermes & de maisons de plaisance, mais ni villes ni villages. Il en est de même de nos Colonies de la Virginie & de Maryland, où les maîtres des plantations vivent séparés les uns des autres.

Malgré les soins que se donne la Cour de France pour peupler cette Colonie, & y faire fleurir le commerce, de même que dans toutes les autres qu'elle possède dans le Continent, elle n'a pu encore surmonter les difficultés qu'elle a eu à éprouver de la part du climat, avant que le pays fût habité, ni réparer les pertes qu'elle a souffertes de la part des Iroquois qui ont réduit plus d'une fois leur Colonie à l'extrémité, ni vaincre la difficulté de la navigation du fleuve de Saint-Laurent, ce qui a beaucoup retardé les progrès de la Colonie. De-là vient que quoique ce soit le plus ancien établissement que les François ayent dans l'Amérique, & qu'il soit même antérieur au nôtre dans la Nouvelle Angleterre, on n'y compte cependant pas plus de cent mille ames. D'autres n'y en comptent que quarante mille. Rien ne sçauroit être plus préjudiciable à nos

intérêts, que de trop compter sur nos forces, de mépriser celles de nos ennemis, & d'agir en conséquence de ces idées; car n'eussent-ils que celles dont je viens de parler, ils ne seroient pas moins redoutables pour nos Colonies, si elles étoient bien ménagées. Les François ont toujours sur pied sept à huit mille hommes de troupes & de milice, endurcis à la fatigue & bien disciplinés, & toujours prêts à seconder leurs troupes régulières; de sorte que rien ne peut retarder leurs opérations. Que si les Indiens sont si fort attachés à leurs intérêts, ils en sont bien moins redevables à leurs intrigues & à leurs menées, qu'aux secours que ceux-ci en attendent tant qu'ils restent unis avec eux, & qu'à la crainte qu'ils ont d'être châtiés toutes les fois qu'ils osent les abandonner. Il n'en est pas de même de nous. Ce peuple sauvage nous attaque souvent sans aucun sujet, & commet impunément les ravages les plus horribles, & fait ensuite sa paix avec nous, lorsqu'il ne se sent pas le plus fort. Il sçait que nous sommes toujours disposés à la lui accorder. Il promet de l'observer aussi longtemps que le soleil

& la lune subsisteront ; mais dans le temps qu'on s'y attend le moins , il se jette sur nos Colonies , les ravage d'un bout à l'autre , & fait de nouveau la paix , jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion de la rompre comme la première fois.

Le fleuve de Saint-Laurent est le seul endroit où les François ayent des établissemens considérables ; mais si nous portons nos vues dans l'avenir , il y a tout lieu de croire que ce vaste pays , quels qu'en soient les possesseurs , fera un jour en état de faire un très-grand commerce sur ces grandes mers d'eau douce qu'il renferme. Il y a cinq Lacs , dont le plus petit est beaucoup plus vaste qu'aucun autre que l'on connoisse dans les autres parties du monde. C'est le lac Ontario qui n'a pas moins de deux cens lieues de circuit ; le Lac Erie qui a à-peu-près la même étendue , quoiqu'il soit moins large. Celui des Hurons est extrêmement large , & a pour le moins trois cens lieues de circuit , quoique , de même que le Lac Erie , il soit beaucoup plus long que large. Le Lac supérieur contient plusieurs grandes Isles , & a cinq cens lieues de circuit. Tous ces Lacs sont navigables pour tels vaisseaux que ce puisse être , & com-

muniquent les uns avec les autres, à l'exception du Lac Erie & du Lac Ontario, dont la communication est interrompue par la cataracte du Niagara, dont l'eau se précipite de la hauteur de plus de vingt-six brasses avec un bruit effroyable qui se fait entendre à plusieurs milles à la ronde. Le fleuve de Saint-Laurent sert d'issue à ces Lacs; & ils vont se décharger avec lui dans l'Océan. Les François ont bâti des Forts dans les différens détroits par où ces Lacs communiquent les uns avec les autres, de même que dans celui par où le dernier communique avec le fleuve de Saint-Laurent. Il se font assurés par-là le commerce de ces Lacs, & tiennent en bride toutes les nations limitrophes.

Les François ont encore dans la partie Septentrionale du pays qu'ils possèdent dans l'Amérique, un établissement qui, bien que petit, est peut-être infiniment plus important que les autres. C'est l'Isle du Cap Breton, laquelle appartient proprement à la division de l'Acadie, ou de la Nouvelle Ecosse, & est la seule de ses parties qui n'ait point été cédée à la Grande-Bretagne. Elle a environ cent quarante milles de long; elle est remplie de montagnes & de lacs,

& entrecoupée de quantité de criques & de baies qui se touchent presque les unes les autres ; de maniere qu'elle ressemble , tant par ses côtes que par l'intérieur du pays , à la plupart des contrées du Nord , par exemple , à l'Ecosse , à l'Islande , au Danemarck & à la Suede ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit fertile dans bien des endroits , & qu'il n'y ait dans d'autres quantité de bois propre à toutes sortes d'usages. On trouve dans l'intérieur du pays quantité de mines de charbon de terre , & sur ses côtes une des pêcheries les plus abondantes qu'il y ait au monde. Louisbourg est la seule ville qu'il y ait dans cette Isle , & son port est un des meilleurs de l'Amérique. Il a quatre lieues de circuit , & n'a qu'une seule entrée , laquelle est fort étroite. Les vaisseaux y mouillent à sept brasses d'eau. La ville est assez grande , bien bâtie & bien fortifiée. Le port est défendu par plusieurs batteries de canons & par des Forts qui ne le rendent peut-être que trop sûr. Il est ouvert toute l'année. Les vaisseaux François qui vont à Quebeck , trouvant rarement de quoi remplir leur cargaison , relâchent pour l'ordinaire à Louisbourg , & y chargent du poisson , du

DES COLONIES EUROPÉENNES. 37

charbon, du bois qu'ils transportent dans les Isles Françaises, & les échan- gent contre du sucre. Personne n'ignore qu'après avoir pris cette Isle dans la der- niere guerre, nous la rendîmes par le traité d'Aix-la-Chapelle, je veux dire dans un temps où nous n'étions point en état de prescrire des conditions à notre ennemi.

CHAPITRE V.

La Louisiane. Le Mississipi. L'Ohio. La Fontaine de Jouvence. Colonie de la Louisiane.

LES François ont appelé la partie Méridionale de la vaste contrée qu'ils possèdent dans l'Amérique, Louisiane. Elle faisoit autrefois partie de la Flo- ride. Elle est bornée au Midi par le golfe du Mexique, & il seroit à souhaiter que l'on fixât par un traité définitif les bornes qu'elle doit avoir à l'Est & à l'Ouest. Ce pays vaut mieux à tous égards que le Canada. Situé dans un climat délicieux, la tempéra- ture de l'air, la bonté du terrain & la multitude de rivières dont il est arrosé,

& dont la plupart sont navigables plusieurs centaines de mille bien avant dans les terres, le mettent en état de produire toutes sortes de denrées. Les principales de ces rivières sont le Mississipi, dont la source est inconnue, mais qui traverse presque toute l'Amérique Septentrionale, & inonde le pays dans certaines saisons de l'année; l'Ohio, qui est presque aussi grand que le Danube, & se jette dans le Mississipi; l'Ouabache qui ne lui est pas inférieur, l'Alabama, la Mobile, &c. Le pays n'est presque qu'une plaine continue, couverte de bois & de riches pâturages. En un mot, la Louisiane, particulièrement du côté du Nord, car elle est stérile vers l'embouchure du Mississipi, est à tous égards un pays délicieux, quoiqu'on n'y trouve point ces riches métaux qui donnerent lieu au fanatisme de 1720.

Ce pays a été de tout temps la source de quantité d'idées romanesques. On fit courir sur son sujet des histoires surprenantes la première fois que les Espagnols découvrirent l'Amérique. Il courut entr'autres choses un bruit qu'il y avoit une Fontaine dont l'eau renouvelloit la jeunesse de ceux qui en bû-

voient. La chose alla même si loin, que Jean Ponce de Léon, qui tenoit un rang considérable parmi les aventuriers Espagnols, y ajouta foi, & fit une expédition particulière pour découvrir cette fameuse fontaine de Jouvence. Il fut le premier Européen qui aborda dans la Floride. J'ignore quel fut le succès de son voyage, mais il est certain qu'il mourut au bout de quelque temps après l'avoir cherchée partout, & goûté de presque toutes les eaux qu'il rencontra. Je ne sçache pas qu'on ait encore trouvé cette fontaine merveilleuse. Si jamais on la découvroit, il se feroit une consommation prodigieuse de son eau, tant dans le pays que chez l'étranger, & elle seroit un fonds bien plus solide pour les actions que les plus riches mines d'or & d'argent.

Cette idée, toute absurde qu'elle est, n'est pas la seule qui ait eu cours dans le monde. La cupidité de s'enrichir par le commerce de cette contrée, devint chez une nation fort sage l'instrument d'un de ces coups de maître en fait de politique, qui sauvent quelquefois les nations, abîment les particuliers, & renversent de fond en comble, non-seulement la façon de penser générale;

mais encore les fortunes qui paroissent les mieux affermies. Le fameux système du Mississipi fut de cette nature, & eut un fondement aussi romanesque. Il est connu de tout le monde, tant par l'effet qu'il a produit, que parce qu'il a donné lieu à une pareille manie en Angleterre, dont les suites n'ont peut-être pas été aussi avantageuses.

Les François tirent de la Louisiane de l'indigo, du coton, du froment, du riz & du bois qu'ils transportent dans leurs Isles; mais la Colonie n'est pas fort vigoureuse, à cause des basses & des bancs de sable qui se trouvent à l'entrée du Mississipi, & qui empêchent les gros vaisseaux d'aborder. Cela fait que les habitants vivent dans la médiocrité; mais la même cause qui les empêche de s'enrichir, contribue à leur sûreté, n'étant pas aisé de les attaquer de ce côté. Indépendamment de cet avantage, les François ont bâti plusieurs Forts dans les endroits les plus importants. & fortifié la Nouvelle Orléans, qui est la Capitale & la seule ville de la Louisiane, d'une façon très-régulière. Cette ville n'est remarquable ni par sa beauté, ni par sa grandeur, ni par ses richesses. Cependant, malgré ces désavantages,

la C
s'ils
Mif
te-t
l'in
l'O
née
pui
Mif
gro
peir
moy
être
nica
sian
tagr
enti
nées
bois
che
tou
taba
mer
ples
qu'
lon
de
épr
du
l'é

DES COLONIES EUROPÉENNES. 41

la Colonie ne baisse point ; de sorte que s'ils pouvoient rendre l'embouchure du Mississipi navigable, eh que ne surmonte-t-on point avec de l'ambition & de l'industrie ! s'ils pouvoient s'établir sur l'Ohio qui, dans certain temps de l'année, déborde & devient navigable depuis sa source jusqu'à l'embouchure du Mississipi, & donne passage aux plus gros vaisseaux, quoiqu'ils ayent de la peine à remonter, si, dis-je, par ce moyen, ou par tel autre que ce puisse être, ils pouvoient ouvrir une communication entre le Canada & la Louisiane, & nous confiner entre nos montagnes & la mer, ce pays changeroit entièrement de face dans quelques années. Il fourniroit à leurs Colonies du bois de construction, des mâts, des chevaux, des mulets & des vivres de toute espece. La France en tireroit du tabac ; ce qui donneroit lieu à un commerce qui enrichiroit le pays & les peuples qui l'habitent. Nous avons vu qu'en moins de quarante ans, les Colonies Françoises sont devenues l'objet de la terreur de leurs voisins ; & nous éprouvons encore aujourd'hui que celles du Nord de l'Amérique, même dans l'état actuel où elles se trouvent, sont

en état de résister à toutes nos forces réunies , du moins de la maniere dont nous les employons.

CHAPITRE VI.

Conduite des François par rapport à leurs Colonies.

LE progrès des Colonies Françaises est bien moins l'ouvrage de la fortune que l'effet des sages mesures que la France a prises pour les faire fleurir. Persuadée que les Colonies ne valent qu'autant qu'on s'intéresse à leur prospérité, le Ministère en a commis le soin à un Conseil du commerce, dont l'unique but est de répondre à l'objet de son institution. Il est composé de douze principaux Officiers de la Couronne, & des Députés des villes de commerce que l'on choisit parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens, à qui l'on donne des honoraires suffisans pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce Conseil se tient une fois la semaine. Les Députés y proposent ce qu'ils jugent nécessaire pour réformer les abus qui se commettent, pour relever les branches

D
qui
nou
en
mer
lum
reçu
mis.
les
tens
parc
posi
part
droi
quel
prés
reçu
don
ner l
disti
peut
van
seil
Fra
I
bran
mai
& c
Gou
de
cha

qui sont tombées, pour en former de nouvelles, pour entretenir les vieilles, en un mot pour faire fleurir le commerce & les manufactures, suivant leurs lumières ou les instructions qu'ils ont reçues des personnes qui les ont commis. Ils veillent attentivement sur tous les articles de commerce; & non contents de proposer eux-mêmes ce qui leur paroît avantageux, ils écoutent les propositions qu'on leur fait sans hauteur ni partialité, quand même elles viendroient des plus bas Artisans. Font-ils quelque règlement avantageux, ils le présentent au Conseil où il est toujours reçu avec des égards particuliers. On donne aussitôt un Edit pour en ordonner l'exécution avec une ponctualité qui distingue ce Gouvernement, & qui seule peut faire valoir ce qu'on propose d'avantageux pour l'état. C'est à ce Conseil qu'est confié le soin des Colonies Françoises.

Le Gouvernement des différentes branches de leurs Colonies est entre les mains d'un Gouverneur, d'un Intendant & d'un Conseil Royal. L'autorité du Gouverneur est contrebalancée du côté de la Cour par un Intendant qui est chargé de tout ce qui concerne les droits

du Roi & la levée de ses revenus , & du côté du peuple par le Conseil dont l'emploi est d'empêcher qu'il ne soit ni opprimé par l'un , ni volé par l'autre , & tous les quatre sont contenus dans leur devoir par le Gouvernement dont la vigilance ne s'endort jamais. Car tous les Officiers des Ports sont obligés , sous des peines fort sévères , d'interroger tous les Capitaines de vaisseaux qui arrivent des Colonies sur la réception qu'on leur a faite , la justice qu'on leur a rendue , & les droits qu'on leur a fait payer. Ils interrogent aussi les passagers & les matelots sur tous ces différens articles , & dressent un procès-verbal qu'ils envoient à l'Amirauté. On écoute les plaintes ; mais il s'en faut beaucoup que l'on condamne un homme sur une simple accusation.

Pour que les Colonies ne soient point chargées , & empêcher que le Gouverneur ne suscite des intrigues , & ne favorise les partis dans son Gouvernement , la Cour se charge de lui payer ses honoraires. Il n'a aucun profit casuel , & il lui est étroitement défendu de faire aucun commerce , d'avoir aucune plantation dans les Isles ni dans le Continent , ni aucun intérêt sur les

D
terr
Gou
son
atta
les
qui
& c
les f
L
aucu
quel
mod
pos
exer
nou
leve
dans
tout
les
cun.
C
loni
nada
que
l'éta
près
lesq
cher
très
état

DES COLONIES EUROPÉENNES. 45

terres & les denrées qui sont dans son Gouvernement, à l'exception de la maison qu'il habite & du jardin qui y est attaché C'est aussi la Cour qui paye les Officiers tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, & qui a soin de faire bâtir & réparer les fortifications.

Les Colonies en général ne payent aucun impôt, ou si l'on en leve dans quelque cas extraordinaire, ils sont fort modérés. La Cour a même jugé à propos, pour hâter leurs progrès, d'en exempter ceux qui commencent une nouvelle plantation. Les droits qu'on leve sur les marchandises qu'on envoie dans les Isles & en France, ne vont tout au plus qu'à deux pour cent. Celles qu'ils reçoivent, n'en payent aucun.

Outre tous ces avantages, les Colonies qui sont pauvres comme le Canada, ne profitent pas peu de l'argent que la France y envoie pour soutenir l'établissement. Il passe dans le Canada près de cent vingt mille écus par an, lesquels circulant dans le pays, empêchent le cours du papier qui est toujours très-dangereux, mettent les habitans en état de maintenir le crédit qu'ils ont en

France, & qui de plus ne font point perdus pour le Royaume, puisqu'ils y retournent à la premiere occasion qu'on a de les y envoyer de nouveau.

Les François ont dans toutes leurs Isles des Juges établis par l'Amirauté pour terminer les procès qui surviennent entre les marchands & qui ont le moindre rapport au commerce. Avant que d'entrer en charge, on a soin de les examiner sur tout ce qui concerne les loix de la marine, lesquelles ont été rédigées avec tant de jugement & de sagesse, que les procès sont bientôt terminés.

Indépendamment de ces précautions; dont le but est d'affurer le bon Gouvernement de la Colonie & de faciliter son commerce avec le Royaume d'une maniere qui soit également avantageuse à tous deux, on n'a rien négligé pour peupler le pays le mieux qu'il est possible. Pour cet effet, on oblige tous les vaisseaux qui sortent de France pour se rendre dans l'Amérique, de prendre à bord un certain nombre de domestiques, lesquels s'engagent pour un certain temps. Les vaisseaux du port de soixante tonneaux & au-dessous, en prennent trois, ceux depuis soixante jusqu'à cent, quatre, ceux depuis cent

ce
fain
ans
Off
ava
tels
la m
dan
troi
aim
qu'
au t
d'ai
rem
pou
la s
du
obl
un r
por
est,
fixe
obl
non
qu
pita
(
blin
per
esp

au-dessus, six. On choisit des sujets sains & robustes depuis l'âge de dix-huit ans jusques à celui de quarante. Les Officiers de l'Amirauté les examinent avant leur départ, pour voir s'ils sont tels que la loi le prescrit, & l'on fait la même chose après qu'ils sont arrivés dans l'Amérique. Leur service est de trois ans. Les habitans des Colonies aiment mieux se servir de negres, parce qu'ils sont plus obéissans, plus endureis au travail, plus aisés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent entièrement. Comme une pareille conduite pourroit nuire dans la suite du temps à la sûreté de la Colonie & aux intérêts du Royaume dont elle dépend, on oblige les propriétaires à avoir toujours un nombre de domestiques blancs, proportionné à celui des noirs; & qui plus est, il y a un Commissaire préposé pour fixer le salaire de ces domestiques, & obliger les habitans à en prendre le nombre prescrit par l'Ordonnance, sans quoi ils deviendroient à charge aux Capitaines qui les ont amenés.

On regarde un homme qui va s'établir dans l'Amérique, comme un enfant perdu qui hazarde sa vie, qui subit une espece d'exil, & qui travaille pour le

bien de sa patrie ; & de là vient qu'on a beaucoup d'indulgence pour lui. Les ouragans , les tremblemens de terre , l'intempérie des saisons lui causent-ils quelque dommage ? on arrête les poursuites de ses créanciers , on l'exempte d'impôt , & même on lui avance de l'argent pour le mettre en état de réparer les pertes qu'il a faites. On prête à ceux qui sont pauvres , & qui ont bonne volonté de travailler , l'argent & les ustensiles dont ils ont besoin pour s'établir , & ils acquient peu à peu les sommes qu'on leur a avancées. D'un autre côté , comme les dettes frauduleuses ne sont pas moins nuisibles à l'habitant qu'au marchand François , on oblige ceux qui ont contracté des dettes en France à les acquiter. On envoie un état de ses dettes à l'Amérique avec les pieces qui les justifient , & la Sentence obtenue , on exécute ses biens de quelque espece qu'ils puissent être. On a soin cependant , en forçant le débiteur à payer , de ne point le mettre hors d'état de travailler , ce qui priveroit la Communauté d'un sujet utile & laborieux. On règle le paiement sur la faculté du débiteur , de maniere qu'on ne sacrifie jamais une partie à l'autre ,

ce qui est une conduite qu'on devoit observer dans tous les Etats bien réglés. Tous deux subsistent ; le créancier est payé , le débiteur n'est point ruiné , & les Colonies conservent leur crédit.

Quant aux negres, on ne les laisse point, comme chez nous, à la merci de leurs maîtres. Ceux-ci sont obligés de les faire instruire de la Religion. On a soin de garantir les esclaves de leur cruauté, & de prévenir les mauvais effets qui pourroient résulter d'une indulgence incompatible avec leur état. En un mot, le Code noir & les autres Ordonnances relatives à ces pauvres créatures, montrent un mélange sensé & judicieux d'humanité & de fermeté. Il y a cependant une erreur dans laquelle les François & nous tombons également, c'est de faire travailler ces malheureux plus que la nature du climat & leur tempéramment ne le permettent.

Si je me suis arrêté si long temps au Gouvernement des Colonies Françaises, c'est parce qu'il est juste de faire honneur à ceux qui, par des réglemens sages & efficaces, travaillent à faciliter le commerce des hommes, à peupler la terre, & à procurer l'avantage de

leur patrie. J'ai cru d'ailleurs qu'un pareil exemple pourroit exciter notre émulation, & nous tirer de la léthargie dans laquelle nous paroissions être tombés. La guerre que nous faisons actuellement, a pour objet nos Colonies, & prouve que nous sommes enfin parvenus à connoître leur prix. Mais, si nous n'agissons pas avec plus de succès que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, la paix prochaine resserrera vraisemblablement le champ que nous nous proposons d'ouvrir à notre industrie dans l'Amérique. Dans ce cas, nous devons cultiver ce qui nous reste avec dix fois plus d'activité, & garder avec toute la vigilance possible la source cachée dont nous nous sommes réservés l'eau, pour la conduire de la maniere qui nous est la plus avantageuse. Nous avons, je pense, reconnu la plupart de nos erreurs, & les avantages que notre ennemi a tirés de notre stupidité & de la sagesse de ses Conseils. C'est à nous à devenir plus actifs, & à nous conduire avec la même sagesse. Que ne combattons-nous Alexandre, plutôt que de nous amuser à le railler? Depuis quelques années, rien n'a plus contribué à nous avilir aux yeux des étrangers, &

à r
pr
eu
da
tou
ble
per
me
enr
éta
péc
me
nou
l'en
arm
con
plus
vor
si n
ce.
plai
not
foie
été
app
plus
tag
men
l'op

DES COLONIES EUROPÉENNES. 51
à nous inspirer des sentimens bas & méprisables, que la manie que nous avons eue de nous déchaîner contre la France dans nos écrits périodiques, & de la tourner en ridicule. Rien n'est si capable d'abâtardir un peuple, que de se permettre une pareille licence. Un homme qui aime son pays, qui estime son ennemi, & qui est en même temps en état de lui tenir tête, ne pourroit s'empêcher de faire avec moi le raisonnement suivant. Il y a plus d'un siècle que nous disputons avec la France à qui l'emportera pour la supériorité dans les armes, la politique, les sciences & le commerce, & jamais ce combat n'a été plus douteux. Si la guerre nous est favorable, nos succès n'aboutiront à rien; si nous ne les ménageons avec prudence. Si nous échouons, ce qu'à Dieu ne plaise, nous pourrons faire en sorte par notre prudence que nos malheurs nous soient plus avantageux que ne l'auroient été nos succès, & cela sera, s'ils nous apprennent à corriger nos fautes, à être plus vigilans, & à profiter de nos avantages avec plus de soin & de discernement. Ce sera par là, plutôt que par l'opinion que nous avons de notre en-

nemi, que nous pourrons décider la dispute qui regne depuis si long-temps entre nous.

CHAPITRE VII.

COLONIES HOLLANDOISES.

Curassou & son commerce. Contrebande dans les Colonies Espagnoles. Compagnie Danoise. Isle de Sainte-Croix. Caractere des différentes nations de l'Europe relativement à l'Amérique.

APRES que les Portugais eurent chassé les Hollandois du Bresil, de la maniere qu'on l'a dit ci-dessus, & que le Traité de Nimegue les eut dépossédés des pays qu'ils avoient dans l'Amérique Septentrionale, ils furent obligés de se borner à ce qu'ils possédoient dans les Indes Orientales, & de se contenter de Surinam, pays situé au Nord-Ouest de l'Amérique Méridionale, qui nous rapportoit fort peu lorsque nous l'avions, & que nous échangeames avec eux pour la Nouvelle York, & deux ou trois petites Isles incultes situées

dans la mer du Nord , à peu de distance de l'Amérique Espagnole. Il s'en faut beaucoup qu'ils négligent la première de ces Colonies. Ils tirent de Surinam du sucre , du coton , du café excellent & quelques drogues pour la teinture. Ils commercent avec nos Colonies du Nord de l'Amérique , lesquelles y portent des chevaux , des bestiaux , des provisions , & en rapportent quantité de melasse ; mais leurs negres ne sont que le rebut de ceux dont ils font trafic avec les Espagnols , & les Indiens qui habitent dans le voisinage , sont leurs ennemis déclarés. Ils ont encore trois autres établissemens dans le Continent , Boron , Berbice & Approwack , qui , bien que peu considérables , produisent les mêmes denrées que Surinam.

Les Isles qui leur appartiennent , sont Curassou , Saint-Eustache , Aruba & Bonaire. Ces Isles ne sont ni grandes ni fertiles ; mais ils sçavent en tirer parti par un effet de cette industrie qui les distingue parmi les autres nations de l'Europe. Curaccas , ou Curassou , comme on l'appelle communément , a environ trente milles de long sur dix de large. Quoiqu'elle soit naturellement stérile , elle ne laisse pas que de

* On appelle ainsi la lie du sucre.

produire quantité de sucre & de tabac ; indépendamment du sel qu'elle fournit à nos Isles & aux Colonies que nous avons dans le Continent. Mais ce qui rend cette Isle parfaitement recommandable , est le commerce qu'elle fait en temps de guerre avec les Anglois & les François , & la contrebande qu'elle fait en tout temps chez les Espagnols.

Les vaisseaux Hollandois qui partent d'Europe , touchent à cette Isle pour prendre langue , ou se fournir de pilotes , après quoi ils continuent leur route pour la côte Espagnole , & y font leur commerce à force ouverte. Il est très-difficile aux gardes-côtes Espagnols de s'emparer de ces vaisseaux ; car outre qu'ils sont très-forts & bien armés , ils ont la sage précaution de les équiper d'hommes choisis qui sont intéressés à la conservation du vaisseau & à la réussite du voyage. Chacun d'eux a une part à la cargaison , proportionnée à ses facultés , que les marchands lui fournissent à crédit , moyennant une prime. Cela anime leur courage , & ils combattent avec d'autant plus d'ardeur , que chacun défend son propre bien. Mais indépendamment de cela , cette Isle entretient un commerce continuel avec le Continent Espagnol.

Les magasins de Curassou sont sans cesse remplis de marchandises d'Europe & des Indes Orientales. On y trouve toutes sortes d'étoffes de laine & de fil, des dentelles, des étoffes de soie, des rubans, des ustensiles de fer, des munitions pour les vaisseaux & les troupes de terre, de l'eau-de-vie, des épiceries des Molucques, & des étoffes de coton des Indes, blanches & peintes. Leur Compagnie des Indes Orientales, qui est la même que celle d'Afrique, y apporte tous les ans trois ou quatre cargaisons de negres. Les Espagnols s'y rendent avec de petits vaisseaux, & enlèvent non-seulement leurs meilleurs negres, & à bon prix, mais encore quantité des marchandises dont je viens de parler, sans en excepter le rebut d'Europe, lequel trouve encore du débit dans les Indes, pour cela seul qu'il vient de cette contrée. Les Espagnols y laissent leur or & leur argent en barre ou monnoyé, leur cacao, leur vanille, leur cochenille, leur quinquina, leurs cuirs, &c. Les vaisseaux qui vont en droiture de Hollande dans les Indes Espagnoles, y touchent pour y prendre des rafraîchissemens, & complètent à leur retour leur cargaison en sucre, ta-

bac, gingembre & autres productions de l'Isle. On prétend que ce commerce, même en temps de paix, rapporte tous les ans aux Hollandois cinq cens mille livres sterlings; mais il est beaucoup plus considérable en temps de guerre, parce que cette Isle devient alors comme l'entrepôt des Indes Orientales, sert de retraite aux vaisseaux de toutes les nations, & ne leur refuse ni les armes ni les munitions dont elles ont besoin pour se détruire les unes les autres. Le commerce avec l'Espagne étant interrompu, les Colonies Espagnoles sont obligées de tirer de là leurs marchandises & leurs esclaves; les François viennent y acheter du bœuf, du porc, du froment, de la farine & du bois que les Anglois y transportent du Continent de l'Amérique Septentrionale, ou d'Irlande; de sorte que ce commerce est toujours florissant, tant en temps de paix, qu'en temps de guerre. On n'en est redevable à aucun avantage naturel, mais à la patience & à l'industrie avec lesquelles les Hollandois surmontent les obstacles que la nature leur oppose tant en Europe qu'à l'Amérique. Car outre que cette Isle est stérile & sujette aux sécheresses, son Port est un des plus

mauvais de l'Amérique ; mais les Hollandois ont entièrement remédié à ce défaut. Ils ont bâti sur ce port une des plus belles villes qu'il y ait dans les Isles de l'Amérique. Les édifices publics y sont très-beaux & très-nombreux ; les maisons des particuliers commodes , & les magasins magnifiques & parfaitement bien situés. Tout s'y fait par des machines dont quelques-unes sont si ingénieusement faites, que l'on met tout à la fois les vaisseaux sur le chantier pour le carener , & qu'on les charge de toutes les choses nécessaires ; tant pour le commerce que pour la course.

Saint - Eustache n'est proprement qu'une montagne d'environ vingt milles de circuit. C'est une des Isles Antilles ; mais malgré sa petitesse , & les obstacles que la nature oppose à sa culture , les Hollandois n'ont pas laissé d'en tirer un très-bon parti , & elle est aujourd'hui extrêmement peuplée. Les habitations sont bâties sur le penchant de la montagne ; & quoiqu'il n'y ait ni sources ni rivières , on a trouvé le secret d'avoir autant d'eau que l'on veut , au moyen des citernes & des réservoirs qu'on a construits. On y cul-

tive le sucre & le tabac. Cette Isle, de même que Carassou, fait la contrebande avec les Espagnols, quoiqu'elle soit moins avantageusement située, & retire les mêmes avantages qu'elle de sa constante neutralité.

Aruba & Bonaire sont près de Carassou, & ne font pas un commerce bien considérable. Elles fournissent des provisions à celles-ci, & des rafraîchissemens aux vaisseaux qui fréquentent ces mers.

Le commerce des Colonies Danoises dans l'Amérique, appartenoit anciennement à la Compagnie des Indes Occidentales; mais aujourd'hui il est permis à tous les vaisseaux de le faire, moyennant deux & demi pour cent. La Compagnie s'est réservée celui qui se fait entre l'Afrique & les Isles de l'Amérique.

Les Danois ont aussi une Compagnie des Indes Occidentales, dont le commerce n'est pas fort étendu. Il est borné à l'Isle de Saint-Thomas, & à un petit nombre des Isles Caribes. Ils ont ajouté depuis peu à leurs possessions celle de Saint-Croix. Ces Isles ont rapporté très-peu de chose, tant qu'elles ont appartenu à la Compagnie; mais le pré-

sent Roi de Danemarck , qui ne le cède à aucun Prince de l'Europe par la sagesse de son gouvernement, les a achetées de la Compagnie , & a permis à tous ses sujets d'y commercer. Depuis lors, la Colonie de Saint-Thomas a considérablement augmenté. Elle rapporte aujourd'hui plus de trois mille barriques de sucre de douze cens livres pesant ; & la plupart des autres denrées qui croissent dans l'Amérique. L'Isle de Sainte-Croix , qui n'étoit qu'un désert il y a quelques années, a pris une nouvelle face. Plusieurs Anglois fort riches ont été s'y établir, & y ont trouvé toutes sortes d'encouragemens. L'air y est très-mal sain ; mais il y a lieu de croire qu'il s'améliorera dès qu'on aura coupé les bois dont l'Isle est presque couverte d'un bout à l'autre. Les Hollandois & les Danois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique, vu le peu d'étendue de leurs possessions. Cependant, si ces Puissances les jugent dignes de leur attention, & si la portion des Hollandois leur rapporte six cens mille livres sterlings par an, quel cas ne devons-nous pas faire des nôtres ? Quelles attentions ne méritent-elles point ? Quel

parti ne sommes-nous pas en état d'en tirer ?

Il me paroît y avoir une providence admirable dans la distribution des lots qui ont été assignés aux différentes nations Européennes qui figurent sur le grand théâtre de l'Amérique. Les Espagnols orgueilleux , indolens & ostentatifs , ont un ample champ pour donner carrière à leur honneur ; un climat tempéré qui favorise l'amour qu'ils ont pour le repos ; quantité d'or & d'argent pour satisfaire le luxe que leur orgueil leur inspire , mais que leur paresse leur refuse.

Les Portugais , naturellement indigens chez eux , & entreprenans plutôt qu'industriels chez l'étranger , ont de l'or & des diamans comme les Espagnols , & en ont autant de besoin qu'eux , mais ils sçavent en faire un meilleur usage , quoiqu'avec moins d'ostentation.

Les Anglois , dont le caractère est de réfléchir beaucoup , froids , pensifs & plus actifs qu'industriels , ennemis des travaux inutiles & de tout ce qui sent la contrainte , & naturellement enclins à la vie champêtre , ont un pays qui , à la vérité , ne produit ni or ni argent ,

m
fi
fa
m
vi
co
cu
co

na
&
l'o
qu
ten
les
tag
gag
ger
où
dan
que
lier
du
ver
fon
Ile
& l
mer
I
roc

mais fort propre à l'agriculture, & suffisant pour fournir à leur commerce, sans exiger beaucoup de peines. Ennemis de la gêne, quand même elle devroit tourner à leur avantage, leur commerce fleurit par la liberté que chacun a de le faire à sa guise, & de vivre comme bon lui semble.

Les François actifs, vifs, entreprenans, souples, politiques, inconstans & légers, mais ne perdant jamais de vue l'objet qui les occupe, ne laissent pas que d'obéir aux loix qui brident leur tempéramment, & leur font prendre les voies qui leur sont les plus avantageuses. Ils possèdent un pays où l'on gagne infiniment plus à sçavoir ménager les peuples, qu'à cultiver la terre; où le métier de colporteur, qui gît tout dans l'action, rapporte infiniment plus que l'agriculture ou un commerce régulier; où les difficultés aiguissent leur industrie, & où leur obéissance au gouvernement leur tient lieu de sagesse personnelle. Tout ce qui se fait dans leurs Isles, est l'ouvrage de leur politique & l'effet des mesures que le Gouvernement a prises.

Les Hollandois possèdent un ou deux rochers, sur lesquels ils déploient les

miracles de leur activité & de leur frugalité, qui sont leurs deux vertus favorites, & où ils ont occasion de les exercer d'une manière qui tient du prodige.

Fin de la cinquieme Partie.

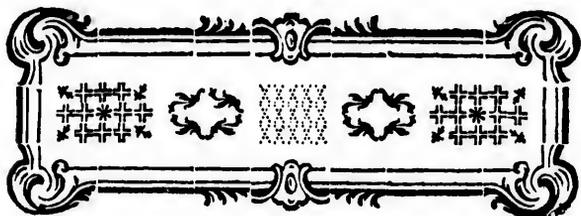
1

CC

D

I
P
tr
la
de

ur fru-
tus fa-
de les
u pro-



HISTOIRE
DES
COLONIES EUROPÉENNES
DANS L'AMÉRIQUE.
SIXIEME PARTIE.
COLONIES ANGLOISES.

CHAPITRE I.

Division des Indes Occidentales Angloises. Description de la Jamaïque. Conquête de cette Isle.

LES Colonies que nous avons dans l'Amérique, méritent d'autant plus notre attention, qu'indépendamment de la variété des climats, des situations, des productions de la nature & de l'art,

elles sont peuplées par une multitude infinie d'habitans, qui, quoique sujets à un même Souverain, & membres d'une même nation, ne se ressemblent en rien par leurs mœurs, leurs religions & leurs façons de vivre. Elles entretiennent un commerce florissant avec l'Angleterre & avec plusieurs nations étrangères; car outre celui qu'elles ont avec l'Afrique, leurs vaisseaux vont dans tous les Ports d'Espagne, du Portugal, d'Italie & du Levant, & même dans ceux des Colonies que la France, l'Espagne, le Portugal & la Hollande possèdent dans l'Amérique. Cela joint à la correspondance continue qu'elles ont entre-elles & avec l'Angleterre, entretient une circulation de commerce, dont la Grande-Bretagne est comme le cœur & la source, d'où il prend son origine, & où il retourne après une infinité de tours & de détours.

Nous avons vu ce qu'a produit dans quelques Colonies Européennes, une ambition démesurée, soutenue par des actions de courage romanesque & une soif insatiable de l'or. On a vu ce qu'a produit dans d'autres une police systématique qui dirige & modere une in-

DES COLONIES EUROPÉENNES. 65
dustrie active. Les nôtres sont l'ouvrage de la liberté dont nous jouissons, d'un peuple guidé par son propre génie, & qui ne suit que les impulsions de son tempéramment.

Je me propose de considérer les Colonies Angloises sous deux principales divisions. La première comprend les Isles situées sous la Zone Torride, entre le Tropicque du Cancer & la ligne Equinoxiale, dans cette partie qu'on appelle communément les Indes Occidentales. La seconde comprendra les possessions que nous avons sous la Zone Tempérée, dans le Continent de l'Amérique Septentrionale. Je considérerai les Isles de l'Amérique, selon qu'elles sont parmi les grandes Antilles, au-dessus, ou au-dessous du vent. Nous possédons parmi les premières la grande & belle Isle de la Jamaïque; parmi les secondes, les Barbades, & parmi les troisièmes, Saint - Christophe, Antegua, Nevis, Montserrat & Barbuda. Comme toutes ces Isles sont situées entre les Tropicques, je comprendrai sous un seul & même article ce que j'ai à dire de l'air, des vents, des météores & de leurs productions naturelles, vu qu'elles sont à-peu-près les mêmes dans toutes. Com-

me il en est de même des marchandises qu'on exporte chez l'étranger, je parlerai en général de leurs manufactures, après que j'aurai donné une description abrégée de chacune en particulier.

La Jamaïque est située entre le 75°. & le 79°. degrés de longitude Occidentale de Londres, & entre le 17°. & le 19°. degrés de latitude. Sa longueur de l'Est à l'Ouest est de cent quarante milles d'Angleterre, & sa largeur d'environ soixante. Elle est de figure ovale. Elle est partagée par une chaîne de montagnes hautes & escarpées, qu'on appelle les montagnes bleues; de chaque côté de laquelle sont d'autres montagnes qui vont en diminuant. Les premières ne sont que des rochers, & le peu de terre qui s'y trouve, est si argilleuse & si ténace, qu'on ne sçauroit la cultiver. Les montagnes sont très-escarpées, & les rochers amoncelés les uns sur les autres d'une façon prodigieuse, ce qui est l'effet des fréquens tremblemens de terre auxquels cette Isle a été sujette de tout temps. Malgré la stérilité de ces montagnes, elles sont couvertes jusqu'au sommet d'une quantité prodigieuse d'arbres de différente espece, dont la ver-

chandi-
ger, je
manufactu-
ne des-
n parti-
e 75°. &
dentale
19°. de-
e l'Est à
s d'An-
on soi-
Elle est
ntagnes
elle les
côté de
nes qui
eres ne
de terre
& si té-
er. Les
& les
autres
est l'es-
e terre
de tout
s mon-
squ'au
e d'ar-
a ver-

de forme un printemps continuel. Leurs racines pénètrent dans les fentes des rochers, pour y chercher l'humidité qu'y laissent les pluies qui y tombent fréquemment, & les brouillards dont elles sont presque toujours couvertes. Il sort de ces rochers une infinité de petits ruisseaux, lesquels tombant en forme de cascades, forment parmi ces rochers & ces précipices, & la verdure des arbres dont ils sont couverts, un des plus beaux spectacles qu'il soit possible d'imaginer. L'aspect de ce pays est entièrement différent de ce qu'on observe généralement dans les autres. Car d'un côté sont des montagnes hautes & escarpées, & de l'autre des plaines parfaitement de niveau. Le terrain de ces plaines, engraisé par les lavures qui se sont détachées des montagnes pendant plusieurs siècles, est extrêmement fertile. Il n'y a aucune de nos Isles qui produise d'aussi beau sucre. Elle produisoit autrefois du cacao, parce que cet arbre se plaît dans les terres grasses. Les pâturages, après qu'il a plu, sont extrêmement gras, & d'une verdure admirable. On les appelle *Savannas*. En un mot, si cette Isle n'étoit pas aussi sujette qu'elle l'est aux tonnerres &

aux éclairs , aux ouragans & aux tremblemens de terre ; si l'air n'étoit pas si chaud , si humide , ni si mal sain dans quelques endroits , on rechercheroit autant ce pays pour le plaisir , à cause de sa fertilité & de sa beauté , qu'on le recherche pour les profits qu'on y trouve , lesquels , malgré tous ces défavantages , y attirent quantité de gens de toutes parts.

L'eau des rivieres est en général mal saine , & qui plus est , a un goût de cuivre. Celle de fontaine est beaucoup meilleure. On trouve dans les plaines plusieurs sources d'eau salée , & dans les montagnes , à quelque distance de Saint-Jacques , un bain chaud , dont les vertus sont admirables. Il est surtout efficace pour la colique sèche , une des maladies les plus terribles qui affligent la Jamaïque , & pour plusieurs autres maux.

Cette Isle tomba entre nos mains durant l'usurpation de Cromwel , par le moyen d'une flote qui étoit destinée pour une autre expédition. Cet homme , malgré les talens supérieurs qui le mirent à même de renverser le gouvernement , & de fouler aux pieds la liberté de sa patrie , ne connoissoit point

assez la politique des Cours étrangères. Son ignorance à cet égard fut cause qu'il s'unit étroitement avec la France qui commençoit à s'élever, & qu'il combattit avec animosité l'ombre de puissance qui restoit à l'Espagne. Dans cette idée, il équipa une flotte formidable, dans le dessein de conquérir l'Isle d'Hispaniola; il y échoua; mais la Jamaïque le dédommagea non-seulement de cette perte, mais répara encore la mauvaise politique qu'il avoit eue de déclarer la guerre aux Espagnols, laquelle cependant ajouta cet excellent pays aux Domaines de la Grande-Bretagne.

On ne reconnoît rien du génie de Cromwell dans le plan de cette expédition. Tout ne fut du commencement jusqu'à la fin, qu'un enchaînement de fausses mesures & d'intérêts mal ménagés qui ne se ressentoient en rien de l'autorité de celui qui l'avoit projetée. La flotte étoit mal avitaillée, nul encouragement pour des troupes qu'on avoit mal choisies, & encore plus mal armées. Elles s'embarquerent très-mécontentes. Les Généraux l'étoient aussi, & n'avoient pas de meilleures espérances que les soldats. Mais les Généraux,

car ils étoient deux, Pen & Venables, l'un pour le service de mer, & l'autre pour celui de terre, n'étoient pas des gens fort distingués par leurs talens; & s'ils en avoient eu davantage, les choses n'en auroient pas mieux été, sous deux Généraux indépendans qui avoient des vues différentes, & qui étoient aussi envieux l'un de l'autre que le sont ordinairement les Officiers de terre de ceux de mer. Pour rendre cet arrangement plus parfait à tous égards, & assurer les avantages qui résultent d'un commandement partagé, on ajouta un nombre de Commissaires pour les brider. Ce Généralat ainsi divisé en trois parties, dans le goût des Hollandois, produisit l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre. Les soldats n'étoient point d'accord avec les Généraux, ni les Généraux entr'eux, & les uns ni les autres ne l'étoient avec les Commissaires. L'endroit du débarquement fut mal choisi, & celui-ci encore plus mal exécuté. L'armée avoit quarante milles de marche à faire, avant que de pouvoir agir; & les soldats, sans ordre, sans cœur, épuisés par la chaleur excessive du climat, & par le défaut de subsistance, & qui plus est, découragés par

la lâcheté & la méfintelligence de leurs Officiers, céderent fans peine la victoire aux Espagnols, & se retirèrent honteusement, après avoir fait une perte considérable. Les principaux Commandans, que leur mauvaise fortune avoit un peu réconciliés, craignant de retourner en Angleterre, fans avoir rien fait, tournerent avec assez de prudence leurs vues d'un autre côté. Ils résolurent d'attaquer la Jamaïque avant que les habitans eussent eu avis de leur défaite à Hispaniola, ce qui n'eût pas manqué de les encourager. Ils sçavoient que cette Isle étoit mal défendue, ils tâchèrent d'éviter les fautes qu'ils avoient commises dans la dernière expédition, & qui leur avoient été si funestes; ils punirent sévèrement les Officiers qui s'étoient mal comportés; & ordonnèrent, qu'au cas que quelque soldat voulût s'enfuir, on le tuât sans miséricorde.

Ces réglemens faits, ils débarquerent à la Jamaïque, & assiégèrent San-Jago de la Vega, qu'on appelle aujourd'hui *Spanish-Town*, la Capitale de l'Isle. Les habitans qui étoient hors d'état de résister à une armée de dix mille hommes, & à une Flote nombreuse, se seroient rendus sur le champ,

s'ils n'avoient été encouragés par les délais étranges de nos Généraux & de leurs Commissaires. Ils se rendirent à la fin , après avoir transporté ce qu'ils avoient de plus précieux dans les montagnes.

CHAPITRE II.

Etablissement de la Jamaïque. Disette de Cacao. Les Boucaniers. Etat florissant de cette Isle. Son déclin à quelques égards.

APRES la Restauration , les Espagnols céderent cette Isle à notre Cour. Cromwel y avoit laissé quelques-unes des troupes qu'on avoit employées à la conquérir ; quelques royalistes mécontents furent y chercher un asyle , & plusieurs habitans des Barbades s'y transportèrent , attirés par la fertilité extraordinaire du pays , & par d'autres avantages qu'on leur fit. Ces derniers enseignèrent aux habitans la maniere de cultiver le sucre & de le faire ; car avant eux , ils se contentoient de cultiver le cacao , à l'exemple des Espagnols qui y avoient été auparavant. Ce fut un bonheur pour eux

eux de le faire ; car les bois de cacao , que les Espagnols avoient plantés , commencerent à décheoir , & les nouvelles plantations ne réussirent point , faute , comme les négres l'avoient prédit , de quelques cérémonies religieuses en usage chez les Espagnols , auxquelles il étoit défendu aux esclaves d'assister , & auxquelles ils attribuoient la prospérité de ces plantations. Il y a tout lieu de croire qu'on employoit dans ce temps-là quelques méthodes nécessaires pour la réussite de cette plante , que l'on couvroit du voile de ces cérémonies religieuses. Quoiqu'il en soit , le cacao qu'on y a planté , n'a jamais égalé celui des Espagnols ; mais à son défaut , on a cultivé l'indigo & le sucre qui valent infiniment mieux.

Mais ce qui anima le plus ce nouvel établissement , & l'éleva tout à-coup au comble de l'opulence , fut , qu'il servit d'asyle aux pirates appellés Boucaniers. Ces gens , qui se battoient en vrais désespérés , & qui dépensent leur argent avec la dernière extravagance , étoient très-bien reçus à la Jamaïque. Ils apportoient souvent deux , trois , quatre cens piastres à la fois qu'ils dépensent en vin , en jeu & en fem-

mes. Les fortunes y étoient rapides, & il rentroit des sommes prodigieuses en Angleterre. On avoit amassé de si grands fonds dans l'Isle, par le moyen dont je viens de parler, qu'après que la source de ces richesses eut été tarie par la suppression de ces pirates, les habitans se trouverent en état de faire valoir leur industrie d'une maniere plus avantageuse. Ils s'accrurent si prodigieusement, qu'au commencement de ce siècle, on comptoit dans l'Isle soixante mille blancs & cent vingt mille négres. Ce nombre est certainement exagéré. Il faut pourtant convenir que la Jamaïque étoit extrêmement peuplée, avant que les tremblemens de terre, dont un détruisit entièrement Port-Royal, & fit périr un nombre prodigieux d'habitans, & les maladies épidémiques, qui en furent la suite, eussent désolé cette Isle. De pareilles pertes ne sont pas aisées à réparer. Aujourd'hui, le nombre des blancs n'exécède pas vingt mille ames, & celui des noirs quatre-vingt-dix mille, ce qui est un nombre fort inférieur & disproportionné, sur-tout du côté des blancs. Il s'ensuivroit de là que la Jamaïque est à présent sur son déclin, ce qui mérite une attention toute particu-

D
liere
tient
qui
& P
qu'u
les d
nue
tre c
une
géré
clair
dans
s'y v
linge
si l'o
la Ja
qui v
en a
ou a
part
ont l
un ré

DES COLONIES EUROPÉENNES. 75
liere de notre part. Un pays qui contient au moins quatre millions d'acres, qui a un sol fertile, une côte étendue, & plusieurs bons ports; lors, dis-je, qu'une pareille Isle, dans un temps où ses denrées augmentent de prix, diminue d'habitans, & n'a que trois à quatre cens mille acres de cultivées, c'est une preuve que ses affaires sont mal gérées; & ce qui le prouve encore plus clairement, est que le terrain est si cher dans quelques autres Isles, que l'acre s'y vend quelquefois cent livres sterlings, ce qui ne seroit certainement pas, si l'on trouvoit à acheter des terres à la Jamaïque, & qu'on encourageât ceux qui vont s'y établir. J'ignore si l'on doit en attribuer la faute au gouvernement ou aux particuliers; mais de quelque part qu'elle vienne, c'est à ceux qui ont le pouvoir en main d'y appliquer un remede prompt & efficace.



 CHAPITRE III.

Productions de la Jamaïque. Piment, Sucre, Rum, Melasse, Coton, Gingembre, Commerce du bois de Campêche, Diſputes d ce ſujet. Commerce des Nègres.

LES productions naturelles de la Jamaïque, indépendamment du ſucre, du cacao & du gingembre, ſont le piment, ou le poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit, a plus de trente pieds de hauteur. Il eſt de belle venue, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorſe griſâtre, extrêmement unie & luisante. Il pousse de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, & d'un très-beau verd, qui reſſemblent en tout à celles du laurier. Les fleurs naiſſent en boſſettes à l'extrémité des branches. Chaque tige en porte une qui eſt entrouverte, dans laquelle on apperçoit quelques étamines d'un verd pâle, auxquelles ſuccedent des grappes de petites baies, qui, lorsqu'elles ſont mûres, ſont un peu plus groſſes que celles de genievre. Elles changent alors

D
de co
elles
fante
met
& a
tout
appe
beau
& ne
eflon
Cet
mon
C
parle
le ca
ſi ut
lier,
duit
dont
nuise
dans
eſt u
y ai
dont
l'arb
ſubſt
port
corru
qu'il
fert

de couleur, & de vertes qu'elles étoient, elles deviennent noires, unies & luisantes. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent & acquierent une odeur qui tient de toutes les autres épices, ce qui l'a fait appeller en Anglois *Allspice*. Elle est beaucoup plus douce que les autres, & ne cede à aucune pour fortifier les estomachs froids, aqueux & affoiblis. Cet arbre croît ordinairement sur les montagnes.

Outre le piment dont je viens de parler, on trouve encore à la Jamaïque le canelier sauvage, dont l'écorce est si utile dans la Médecine, le mancanier, arbre extrêmement beau, qui produit la plus belle pomme du monde, & dont le bois est excellent pour la menuiserie, mais dont la pomme & le suc, dans quelque endroit qu'on la coupe, est un des poisons les plus subtils qu'il y ait dans la nature; le mahogani, dont nous faisons un si grand usage; l'arbre chou, plante haute, dont la substance a le goût du chou, & qui ne porte qu'une année. Son bois est incorruptible, lorsqu'il est sec, & si dur, qu'il émouffe tous les outils dont on se sert pour le couper; le palmier, dont

les négres tirent une huile qui leur sert pour leurs alimens & pour la médecine; le bois blanc, qui, étant employé dans la construction, ne se vermoule jamais; l'arbre à savon, dont les baies servent au même usage que le savon ordinaire; le bois du Bresil & le campèche. Ses forêts produisent du gayac, de la falsepareille, de la squine, de la casse, des tamarins & même de l'aloë. On y trouve aussi de la cochenille, mais on ne sçait pas la préparer, & peut-être le climat n'y est-il pas propre. On y cultivoit autrefois l'indigo, mais on s'en tient à présent au coton, dont cette Isle envoie une plus grande quantité en Angleterre, que toutes les autres ensemble.

On peut donc réduire les productions de cette Isle aux articles suivans. 1°. Le sucre, dont on exporta en 1753 vingt mille trois cens & quinze barriques, dont quelques-unes pesoient deux mille livres, & dont le montant en Angleterre doit avoir été pour le moins de quatre cens vingt-quatre mille sept cens vingt-cinq livres sterling. Une partie de ce sucre passe à Londres & à Bristol, & l'autre dans l'Amérique Septentrionale, en échange du bœuf, du porc, du fromage,

D
du b
ches
les l
dont
point
le m
que p
mela
dans
a be
du f
coto
la J
beau
place
peu
tend
ans,
Moc
quan
ging
ture
plan
lier.
plus
vien
Espa
habi
quan
dans

DES COLONIES EUROPÉENNES. 79

du bled , des pois , des mâts , des planches , de la poix & du goudron que les habitans en tirent. 2°. Le rum , dont on transporte environ quatre mille poinçons. Celui de cette Isle passe pour le meilleur , aussi n'en emploie-t-on presque point d'autre en Angleterre. 3°. La melasse , dont la plus grande partie passe dans la Nouvelle Angleterre , où il y a beaucoup de distillateurs. On la tire du sucre , de même que le rum. 4°. Le coton , dont il sort deux mille sacs de la Jamaïque. L'indigo est aujourd'hui beaucoup tombé , mais on cultive à sa place le cacao & le café. Ce dernier est peu estimé , quoique bien des gens prétendent qu'étant gardé deux ou trois ans , il n'est point inférieur à celui de Mocha. Cette Isle fournit encore une quantité considérable de piment , de gingembre , de drogues pour la teinture & la pharmacie , de confitures , de planches de mahogany & de mancanilier. Mais quelques-uns des articles les plus considérables de son commerce , viennent du Continent de la Nouvelle Espagne & de la Terre-Ferme. Les habitans coupent dans la première quantité de bois de campèche , & font dans l'une & l'autre , un profit très-

considérable dans la traite des nègres ; & sur toutes les marchandises d'Europe que la Flote y porte d'Espagne.

Le bois de campèche, & la contrebande qu'on en fait, ont occasionné entre notre Cour & celle d'Espagne, quantité de disputes qui ont enfin abouti à une guerre ouverte. Nous avouons le premier commerce, & prétendons même avoir droit de le faire, quoique ce point n'ait point été absolument décidé dans le dernier Traité de paix. Nous permettons la dernière, parce que nous croyons, & avec juste raison, qu'au cas que les Espagnols se trouvent lésés, c'est à eux, & non point à nous à l'empêcher.

On coupoit autrefois ce bois dans la baie de Campèche, au Nord de la Peninsule d'Yucatan. Mais les Espagnols, après en avoir chassé nos gens, s'y sont établis, & y ont bâti des Forts, pour empêcher qu'ils n'y retournassent. Les Anglois ont été depuis le couper sur le golfe de Honduras, au Midi de la même Peninsule, & s'y sont en quelque maniere établis, sous la protection d'un Fort qu'on y a construit. Ceux qui s'adonnent à ce commerce, sont un amas de fugitifs & de vagabonds, fortis

D
pour
trior
mœ
& q
auqu
ne l
semb
réca
les r
appe
Cep
vaif
tour
tum
joui
men
quin
bien
D
pent
dans
le l
il ra
min
ont
pou
Ce l
sur
peu
de p

DES COLONIES EUROPÉENNES. 81
pour la plupart de l'Amérique Septentrionale, dont la vie répond à leurs mœurs. Ils ne reconnoissent aucune loi ; & quoiqu'ils élisent parmi eux un chef, auquel ils donnent le titre de Roi, ils ne lui obéissent qu'autant que bon leur semble. Ils habitent un pays bas & marécageux, rempli de cousins, & dont les rivieres sont infectées de crocodilles, appelés par les Espagnols *Alligatores*. Cependant, ni la fatigue, ni la mauvaise qualité du climat n'ont pu le détourner d'un genre de vie, dont l'amertume est adoucie par la licence dont ils jouissent, le brandevin & les gains immenses qu'ils font. Ils sont environ quinze cens hommes, & vont toujours bien armés.

Dans les temps secs, lorsqu'ils coupent le bois de campèche, ils pénètrent dans l'intérieur du pays, & le suivent le long des autres arbres parmi lesquels il rampe, comme le feroit une veine de minéral dans la terre. Lorsque les pluies ont inondé le pays, ils ont des marques pour connoître les endroits où il est. Ce bois est très-pesant, & ne flote point sur l'eau. Cependant il surnage, pour peu qu'il soit soutenu, & il n'y a point de plongeur qui ne puisse en enlever de

très-grosses pieces. Ils le conduisent par eau jusqu'au Port, où ils l'embarquent sur les vaisseaux qui font ce commerce.

Les disputes qu'on avoit eues sur ce sujet, s'étant renouvelées en 1716, les Lords qui composent la Chambre du Commerce, rapportèrent qu'avant l'année 1676, nous avions un nombre de gens établis dans la Peninsule d'Iucatan, qui faisoient ce commerce; que nous l'avions toujours regardé comme nous appartenant de droit; que nos Rois l'avoient toujours autorisé, & que ce droit avoit été confirmé, au cas qu'il eût besoin de l'être, par une clause de *uti possidetis*, dans le Traité de paix qui fut conclu entre l'Espagne & la Cour de Londres en 1676, & que nous étions en possession de ces établissemens & de ce commerce, long-temps avant ce Traité; & de plus, que les Espagnols eux-mêmes en avoient tiré avantage par incident, parce que les pirates, qui étoient auparavant leurs plus grands ennemis, s'étant adonnés à ce commerce, avoient cessé de les inquiéter dans le leur. En un mot, ils conclurent que cette affaire méritoit toute l'attention du Gouvernement, vu que depuis quel-

ques années, il employoit plusieurs vaisseaux, & un nombre considérable de matelots; qu'il consommoit une bonne partie de nos manufactures, & donnoit occasion d'en fabriquer d'autres, & qu'il rapportoit soixante mille livres sterlings par an. Cependant nous paroissions être déçus de nos prétentions, & je ne vois pas même comment nous pourrions les soutenir, ni commercer par force dans un pays, où, suivant les idées communes de droit reçu dans l'Amérique, nous n'avons aucune propriété. Quoiqu'il en soit, ce commerce continue encore malgré les difficultés qui en sont inséparables, & continuera toujours, tant que les Espagnols ne seront pas plus forts dans cette partie du Mexique, & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds & des gens désespérés. Ce sont les vaisseaux de la Nouvelle Angleterre qui font le commerce du bois de campèche; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent les effets dont ils ont besoin.

Cette Isle fait un autre commerce plus considérable avec les Espagnols, surtout en temps de guerre, lequel a occasionné bien de disputes entre notre Cour & celle d'Espagne; mais elle aura

encore plus de peine à l'empêcher que le premier, tant que les Espagnols en feront aussi avides, que les marchands Anglois y trouveront leur compte, & que les Officiers Espagnols, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ne feront point inaccessibles aux présens. Voici en quoi consiste ce commerce. Le vaisseau de la Jamaïque ayant embarqué ses négres, & un assortiment convenable de marchandises, se rend en temps de paix dans un port appelé le *Grout*, environ à quatre milles de Porto-Bello. On envoie à terre un homme qui entend la langue Espagnole, pour donner avis aux marchands de l'arrivée du vaisseau, lesquels la font aussitôt sçavoir à Panama avec toute la diligence possible. Les marchands partent sur le champ, déguisés en paysans, avec des cruches remplies d'argent, qu'ils ont soin de couvrir avec de la farine, pour tromper les Officiers du fisc. Le vaisseau séjourne souvent dans ce Port pendant cinq à six semaines. Les Espagnols se rendent ordinairement à bord, laissent leur argent, & prennent leurs négres & leurs effets par petits paquets, pour pouvoir les emporter plus aisément; & après avoir été

régalés à bord, s'en retournent avec les provisions dont ils ont besoin pour leur voyage. Dans le cas où le vaisseau ne trouve point à se défaire entièrement de sa cargaison, il se rend à *Brew*, qui est un Port situé à l'Orient, environ à cinq milles de Carthagene, où il trouve bientôt à débiter ce qui lui reste. Il n'y a point de commerce plus lucratif que celui-ci ; car, outre que les paiemens se font argent comptant, les marchandises s'y vendent beaucoup mieux que par-tout ailleurs. Ce n'est pas seulement sur cette côte que ce commerce se fait, il a encore lieu dans le Continent ; & non-seulement les Anglois, mais même les François d'Hispaniola, les Hollandois de Curassou, & les Danois y ont part. Lorsque les garde-côtes Espagnols saisissent quelqu'un de ces vaisseaux, ils ne se font aucun scrupule de confisquer la cargaison & traitent les équipages en vrais pirates.

Ce commerce en temps de paix, joint aux prises que l'on fait en temps de guerre, jettent dans la Jamaïque des sommes immenses ; aussi y fait-on des fortunes rapides, quoique les habitans vivent dans un luxe qui, partout ailleurs, conduiroit à l'hôpital. Leurs équi-

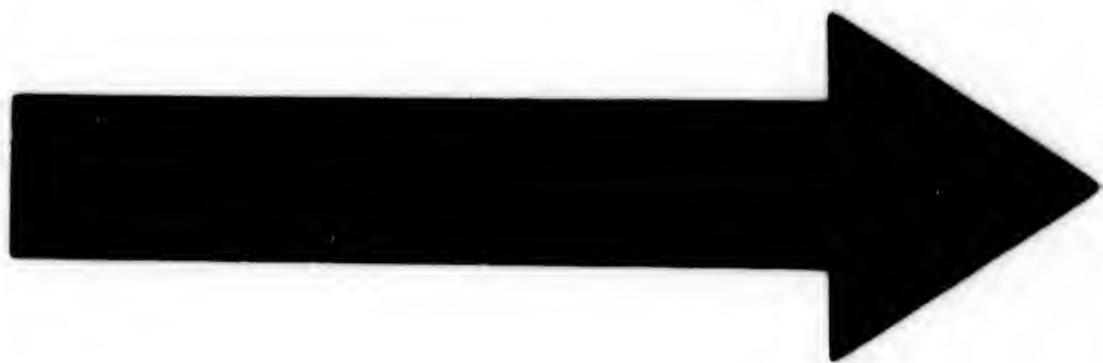
pages, leurs habits, leurs meubles, leurs tables; en un mot, tout porte les marques de la plus grande opulence & de la prodigalité la plus outrée; & c'est ce qui fait que l'argent ne reste pas longtemps dans l'Isle, ce trésor, joint aux productions du pays, suffisant à peine pour fournir aux effets qu'ils tirent de l'Europe & de l'Amérique Septentrionale, & pour leur procurer des négres, dont ils ne peuvent absolument point se passer, tant pour leur usage, que pour le commerce qu'ils font avec les Colonies Espagnoles; on y en transporte tous les ans plus de six mille qui se vendent, l'un portant l'autre, trente louis chacun, & même plus.

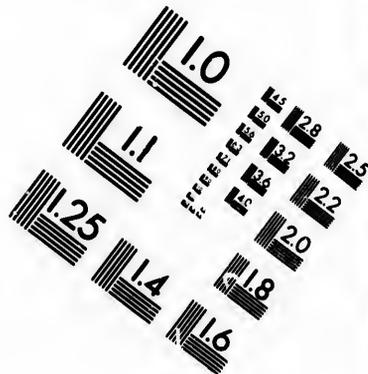
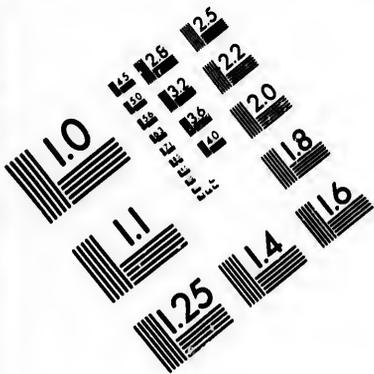


C H A P I T R E IV.

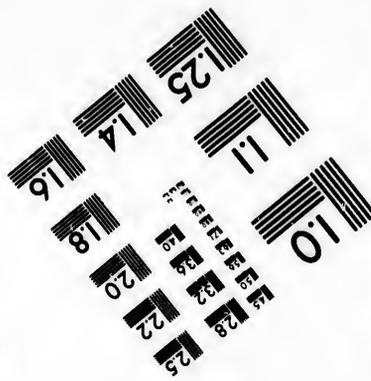
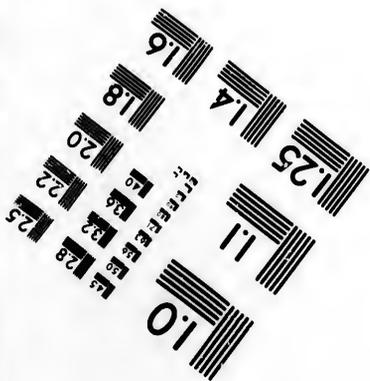
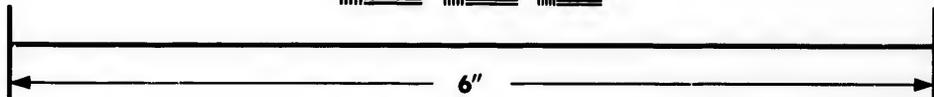
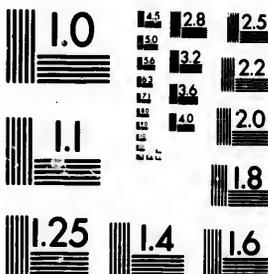
Port-Royal. Tremblement de terre en 1692. Kingston. San-Jago de la Vega, ou Spanish-town. Dispute sur le transport du siege du Gouvernement.

L'ISLE de la Jamaïque est divisée en dix-neuf Districts ou Paroisses, dont chacune envoie deux députés à l'Assemblée, & entretient un Ministre avec des honoraires suffisans. Port-Royal étoit autrefois la Capitale de l'Isle. Elle étoit située au bout d'une longue pointe de terre, qui, du côté de la mer, formoit un des meilleurs Ports de l'Amérique, lequel portoit le même nom. Mille gros vaisseaux pouvoient y ancrer à leur aise, & l'eau y étoit si profonde, même près des quais, qu'il n'en coûtoit presque rien pour les charger & les décharger. Cela fut cause que les habitans choisirent cet endroit pour y bâtir leur Capitale, quoique le terrain fût sec & sablonneux, & ne produisît aucune des denrées nécessaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce. Cependant cette situation, jointe aux pirates





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
1.6 3.2 2.5
1.8 2.2
2.0
1.8

10

qui s'y rendoient de toutes parts, fit que la ville devint en peu de temps très-considérable. Elle contenoit deux mille maisons, parfaitement bien bâties, & qui se louoient aussi cher qu'à Londres. Il s'y rendoit une si grande quantité de monde, qu'on l'eût prise pour une foire, quoique trente ans auparavant il n'y eût pas une seule maison. En un mot, il y avoit peu de villes dans le monde qui égalât celle-ci pour le commerce, les richesses & la corruption des mœurs.

Elle resta dans cet état jusqu'au 9^e. de Juin 1692, qu'un tremblement de terre, qui ébranla l'Isle jusqu'au fondement, engloutit cette ville, & en ensevelit les $\frac{2}{10}$ huit brasses au-dessous de l'eau. Ce tremblement de terre, non-seulement détruisit la ville, mais causa encore un ravage affreux dans toute l'Isle, & fut suivi d'une maladie contagieuse qui faillit la ruiner de fond en comble. On a remarqué du depuis que l'air y est plus mal sain qu'il ne l'étoit auparavant. Ce tremblement de terre, un des plus affreux qu'on ait jamais vu, est décrit avec des couleurs si vives dans les Transactions Philosophiques, & par des personnes qui en furent témoins, & qui

DE
eurer
mieu
arrê
qu'on
qui s
turel

O
truit
rédu
heur
mod
nou
des
rédu
Ces
ayan
un li
ter l
& d
mar
s'éta
un c
est
por
bes
ges
ang
ma
bâ
ori

DES COLONIES EUROPÉENNES. 89
eurent part à cette calamité, que j'aime mieux y renvoyer le lecteur, que de m'y arrêter plus long-temps. Je ne crois pas qu'on puisse rien voir de si affreux, ni qui soit raconté d'une manière plus naturelle & plus pathétique.

On rebâtit la ville; mais elle fut détruite dix jours après par le feu qui la réduisit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitans séduits par la commodité de son port, la rebâtirent de nouveau; mais en 1722, un ouragan des plus furieux qu'on ait jamais vu, la réduisit en un monceau de décombres. Ces malheurs, coup sur coup redoublés, ayant fait regarder cet endroit comme un lieu maudit, le Conseil fit transporter la Douane & les bureaux ailleurs, & défendit d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les principaux habitans furent s'établir de l'autre côté de la baie, dans un endroit appelé Kingston. Cette ville est commodément située, tant par rapport à l'eau, que par rapport aux autres besoins de la vie. Les rues en sont larges, tirées au cordeau, & se coupent à angles droits. Elle contient plus de mille maisons, dont la plupart sont très-bien bâties, quoique fort basses. Elles sont ornées de portiques, & ont toutes les

commodités que l'on peut desirer dans un climat chaud. Le port étoit autrefois assez mal défendu ; mais M. Knowles, Gouverneur de l'Isle, l'a fait fortifier de maniere qu'il est à l'abri de toute insulte.

La riviere Cobre, assez considérable par elle-même, quoiqu'elle ne soit point navigable, se jette dans la mer à quelque distance de Kingston. C'est sur ses bords qu'est bâti San-Jago de la Vega, ou Spanish-town, le siege du Gouvernement, les lieux où se tiennent les cours de Judicature, & par conséquent la Capitale de la Jamaïque, quoiqu'inférieure à Kingston par sa grandeur & son district. Cette ville, quoique moins commerçante, est beaucoup plus gaie. Elle est habitée par quantité de personnes opulentes qui y font une figure considérable. Il y a beaucoup de carrosses ; il s'y tient régulièrement une assemblée, ce qui, joint au séjour du Gouverneur, & des principaux Officiers du Gouvernement, & au génie des habitans, naturellement portés au faste & à la dépense, rend ce séjour aussi brillant qu'agréable. Monsieur Knowles avoit dessein de transporter le siege du Gouvernement à

D
King
assez
facil
catu
sent
Je n
mat
ville
d'un
de c
les
auro
ges
mig
pos
doi
les
cha
d'a
qui
un
écl
oc
co
fla
le
d'
ce
b

Kingston, pour des raisons qui paroissent assez plausibles ; car , outre que cela eût facilité le commerce , les cours de Judicature & le siege du Gouvernement eussent été plus près du centre des affaires. Je ne déciderai point si la bonté du climat , si les avantages que les grandes villes procurent aux différentes parties d'un pays , si les inconvéniens qu'il y a de changer l'ordre établi , & le tort que les particuliers auroient eu à souffrir , auroient pu contrebalancer les avantages qui eussent résulté de cette transmigration. Je sçai seulement que les oppositions que l'on trouva , ne regardoient pas moins le Gouverneur que les mesures qu'il avoit prises , & que la chaleur que l'on fit paroître de part & d'autre , fomentée par cet esprit de parti qui regne dans nos Colonies , excita un embrasement qui , s'il n'eût point éclaté , auroit eu lieu dans quelque autre occasion , vu la quantité de matieres combustibles qui étoient prêtes à s'enflammer.

Le Gouvernement de cette Isle est le meilleur que je connoisse après celui d'Irlande. Il rapporte deux mille cinq cens livres sterlings par an. L'Assemblée en donne autant au Gouverneur ,

ce qui, joint aux autres émolumens de sa charge, ne va pas moins qu'à dix mille livres sterlings. J'aurai lieu d'en parler, lorsque j'en serai à celui des autres Colonies, vu qu'il est le même à tous égards.

CHAPITRE V.

La Barbade. Quel étoit son état la première fois qu'on y arriva. Détresse de la Colonie. Accroissement rapide de cette Isle. Ses richesses & le nombre de ses habitans. Son état actuel.

LA Barbade est, après la Jamaïque, l'Isle la plus importante que nous ayions dans les Indes Occidentales. Elle n'est pas la moindre de celles qui sont comprises dans la division des Caribes. On ignore en quel temps elle fut découverte & habitée; mais il y a tout lieu de croire que ce fut un peu avant l'an 1625.

La première fois que les Anglois y aborderent, elle étoit si inculte & si déserte, qu'elle ne paroïssoit pas même avoir été habitée par des Sauvages. Ils n'y trouverent aucune espèce d'animal

D
que
cine
vre.
& qu
ques
de la
tran
non-
tude
les a
couv
fallu
terre
des l
me
pac
ils r
glet
qu'
éto
qu'
de
cul
tée
à p
des
&
le
usa
m

que ce fût, ni fruit, ni herbe, ni racine dont on pût faire usage pour vivre. Mais comme le climat étoit bon ; & que le terrain paroissoit fertile, quelques Anglois assez mal partagés du côté de la fortune, prirent le parti de s'y transporter & de s'y établir. Ils eurent non-seulement à lutter contre la solitude du lieu & le manque de vivres ; les arbres étoient si gros, si durs, & couverts de branches si épaisses, qu'il fallut pour les abattre & défricher le terrain, une patience dont la plupart des hommes sont incapables. Après même qu'ils eurent défriché un petit espace de terrain, il produisit si peu, & ils reçurent si peu de secours de l'Angleterre, qu'il ne falloit rien moins qu'un courage & une fermeté d'ame étonnante, pour vaincre les difficultés qu'ils rencontrèrent dans la plus noble de toutes les entreprises, qui étoit de cultiver & de peupler une partie inhabitée du globe. Les choses changerent peu à peu de face ; quelques arbres donnerent des écorces pour la teinture ; le coton & l'indigo réussirent parfaitement bien ; le tabac, dont on commençoit à faire usage en Angleterre, rapporta passablement ; en un mot, le pays devint moins

affreux & moins sauvage, & dédommagea les habitans des soins qu'ils prenoient de le cultiver.

Le succès de nos Colonies dans l'Amérique, joint à l'orage qui quelque temps après commença à se former en Angleterre, encouragea plusieurs personnes à s'y transporter; mais la Colonie ne reçut aucune espece d'encouragement de la part du Gouvernement qui n'en connoissoit point l'utilité, & qui d'ailleurs étoit entièrement occupé à jeter ces semences d'amertume, dont il fut le premier à sentir les effets. La Cour ne songea à cette Isle que pour la donner à un indigne favori, le Comte de Carlisle, qui, comme la suite le fit assez voir, ne procura aucun avantage à cet établissement.

Cependant cette Colonie fit en peu de temps des progrès qu'on auroit de la peine à croire, s'ils n'étoient attestés par des preuves indubitables. Cette petite Isle, qui n'a que vingt-cinq milles de long sur quatorze de large, vingt ans après son premier établissement, sçavoir en 1650, contenoit plus de cinquante mille habitans de tout sexe & de tout âge, & un plus grand nombre de négres & d'esclaves Indiens. Les

DE
habita
quiere
leur f
furent
dans
à l'esc
toujo
qui,
nemis
Ce
par F
pas e
bitan
défri
j'ai p
faire
la spl
venu
breu
A
parle
qui e
well
bade
para
me
ufoit
pluf
fami
au l

habitans acheterent les premiers, & acquirent les seconds par une voie qui ne leur fait pas beaucoup d'honneur ; ils furent les enlever sans aucun prétexte dans les Isles voisines, & les réduisirent à l'esclavage ; ce qui nous a attiré pour toujours la haine des Caribes Indiens, qui, depuis lors, sont devenus nos ennemis irréconciliables.

Cette petite Isle, quoique habitée par plus de cent mille ames, n'étoit pas encore à moitié cultivée, & ses habitans continuoient tous les jours à la défricher. Un peu avant le période dont j'ai parlé, ils apprirent la méthode de faire le sucre, ce qui ayant augmenté la sphere de leur commerce, ils sont devenus depuis très-riches & très-nom-breux.

A-peu-près vers le temps dont je parle, le Gouvernement d'Angleterre, qui étoit alors dans les mains de Cromwell, restreignit le commerce des Barbades, que les Hollandois faisoient auparavant, aux seuls nationaux ; en même temps que par la rigueur dont il usoit envers les Regalistes, il obligea plusieurs gentilshommes de très-bonne famille, à aller s'établir dans cette Isle ; au lieu que la plupart des autres ne fu-

rent peuplées que par des vagabonds & des gens sans aveu. Après le rétablissement du Roi Charles, elle continua de faire des progrès très rapides. Ce Prince créa dans ce temps-là treize Baronets, pris d'entre les gentilshommes de cette Ile, dont quelques-uns avoient jusqu'à dix mille livres sterlings par an, & dont le moins riche en avoit plus de mille.

L'an 1676, qui fut le méridien de cet établissement, on y comptoit environ cinquante mille blancs, & plus de cent mille négres de toute espece. Ils avoient quatre cens vaisseaux marchands du port de cent cinquante tonneaux l'un portant l'autre ; la valeur du sucre, de l'indigo, du gingembre, du coton, &c. qu'ils transportoient chez l'étranger, montoit à plus de deux cens cinquante mille livres sterlings, indépendamment de deux cens mille livres qui circuloient dans l'Ile. Je suis sûr que ni la Hollande, ni les cantons les plus peuplés de la Chine, n'ont jamais eu un si grand nombre d'habitans dans une espace de terrain de la même étendue, & n'en ont jamais tiré le même parti, si l'on en excepte les environs des grandes villes ; mais depuis ce temps-là, l'Ile a beaucoup

DE
coup
deur
Isles
joint
à Ar
Mon
de te
fes h
qu'o
trou
blab
que
y fit
au p
ving
ainsi
l'Ile
sieur
violé
se m
Barb
pes
nom
fren
terre
tile,
aux
ense
habi
lebr
T

DES COLONIES EUROPÉENNES. 97
coup dégénéré de son ancienne splendeur. L'accroissement qu'ont pris les Isles Françoises où il croît du sucre, joint aux Colonies qui se sont établies à Antigua, Saint-Christophe, Nevis, Monferrat & la Jamaïque, ont attiré de temps à autre un grand nombre de ses habitans. Une contagion affreuse, qu'on dit y avoir été portée par les troupes Angloises, mais qui vraisemblablement y passa de la côte d'Afrique, se répandit dans l'Isle en 1692; y fit les mêmes ravages que la peste, au point qu'il mouroit tous les jours vingt personnes dans la Capitale, & ainsi à proportion des autres parties de l'Isle. La maladie continua pendant plusieurs années, quoiqu'avec moins de violence, & infecta le climat. La guerre se mit de la partie; & les habitans des Barbades ayant mis un corps de troupes sur pied, en perdirent un grand nombre dans plusieurs expéditions qu'ils firent contre les Isles Françoises. La terre, de son côté, devint moins fertile, & l'on fut obligé d'avoir recours aux engrais. Toutes ces causes, jointes ensemble, concoururent à diminuer les habitans & l'opulence de cette ville célèbre. Mais ce n'est qu'en la comparant

avec elle-même, qu'on peut dire qu'elle a dégénéré; car elle contient encore aujourd'hui vingt-cinq mille blancs, environ quatre-vingt mille négres, & elle embarque plus de vingt-cinq mille barriques de sucre, qui rapportent trois cens mille livres sterlings, indépendamment du rum, de la melasse, du coton, du gingembre & de l'aloës; population & produit immenses pour une Isle, qui ne contient pas plus de cent mille acres de terrain; de sorte que le sucre seul rapporte à cette Isle à-peu-près la même somme que lorsqu'elle étoit dans son état le plus florissant.

Cette Isle peut mettre sur pied environ cinq mille hommes de ses propres troupes, sans compter un régiment de troupes réglées, qui n'est presque jamais complet. Elle est naturellement fortifiée d'un côté par des rochers & des basses qui en rendent les deux tiers presque inaccessibles, & de l'autre, elle a de très-bons ports; mais toute la côte est défendue par une ligne de plusieurs milles de long, & par des Forts qu'on a construits dans les postes les plus importants.

Ces Insulaires soutiennent cet établissement, qui est très-considérable par

DE
lui-m
tion.
moins
& les
porti
très-
l'Egl
dom
tres
Isle
cune
tout
dre
lequ
Chr
Isle
dron
C
vue
roit
à l'
chif
ce d
blic
blig
qui
C
talé
cer
ma

lui-même, avec beaucoup de réputation. La place de Gouverneur vaut au moins cinq mille livres sterlings par an, & les autres Officiers sont payés à proportion. Leurs Ministres y sont sur un très-bon pied. Ils sont tous membres de l'Eglise Anglicane, qui est la religion dominante, de même que dans les autres Isles. Il y a peu de dissidens. Cette Isle est beaucoup mieux réglée qu'aucune autre des Indes Occidentales, & tout s'y passe avec beaucoup plus d'ordre & de décence. Il y a un college, lequel a été fondé & doté par le Colonel Christophe Codrington, natif de cette Isle, à qui ses grandes qualités le rendront à jamais recommandable.

Ce college ne répond point assez aux vues de son digne fondateur, & il pourroit le faire, en appliquant son fonds à l'éducation d'un nombre de Cathéchistes qui pussent instruire les négres, ce qui tourneroit à l'avantage du public, sans parler de la charité & de l'obligation indispensable qu'il y a de s'acquitter d'un pareil devoir.

Ce college est à Bridge-town, capitale de l'Isle, qui, avant le dernier incendie, contenoit environ douze mille maisons parfaitement bien bâties & ha-

bitées par un peuple nombreux & opulent. On ne peut rien voir de plus beau que cette Isle. Le terrain est parsemé de quantité de petits coteaux très-bien cultivés; dont la beauté est relevée par la verdure des cannes à sucre, & par une quantité prodigieuse d'orangers, de citroniers, de guavas, de papas, d'aloës, dont les fleurs répandent une odeur admirable, & par une multitude d'autres plantes aussi belles qu'utiles, qui s'élevent parmi les habitations, dont l'Isle est couverte de toutes parts. Il n'y a pas jusqu'aux huttes des négres qui ne contribuent à l'embellir. Ils ont soin de les ombrager avec des platanes, qui forment de leurs villages des espaces de bois qu'on ne peut se lasser d'admirer. En un mot, il n'y a aucun endroit dans les Indes Occidentales qui soit comparable à cette Isle par le nombre de ses habitans, la culture de son terrain, les beautés & les commodités qui résultent de l'un & de l'autre.



Sain
M
fo

L
conf
dons
& l
s'y
fère
rem
Elle
circ
plus
plus
& l
con
à-p
neu
tile
do
au
au
da
qu
L

C H A P I T R E VI.

Saint-Christophe, Antigua, Nevis & Montserrat. Leur état présent & leurs forces.

L'ISLE de Saint-Christophe est la plus considérable de celles que nous possédons parmi les Antilles. Les François & les Anglois furent les premiers qui s'y établirent en 1626 ; mais après différentes fortunes, elle nous fut entièrement cédée par le traité d'Utrecht. Elle a environ soixante & dix milles de circuit. Celle d'Antigua n'est gueres plus petite. Nevis & Montserrat sont les plus petites des quatre, n'ayant l'une & l'autre qu'environ vingt mille de circonférence. Le terrain de ces Isles est à-peu-près le même, léger & sablonneux, mais d'ailleurs extrêmement fertile. Antigua n'a aucun ruisseau d'eau douce, & les sources y sont fort rares, aussi fut-elle longtemps inhabitée ; mais aujourd'hui on conserve l'eau de la pluie dans des citernes & des réservoirs, ce qui fait qu'on en manque rarement. L'Isle de Saint-Christophe produit du

meilleur sucre & en plus grande quantité qu'aucune autre ; mais celle-ci , ni aucune autre des Antilles ne produisent aucune autre denrée , à l'exception de Montserrat qui donne quelque peu d'indigo , & encore d'une qualité inférieure. On prétend que Saint-Christophe contient environ neuf mille blancs & vingt-cinq mille noirs ; Antigua a environ sept mille blancs & vingt mille noirs ; & Nevis & Montserrat environ cinq mille Européens qui ont sous eux dix à douze mille esclaves Africains ; de sorte que l'on peut dire sans exagération, que toutes les Isles Antilles contiennent environ vingt-six mille Anglois , dont chacun fait vivre plusieurs hommes en Angleterre , du travail d'environ soixante & dix mille négres. Elles produisent tous les ans vingt-cinq mille barriques de sucre. Je ne dis rien de l'Isle de Barbade , parce qu'elle ne commerce point directement avec l'Angleterre. Ses habitans s'occupent entièrement de l'agriculture , & à fournir des provisions aux Colonies voisines. Elle appartient à la maison de Codrington.

Ces Isles sont gouvernées par un Officier qui prend le titre de Capitaine Général & de Gouverneur en chef de

DES
toute
delou
ce lu
livre
dant
blée

Clim
v
n
d
f

L
po
est
pa
na
&
C
qu
tê
no
g
l

DES COLONIES EUROPÉENNES. 103
toutes les Isles Caribes, depuis la Guadeloupe jusqu'à Porto-Rico. Cette place lui vaut environ trois mille cinq cens livres sterlings par an ; il est indépendant, & chef du Conseil & de l'Assemblée des Représentans de la nation.

CHAPITRE VII.

Climat des Indes Occidentales. Pluies & vents. Ouragans. Signes qui les annoncent. Productions des Indes Occidentales. Sucre. Maniere dont on le fait. Colons dans les Indes Occidentales. Leur façon de vivre & de commercer. Les négres.

LE climat de toutes les Isles que nous possédons dans les Indes Occidentales, est à-peu-près le même, en mettant à part les différences accidentelles qui naissent de la différence des situations, & des différentes qualités du terrain. Comme elles sont entre les tropiques, que le soleil donne à plomb sur leurs têtes, passe au-delà vers le nord, & ne s'éloigne jamais de plus de trente degrés vers le midi, elles sont continuellement sujettes à des chaleurs excessives,

lesquelles seroient insupportables, si le vent alizé, qui s'éleve peu à peu, à mesure que le soleil prend de la force, ne souffloit du côté de la mer, & ne rafraîchissoit l'air, au point de les mettre en état de vacquer à leurs occupations, même en plein midi. D'un autre côté, à mesure que la nuit approche, il s'éleve un vent frais du côté de terre, lequel, prenant son cours vers la mer, parcourt tout à la fois tous les points du compas.

La même providence a fait, que lorsque le soleil est retourné au Tropicque du Cancer, & qu'il darde, pour ainsi dire, ses rayons à plomb, il attire à lui une grande quantité de nuages qui les mettent à couvert de ses rayons, & qui, se dissolvant en pluie, refroidissent l'air & humectent la terre qui est altérée par la longue sécheresse qui regne communément depuis le commencement de Janvier jusqu'à la fin de Mai.

Les pluies qui regnent dans les Indes Occidentales, ne ressemblent en rien à celles de nos climats. Les plus fortes ne sont en comparaison que de la rosée. Ce sont des débordemens d'eau qui tombent des nuages avec une impétuosité prodigieuse, qui font enfler les rivières dans un instant, en forment de

DE
nou
bout
viers
Trop
dans
prou
anci
de.
séch
five
par
qu'
riv
est
plu

gu
de
da
ni
ne
c'
an
&
la
é
f

nouvelles, & inondent le pays d'un bout à l'autre. De là vient que les rivières qui ont leur source en dedans des Tropiques, s'enflent & se débordent dans certaines saisons de l'année, ce qui prouve l'erreur dans laquelle étoient les anciens, par rapport à la Zone Torride. Ils s'imaginoient qu'elle étoit desséchée & brûlée par les chaleurs excessives & continuelles qui y regnent, & par conséquent inhabitable; au lieu qu'elle est arrosée par les plus grandes rivières du monde, & que l'humidité est ce qu'il y a de plus incommode dans plusieurs endroits.

Ce sont les pluies seules qui distinguent les saisons dans les Indes Occidentales. Les arbres y sont verts pendant toute l'année; le pays n'est sujet ni au froid, ni aux brouillards, ni à la neige, ni à la grêle; ou s'il en tombe, c'est fort rarement. Dans les cas où cela arrive, elle est fort violente, fort grosse & fort pesante. J'ignore si cela vient de la seule humidité qui ne me paroît pas être une cause suffisante, ou de l'acide sulphureux qui prédomine dans l'air de ce pays; mais ce qu'il y a de certain, est que les métaux qui sont sujets à l'action de cette cause, se rouillent en très

peu de temps ; & cette cause contribue peut-être autant que la chaleur à rendre ce climat mal sain & nuisible aux Européens.

C'est dans la saison pluvieuse, principalement dans le mois d'Août, & plus rarement dans ceux de Juillet, de Septembre, que regnent les ouragans, le fléau le plus affreux qu'on ait à essuyer de la part du climat. Ils détruisent dans un clin d'œil les travaux de plusieurs années, & ruinent les espérances de l'habitant, dans le temps qu'il se voyoit au comble de la fortune. Il s'éleve tout-à-coup une bourrasque de vent accompagnée de pluie, d'éclairs & de tonnerres, d'un orage sur mer, & quelquefois d'un tremblement de terre ; en un mot, de toutes les circonstances les plus terribles & les plus destructives que les élémens puissent rassembler. On voit d'abord pour prélude du désastre qui doit suivre, des champs entiers de cannes de sucre pirouetter dans l'air, & répandues sur toute la surface du pays. Les plus gros arbres sont enlevés jusqu'aux racines, & emportés comme du chaume ; les moulins à vent sont renversés dans un instant ; les ouvrages, les chaudières, les alambics, quoique

DE
pefan
enle
les c
d'un
qui
à ci
emp
rien
V
con
gan
ont
gan
dar
arr
fig
trè
qu
&
me
fe
br
vo
p
re
d
d
f
P
t

pesant plusieurs centaines de livres, sont enlevés de terre & réduits en morceaux; les combles des maisons sont emportés d'une seule bouffée de vent, & la pluie, qui, dans l'espace d'une heure, s'éleve à cinq pieds de hauteur, acheve de les emporter avec une violence à laquelle rien ne peut résister.

Voici les signes auxquels les Indiens connoissent qu'il doit y avoir un ouragan, & c'est d'eux que les Européens ont appris à les connoître. Ces ouragans arrivent ou dans les quartiers, ou dans la pleine lune. Lorsqu'ils doivent arriver dans la pleine lune, voici les signes qui les annoncent. L'air est extrêmement trouble, le soleil plus rouge que de coutume, le temps fort calme, & le sommet des montagnes extrêmement net. On entend dans les crevasses de la terre & dans les puits, un bruit sourd, comme s'il y avoit des vents enfermés. Les étoiles paroissent plus grandes qu'à l'ordinaire, & sales tout autour; le Ciel est noir du côté du Nord-Ouest, & a quelque chose d'effrayant; la mer rend une odeur forte, & s'éleve, quoiqu'il ne fasse point de vent; le vent qui étoit à l'Est, tourne tout-à-coup à l'Ouest, & souffle

fans interruption avec violence & à différentes reprises, environ deux heures à chaque fois. Les signes sont les mêmes au plein de la lune. Cet astre est entouré d'un aréole que l'on apperçoit aussi quelquefois autour du soleil. Ce sont-là les prognostics que les Indiens nous ont appris, sur quoi il est bon d'observer que les payfans & les peuples barbares connoissent mieux les temps & les saisons, & en tirent des regles plus sûres que les nations les plus sçavantes & les plus civilisées; dont la raison est, qu'ils se fondent plus sur l'expérience que sur la théorie; qu'ils sont plus attachés aux traditions de leurs ancêtres; & que, vivant en plein air, & étant moins occupés, ils sont plus à même d'observer les plus petits changemens qui arrivent dans cet élément, au moyen de quoi ils acquierent quantité de connoissances utiles, quoique souvent mêlées de plusieurs superstitions, parce qu'ils ignorent les causes. C'est ce qui fait mépriser leurs observations aux Sçavans, faute d'examiner la compétence ou l'incompétence de ceux qui les ont faites.

La marchandise d'étape la plus considérable des Indes Occidentales, est

DE
le su
aux
point
les te
ont
gais
rent
duifi
d'un
tisfa
tent
tire
les
ou
qu'i
été
font
dans
à fu
piec
cés
aut
fon
ver
est
sta
pl
l'o
ma
no

le sucre. Cette denrée étoit inconnue aux Grecs & aux Romains, mais non point aux Chinois qui l'ont connue dans les temps les plus reculés, & qui nous ont appris à le connoître. Les Portugais furent les premiers qui le cultivèrent dans l'Amérique, & qui l'introduisirent en Europe, comme une chose d'un usage universel, & propre à satisfaire le luxe des peuples qui l'habitent. On ignore si la canne dont on le tire, est du crû de l'Amérique, ou si les Portugais l'y ont portée de l'Inde, ou des côtes d'Afrique; mais, quoiqu'il en soit, leurs sucres ont toujours été les meilleurs de tous ceux qui se font débités & qui se débitent encore dans cette partie du monde. La canne à sucre croît de la hauteur de six à huit pieds. Elle est remplie de nœuds espacés de quatre à cinq pouces les uns des autres. Son corps est jaunâtre, & son sommet d'où sortent les feuilles, d'un verd extrêmement vif. Son enveloppe est fort dure, & elle renferme une substance spongieuse, remplie d'un suc le plus agréable & le plus piquant que l'on connoisse dans la nature, & qui, mangé crud, est extrêmement sain & nourrissant.

Voici la maniere dont on la cultive. Au mois d'Août, qui est le temps le plus pluvieux de l'année, après avoir farclé & béché la terre, on prend un roseau de six à sept nœuds, & on le couche à plat dans une rigole faite exprès, qui a plus d'un demi-pied de profondeur. On la recouvre de terre, & l'on continue ainsi de planter tout le champ, par lignes également espacées les unes des autres. Peu de temps après, chaque nœud pousse un jet, qui, au bout de dix à douze jours, acquiert de la force & de la consistance; mais ce n'est qu'au bout de six mois ou environ que les cannes sont en état d'être employées, quoiqu'on puisse les laisser quelques mois de plus en terre, sans qu'elles se gâtent. Plus elles restent enterrées, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus; mais en revanche, le sucre est beaucoup meilleur. Pour ne point perdre de temps, on partage ordinairement le champ en trois parties, dont l'une contient les cannes qui sont formées, & que l'on doit couper dans cette saison; l'autre les nouveaux plants, & dont la troisième reste en jachere. Les sommités des cannes, & les feuilles qu'elles pouf-

DES
sent d
le bé
après
du fe
parti
n'ait

L
mou
reme
posé
garn
posé
le n
pass
qu'e
un
dest
ren
il n
ref
par
ch
qu
le
ci
v
li
n
n
c

sent de leurs nœuds, servent à nourrir le bétail, & le rebut qu'on en tire, après qu'elles ont été au moulin, à faire du feu; de maniere qu'il n'y a aucune partie de cette plante excellente, qui n'ait son usage.

Les cannes coupées, on les porte au moulin, qui, aujourd'hui, est ordinairement un moulin à vent. Il est composé de trois gros cylindres ou rouleaux garnis de fer, placés à plomb, & disposés de maniere qu'ils se meuvent par le moyen de celui du milieu. On fait passer les cannes entre deux, & à mesure qu'elles s'écrasent, le sucre coule par un trou dans une cuve qui est placée dessous pour le recevoir, & d'où il se rend dans un grand réservoir. Comme il ne manqueroit pas de s'aigrir, s'il y restoit trop long-temps, on le conduit par d'autres tuyaux dans une grande chaudiere, où on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'écume. On le fait ainsi passer successivement dans cinq à six chaudières, dont la grandeur va en diminuant, & où on le fait bouillir de même. Il s'épaissit dans la dernière; mais comme la simple ébullition ne scauroit lui donner la consistance requise, pour hâter l'opération, on verse

dessus une petite quantité d'eau de chaux qui le fait sur le champ fermenter à un point extraordinaire. Pour empêcher qu'il ne se répande, on jette dedans un morceau de beurre de la grosseur d'une noix, qui fait aussitôt cesser l'effervescence, quand même la chaudiere contiendrait deux ou trois cens gallons de sucre. On le met ensuite refroidir, il se seche, se met en grains, & devient en état d'être mis dans les pots, ce qui est la dernière partie de l'opération.

Ces pots sont de figure conique, ou faits en pain de sucre, & percés à leur pointe, que l'on doit regarder comme leur fond, & c'est dans cet endroit que l'on place le tamis à travers duquel il doit se filtrer. C'est dans ces pots que le sucre se purge des impuretés qui y sont restées; la melasse se dégage, se précipite & s'écoule par l'ouverture qui est au fond, & le sucre reste d'une couleur jaunatre foncée: on l'appelle alors sucre *moscavado*; & lorsqu'il est dans cet état, on le met ordinairement en barriques, & on l'embarque.

Lorsqu'on veut le raffiner davantage, & n'y point laisser de melasse, on couvre les pots dont je viens de parler, d'une espece de terre blanche, pareille

DES
à celle
délaye
le suc
porte
leur b
met d
cette
sucr
il n'e
plus
d'un
pour
cres
n'en
C
mar
qu'd
on
fes.
de
run
où
vo
qu
en
po
la
o
C

à celle dont on fait les pipes, que l'on délaye avec de l'eau. Elle pénètre dans le sucre, s'attache à la melasse, & l'emporte avec elle, laissant le sucre de couleur blanchâtre, mais plus blanc au sommet qu'au fond. On répète quelquefois cette opération jusqu'à trois fois; le sucre diminue quant à la quantité, mais il n'en est que plus beau. On ne va pas plus loin dans les plantations, à cause d'un impôt onéreux de six schelings pour cent qu'on a mis sur tous les sucres qu'on y raffine, ce qui fait que je n'en dirai rien davantage.

On tire le rum de la melasse d'une manière qu'il est inutile de décrire, puisqu'elle ne diffère en rien de celle dont on distille les autres liqueurs spiritueuses. On tire aussi une liqueur inférieure de l'écume du sucre. On transporte le rum dans l'Amérique Septentrionale, où les Anglois le consomment, ou l'envoient à Terre-Neuve, ou dans l'Afrique, indépendamment de ce qui en passe en Angleterre & en Irlande. On transporte aussi une grande quantité de melasse crue dans la Nouvelle Angleterre; ou on la distille.

On compte que lorsque les choses sont bien ménagées, le rum & la me-

lasse défrayerent une plantation, & que le sucre est le profit net & clair. Il paroît cependant par les particularités que j'ai apprises, & par d'autres qu'il est aisé d'imaginer, que les dépenses d'une plantation dans les Indes Occidentales, sont très-considérables, & les profits casuels & fort incertains. Il faut, pour commencer une plantation de sucre, un capital au moins de cinq mille livres sterlings, vu la cherté où sont les terres, & la quantité d'esclaves & de bétail qu'elle exige. Il s'en faut beaucoup que la vie d'un maître d'un plantage soit une vie oisive & paresseuse; tous ses momens sont occupés. Il est obligé en tout temps d'avoir l'œil sur ses inspecteurs, & souvent d'en faire lui-même les fonctions. Mais, lorsque le temps de cuire le sucre est venu, pour peu qu'il ait ses intérêts à cœur, on ne peut imaginer un genre de vie plus laborieux & plus nuisible à la santé, étant obligé de passer les jours & les nuits exposé aux chaleurs réunies du climat, & de quantité de fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionnent les ouragans, les tremblemens de terre & les mauvaises saisons; considérez ensuite qu'après que le sucre est emballé, il passe dans

DES
les mai
de l'en
n'y a
vue d
on pe
droits
chiffre
denta
dédo
vu la
imm
dise.

L
rem
les a
livr
no
lui
do
liv
tic
po
m
un
ta
c
d
c

DES COLONIES EUROPÉENNES. 115
les mains d'un marchand qui est obligé
de l'embarquer à son propre risque. Il
n'y a personne qui ne tremble à la
vue de ces inconvéniens ; cependant
on peut dire qu'il n'y a point d'en-
droits dans le monde où l'on s'enri-
chisse plutôt que dans les Indes Occi-
dentales. Une ou deux bonnes récoltes
dédommagent de quantité de mauvaises,
vu la promptitude du débit & le profit
immense que l'on fait sur cette marchan-
dise.

Les grandes plantations sont ordinairement régies par un économiste, dont les appointemens sont de cent cinquante livres sterlings par an. Il a sous lui un nombre d'inspecteurs proportionné à celui des nègres, sçavoir, un sur trente, dont le salaire est d'environ quarante livres sterlings. Ces sortes de plantations ont aussi un Chirurgien pensionné pour soigner les nègres qui tombent malades. Mais le mieux que puisse faire un propriétaire, est d'affermir sa plantation à un homme solide, lequel se charge des réparations & de l'entretien des bestiaux. On prétend que le salaire de cet économiste est la moitié du produit des meilleures années, & lorsqu'il est

frugal & industrieux, il a bientôt fait fortune.

L'entretien des nègres coûte très-peu dans les plantations. La coutume est de donner à chaque famille une petite portion de terre, qu'on lui permet de cultiver deux jours de la semaine, sçavoir, le samedi & le dimanche, ce qui suffit pour la faire subsister. D'autres nourrissent les leurs avec une certaine quantité de bled de Guinée & d'Inde; quelques harangs salés, & un morceau de jambon & de porc salé. Le reste de la dépense consiste en un bonnet, une chemise, une paire de caleçons, de bas & de souliers, ce qui n'excède pas quarante schelins par an.

Je ne finirois point, si je voulois détailler ici les marchandises qu'on envoie dans les Indes Occidentales, vu que les besoins de la vie sont infinis, & qu'elles ne produisent que les choses dont je viens de parler. Les marchands font des gains immenses sur tout ce qu'ils vendent, & les artisans, de quelque espece qu'ils soient, surtout les charpentiers, les maçons & les chaudronniers, s'y enrichissent en très-peu de temps.

Obfer
des
pur
qui

LES
& pa
dustr
vail
pour
& s'
dant
font
toye
chez
de l'
tiér
& p
éto
voi
haz
va
la
for
se
ét

CHAPITRE VIII.

Observations sur les Plantations des Indes Occidentales. Avantageuses pour purger un Etat des mauvais garnemens qui s'y trouvent.

LES hommes ont différens caractères ; & par conséquent autant de genres d'industrie différens. Les uns aiment un travail modéré & exempt de risque tant pour leur personne que pour leurs biens ; & s'y soumettent volontairement pendant toute leur vie. Ces fortes de gens sont pour l'ordinaire les meilleurs citoyens , & ne sont propres qu'à rester chez eux. D'autres, ennemis déclarés de l'indolence , sont d'un caractère entièrement opposé. Inquiets, bouillans , & pleins de feu, aucun travail ne les étonne , pourvu qu'ils esperent d'en voir la fin ; ils aiment les dangers & les hazards , & forment les projets les plus vastes , ne mettant aucun milieu entre la grandeur & la dernière misère. Ces fortes de caractères , lors surtout qu'ils se trouvent dans des gens de moyen état , sont souvent très-dangereux pour

la société. Les Indes Occidentales ouvrent à ces sortes de personnes un vaste champ pour exercer leur activité ; & c'est un des grands avantages des Colonies que nous avons dans cette partie du monde , qu'indépendamment de la quantité de nos marchandises qu'elles consomment , de matelots qu'elles emploient , & des fonds qu'elles rapportent à l'Etat, elles fournissent de l'occupation à ces sortes d'esprits , & les mettent en état de se rendre utiles au public. Nos domaines sont tellement situés & variés , que quiconque veut travailler , peut le faire sans nuire à qui que ce soit. C'est encore un très-grand bonheur que ceux que des accidens inévitables , un revers de fortune , ou la cruauté de leurs créanciers ont réduits à l'indigence , & inutiles à la société , trouvent une espèce d'asyle , où leurs affaires prennent souvent un si bon train, qu'ils ont lieu de se louer des accidens qui les ont chassés de leur patrie , pauvres , misérables & sans appui , pour les y faire rentrer dans l'opulence & dans le crédit. Il n'y a personne qui ne puisse produire de pareils exemples , ni qui , regardant autour de lui , ne voie un grand nombre de personnes qui , par

DES
les dé
leur j
vaise
emplo
qu'ell
qu'ell
ont é
Ces t
bord
déses
nées
qu'ay
droit
elles
mées
vant
acqu
joign
mau
se ,
pay
d'au
tées
mal
par
mo
fiar
ne
née
ter

les démarches qu'elles ont faites dans leur jeunesse, se sont fait une si mauvaise réputation, qu'on n'ose plus les employer, lorsqu'on les connoît, quoiqu'elles aient changé de caractère, & qu'elles aient subjugué les passions qui ont été la source de leurs égaremens. Ces sortes de personnes tombent d'abord dans l'indigence, ensuite dans le désespoir, & se voient enfin abandonnées de tout le monde, jusqu'à ce qu'ayant occasion de passer dans un endroit où l'on n'est point prévenu contre elles, elles sont tout-à-coup transformées en de nouveaux hommes. A l'avantage qu'elles ont d'une expérience acquise à leurs propres dépens, elles joignent celui d'être exemptes de la mauvaise réputation qu'elles ont acquise, & elles deviennent utiles à leur pays; au lieu qu'elles ne lui eussent été d'aucun avantage, si elles y fussent restées. Il y en a d'autres encore plus blâmables que les deux dont je viens de parler, qui, ayant corrompu leurs mœurs, ne méritent plus aucune confiance, encore que dans le fond, elles ne soient point entièrement abandonnées, & qui, mettant à part leur caractère, ont encore assez d'étoffe pour de-

venir les plus honnêtes gens du monde.

Ce sont là les différentes sortes de gens qui, à quelques exceptions près, ont peuplé les Indes Occidentales, & une bonne partie de l'Amérique Septentrionale; & c'est ainsi que nous avons tiré de la folie d'un nombre de fanatiques & de visionnaires, de l'imprudence de la jeunesse, de la méchanceté & de l'indigence de quelques personnes abandonnées, la source de notre opulence, de notre force & de notre puissance. Et quoique cela ne soit l'effet ni de notre sagesse, ni de notre prévoyance, cependant, comme la chose est, nous devons tâcher d'en profiter du mieux qu'il nous est possible. Cela doit nous apprendre à chérir les Colonies que nous avons fondées, à les encourager par toute sorte d'indulgence, & nous engager à en acquérir de nouvelles; l'expérience nous ayant appris, que comme il n'y a point de terrain & de climat qui ne soit susceptible de culture, de même il n'y a point de disposition ni de caractère dans les hommes qui, étant adroitement ménagés, ne puissent tourner à l'avantage du public. Ceux qui commandent, & qui se plaignent du génie des sujets, à certains égards

DES
égards
leur po
faire u
videnc
effectu
dans l
qui lu
& qui
produ
Minist
nent f
qui pa
les tre
les inc
fares
que l
& la
rupti
ques
mort
si l'or
doit

égards, doivent plutôt se plaindre de leur peu de capacité qui les empêche de faire usage d'un instrument que la providence a mis dans leurs mains, pour effectuer les plus grandes choses. Il y a dans le corps humain certaines humeurs qui lui nuisent tant qu'elles y restent, & qui, étant évacuées, servent à en produire d'autres. La providence & les Ministres qui sçavent l'imiter, parviennent souvent à leur but par des moyens qui paroissent entièrement opposés; car les tremblemens de terre, les ouragans, les inondations ne sont pas moins nécessaires à la conservation de l'Univers, que le calme & le beau temps. La vie & la beauté naissent du sein de la corruption; les remèdes les plus énergiques, contiennent souvent un poison mortel. Tel est l'ordre de la nature; & si l'on y fait attention, on verra que ce doit être aussi celui du Gouvernement.



 CHAPITRE IX.

Observations sur les impôts établis dans les Colonies. Sur un établissement coûteux qu'on y a fait. Réponse à quelques objections.

QUOIQUE nous ayions tiré de grands avantages de nos Colonies dans les Indes Occidentales, & que de la maniere dont nous nous y prenons, nous devions espérer d'en tirer encore d'autres, & que nous n'ayions rien négligé pour les faire valoir, il y a cependant bien des gens qui prétendent que nous avons oublié certaines choses dont nos voisins nous ont montré l'exemple, & d'autres dont nous avons senti la nécessité par les inconvéniens qui ont résulté de notre négligence à les mettre en pratique. Mon dessein n'est point de traiter cette matiere à fond, vu que c'est la sagesse & le pouvoir du Législateur, plutôt que les spéculations creuses d'un simple particulier, qui peuvent effectuer quelque chose d'utile dans les circonstances présentes. Un Américain, dont le génie est naturellement chaud, & qui n'est

DES
point f
la bien
bien de
raisonn
que ve
» O
» où n
» nous
» fa p
» tir
» je fa
» qui
» fanc
» nos
» von
» buer
» ver
» con
» pen
» fanc
» nie
» les
» me
» qu
» la
» de
» tic
» ce
» se
» au

point si exact observateur des regles de la bienféance, appercevroit peut-être bien des fautes dans notre conduite, & raisonneroit, je crois, de la maniere que voici.

» On croiroit que dans l'éloignement
 » où nous sommes du siege de l'autorité,
 » nous sommes hors d'état d'éprouver
 » sa protection, mais non point de sen-
 » tir son poids. Je ne finirois point si
 » je faisois le dénombrement des maux
 » qui nous accablent depuis notre en-
 » fance, & qui avancent le terme de
 » nos jours. Les maux que nous éprou-
 » vons dans nos Colonies, ne contri-
 » buent en rien au maintien d'un Gou-
 » vernement civil, dispendieux, plus
 » convenable à un pays affermi & indé-
 » pendant, dont les richesses & la puis-
 » sance sont au comble, qu'à des Colo-
 » nies nouvellement établies, auquel-
 » les personne ne croit appartenir, com-
 » me il le feroit à sa patrie, & qui man-
 » quent des choses les plus nécessaires à
 » la vie. La construction & l'entretien
 » des bâtimens publics & des fortifica-
 » tions, est un fardeau auquel nos for-
 » ces ne peuvent suffire, & nous l'impo-
 » ser, c'est agir d'une maniere contraire
 » aux vues dans lesquelles vous cultivez

» les Colonies ; car , quoique vous re-
 » gardiez leurs productions comme des
 » choses qui ne servent qu'à entretenir
 » le luxe , vous ne laissez pas d'en tirer
 » un parti très - avantageux , puisque
 » vous seriez obligés de les tirer de l'é-
 » tranger , si nous ne vous les fournis-
 » sions pas. N'y eût-il que cela seul ;
 » vos Colonies ne laisseroient pas de
 » vous être très-avantageuses. Mais il y
 » a un autre jour encore plus avanta-
 » geux , dans lequel vous devez les
 » considérer. C'est qu'elles vous four-
 » nissent des denrées que vous portez
 » dans les autres pays , & qui servent
 » à faire pencher la balance du com-
 » merce de votre côté.

» Tout le secret, pour débiter promp-
 » tement ses marchandises chez l'étran-
 » ger consiste , en deux mots , à les avoir
 » bonnes, & à les laisser à bon marché ; &
 » l'économie politique du commerce ;
 » à remplir ces deux objets , surtout le
 » dernier, dans toute leur étendue. Or,
 » comment pouvons - nous laisser nos
 » marchandises au même prix que les
 » François , lorsque les Maîtres de nos
 » plantations payent quatre & demi
 » pour cent sur tous les sucres qu'ils en-
 » voient hors de l'Amérique , indépen-

DE
 » dan
 » nég
 » im
 » dan
 » Fra
 » po
 » tra
 » né
 » qu
 » &
 » &
 » mé
 » qu
 » ob
 » Ba
 » tre
 » ca
 » ce
 » de
 » fo
 » v
 » ch
 » se
 » v
 » le
 » p
 » fi
 » &
 » c
 » p

DES COLONIES EUROPÉENNES. 125

» damment de la taxe imposée sur les
» nègres qui le fabriquent, & des autres
» impôts que le Gouvernement établit
» dans les besoins pressans, lorsque les
» François ne payent tout au plus qu'un
» pour cent sur tous les sucres qu'ils
» transportent, qu'ils achettent leurs
» nègres à meilleur marché que nous,
» qu'on les favorise dans toute occasion,
» & qu'ils font d'ailleurs plus laborieux
» & plus frugals que nous ne le som-
» mes? D'ailleurs, survient-il quel-
» que accident inopiné? nous sommes
» obligés de nous endetter. L'Isle de
» Barbade employa tout d'un coup
» trente mille livres sterlings en fortifi-
» cations, pour ne rien dire de ce que
» celle-ci & les autres ont dépensé dans
» des occasions semblables. Nous ne
» sommes en effet que vos agens; mais
» vous, Anglois, qui êtes les mar-
» chands, devriez faire toute la dépen-
» se, & supporter les pertes qui arri-
» vent, puisque vous tirez seuls tout
» le profit, & qu'au bout du compte la
» perte retombe sur vous, quelques me-
» sures que vous preniez pour l'éviter
» & pour vous la cacher. Il est juste
» que vous mettiez tel impôt qu'il vous
» plaît sur ce qui se consomme chez

» vous , puisque vous gouvernez le
» marché comme bon vous semble ; mais
» les taxes que vous mettez , ou que
» vous souffrez qu'on mette sur les Isles ,
» retombent sur vous & sur vos mar-
» chandises , elles en deviennent plus
» cheres , & vous en souffrez. Si les
» droits que vous mettez en Angleterre
» sur les productions de nos Isles ; que
» dis-je , si la moitié de ces droits étoient
» employés , comme ils devroient l'être ,
» à l'entretien de nos Colonies ,
» nous serions débarrassés du fardeau
» que nous portons , & pourrions en
» quelque sorte aller de pair avec nos
» voisins. Dans l'état où nous sommes
» actuellement , non - seulement nous
» payons de forts salaires à nos Gouver-
» neurs , mais on souffre encore qu'ils
» tirent le meilleur parti qu'ils peuvent
» de notre foiblesse , en exigeant de
» nous des dons gratuits , que nous leur
» avons accordés , sans consulter nos
» moyens. Cette coutume fait que nos
» Gouverneurs emploient mille menées
» aussi indignes de leur caractère , que
» préjudiciables aux Provinces qu'ils
» gouvernent. C'est ce qui les porte à
» fomenter ces divisions qui nous dé-
» chirent , & nous empêchent de veiller
» aux intérêts de nos Colonies.

» J
» entr
» casie
» voy
» pou
» just
» rair
» té ;
» rieu
» s'ou
» neu
» «
» fca
» en
» dre
» tre
» pla
» qu
» tre
» est
» l'e
» à
» ch
» an
» le
» e
» &
» f
» g
» f

» Je n'aurois jamais fait, si je voulois
 » entrer dans le détail des maux qu'oc-
 » casionne la coutume où l'on est d'en-
 » voyer un Gouverneur dans les Isles
 » pour s'enrichir à nos dépens. Il est
 » juste qu'un Gouverneur ait des hono-
 » raires fixes & convenables à sa digni-
 » té; mais, lorsqu'il les a, il ne doit
 » rien prétendre de plus, & ne doit
 » s'occuper que de remplir avec hon-
 » neur les devoirs de sa charge.

» On m'objectera que nous devons
 » sçavoir gré à l'Angleterre de ce qu'elle
 » envoie des troupes pour nous défen-
 » dre, & des flotes pour protéger no-
 » tre commerce, & que, loin de nous
 » plaindre, nous devons l'en remercier;
 » qu'il n'est pas juste qu'elle partage no-
 » tre fardeau, étant chargée comme elle
 » est d'une dette nationale immense, & de
 » l'entretien de ses Colonies. Je réponds
 » à cela que les François font la même
 » chose. Ils envoient, comme nous, des
 » armées & des flotes, pour protéger
 » leurs Colonies; mais ils soutiennent
 » en même-temps leurs établissemens,
 » & ne se plaignent point qu'elles leur
 » soient à charge. Ils sçavent que l'on
 » gagne souvent beaucoup en dépen-
 » sant à propos; ils ménagent les sujets

» qu'ils ont dans les Indes Occidenta-
» les, & prennent sur l'étranger qui
» consomme leurs marchandises, l'ar-
» gent dont ils ont besoin dans ces sor-
» tes d'occasions. Nous pouvons faire
» ce qu'ils font. Ils ont appris de nous
» quantité de maximes de commerce,
» & un grand nombre de fabriques,
» pourquoi, à notre tour, n'appren-
» drions-nous pas quelque chose d'eux ?
» Nous avons, il est vrai facilité le
» commerce depuis quelques années,
» en permettant à nos Indulaires d'en-
» voyer directement leurs denrées dans
» les pays étrangers; mais ce commerce
» est encore si gêné, que nous ne sen-
» tons point encore les avantages que
» nous pourrions tirer d'une liberté plus
» étendue & plus réglée. Pour ne pas
» aller plus loin, voyez, je vous prie,
» ce que vous avez gagné, en nous dé-
» fendant de porter nos sucres en Ir-
» lande, avant d'avoir mouillé dans un
» Port d'Angleterre? Qu'en est-il arri-
» vé? Vos sucres ont augmenté de prix
» par ces allées & venues. Les Portu-
» gais vendent les leurs à meilleur mar-
» ché, quoiqu'ils soient pour le moins
» aussi bons que les nôtres. Les mar-
» chands d'Irlande ne seront pas afflu-

DE
» ré
» lo
» d'e
» ch
» po
» au
» ja
» tre
» ba
» de
» fu
» l'
» q
» d
» q
» fa
» d
» fa
» c
» I
» e
» c
» c

» rément assez polis pour les refuser ,
 » lorsque vous leur témoignez si peu
 » d'égards , & vous ne sçauriez empê-
 » cher les Portugais de les leur porter ,
 » pour des raisons que vous connoissez
 » aussi bien que moi. Si vous le faisiez
 » jamais , je suis sûr que vous vous en
 » trouveriez mal. On prétend que nos
 » banqueroutes chez l'étranger viennent
 » de ce que nous n'avons qu'autant de
 » sucre qu'il en faut pour l'usage de
 » l'Angleterre. Il s'en faut beaucoup
 » que cela soit vrai. Il y a dans plusieurs
 » de nos Isles , & surtout dans la Jamaï-
 » que , quantité de bonnes terres , par-
 » faitement bien situées pour en pro-
 » duire , si l'on prenoit la peine de les
 » faire cultiver , & si l'on encourageoit
 » ceux qui ont des plantations à le faire.
 » Ils méritent à tous égards qu'on les
 » encourage , & ne demandons autre
 » chose , sinon qu'on les mette en état
 » de se rendre utiles à leur patrie “.



 CHAPITRE X.

Etat des Nègres dans les Indes Occidentales. Combien ils sont dangereux. Méthodes proposées pour remédier à ces abus. Nécessité dont il est d'augmenter le nombre des Blancs. Usage de ce règlement dans le commerce.

TEL est le portrait que l'Américain feroit des maux qu'il souffre, & je suis persuadé qu'il tenteroit toutes choses au monde pour y remédier. Mais il y a d'autres réglemens qu'une personne défintéressée jugeroit à propos que l'on fît, & qu'un Indien adopteroit avec toute l'ardeur imaginable.

Tout le monde convient qu'il y a actuellement dans nos Colonies environ deux cens trente mille nègres, & quatre-vingt - dix mille blancs. Une pareille disproportion montre du premier coup d'œil combien ces Colonies ont à craindre, tant au-dedans qu'au dehors; combien elles sont exposées aux insultes d'un ennemi étranger, & aux révoltes de leurs propres esclaves; cette dernière circonstance tient les habitans dans de si

DE
vive
n'ait
C
& le
Cet
veau
sieur
tière
en A
perf
qu'i
ni le
La
Occ
An
tue
fair
fair
& l
un
po
pe
fon
mi
qu
ce
au
ti
je
t

DES COLONIES EUROPÉENNES. 131
vives alarmes, qu'il est étonnant qu'on
n'ait pas songé à y remédier.

Cette disproportion entre les blancs
& les noirs augmente de jour en jour.
Cet esprit entreprenant, que la nou-
veauté de l'objet, & le concours de plu-
sieurs causes avoient fait naître, a en-
tièrement cessé. Nous avons aujourd'hui
en Angleterre un aussi grand nombre de
personnes indigentes & désœuvrées,
qu'il y en avoit alors; mais elles n'ont
ni le même génie, ni la même activité.
La disposition des habitans des Indes
Occidentales, jointe à celle du peuple
Anglois, contribue beaucoup à perpé-
tuer le mal dont je me plains: ils font
faire par des négres, ce qu'ils pourroient
faire eux-mêmes; & quoique les Loix
& les Ordonnances les obligent à avoir
un nombre de domestiques blancs pro-
portionné à celui des négres, il y a ce-
pendant des endroits, où ces Loix ne
font qu'une lettre morte. Ils aiment
mieux payer l'amende, qui est fort rare,
que de s'y foumettre. Leur avarice à
cet égard, les aveugle sur les dangers
auxquels ils s'exposent. Cette disposi-
tion dans les habitans des Colonies, a
jetté de si profondes racines, & s'est
tellement fortifiée, qu'ils ne change-

ront jamais de conduite, & si elle continue d'ici à quelque temps, tous les Anglois de nos Colonies se réduiront à un petit nombre d'habitans & de marchands, & tout le reste ne sera qu'un amas méprisable, quoique dangereux à cause de son nombre, d'esclaves Africains mal intentionnés & toujours prêts à se révolter.

Il est indubitable que la sureté, de même que la richesse d'une nation consistent dans la multiplicité de ses habitans, & dans cette gradation insensible du plus grand jusqu'au plus petit, qui confond les nuances, de manière qu'on ne s'en apperçoit presque pas. C'est en cela que consiste la bonté du Gouvernement, & il ne sçauroit fleurir en suivant d'autres principes. En considérant donc la Colonie sous un autre point de vue, & entant que relative à la Grande-Bretagne, il est clair que cette négligence lui est extrêmement préjudiciable, parce qu'il est certain que la consommation de nos denrées doit y être proportionnée au nombre de blancs qui l'habitent; & il n'y a personne, tant soit peu instruite de cette matière qui ne convienne que je n'exagère point trop, lorsque je dis qu'un blanc con-

somme lui seul autant de nos manufactures que trois négres.

Or, je fonde la nécessité qu'il y a d'avoir un plus grand nombre de blancs, non-seulement sur le gain qui en reviendroit, mais encore sur les épargnes qui résulteroient de l'arrangement que je propose. Notre milice des Indes Occidentales est sur un très-bon pied; elle égale nos meilleures troupes réglées pour la discipline, & l'emporte sur elles pour l'ardeur & le courage; & il ne lui manque que d'être assez nombreuse pour se défendre elle-même, & faire tête à l'ennemi dans l'occasion; à quoi elle est infiniment plus propre que les nouvelles troupes, par l'habitude qu'elle s'est faite du climat, outre que ces dernières ne sont presque jamais complètes, lorsqu'elles arrivent dans l'Amérique. Un moindre nombre de troupes suffiroit dans ce pays pour agir en tout temps, pour assurer nos Colonies, & même pour entreprendre des expéditions, pourvu qu'on les entretînt comme elles doivent l'être; & ne coûteroit point au Gouvernement le tiers de ce qu'il lui en a coûté depuis vingt ans, pour le transport & l'entretien de celles qu'il a envoyées dans le

nouveau monde, & dont la plupart font mortes de misere & de fatigue sans avoir rien fait ; au lieu que celles dont je parle intimideroient l'ennemi, contiendroient les négres dans le devoir, enrichiroient l'Angleterre, & la dédommageroient des frais qu'il lui en a coûté pour fonder ses Colonies.

Je sens parfaitement qu'on ne manquera pas de faire quantité d'objections contre ce que je propose, surtout dans ce qui concerne l'augmentation des domestiques blancs dans les Indes Occidentales. On nous les dépeint comme des gens inutiles, fainéans, adonnés au vice, & bien plus capables de pervertir les négres que de les soulager. Je crois que cela est vrai en général, mais ce n'est point une raison pour n'en point avoir, quoique c'en soit une pour réformer leurs mœurs, celles de leurs maîtres & de la Colonie. Si le défaut de police qui regne en Angleterre, nous expose à quantité d'inconvéniens, quelles ne doivent pas en être les suites dans les Indes Occidentales, où la plupart des gens vivent sans le moindre sentiment de religion, dans un état de débauche & de crapule, indigne de Chrétiens, & qui déshonore un Etat policé ?

DES
Si do
verne
droit
fures
sivete
aussi
se l'i
glen
autre
serva
peup
artic
avoi
est f
don
bita
C
lem
la r
une
cul
nav
cha
co
ne
les
l'o
s'é
né
to

Si donc il plaisoit jamais à notre Gouvernement de peupler ces pays, il faudroit qu'il prît en même temps les mesures les plus justes pour en bannir l'oïveté & la corruption, ce qui n'est pas aussi difficile à faire que bien des gens se l'imaginent. Si jamais un pareil réglemeut avoit lieu, il en résulteroit un autre bon effet, je veux dire, la conservation de la santé & de la vie des peuples qui les habitent; ce qui est un article que tout sage Gouvernement doit avoir à cœur, mais dont l'observation est surtout nécessaire dans une Colonie, dont le climat est mal sain, & où les habitans sont un trésor inestimable.

Ces observations regardent principalement la Jamaïque, la plus grande & la meilleure de nos Isles, & où il y a une quantité prodigieuse de terres incultes. Comme les rivières n'y font point navigables, & que le sucre est une marchandise volumineuse, dont le transport coûte infiniment, il conviendroit qu'on ne le cultivât que sur les côtes, ou dans les terres qui en sont proches. Que si l'on encourageoit les pauvres gens à s'établir dans l'intérieur du pays, la nécessité les obligeroit à cultiver le coton, le cacao, le café, le gingembre,

l'aloës, le bois pour la teinture, & quantité d'autres choses qui n'exigent pas beaucoup de travail, qui sont faciles à transporter, & dont le débit est assez prompt pour encourager des gens qui ne cherchent point à faire une fortune rapide. Comme nous tirons toutes ces denrées, surtout le coton dont il se fait une grande consommation en Angleterre, on pourroit les encourager à en cultiver une plus grande quantité, moyennant quelque légère récompense. Le même besoin les obligeroit encore à faire des essais sur la cochenille, & sur quantité d'autres productions, auxquelles on ne pense point, & que le climat ne refuseroit sûrement pas. En prenant les mesures que je viens de dire, on pourroit insensiblement les engager à cultiver plusieurs articles dont nous manquons; les gens laborieux s'enrichiroient, & pourroient à peu de frais tirer parti du cacao, de la cochenille, & même de l'indigo. Le travail à part, je crois que deux ou trois cens livres sterling suffiroient pour un commencement; au moyen de quoi, tandis que l'on employeroit les grands fonds & les terres à portée de la navigation en sucre, on feroit valoir les petits capi-

taux , & les terres situées dans l'intérieur du pays en d'autres articles moins coûteux & non moins utiles. Tout fleuriroit , l'agriculture seroit en honneur , & un plus grand nombre de gens subsisteroient à leur aise. Je suis sûr que vingt mille livres sterlings bien employées , suffiroient pour cet effet ; & que l'Isle dans quelques années rapporteroit infiniment plus qu'elle ne rapporte. Faute d'un pareil encouragement , les grands fonds que l'on avoit en main , & qu'il a fallu employer en marchandises d'étape , ont insensiblement dévoré cette Isle. C'est le propre des gros capitaux d'occasionner une espèce de monopole ; de même que le propre du monopole , c'est de vouloir tirer un grand profit d'un petit nombre de denrées. Il n'en est pas de même d'un commerce étendu , & auquel tout le monde a part ; chacun en profite quelque peu , car tout le monde ne peut pas espérer une grande fortune ; mais tous ces profits réunis ne laissent pas de monter à des sommes considérables. On cultivoit autrefois l'indigo dans la Jamaïque , & il avoit tellement enrichi cette Isle , qu'on assure que dans la seule paroisse de Vere , il y avoit trois cens carosses ; je ne crois pas

qu'on entrouve aujourd'hui autant dans toute l'Isle. Je suis même persuadé qu'il y avoit un plus grand nombre de propriétaires qu'il n'y en a aujourd'hui ; quoiqu'ils ne possédassent peut-être pas ces richesses immenses qui nous éblouissent si fort.

CHAPITRE XI.

*Misere des Nègres. Il en périt beaucoup.
Moyen pour empêcher que cela n'arrive.
De l'instruction des Nègres.*

PUISQUE je me trouve engagé dans une matiere qui me paroît extrêmement importante pour le bonheur de nos Colonies, il ne sera pas inutile de dire encore un mot d'une autre partie de leurs habitans, encore que je sçache que je ne serai pas favorablement écouté de ceux qui ont le plus d'intérêt à profiter de mes observations.

Les nègres qui résident dans nos Colonies, souffrent l'esclavage le plus dur & le plus complet qu'aucun autre peuple endure, ni ait jamais enduré dans aucune autre partie du monde, & je pourrois en fournir des preuves. Les

DE
dépe
oblig
vent
j'ava
a to
mille
bitar
pece
blab
infin
tiren
pou
de d
à-pe
Isle
y a
fait
les
pré
ple
tra
nég
tro
tat
lâc
ma
à l
va
pe
tr
v

dépenses prodigieuses que nous sommes obligés de faire pour en avoir, ne prouvent malheureusement que trop ce que j'avance. L'Isle de Barbade, où il n'y a tout au plus que quatre-vingt-dix mille négres, malgré le soin que ses habitans prennent pour en multiplier l'espece, dans un climat exactement semblable au leur, à l'exception qu'il est infiniment plus sain, est obligée d'en tirer tous les ans cinq mille d'Afrique, pour entretenir le nombre que je viens de dire. Ce déchet prodigieux, qui est à-peu-près le même dans toutes nos Isles, prouve démonstrativement qu'il y a quelque cause extraordinaire qui les fait périr, & cette cause n'est autre que les travaux dont on les surcharge. Je prétends d'abord qu'il n'y a aucun peuple situé entre les Tropiques qui pût travailler dans son pays autant que les négres font dans les Indes, sans s'en trouver incommodé. Or, dans nos plantations, les négres travaillent sans relâche cinq jours de la semaine pour leurs maîtres, & les deux autres pour pourvoir à leur suffisance, ce qui, joint aux mauvais traitemens qu'ils essuyent, en fait périr un grand nombre, & met les autres hors d'état de se multiplier par la voie de la propagation.

On dira à cela que si le maître de la plantation leur donnoit plus de relâche, il ne pourroit jamais retirer les frais qu'il a été obligé de faire pour l'acheter, ni tirer les profits qu'il a eu en vue en s'engageant à cette dépense. Cet argument paroît d'abord plausible, parce que les nègres sont fort chers, & qu'ils ne rapportent pas plus de dix à douze livres par tête annuellement par leur travail, mais il est absolument faux dans le fonds. Que l'on considère que sur les quatre-vingt-dix mille nègres qu'il y a dans la Barbade, il en meurt tous les ans cinq mille de plus qu'il n'en naît dans l'Isle; & en effet, on est obligé de les renouveler tous les seize ans. Que doit-on donc penser d'un peuple qui, au lieu de se multiplier, comme c'est l'ordinaire en temps de paix, seroit entièrement détruit dans un espace aussi court que celui de seize ans, si l'on n'avoit soin de le renouveler? Je veux pour un moment que ces nègres ne coûtent que vingt livres sterlings par tête (ils coûtent davantage), cela fait tous les ans une somme de cent mille livres sterlings, & au bout de seize ans un million six cents mille livres, ce qui est une somme prodigieuse, & qui excède d'un quart

D
la v
chez
qu'e
gres
gen
mor
que
ble
vin
déd
clav
doit
s'ag
vres
qua
ger
fair
des
frai
tou
pri
de l
me
chr
ép
lin
en

cl
il

la valeur des denrées qu'ils transportent chez l'étranger. Supposons maintenant qu'en accordant quelque relâche aux négres, & qu'ayant un peu plus d'indulgence pour eux, on pût prévenir cette mortalité, en sorte qu'on n'en perdît que dix mille, ce qui n'est pas impossible, on épargneroit tous les ans quatre-vingt mille livres sterlings. Mais il faut déduire là-dessus le temps que ces esclaves ont perdu, & je crois qu'on ne doit pas y regarder de si près, lorsqu'il s'agit d'une somme de quarante mille livres sterlings que rapporte le travail de quatre mille esclaves. Cela dédommageroit bien de la perte que l'on peut faire, vu qu'il y auroit moins de malades, & qu'on dépenseroit moins en frais de Chirurgiens. Il s'ensuit donc, toute déduction faite, que si les Propriétaires des plantations se conduisoient de la manière qu'il convient à des hommes, à de bons maîtres & à de bons chrétiens, les habitans de cette Isle épargneroit quarante mille livres sterlings par an; au lieu qu'ils les perdent, en agissant autrement.

Ce que je dis ici, est extrêmement clair; mais le fût-il encore davantage; il y a plusieurs habitans des Indes, qui

ne le comprendroient point. Cependant il n'y a point de charretier en Angleterre qui ne fente, qu'en ménageant ses chevaux, & les nourrissant bien, il en tire plus de profit, que s'il ne leur donnoit aucun relâche, & qu'à la fin du jour il les lâchât dans une commune pour les faire paître. Je suis fort éloigné de vouloir qu'on laisse vivre les nègres dans la fainéantise & la mollesse. Je sçais que la plupart sont têtus & indisciplinables, & qu'il faut les conduire avec une verge de fer. Je voudrois qu'on l'employât pour les conduire & non pour les écraser. Je voudrois que l'humanité qu'on a pour eux, fût assaisonnée de fermeté; d'autant plus qu'il paroît par l'histoire, que les nations qui ont eu le plus d'indulgence pour leurs esclaves, ont toujours été les mieux servies, & n'ont jamais eu aucune révolte à craindre de leur part. Je suis d'autant plus convaincu de la nécessité de ces sortes d'indulgences, que les esclaves en général sont moins propres au travail que les gens libres. L'esprit influe beaucoup sur nos actions; & lorsqu'un homme sçait qu'il travaille pour lui, & que plus il travaille, & plus il gagne, cette idée seule lui fait supporter des fatigues &

DE
des
com
mot
C
un P
coup
que
com
par
noc
reil
som
que
escl
tels
cess
tout
nég
prix
moi
nos
auj
fait
arri
le
ne
tou
qu
l'o

des travaux, sous lesquels il eût succombé, s'il avoit agi pour tout autre motif.

On objecte à cela, qu'en ménageant un peu les négres, on porteroit beaucoup de préjudice au commerce d'Afrique. Mais quoi de plus horrible qu'un commerce qui ne peut se soutenir que par la mort de plusieurs milliers d'innocens ! Rien ne peut excuser un pareil commerce que la nécessité où nous sommes de peupler nos Colonies, & que la réflexion que l'on fait, que les esclaves que nous achetons, étoient tels en Afrique, ou par droit de succession, ou par celui de la guerre. Après tout, s'il falloit un moindre nombre de négres, ils baisseroient à la vérité de prix, mais le commerce n'iroit pas moins, si l'on faisoit en sorte d'étendre nos Colonies ; au lieu qu'il ne subsiste aujourd'hui que par le massacre que l'on fait de ces malheureux. C'est là ce qui arrive dans le Continent, où, quoique le nombre des esclaves augmente, on ne laisse pas que d'être obligé d'en tirer tous les ans au moins sept mille d'Afrique.

Le jour de repos que je voudrois que l'on accordât aux esclaves, est le Di-

manche, jour que l'on profane dans nos Colonies d'une maniere tout-à-fait scandaleuse. Je voudrois qu'on les menât ce jour-là à l'Eglise, & qu'on les instruisît, de même que les enfans, des principes de la religion & de la vertu, & qu'on leur inspirât l'humilité, la soumission & les autres vertus qui conviennent à leur état. On pourroit le reste du jour leur permettre quelque récréation honnête. A ces jours de relâche; on pourroit joindre quelques-unes des grandes fêtes, par exemple, de Noël; de Pâques & de la Pentecôte, & même quatre ou cinq autres jours de l'année. Au moyen de cette méthode, leurs maîtres s'habitueroient insensiblement à ne plus les regarder comme des bêtes brutes, sans ame, comme quelques-uns le font actuellement; & les nègres seroient plus honnêtes, plus dociles & moins fripons; à moins qu'on ne veuille dire que les loix de la religion, les préceptes de la morale & l'éducation sont entièrement inutiles aux hommes. Je connois un auteur *, si tant est qu'il mérite ce titre, qui regarde la conversion des nègres au Christianisme, comme une chose tout-à-fait indifférente à l'humanité. Mais, outre que cet écrivain

* Oldmi-
son.

DES COLONIES EUROPÉENNES. 145
me paroît avoir très-peu de jugement, je ne puis concevoir comment un homme qui prétend instruire le public, ose se déclarer le défenseur de l'irreligion, de la barbarie & de l'ignorance.

CHAPITRE XII.

Projet pour affranchir les Mulâtres & les Nègres. Il est dangereux d'avoir beaucoup de domestiques nègres.

ON dit que les loix d'Angleterre sont favorables à la liberté; & cela est si vrai, que dans le temps que nous avons des esclaves parmi nous, la loi profitoit de la négligence des maîtres pour les affranchir, & ufoit même de subtilité dans ces occasions, parce que nos ancêtres étoient persuadés que les hommes libres étoient les vrais soutiens de l'Etat. Quel mal y auroit-il, si dans nos Colonies on trouvoit quelque milieu entre la liberté & l'esclavage absolu; de maniere qu'après quelques années de servitude, on rendît les mulâtres à ceux qui les reconnoîtroient pour leur appartenir, & qu'on affranchît les nègres qui sont nés dans l'Isle, en récom-

penſe des ſervices qu'ils auroient rendus ? On pourroit leur assigner des terres, ou, à leur défaut, quelque profession qu'ils feroient les maîtres d'exercer, moyennant une légère redevance au public. Ce qu'ils gagneroient de surplus, leur appartiendroit. La nécessité où ils feroient de payer cette taxe, les garantiroit de l'oïſiveté ; car, dès qu'une fois les hommes se sont adonnés au travail, ils cherchent non-seulement à se procurer le nécessaire, mais encore les choses superflues à la vie. Les denrées augmenteroient, & la Colonie en deviendroit plus puissante, par l'intérêt que ses habitans auroient à la défendre.

On a encore cette mauvaise coutume dans nos Colonies de multiplier les esclaves domestiques au-delà du nécessaire. Il est assez ordinaire de voir dans des familles, qui d'ailleurs ne sont pas fort riches, vingt-cinq à trente de ces esclaves domestiques. Ce sont tout autant de bras que l'on ôte à l'agriculture, & qui deviennent inutiles au public. Ce n'est pas tout ; ils sont infiniment plus dangereux que les autres esclaves ; car à force de vivre avec nous, ils perdent peu à peu le respect que les nègres qui travaillent aux champs,

D
ont
perc
com
est
tion
cas
nou
à fo
tuai
ces
gnit
d'av
eux
fous
mên
peç
J
fom
mer
des
notr
nou
nou
trou
tou
de
don
hor
nir
êtr

ont ordinairement pour les blancs, sans perdre cet esprit de vengeance qui est commun aux uns & aux autres, & qui est l'effet inséparable de leur condition. A quoi l'on peut ajouter, qu'en cas de révolte, ils sont plus en état de nous porter le coup mortel. Il seroit à souhaiter que l'on fit une loi somptuaire, pour restreindre le nombre de ces esclaves domestiques, & qui enjoignît à tous ceux qui ont cinq esclaves, d'avoir un blanc & une blanche parmi eux, sans qu'ils pussent s'en exempter, sous quelque prétexte que ce fût, de même qu'on les oblige à avoir des inspecteurs & des conducteurs Européens.

Les alarmes dans lesquelles nous sommes, lorsqu'on fait quelque armement un peu considérable dans les Indes, sont une preuve démonstrative de notre foiblesse ; cependant, loin de nous tirer de notre léthargie, & de nous engager à y apporter remède, on trouve une infinité de gens qui font tout leur possible pour nous empêcher de veiller à la sûreté de nos possessions, dont la raison est que la plupart des hommes préfèrent le présent à l'avenir, quelque avantageux qu'il puisse leur être. Cependant il me paroît que les

progrès de la France devoient mettre fin à notre inaction, & nous animer à faire quelques réglemens supérieurs à ceux que je viens de proposer, pour l'intérêt de notre commerce & l'honneur du ministère Britannique.

Fin de la sixieme Partie.



H

CO

I

O

DAN



Vu

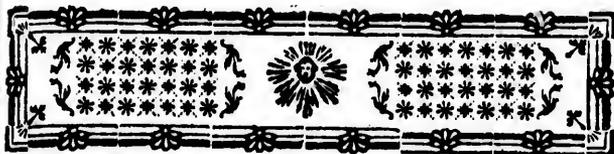
I

po

Se

PC

pa



HISTOIRE
 DES
COLONIES EUROPÉENNES
 DANS L'AMÉRIQUE.
 SEPTIEME PARTIE.
COLONIES ANGLOISES
 DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE I.

*Vue générale des Domaines d'Angleterre
 dans l'Amérique Septentrionale.*

IL n'est pas aisé de fixer les bornes des possessions Angloises dans l'Amérique Septentrionale du côté du Nord & de l'Ouest; car du côté du Nord, il me paroît que nous pourrions pousser nos

Tome I. Partie VII.

G iij

mettre
 nimer à
 ieurs à
 , pour
 l'hon-

Domaines jusqu'au Pole même ; sans que personne se mît en peine de nous les disputer. Par le Traité d'Utrecht , la France nous a cédé la baie & le pays d'Hudson , de même que toutes les contrées limitrophes. Si nous prenons notre station à l'extrémité Septentrionale de la Nouvelle Angleterre , ou de la Terre de Labrador , & que nous regardions vers le Midi , nous avons un pays qui s'étend depuis le 61^e. jusqu'au 31^e. degré de latitude Septentrionale , dont la longueur en ligne directe est de plus de dix-sept cens milles. Ce pays est borné à l'Est par l'Océan Atlantique , au Midi par quelques restes de la Floride Espagnole ; mais nos ennemis nous disputent nos bornes du côté de l'Ouest , & à peine les connoissons-nous nous-mêmes. Ceux qui se reglent par les Chartres qui ont été accordées à nos Colonies , poussent leur Jurisdiction , à travers le Continent , jusqu'à la mer du Sud ; d'autres bornent nos droits aux bords du Mississipi , & comprennent quatre des grands lacs dans nos domaines ; mais je ne sçauois dire pourquoi ils ont pris ce fleuve pour limite ; plutôt que les autres rivieres & les autres montagnes qui me paroissent être

DE
des l
enco
nent
aux
rio ,
Fran
dern
gloi
serv
com
ces
latit
d'ou
Est
pro
No
Ecc
de
leu
fiti
fait
cau
les
iff
ro
C
ré
C
E

DES COLONIES EUROPÉENNES. 151
des bornes plus naturelles. D'autres ont encore plus resserré nos limites, & bornent nos possessions dans l'Amérique, aux monts Apalaches, au Lac Ontario, & au fleuve Saint-Laurent. Les François, en cela d'accord avec ces derniers, ou pour mieux dire, nos Anglois d'accord avec eux, pour avoir servilement copié leurs cartes, ont commencé nos possessions au Midi de ces montagnes, vers le 44°. degré de latitude Septentrionale, ou environ; d'où ils tirent une ligne vers le Nord-Est, qui nous ôte une grande partie des provinces de la Nouvelle York, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Ecosse, mettant entre nous & le fleuve de Saint-Laurent telle distance qu'il leur plaît.

Cette distribution, jointe aux dispositions militaires que les François ont faites pour l'appuyer, est la principale cause de la querelle qui subsiste entre les deux Royaumes, & ce sera par son issue que nos Géographes futurs pourront fixer les limites des deux nations. Comme il ne m'appartient point de les régler, je me bornerai simplement à nos Colonies. Nos droits dans la Nouvelle Ecosse ont été fixés & établis d'une ma-

niere claire & décisive; il n'en est pas de même de nos prétentions sur l'Ohio & le Mississipi, & je ne puis que blâmer la témérité avec laquelle quelques écrivains ont osé décider une question aussi intéressante pour le public. Les uns ont été assez timides & assez ignorans pour resserrer nos possessions; d'autres ne leur ont donné d'autres bornes que l'Amérique Septentrionale, d'une mer à l'autre; les uns ont borné nos limites, les autres enfin n'en ont reconnu aucune.

La postérité aura de la peine à croire que dans une matiere aussi importante, nous ayions été assez stupides pour ne point régler avec la France, quelle partie du pays nous appartient de droit, non plus que celle que nous voulons laisser à la discrétion de nos voisins; & que contens de nous établir sur la côte, nous n'ayions jamais jetté les yeux sur l'intérieur du pays, ni senti la nécessité de nous faire une barriere, ce qui ne nous auroit pas été bien difficile. Une pareille précaution, si nous l'eussions prise à temps, eût sauvé la vie à des milliers d'hommes, & nous eût épargné plusieurs millions; mais il n'est plus temps de réparer notre faute.

Mon dessein dans le discours suivant,

DES COLONIES EUROPÉENNES. 153
n'est point d'examiner nos Colonies relativement au temps de leur établissement, ni aux avantages qu'elles procurent au Royaume, mais eu égard à leur situation respective, au Nord & au Sud, depuis la Nouvelle Angleterre jusqu'à la Caroline; me réservant à parler à la fin de cet ouvrage des nouveaux établissemens que nous avons au Nord & au Sud, de même que de ceux de la Nouvelle Ecosse & de la Georgie, & des pays situés dans les environs de la baie d'Hudson.

C H A P I T R E II.

Premieres tentatives pour s'établir dans l'Amérique Septentrionale. Origine & progrès des Puritains. Ils sont persécutés par Laud. Plusieurs s'enfuient dans la Nouvelle Angleterre.

Nos droits sur l'Amérique Septentrionale sont fondés sur la découverte de Sébastien Cabot, lequel aborda pour la première fois dans le Continent l'an 1497. Ce fait est assez connu pour établir le droit que nous avons sur nos

possessions de l'Amérique Septentrionale ; mais je ne suis pas assez instruit de ses particularités, pour entrer dans le détail de son voyage. On appella ce pays du nom de Terre-Neuve ; mais on l'a depuis restreint à une Isle qui est sur la côte. Nous fumes longtems à nous établir dans ce pays, & si nos voisins ne nous prévirent point, ce ne fut sûrement pas par égard pour notre premiere découverte. M. Walter Raleigh fut le premier qui fonda une Colonie dans la partie Méridionale, à laquelle il donna le nom de Virginie. Cependant son exemple n'eut pas beaucoup d'imitateurs. Nos Anglois vivoient à leur aise dans leur patrie, & ce nouvel établissement, malgré les éloges qu'on lui donna, ne fit pas beaucoup d'impression sur les esprits. Les affaires de l'Amérique Septentrionale étoient entre les mains d'une Compagnie exclusive ; aussi s'en ressentirent-elles.

Les choses resterent dans cet état jusqu'à la fin du regne de Jacques I. Il y eut depuis le commencement de la réformation deux partis de Protestans en Angleterre. Le premier s'éloigna insensiblement de l'Eglise de Rome ;

& se contentant d'affoiblir les traits, sans effacer la figure, il laissa subsister les choses à-peu près dans l'état où elles étoient. Le peuple qui, pour l'ordinaire, se contente de l'extérieur, ne s'aperçut presque pas du changement qu'on avoit fait dans la doctrine de sa Religion. L'autre parti, qui étoit d'un tempérament plus chaud, eut infiniment plus de zèle & moins de politique. Plusieurs de ses membres, qui s'étoient soustraits à la persécution de la Reine Marie, retournerent en Angleterre sous le regne d'Elisabeth, l'esprit échauffé par le souvenir de ce qu'ils avoient souffert, & plus encore par les disputes qu'ils avoient eues avec leurs Adversaires. Pleins d'aversion pour l'Episcopat, & pour les cérémonies en général, ils étoient imbus d'un zèle ardent pour la liberté & pour le gouvernement Républicain. La Reine Elisabeth tenoit assez du génie d'Henri VIII pour ne pas vouloir qu'on s'opposât à ses volontés, surtout en matière de Religion, qu'elle croyoit mieux connoître que personne. Elle consulta avec ce parti sur les changemens qu'elle jugeoit à propos de faire; & dédaignant les notions qu'il avoit en fait de politique, elle le contint durant tout le

cours de son regne , avec une sévérité uniforme & inflexible.

L'autre parti n'étoit cependant point détruit. Le souvenir de ce qu'il avoit souffert , la simplicité de ses habits , la gravité de ses mœurs , l'usage qu'il faisoit des phrases de l'Écriture dans les occasions les plus ordinaires , leurs noms mêmes , qui étoient tirés de l'Ancien Testament , leur attirerent l'estime & la vénération du peuple qui , pour l'ordinaire , n'est pas la partie la plus éclairée d'un Etat. Ce parti étoit très-nombreux , & infiniment plus considérable par son zèle que par le nombre de ses adhérens , auxquels on donnoit communément le nom de *Puritains*.

Jacques , en montant sur le trône ; eût pu pacifier ces disputes , ou du moins les laisser dans l'état où elles étoient ; mais il ne fit ni l'un ni l'autre. Le malheureux Synode d'Hampton-court ne servit qu'à affermir les Puritains dans leurs opinions , lors surtout qu'ils s'apperçurent que toute la Logique de Jacques , soutenue de l'autorité royale , étoit incapable d'anéantir leur parti. On les persécuta , sans pouvoir les détruire ; on les aigrit , sans diminuer leur autorité , & on usa envers

DE
eux
la foi
tentie

Cl
ger la
doit
le ta
qu'un
un pa
dit o
vais
Il se
glise
duite
ecclé
des
Lau
rigé
vern
hom
crets
affai
de g
la r
con
féda
qu'
con
nué
ag

DES COLONIES EUROPÉENNES. 157
eux d'une sévérité qui fit voir tout à la fois la foiblesse & les mauvaises intentions du Gouvernement.

Charles monta sur le trône sans changer la face des choses. Ce Prince possédoit de grandes vertus ; mais il ignoroit le talent de se faire aimer. Aussi grave qu'un Puritain, il ne put jamais se faire un partisan, & sa gravité même le rendit odieux aux Puritains, par le mauvais usage qu'il en fit pour leur nuire. Il se livra entièrement aux gens d'Eglise, & mit le sceau à sa mauvaise conduite, en confiant la première Dignité ecclésiastique du Royaume, & la régie des affaires temporelles au Docteur Laud. Cet homme, qui eût à peine dirigé un collège, fut nommé pour gouverner un Royaume. C'étoit un de ces hommes bien intentionnés, mais indiscrets, qui figurent le plus mal dans les affaires politiques. Il rendit à la vérité de grands services à la Religion, par la recherche scrupuleuse qu'il fit de la conduite des Ministres, dont il déposés plusieurs de leurs charges, parce qu'ils étoient non-conformistes. Non content de la conduite qu'il avoit tenue, & qu'on eût pu justifier, s'il eût agi avec plus de prudence, il fit de nou-

veaux réglemens , & introduisit chez un peuple naturellement ennemi des cérémonies , quantité de nouvelles cérémonies inutiles , qui même auroient pu passer pour ridicules , si les conséquences dont elles furent suivies , n'avoient été assez sérieuses pour les faire regarder comme des choses très-importantes.

Plusieurs Seigneurs , dégoûtés de la conduite de la Cour , & assez zélés pour la liberté publique , pour se rendre populaires , adopterent les sentimens du peuple en matiere de Religion , & affecterent de les soutenir avec beaucoup de zèle. D'autres devinrent Puritains par principe. Les affaires prirent alors une tournure plus respectable ; & à proportion qu'on s'y intéressa , les persécutions que l'on faisoit souffrir aux Puritains , augmentèrent. Les sévérités dont Laud avoit usé , loin d'inspirer , comme autrefois , de la crainte , ne firent qu'exciter de l'indignation , & ils devinrent de jour en jour moins disposés à se reconcilier avec les surplis , les orgues , les prieres publiques & la sainte table à l'extrémité Occidentale de l'Eglise. Comme l'homme est naturellement zélé pour les bagatelles , & que ceux qui s'en occupent , en font leur objet capi-

DES
tal , o
ritains
& la p
que de
Dès
Roi J
fugier
liberté
ne fut
Angl
té ; m
zèle c
positi
lasser
Sanct
un en
périe
en A
de P
l'Am
en a
Ce C
pagr
tout
nale
qu'a
line
éte
nie
po

tal, on commença à persécuter les Puritains à l'occasion de ces cérémonies, & la plupart aimèrent mieux s'expatrier que de s'y soumettre.

Dès le commencement du regne du Roi Jacques, plusieurs d'entr'eux se réfugièrent en Hollande, où, malgré la liberté de conscience qui y regne, ils ne furent pas mieux accueillis qu'en Angleterre. On les y toléra, à la vérité; mais on les veilloit de près: leur zèle commença à se ralentir, faute d'opposition, & se voyant méprisés, ils se lassèrent de l'indolente sécurité de leur Sanctuaire, & résolurent de chercher un endroit où ils n'eussent point de supérieur. Ils envoyèrent donc un agent en Angleterre, lequel obtint du Conseil de Plymouth, un canton de terre dans l'Amérique, pour aller s'y établir, après en avoir obtenu la permission du Roi. Ce Conseil de Plymouth étoit une Compagnie qui avoit non-seulement obtenu toute la côte de l'Amérique Septentrionale, depuis la Nouvelle Ecosse, jusqu'à l'extrémité Occidentale de la Caroline (on distinguoit alors toute cette étendue de pays par les noms de Virginie Méridionale & Septentrionale); pour y commercer à l'exclusion de tout

autre, mais qui possédoit encore tout le pays en propre.

Cette Colonie s'établit dans un endroit qu'on appella New-Plymouth. Ceux qui la composoient étoient en petit nombre. Ils arriverent dans une mauvaise saison, sans autre fonds pour subsister, que le peu d'argent qu'ils avoient apporté. L'hyver vint de très-bonne heure, & fut extrêmement froid. Le pays étoit entièrement couvert de bois, & par conséquent hors d'état de fournir à la subsistance de ces aventuriers, dont la plupart étoient épuisés par la fatigue du voyage qu'ils venoient de faire. Près de la moitié mourut du scorbut, de misere & de froid; mais ceux qui survécurent, loin d'être rebutés par la perte qu'ils venoient d'essuyer, & par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par cette fermeté d'ame qui étoit alors le caractère des Anglois, & par la joie de se voir à l'abri du bras spirituel, forcerent ce pays inculte & sauvage à leur fournir une subsistance passable, & peu à peu toutes les choses nécessaires à la vie.

Ce petit établissement se fit en 1621. Plusieurs de leurs freres se voyant per-

DES O
sécurité
mes mo
nie des
mais ne
Plymo
qu'elle
rissant
suivan
chestre
deven
velle
boulev
est si
glé,
dans
princi
surmo
pays
mœu
une
qui
qui,
des
C
l'on
mai
pro
mer
&
No

DES COLONIES EUROPÉENNES. 161
fécutés en Angleterre, prirent les mêmes moyens pour en sortir. La Colonie des Puritains s'accrut insensiblement, mais ne s'étendit point au-delà de New-Plymouth. Ce ne fut qu'en 1629, qu'elle changea de face, & devint florissante. Elle bâtit à la fin de l'année suivante, quatre villes, Salem, Dorchester, Charlestown & Boston, qui est devenue depuis la Capitale de la Nouvelle Angleterre. Cet enthousiasme qui bouleversoit tout en Angleterre, & qui est si dangereux dans un Etat bien réglé, produisit un effet tout contraire dans le Nouveau Monde. Il devint un principe de vie & de force, qui leur fit surmonter toutes les difficultés de ce pays sauvage. La régularité de leurs mœurs produisit une subordination & une forme régulière de gouvernement qui leur manquoient jusqu'alors, & qui, dans tout autre pays, eussent eu des suites très-facheuses.

Cependant, non-seulement ceux que l'on persécutoit pour cause de religion, mais quantité d'autres attirés par les profits que l'on faisoit dans le commerce des pelleteries & des fourrures, & à la pêche, furent s'établir dans la Nouvelle Angleterre. Mais ce qui con-

tribua le plus aux progrès de cette Colonie, fut la protection que lui accorderent plusieurs Seigneurs mécontents qui avoient pris le parti des Puritains, & qui avoient résolu de passer dans la Nouvelle Angleterre, au cas qu'ils échouassent dans les mesures qu'ils avoient prises, pour établir la liberté, & réformer la Religion de leur patrie. Ils sollicitèrent des concessions dans ce pays, & firent des dépenses immenses pour y fonder des Colonies. De ce nombre furent les Lords Brooke, Say & Seale, les Pelhams, les Hampdens & les Pym, dont les noms ont brillé depuis sur un plus grand théâtre. On prétend que Matthieu Boynton, William Constable, Arthur Haslerig & Olivier Cromwell étoient sur le point de passer dans la Nouvelle Angleterre, lorsque l'Archevêque Laud, fâché de voir échapper ces victimes de sa haine, obtint un ordre de la Cour pour défendre ces sortes d'émigrations, & empêcher la sortie de cette humeur virulente qui causa depuis sa ruine, celle de son Ordre, de sa Religion, de son Maître & de l'Etat. Il ne put cependant empêcher que la Nouvelle Angleterre ne reçût des renforts considérables,

DES
tant de
avoient
pouvo
confor
laïques
nions.

C
La di
stori
Co
de
D

L
qu'or
four
la cô
furer
Mai
été
fécu
de c
vell
de
fur
bli
dé

DES COLONIES EUROPÉENNES. 163
tant de la part de ceux du Clergé qui
avoient perdu leurs postes, ou qui ne
pouvoient y entrer, pour être non-
conformistes, que de ceux d'entre les
laïques qui avoient embrassé leurs opi-
nions.

C H A P I T R E III.

*La différence de Religion cause des divi-
sions dans la Colonie. Massachusset.
Connecticut. La Providence. Esprit
de persécution. Les Quakers persécutés.
Disputes touchant la Grace.*

LA partie de la Nouvelle Angleterre ;
qu'on appelle la baie de Massachusset,
fourmilloit de Colonies tout le long de
la côte. Quelques-uns de leurs rejettons
furent s'établir dans la Province de
Main & New-Hampshire, après avoir
été détachés de leur tronc par la per-
sécution qui étoit le caractère dominant
de ceux qui furent s'établir dans la Nou-
velle Angleterre. Ceux dont je viens
de parler, s'établirent principalement
sur la riviere de Connecticut, & y éta-
blirent un Gouvernement séparé & in-
dépendant. Quelques personnes s'é-

toient déjà fixées sur les bords de cette riviere, pour se soustraire à la tyrannie occasionnée par les disputes de religion, auxquelles donnerent lieu les principes des Colonies de Plymouth & de Massachusset.

Les habitans de la Nouvelle Angleterre, n'eurent pendant long-temps aucune forme réguliere de gouvernement. La Cour se mettoit peu en peine d'eux. Ils étoient autorisés par leur Chartre, à établir tel ordre & telles loix qu'il leur plairoit, pourvu qu'elles ne fussent point contraires à celles d'Angleterre. Ce point n'étoit pas aisé à établir, & on ne prit aucune voie pour le faire. Comme ceux qui composoient les nouvelles Colonies, étoient pour la plupart des esprits bornés & fanatiques, ils adopterent la police des Juifs presque à tous égards, & ne suivirent d'autres loix que celles de Moyse. Les premieres qu'ils firent, n'eurent point d'autre fondement, & convenoient par conséquent très-peu aux mœurs, au génie & aux circonstances du pays & du temps, pour lesquels elles furent faites, ce qui est cause qu'on les a abandonnées depuis.

Tel étoit le Puritain en fait de reli-

DES C
gion, ai
secte ét
terre, l
plusieur
ne furent
mérique
à vivre
Curé é
dans so
tint qu
voient
tieres,
qu'apr
vées p
Synod
Jurisd
doctri
Ils n'a
comm
seulen
corps
contr
fistoi
pour
soit,
les te
form
sion
ligie
avo

gion, ainsi que je viens de le dire. Cette secte étoit à peine formée en Angleterre, lorsqu'ils en sortirent, vu que plusieurs Evêques en étoient; mais ils ne furent pas plutôt en liberté dans l'Amérique, qu'ils commencerent presque à vivre dans l'indépendance. Chaque Curé étoit, pour ainsi dire, Souverain dans son District. Il est vrai que l'on tint quelques Synodes; mais ils ne servoient qu'à préparer & digérer les matieres, & elles n'avoient force de loi; qu'après qu'elles avoient été approuvées par les différentes Eglises. Ces Synodes ne pouvoient exercer aucune Jurisdiction ecclésiastique, ni en fait de doctrine, ni en matiere de discipline. Ils n'avoient pas même le pouvoir d'excommunier qui que ce fût; il leur étoit seulement permis de rejeter de leur corps, ceux qui avoient des sentimens contraires aux leurs. Les Magistrats assistoient à ces Synodes, non-seulement pour ouir les matieres qu'on y proposoit, mais encore pour en délibérer & les terminer. On croiroit qu'une pareille forme de gouvernement devoit occasionner une grande liberté en fait de religion; mais la vérité est, qu'on n'en avoit aucune idée. La doctrine de la

tolérance étoit si odieuse à la plupart ; que la premiere persécution qui éclata dans le pays, fut contre un petit nombre de gens qui osèrent avancer que le Magistrat civil ne pouvoit user de contrainte en matiere de religion. Après les avoir tourmentés par toutes les vexations imaginables, ils les obligerent enfin à sortir de leur Jurisdiction, & à s'expatrier. Ces émigrans furent s'établir au Sud, dans les environs du cap Cod, où ils formerent un nouveau gouvernement conforme à leurs principes ; & bâtirent une ville, qu'ils appellerent la Providence. Ce gouvernement a été depuis le quatrieme & le plus petit de ceux qui composent la Nouvelle Angleterre, & on l'a appelée l'Isle de Rhode, d'une Isle de même nom qui en fait partie. Une persécution avoit donné naissance au premier établissement que l'on fit dans la Nouvelle Angleterre ; une seconde la donna à de nouvelles Colonies, qui firent que les habitans se répandirent dans le pays.

Puisque la modération des sentimens avoit occasionné une pareille persécution, on ne devoit pas attendre qu'elle cessât par rapport aux autres. A peine cette premiere Colonie se fut-elle établie

DES
dans l'
qu'il y
qui se
elle les
merent
en An

Elle

loix,
de reli
avec u
égards
Purita
d'Ang
loix,
memb
voix d
seconde
qui s'
ment,
des en
La tr
Quak
fend
dans
aux d
d'am
mene
berg
La c
men

dans l'Amérique, que s'étant apperçue qu'il y avoit parmi elle de faux freres qui se servoient des prieres publiques, elle les persécuta si bien, qu'ils s'estimerent heureux de pouvoir retourner en Angleterre.

Elle n'eut pas plutôt songé à faire des loix, qu'elle en publia cinq en matiere de religion, lesquelles furent exécutées avec une rigueur, qui l'emporte à tous égards sur celle dont on usa envers les Puritains, & qui les obligea à sortir d'Angleterre. Par la premiere de ces loix, ils privent quiconque n'est point membre de l'Eglise établie, de donner sa voix dans l'élection des Magistrats. La seconde condamne au bannissement ceux qui s'opposent au quatrieme Commandement, ou qui nient la validité du baptême des enfans, ou l'autorité des Magistrats. La troisieme condamne pareillement les Quakres au bannissement, & leur défend, sous peine de mort, de rentrer dans le pays; & ne se bornant point aux coupables, elle défend, sous peine d'amende, à qui que ce soit, de les ramener dans la province, & de les héberger, ne fût-ce que pour une heure. La quatrieme condamne au bannissement & à la mort, en cas de retour,

les J... & les Prêtres catholiques Romains, de quelque pays qu'ils puissent être. La cinquieme défend le culte des images, sous peine de mort. Après avoir ainsi composé ce Code de persécution, on ne tarda pas à en faire exécuter les articles. Les Quakres enflammés de cet esprit qui anime la plupart des Sectes qui commencent à se former; avoient répandu leur doctrine dans tous les domaines de la couronne d'Angleterre en Europe, & commençoient à les répandre avec le même zèle dans l'Amérique. Le Clergé & les Magistrats de la Nouvelle Angleterre prirent l'alarme; & en firent arrêter quelques-uns qu'ils mirent aux fers & au pilori, sans que cela produisît aucun effet. Ils les fouetterent, les emprisonnerent, les bannirent; ils traiterent avec la dernière rigueur tous ceux qui s'intéressoient à eux; mais leur persécution ne servit qu'à enflammer leur cruauté & le zèle de ces malheureux. La constance qu'ils témoignèrent dans leurs souffrances, inspira à ceux qui en étoient témoins, de la pitié & de l'estime pour leurs personnes & pour leur doctrine; leurs prosélytes se multiplièrent, les Quakres retournoient aussitôt après avoir été bannis.

DES
nis, &
monta
extrém
conféq
on fais
qui ét
les co
sait j
rage,
Confé
mis d
cours.

Ce
sur un
gréabl
grand
velle
pareil
batiste
confic
févéri
voien
des v
de leu
s'éto
scorp
& l'i

O
quel
treig
7

nis, & la fureur du parti dominant monta à un tel point, qu'il se porta aux extrémités les plus sanguinaires. En conséquence de la loi qu'il avoit faite, on faisit en différens temps cinq de ceux qui étoient retournés de leur exil, on les condamna & on les pendit. On ne sçait jusqu'où ils auroient poussé leur rage, si un ordre émané du Roi & du Conseil d'Angleterre en 1661, n'y eût mis des bornes, & n'en eût arrêté le cours.

Ce n'est qu'avec regret que j'insiste sur un sujet aussi triste & aussi désagréable; mais à dire vrai, la plus grande partie de l'histoire de la Nouvelle Angleterre n'est remplie que de pareils faits. Ils persécuterent les Anabaptistes, qui formoient un corps assez considérable parmi eux, avec la même sévérité. En un mot, ces gens qui n'avoient pu souffrir qu'on les châtiât avec des verges, ne furent pas plutôt sortis de leurs fers, qu'ils déchirerent ceux qui s'étoient réfugiés chez eux, avec des scorpions, sans considérer l'absurdité & l'injustice de ce procédé.

On observera que les sectaires, de quelque espèce qu'ils puissent être, restreignent le mot de persécution, & tou-

tes les idées d'injustice & de violence qui y font attachées, aux sévérités qu'on exerce sur eux, ou sur leurs partisans. Ils regardent les châtimens que l'on fait subir aux autres, comme une juste punition de leur impiété & de leur obstination, & non point comme une violence que l'on fait à leurs consciences. Nous prenons plaisir à nous venger sur notre ennemi de la persécution que nous avons soufferte; & si quelqu'un de nos amis ou de nos partisans est assez méchant pour abandonner notre cause, ou pour l'affoiblir en changeant de sentiment, nous croyons qu'il mérite un châtiment plus rude que notre ennemi même. D'ailleurs, un zélé ne manque jamais de tirer des dogmes qu'on a sur la religion, les conséquences politiques qu'il juge propres à intéresser le Magistrat à sa dispute; & pour lors, au zèle de la religion, se joint la fureur du parti. Tout commerce cesse entre les deux Parties. Elles s'oublient réciproquement, prêtes à croire les contes les plus absurdes qu'on leur débite sur leurs opinions & leurs pratiques. Elles jugent de la haine de leurs adversaires par la leur, & la crainte leur fait imaginer des injures qu'on n'a ja-

D.
mais
passé
sent
dern.

T
oppo
sent
habi
n'on
que
vérit
cune
fessen
vraie
mem
de p
cipes
prin
tels,
telle
font
sonn
de la
les p
ne
croy
si ab
se f
sens
s'in

mais songé à leur faire. Le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, le mal présent, tout concourt à les porter aux dernières extrémités.

Telle est la maniere dont les partis opposés en fait de religion se conduisent les uns à l'égard des autres. Les habitans de la Nouvelle Angleterre n'ont fait dans cette occasion que ce que font les autres hommes, & la sévérité dont ils ont usé, ne porte aucune atteinte à la religion qu'ils professent. Il n'y a aucune religion, soit vraie, soit fausse, qui puisse excuser ses membres, ni blâmer les autres en fait de persécution. Elle a les mêmes principes chez tous les hommes, & ces principes influent sur eux entant que tels, & non point autant qu'ils ont telle ou telle croyance. Tous les bigots sont naturellement persécuteurs; les personnes véritablement pieuses sont amies de la tolérance, dont la raison est, que les premiers ne se donnant point la peine d'examiner les fondemens de la croyance de leurs adversaires, la croient si absurde & si monstrueuse, qu'ils ne se figurent pas qu'un homme de bon sens puisse l'adopter de sens rassis. Ils s'imaginent qu'ils ont quelque mauvais

motif pour embrasser une pareille doctrine, & pour la soutenir opiniâtrement. C'est là le principe de toutes les sectes, & le fondement de toutes les persécutions.

Indépendamment des disputes dont je viens de parler, les indépendans eurent à en soutenir une autre dans le sein de leur Eglise, qui la déchira pendant long-temps. La dispute surannée touchant la Grace & le libre Arbitre, occasionna des dissensions & des altercations dans la Colonie, qui penserent aboutir à une guerre civile. Le fameux Henri Vane le jeune, homme enthousiaste, entêté & turbulent, & d'un assez mauvais caractère, étant arrivé au pays avec quelques aventuriers, plutôt que de rester oisif, chercha à susciter des troubles dans la Nouvelle Angleterre dont les habitans l'avoient nommé Gouverneur. Il n'est pas mal-aisé de concevoir comment un homme, à la tête d'un pareil peuple, & dans pareilles circonstances, mit tout en combustion dans le pays. On en étoit au fort de la dispute, lorsqu'ils eurent à soutenir une guerre contre quelques nations Indiennes. Les ennemis entrèrent dans le pays, le saccagerent, & massacrerent

DE
un gr
une
rent
marc
& le
offic
de n

Illuf
ca
R

L
terre
pou
ni l
tem
cou
reut
pan
die
des
foit
con
une
Sal

DES COLONIES EUROPÉENNES. 173
un grand nombre d'habitans. Ils avoient
une armée sur pied, mais ils ne voulurent
jamais consentir qu'elle se mît en
marche pour défendre leurs personnes
& leurs biens, parce que la plupart des
officiers & des soldats étoient convenus
de ne point agir.

CHAPITRE IV.

*Illusion des Fanatiques. Cruautés qu'ils
commettent. Les Magistrats accusés.
Réflexions.*

LES Puritains de la Nouvelle Angleterre ayant un peu repris haleine, & ne pouvant plus persécuter ni les Quakers, ni les Anabatistes, tomberent peu de temps après dans une autre manie beaucoup plus extraordinaire & plus dangereuse que la première, laquelle se répandit dans le pays comme une maladie épidémique, & qui est peut-être une des illusions les plus étranges, dont il soit parlé dans l'histoire. La Tragédie commença l'an 1692.

Il y a dans la Nouvelle Angleterre une ville que les fanatiques ont nommée Salem, & qui avoit pour Ministre un

nommé Paris. Ce Ministre avoit deux filles sujettes à des convulsions, lesquelles étant accompagnées de quelques symptômes extraordinaires, assez fréquens dans ces fortes de maladies, lui firent croire qu'elles étoient enforcélées. Convaincu du sortilège, il voulut en découvrir l'auteur. Il soupçonna une servante Indienne, & à force de la battre & de la maltraiter, il lui fit avouer qu'elle étoit forcieriè; sur quoi il la fit mettre en prison, où elle resta long-temps.

Le peuple, dont l'imagination n'étoit pas assez échauffée pour s'occuper d'une pareille affaire, la fit sortir de prison au bout de quelque temps, & la vendit pour esclave pour se payer de la dépense qu'elle avoit faite.

Cependant le bruit de cette aventure s'étant répandu dans le pays, quelques personnes, également sujettes aux convulsions, s'imaginèrent qu'elles étoient aussi enforcélées. Les malades sont naturellement curieux de connoître la cause de leurs maux, lors surtout qu'ils sont de nature à attirer l'attention du public. Peut-être y avoit-il de la méchanceté dans cette affaire; car le premier objet sur lequel on jeta les yeux, fut un

DES
nomme
temps
à Sale
ouaille
putes
homm
crime
particu
person
& qui
tellige
preuv
riles,
absurd
pareil
ces pr
elles
conda
pendu
cutée
victin
jetta
couv
pâtur
tes f
de te
rures
plus
nier
homm

DES COLONIES EUROPÉENNES. 175
nommé M. Burroughs, qui, quelque
temps auparavant, avoit été Ministre
à Salem, & qui avoit abandonné ses
ouailles, à l'occasion de quelques dis-
putes qui s'éleverent dans le pays. Cet
homme fut jugé avec deux autres pour
crime de sortilège, par une commission
particuliere, dont on chargea quelques
personnes des plus apparentes du pays,
& qui passioient pour avoir le plus d'in-
telligence. On produisit contr'eux les
preuves les plus foibles, les plus pué-
riles, les plus contradictoires & les plus
absurdes qu'on ait jamais employées dans
pareille occasion. Ce fut cependant sur
ces preuves, & sur le rapport auquel
elles donnerent lieu, que ces Juges
condamnerent ces trois innocens à être
pendus, & leur Sentence fut aussitôt exé-
cutée. On dépouilla ensuite ces trois
victimes de la fureur populaire, & on
jeta leurs corps dans une fosse à demi
couverte de terre, où ils servirent de
pâturage aux oiseaux de proie & aux bê-
tes féroces. Seize autres subirent peu
de temps après le même sort, & mou-
rurent dans les sentimens de piété les
plus édifiants, protestant jusqu'au der-
nier soupir de leur innocence. Un
homme ayant refusé de plaider contre

eux, fut pareillement condamné à la mort, avec cette différence qu'on la prolongea pour la rendre plus cruelle. Ces exemples effrayans firent une telle impression sur l'esprit des habitans, qu'ils ne s'occupoient du matin au soir que d'idées tristes & lugubres. Les actions les plus innocentes passoiēt pour des cérémonies magiques, & la fureur du peuple se ressentit de la chaleur de son imagination. L'embrasement se répandit avec une rapidité extraordinaire. La foiblesse de l'âge, ni les infirmités de la vieillesse, ni l'honneur du sexe, ni la dignité du ministère, ni la naissance, ni la fortune ne pouvoient mettre à couvert de la rage de ces fanatiques. On faisoit mourir des enfans de onze ans, pour crime de sorcellerie. On dépouilloit sans pudeur les femmes, pour découvrir sur elles des preuves de leurs crimes. Les taches scorbutiques, auxquelles les vieillards sont sujets, passoiēt pour des pincées du démon; il n'en falloit pas davantage pour les condamner à la mort. Il n'y avoit point de bruit, quelque vague qu'il fût, point d'histoire de spectres & de phantômes qui ne trouvât crédit dans l'esprit du peuple.

Au
cours
sieurs
étoient
mens
à leur
ques
encei
chose
des.

Il
dépla
la vi
price
natio
& la
occa
moy
& d
aigu
pire
met
com
de d
plic
de
que
pro
dev
vir

Au défaut de témoins, on avoit recours à la torture ; de manière que plusieurs de ces malheureuses victimes étoient contraintes par la force destourmens, d'avouer les crimes qu'il plaisoit à leurs bourreaux de leur dicter. Quelques femmes confesserent qu'elles étoient enceintes du diable, & quantité d'autres choses également abominables & absurdes.

Il est aisé d'imaginer dans quel état déplorable devoit être une province où la vie des habitans dépendoit du caprice & de la folie d'une troupe de fanatiques & de forcenés, où la vengeance & la méchanceté avoient tous les jours occasion de déployer leur rage, par le moyen d'un instrument aussi commode, & d'autant plus dangereux, qu'il étoit aiguilé par la phrenésie publique. Le pire fut, que les malheureux que l'on mettoit à la torture n'étant pas moins contraints de s'avouer coupables, que de découvrir leurs associés & leurs complices, nommoient au hazard quantité de gens, que l'on arrêtoit aussitôt, & que l'on faisoit mourir sans forme de procès. La terreur & la consternation devinrent générales. Quelques-uns prévinrent leur accusation, & échappèrent

à la mort, en s'avouant coupables de fortilége. D'autres abandonnerent la province, & un plus grand nombre encore furent sur le point de s'expatrier. Les prisons étoient remplies; il n'y avoit point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution; cependant la rage des accusateurs ne se laissoit point, & le nombre des forciers & des enforcés alloit toujours en augmentant. Un Magistrat, qui avoit fait arrêter quarante personnes accusées de ce crime, lassé d'un emploi aussi désagréable, & honteux de l'exercer plus long-temps, refusa de donner de nouveaux ordres. On l'accusa aussitôt de fortilége, & il s'estima heureux d'abandonner sa famille & sa fortune, & d'en être quitte pour un bannissement. Des Jurés, persuadés de l'innocence d'une femme qu'on leur avoit présentée, s'étant avisés de l'absoudre, les Juges la leur renvoyèrent, & les forcèrent d'une manière impérieuse à la trouver coupable, & elle fut aussitôt pendue.

Les Magistrats & les Ministres, loin de s'employer à guérir cette maladie, & à en arrêter le cours, ne firent que l'enflammer davantage. Ils encouragèrent les délateurs, assistèrent aux exa-

DES
mens,
accusé
zèle
Phips
velle
ponde
Cet
accide
Gouv
Doct
Math
pilien
gleter
naire
cutio
rent
cond
teren
loua
L
ragé
mais
men
mes
par
cor
mé
sou
qu
Le

mens, & extorquerent la confession des accusés. Celui qui signala le plus son zèle dans cette occasion, fut William Phips natif & gouverneur de la Nouvelle Angleterre, dont l'éducation répondoit à la bassesse de sa naissance. Cet homme s'étant élevé par un pur accident, fut fait Chevalier & ensuite Gouverneur de cette province. Les Docteurs Encrease Mather, & Cotton Mather, qu'on regardoit comme les piliers de l'Eglise de la Nouvelle Angleterre, n'étoient pas moins sanguinaires. On avoit déjà fait vingt exécutions, lorsque quelques Ministres vinrent remercier M. William Phips de la conduite qu'il avoit tenue, & l'exhorterent à persister dans une œuvre aussi louable.

Les délateurs se voyant ainsi encouragés, ne garderent plus aucune borne; mais ils manquoient d'objets. Ils commencerent enfin à accuser les Juges mêmes. Le pire fut, que les plus proches parens de M. Encrease Mather furent compliqués dans ces accusations, & que même la famille du Gouverneur fut soupçonnée de sortilége. Il étoit temps que les affaires prissent une autre face. Les accusateurs furent intimidés. On

élargit cent cinquante prisonniers, deux cens qu'on avoit accusés, furent renvoyés absous, & ceux qu'on avoit condamnés à mort, obtinrent un répit. Quelques momens de sang froid leur firent sentir l'erreur grossiere & stupide dans laquelle ils étoient tombés, & que la fureur de la persécution les avoit empêchés d'appercevoir. Ils furent honteux de ce qu'ils avoient fait; mais ce qui les mortifia encore plus, fut que les Quakers attribuerent cela à un juste châtiment du Ciel, pour la persécution qu'ils avoient soufferte. On ordonna un jeûne Général accompagné de prieres publiques, dans lesquelles on demanda humblement pardon à Dieu des fautes que le peuple & ses Ministres avoient commises à la sollicitation de Satan & de ses suppôts.

Ce fut là le dernier accès de l'enthousiasme des Puritains dans la Nouvelle Angleterre. Cet accès évacua si bien cette humeur, que ses habitans ne different aujourd'hui presque en rien des autres peuples, & ont entièrement renoncé à cet esprit de persécution qui les dominoit.

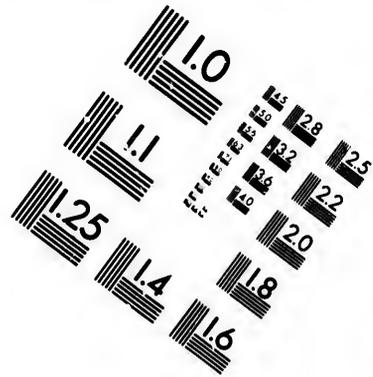
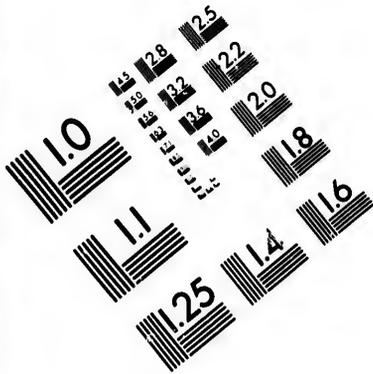
Il est plus utile qu'on ne pense de considérer ces fortes d'écarts de l'esprit

DE
huma
vent
feroi
un h
ordin
& il
c'est
la ne
voir
plus
ces s
est a
plus
par l
autre
qui
sein
est a
d'en
auc
la c
que
dan
teu

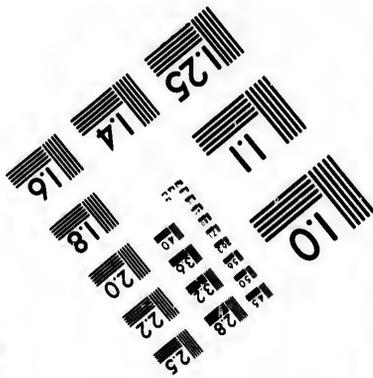
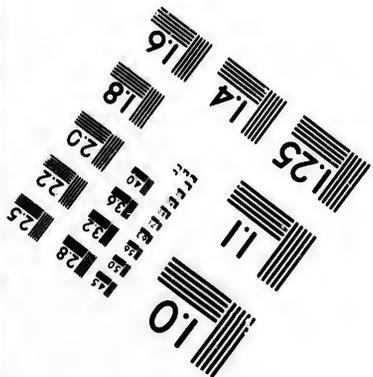
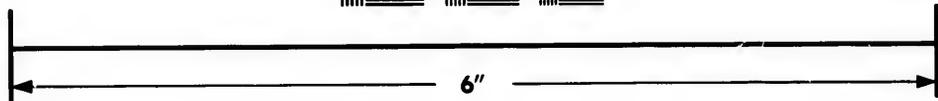
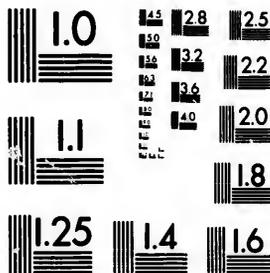
humain. Des nations entières sont souvent entraînés par des choses qui ne feroient pas la moindre impression sur un homme de bon sens. Leur cause est ordinairement foible dans son principe ; & il seroit facile de la détruire ; mais c'est cette foiblesse même qui fait qu'on la néglige, & qu'on ne se met en devoir d'y remédier, que lorsqu'il n'est plus temps, & que le mal est fait. Dans ces sortes d'occasions, plus une histoire est absurde, puérile & contradictoire, plus elle produit d'effet, étant appuyée par la méchanceté des uns, la folie des autres, & entretenue par la contagion qui s'empare des esprits. Plus un dessein est extraordinaire, plus un crime est atroce, moins on se met en peine d'en examiner les preuves. On ne met aucune différence entre l'accusation & la conviction, mais au bout de quelque temps, & lorsque l'esprit est rentré dans son assiette, on est surpris & honteux de la conduite qu'on a tenue.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28 25
22
20
18

10

CHAPITRE V.

Situation, Climat, &c. de la Nouvelle Angleterre. Description du bled d'Inde. Troupeaux de la Nouvelle Angleterre.

LES événemens dont il est parlé dans l'histoire de la Nouvelle Angleterre, les disputes de ses habitans avec leurs Gouverneurs, les variations de leurs chartres, & les guerres qu'ils ont eues avec les Indiens, sont une matiere si peu agréable & si peu instructive, qu'elle ne mérite pas la peine qu'on s'y arrête. Leurs guerres ont été fort mal conduites; & quoiqu'ils soient venus à bout d'extirper en quelque sorte cette race d'hommes, cela n'empêche pas que les Indiens n'ayent eu de grands avantages sur eux dans le commencement, & que les Anglois n'ayent pris de très-fausses mesures pour s'opposer à leurs incursions. On peut encore ajouter à cela que la conduite qu'ils ont tenue avec eux, a peut-être autant contribué que les sollicitations de la France, aux guerres qu'ils ont eu à soutenir depuis contre ce peuple.

Le pays que nous appellons la Nouvelle Angleterre, a environ trois cens mille de long, & deux cens de large, si nous pousions jusqu'aux contrées qui sont sous la domination des François; mais nous bornant à la partie dont nous sommes les maîtres, il n'a pas plus de soixante milles d'étendue, à compter depuis la côte.

Ce pays est situé entre le quarante-unième & le quarante-cinquième degré de latitude Septentrionale. Quoiqu'il soit environ dix degrés plus près du soleil que nous ne le sommes en Angleterre, cela n'empêche pas que l'hiver n'y commence de meilleure heure, & qu'il n'y soit plus long & incomparablement plus froid. L'été y est infiniment plus chaud que dans les contrées d'Europe qui sont sous les mêmes parallèles; cependant la chaleur & le froid y sont aujourd'hui plus modérés, & le climat plus sain à tous égards, qu'il ne l'étoit lorsque les Anglois y arriverent. A mesure qu'on a coupé les bois & défriché le terrain, l'air trouvant plus de facilité à circuler, a emporté ces vapeurs nuisibles qui étoient si préjudiciables à la santé de ses habitans. Le Ciel y est presque toujours serein, tant en été

Nouvelle
d'In-
Angle-

é dans
terre,
c leurs
e leurs
nt eues
tiere si
qu'elle
arrête.
ondui-
à bout
te race
que les
antages
& que
fausses
incur-
ela que
eux, a
s folli-
s qu'ils
e peu-

qu'en hyver. On est souvent deux mois entiers fans voir le moindre nuage. Les pluies y font abondantes, mais de courte durée.

Le sol de la Nouvelle Angleterre varie beaucoup ; mais sa bonté augmente à mesure qu'on approche du Midi. Les vallées y font excellentes, & il fournit presque par tout de très-bons pâturages. On compte communément deux acres de terrain pour chaque tête de gros bétail. Les meilleures prairies produisent environ une tonne de foin par acre. Quelques-unes en donnent deux, mais le foin ne vaut rien. Ce pays n'est point favorable à aucune espece de grain d'Europe. Le froment est sujet à se brouïr, l'orge à se dessécher, & l'avoine à donner plus de paille que de grain. Le bled d'Inde y vient à merveille, & sert de nourriture au bas peuple. Comme ce grain est peu connu en Angleterre, & que c'est cependant celui qui se multiplie le plus, je crois devoir en donner une courte description.

Cette plante, que les naturels du pays appellent *weachin*, est connue dans quelques contrées méridionales du Nouveau Monde, sous le nom de maiz. L'épi a environ une palme de long,

DES COLONIES EUROPÉENNES. 185
& est composé de huit rangs de bled,
ou plus suivant la bonté du terrain,
dont chacun contient environ trente
grains. L'épi est surmonté d'une es-
pece de fleur en forme de houe, de
différentes couleurs, blanche, bleue,
verdâtre, noire, tachetée, rayée, la-
quelle forme un coup d'œil charmant.
Le grain tient des couleurs qui domi-
nent dans la fleur; mais il est pour l'or-
dinaire jaune ou blanc. Les tiges ont
sept à huit pieds de haut, & sont fort
épaisses. Elle sont moins hautes dans la
Nouvelle Angleterre, & dans les autres
contrées du Nord, que dans la Virgini-
e & dans les climats plus méridionaux.
Elles sont garnies de nœuds comme le
roseau, & il sort de chacun des feuilles
pareilles à celles du glayeul, dont le bé-
tail est extrêmement friand. La tige con-
tient un suc, dont on fait un syrop aussi
doux que le sucre.

On sème ordinairement ce grain par
petits quarrès, & il demande d'être
cultivé avec soin. Il aime les terrains
légers & sablonneux, mêlés de terre
glaise. Il faut un picotin de semence
pour chaque acre de terre, qui, année
commune, rapporte environ vingt-cinq
boisseaux. Les habitans de la Nouvelle

Angleterre font non-seulement du pain de ce grain, mais encore d'assez bonne biere. Cependant la plus grande partie de leur biere est faite avec de la melasse houblonnée, avec laquelle on met quelquefois infuser des sommités de sapin.

On cultive dans la Nouvelle Angleterre, outre ce grain & quelques autres, une grande quantité de lin. On a même fait quelques essais sur le chanvre, qui ont assez bien réussi. Un acre de terre fumée avec du fumier de vache, rapporte environ une tonne de lin, mais le terrain s'épuise en très-peu de temps. Il y a toute apparence que cette plante demande un climat plus chaud que celui de la Nouvelle Angleterre; car, quoique nous tirions la plus grande partie de nos chanvres des pays du Nord, le meilleur vient cependant dans les provinces Méridionales de la Russie.

Il y a quantité de bêtes à cornes dans la Nouvelle Angleterre, dont quelques-unes sont extrêmement grosses. On y a tué des bœufs qui pesoient jusqu'à mille huit cens livres. Les cochons y sont aussi très-nombreux & excellens, & il y en a dont les jambons pesent vingt-cinq livres. Les habitans ont encore une race

DES
de pet
fatigue
peu du
long-t
le croi
mouto
laine e
fine qu
pêche
bon p
d'un
est vr
ils n'e
des g

Des
L
de

IL
extr
qu'i
eux-
écor
font
leur
autr

DES COLONIES EUROPÉENNES. 187
de petits chevaux très-propres pour la
fatigue. Ils ont le pas naturel quoiqu'un
peu dur, & ils marchent si vite & si
long-temps, qu'il faut l'avoir vu pour
le croire. Ils ont aussi grand nombre de
moutons de très-bonne espece. Leur
laine est de bonne longueur, mais moins
fine que celle d'Angleterre, ce qui n'em-
pêche point qu'ils n'en tirent un très-
bon parti. J'ai vu des draps du pays
d'un aussi bon tissu que les nôtres. Il
est vrai qu'ils étoient moins fins, mais
ils n'en valoient que mieux pour l'usage
des gens de la campagne.

CHAPITRE VI.

*Des habitans de la Nouvelle Angleterre;
Leur nombre. Histoire des Chartres
des Colonies.*

IL y a dans ce pays quantité de gens
extrêmement riches en fonds de terre,
qu'ils afferment, ou qu'ils font valoir
eux-mêmes par des régisseurs ou des
économes; mais la plupart des habitans
sont de riches payfans, qui font valoir
leurs biens, sans compter sur personne
autre que la providence & leur indus-

trie. Ces franc-aleux passent ordinairement après leur mort à leurs enfans qui les partagent par égale part, ce qui fait qu'ils restent toujours dans la médiocrité ; mais il en résulte un très-bon effet, qui est que cela engage les habitans à aller s'établir dans les cantons qui sont encore en friche, où les terres sont à meilleur marché. Ces franc-aleux, joints à la forme du Gouvernement, font que le peuple de la Nouvelle Angleterre a le génie tout à fait républicain. Il n'y a point de pays au monde où les gens de commerce ayent plus de liberté, & vivent plus à leur aise. Ils s'exercent dès leur enfance au maniment des armes, & ils ont une milice qui, en tant que telle, n'est point du tout à mépriser. Si elle étoit mieux disciplinée, & mieux entretenue, ce seroit la meilleure qu'il y eût au monde. La Nouvelle Angleterre est beaucoup mieux peuplée qu'aucune autre Colonie que nous ayions dans le Continent. On prétend que les quatre provinces qui la composent, contiennent environ trois cens cinquante-quatre mille ames, y compris un petit nombre de noirs & d'Indiens ; le reste des habitans est blanc. Douglass, qui paroît très-versé

DES
dans c
tion fu

Ba
C
IS
N

Ces
entr'e
On a
se for
pour
habit
la ba
vince
autre
son G
poïoi
de fa
pos
perm
fin d
accu
elle
in à
en A
qu'a
tre.

DES COLONIES EUROPÉENNES. 189

dans cette matière, établit la proportion suivante.

Baie de Massachusset . . .	200000
Connecticut	100000
Isle de Rhode	30000
New-Hampshire	24000
<hr/>	
TOTAL	354000

Ces quatre Gouvernemens sont unis entr'eux pour leur défense commune. On a vu ci-dessus la manière dont ils se sont formés. Le plus considérable pour ses richesses & le nombre de ses habitans, quoique le moins étendu, est la baie de Massachusset. Cette province, de même que les autres, avoit autrefois le droit d'élire ses Magistrats, son Gouverneur, les membres qui composoient le Conseil & l'Assemblée, & de faire telles loix qu'elle jugeoit à propos, sans être obligée d'en obtenir la permission de la Couronne. Mais sur la fin du regne de Charles II, ayant été accusée d'avoir abusé de ce privilège, elle en fut dépouillée par un Jugement *in à quo warranto*, rendu au banc royal en Angleterre. Depuis ce temps-là jusqu'à la révolution, elle resta sans chartre. Elle en reçut une quelque temps

après, qui, bien que favorable, limitoit les privilèges qui lui avoient été accordés par la première qui, en effet, étoient trop étendus pour une Colonie. Mais aujourd'hui le Gouverneur, son Lieutenant & les principales charges de judicature & de finance, de même que les emplois militaires, sont à la nomination de la Cour; & quoique le Conseil soit choisi par les représentans du peuple, cependant le Gouverneur a voix négative, ce qui lui donne une influence suffisante pour conserver la prérogative dans son entier. Les appels pour les sommes au-dessus de trois cens livres sterlings, sont renvoyés au Roi & au Conseil, de même que les loix qu'on juge à propos de faire; & si la Couronne ne s'y oppose point dans l'espace de trois ans, elles sont censées valides, & ont leur entier effet, ce qui a pareillement lieu jusqu'à ce qu'on sache la résolution de Sa Majesté. Mais il y a un article qui a été long-temps débattu dans cette Colonie, c'est celui des honoraires que l'on devoit donner au Gouverneur. On a fait tout au monde pour déterminer les habitans à entrer dans les vues de la Cour; mais sans pouvoir y réussir. Le ministère a cru

D
qu'i
cace
foul
poin
Le C
pren
& le
L
situé
au r
fes a
jour
toie
Dar
mies
nem
les
fir d
men
cet
qu'i
char
L
pro
Ang
que
ce r
Pro
la m
cut

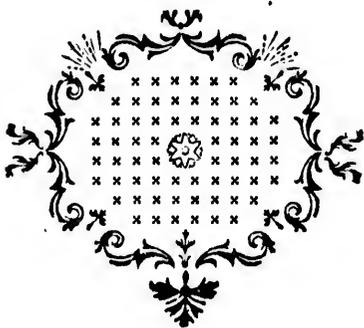
qu'il n'y avoit point de moyen plus efficace pour empêcher le Gouverneur de fouler le peuple, que de laisser les appointemens à la disposition de ce dernier. Le Gouvernement de Massachusset comprend l'ancienne Colonie de Plymouth & le territoire qu'on appelle Main.

La Colonie de Connecticut, qui est située sur une riviere de même nom, au midi de cette province, a conservé ses anciens privilèges, & ils sont aujourd'hui aussi considérables que l'étoient autrefois ceux de Massachusset. Dans le temps que la chartre du premier fut attaquée, celle de ce Gouvernement faillit avoir le même sort. Mais les habitans s'étant soumis au bon plaisir du Roi, on ne rendit aucun Jugement contr'eux; & s'étant trouvés dans cet état lors de la révolution, on crut qu'ils avoient conservé leur ancienne chartre, & les choses en sont restées là.

La troisieme & la plus petite des provinces qui composent la Nouvelle Angleterre, est l'Isle de Rhode, laquelle consiste dans une petite Isle de ce nom, & l'ancienne plantation de la Providence. Ces plantations réunies ont la même chartre que celle de Connecticut, & l'ont conservée par la même

méthode. On jouit dans cette province d'une liberté de conscience conforme aux premiers principes de sa fondation, d'où vient que quoique petite, elle est extrêmement peuplée.

New-Hampshire, la quatrième province, est la plus grande de toutes, & la moins peuplée à proportion. Elle est beaucoup plus au Nord qu'aucune des autres. C'est un Gouvernement Royal, je veux dire que c'est la Couronne qui nomme tous les Officiers, tant civils que militaires, de même que les membres qui composent le Conseil.



 CHAPITRE VII.

Port de Boston. Son commerce. Construction des vaisseaux. Commerce étranger. Reflexions sur le projet qu'en avoit formé de le limiter. Décadence du commerce de la Nouvelle Angleterre.

IL n'y a aucun de nos établissemens qui puisse être comparé à la Nouvelle Angleterre pour le nombre de ses habitans, la multitude de ses villes commerçantes, & la quantité de manufactures qu'on y a établies. Les contrées les plus peuplées & les plus florissantes d'Angleterre ne l'emportent pas de beaucoup sur elle. Nos provinces Méridionales sont recommandables par la douceur du climat, & la fertilité du terrain, qui produit naturellement quantité de végétaux précieux; mais la Nouvelle Angleterre tient le premier rang dans l'Amérique, pour la culture, le nombre de ses habitans, & l'ordre qui résulte de l'un & de l'autre.

Quoiqu'il y ait dans toutes les provinces de la Nouvelle Angleterre, plus
Tome II, Partie VII, I

province
 informe
 lation,
 elle est

ne pro-
 ntes, &
 Elle est
 une des
 Royal,
 nne qui
 t civils
 s mem-

PITRE

Plusieurs grandes villes commerçantes, la seule qui mérite l'attention du lecteur dans un ouvrage tel que celui-ci, est Boston, Capitale de la baie de Massachusetts, la première de la Nouvelle Angleterre & de toute l'Amérique Septentrionale. Cette ville est située sur une Peninsule, au fond d'un très-beau Port, lequel est garanti de la violence des flots, par un grand nombre d'isles & de rochers qui paroissent au-dessus de l'eau. On ne peut y entrer que par une seule embouchure, encore est-elle étroite & défendue par l'Artillerie d'une Forteresse régulière & très-bien bâtie. Le Port est plus que suffisant pour le grand nombre de vaisseaux qui font le commerce de Boston. Il y au fond de la baie un très-beau mole, d'environ deux cens pieds de long, sur lequel on a bâti du côté du Nord un rang de Magasins. La tête de ce mole vient aboutir à la principale rue de la ville, laquelle, de même que la plupart des autres, est spacieuse & très-bien bâtie. La ville est au fond du Port, & forme une perspective des plus agréables. Il y a un Hôtel-de-ville où le Conseil & les marchands s'assemblent, dont l'architecture est régulière & d'assez bon goût. Il y a tout

au tour de la bourse quantité de boutiques de Libraires parfaitement bien fournies, qui font aller jusqu'à cinq presses. On compte dix Eglises dans la ville, & plus de vingt mille habitans.

Pour se former une idée de l'opulence de cette ville, il est bon d'observer que, depuis la Noël de 1747, jusqu'à celle de 1748, il sortit cinq cens vaisseaux de ce Port, & qu'il y en entra quatre cens trente, sans compter une infinité d'autres pour la côte & pour la pêche, dont on prétend que le nombre est aussi grand. Ce qui fait la grandeur du commerce de la Nouvelle Angleterre est, qu'indépendamment des productions qu'elle tire de son sein, les habitans de cette contrée sont en quelque sorte les Courtiers de toutes les Colonies de l'Amérique Septentrionale & des Indes Occidentales, & même de quelques parties de l'Europe. On peut les considérer à cet égard comme les Hollandois de l'Amérique.

Les marchandises que cette contrée fournit, sont principalement les mâts & les vergues pour les vaisseaux du Roi, la poix, le goudron, la térébenthine, les planches, le bois de charpente, toutes sortes de provisions, telles que le bœuf,

le porc, le beurre & le fromage; des chevaux, du bétail, du bled d'Inde, des pois, du cidre, des pommes, du lin & du chanvre. Leur commerce de pelleteries est peu de chose. Il y a sur la côte une pêcherie de merluche considérable, qui occupe quantité de gens, & ils transportent tous les ans plus de trente mille quintaux de morue choisie en Espagne, en Italie, & dans la Méditerranée, & environ dix-neuf mille quintaux de rebut dans les Indes Occidentales, pour la nourriture des nègres. La quantité de liqueurs spiritueuses que l'on distille à Boston, des melasses qu'on y apporte de toutes les contrées des Indes, est aussi surprenante que le bas prix auquel on la vend. Elles valent environ deux schelins le gallon. Ils en fournissent à toutes nos Colonies de l'Amérique Septentrionale, aux Indiens du pays, aux vaisseaux qui vont à la pêche de Terre-Neuve, & même à ceux qui font le commerce d'Afrique; mais leur rum n'est pas fort estimé.

C'est presque la seule de nos Colonies où il y ait des fabriques de draps & de toiles. Ils ont autant de draps qu'il leur en faut pour s'habiller. Ils sont grossiers, mais d'un bon tissu, ce qui

D
fait
tend
étab
les
par
réfu
terr
toil
rag
de t
à la
d'h
tité
dan
le
dan
pe
da
vo
ma
ch
en
de
do
se
le
m
q
v

DES COLONIES EUROPÉENNES. 197
fait qu'ils résistent à la fatigue. On prétend qu'un nombre de Presbytériens établis dans les provinces Septentrionales de l'Irlande, en ayant été chassés par la tyrannie de leurs Seigneurs, se réfugièrent dans la Nouvelle Angleterre, & y apportèrent les fabriques de toiles, & qu'y ayant trouvé de l'encouragement, elles s'y multiplièrent en peu de temps, ce qui a été fort avantageux à la Colonie. On y en fabrique aujourd'hui de fort bonnes & en grande quantité. Leur principal établissement est dans une ville à laquelle ils ont donné le nom de Londonderry. On fabrique dans la Nouvelle Angleterre des chapeaux qu'on envoie par contrebande dans toutes nos Colonies. Ils ne pouvoient absolument se passer de ces manufactures; car n'ayant aucune marchandise d'étape qu'ils pussent débiter en Angleterre, & manquant d'ailleurs de ressources, il falloit, ou qu'ils abandonnassent le pays, ou qu'ils se servissent de leur industrie pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Cette même nécessité, jointe à la commodité qu'ils ont de pouvoir construire des vaisseaux & les équiper, a fait qu'ils

font devenus, pour ainsi dire, les pourvoyeurs des autres Colonies.

Les habitans du Boston & des autres Ports de la Nouvelle Angleterre, s'adonnent principalement à la construction des vaisseaux. On y en construit quelquefois par commission; mais pour l'ordinaire les marchands les font construire pour leur propre compte; & après les avoir chargées des denrées du pays, de munitions de mer, de poisson & surtout d'huile de poisson, il les envoient en Espagne, en Portugal, ou dans la Méditerranée, où ayant vendu leur cargaison, ils les frettent jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion de les vendre. Ils reçoivent alors le montant du vaisseau, de même que celui du fret des marchandises qu'ils chargent de temps à autre, & de la première cargaison qu'ils ont faite, en lettres de change sur Londres; car, comme les habitans de la Nouvelle Angleterre n'ont pas d'autres moyens pour rembourser plus de cent mille livres sterlings qu'ils doivent à l'Angleterre, pour différens effets qu'ils en tirent, que quelques munitions de mer, qui ne sont pas même en grande quantité, ils sont obligés de tenir la balance à-peu-près égale par ce commerce cir-

DES
culaire
directe
ni par
pas qu
puisque
nies.

Bie
en ce
Angle
leurs
autres
la Vir
rent l
l'écr
ment
tion;
assuj
marc
tière
core
gner
men
ave
lesq
tail
Ile
ticu
ava
mi
nie

culaire qui, bien qu'il ne se fasse pas directement avec la Grande-Bretagne, ni par des vaisseaux Anglois, ne laisse pas que d'être avantageux au Royaume, puisqu'il y fait entrer l'argent des Colonies.

Bien de gens blâment ce commerce; en ce que les habitans de la Nouvelle Angleterre, non contens de débiter leurs denrées, débitent aussi celles des autres Colonies, particulièrement de la Virginie & de Maryland, dont ils tirent leur tabac qu'ils transportent chez l'étranger, quoique cela soit expressément défendu par l'acte de la navigation; d'où il arrive que, n'étant point assujettis aux mêmes charges que les marchands Anglois, ils absorbent entièrement le commerce. Ils ajoutent encore que nos Colonies à sucre se plaignent hautement, que le commerce immense que la Nouvelle Angleterre fait avec la France & la Hollande, avec lesquelles elle échange ses bois, son bétail & ses provisions pour du sucre des Isles Françaises & Hollandoises, particulièrement des premières, joint aux avantages que ces Isles possèdent, diminue le prix de celui de nos Colonies. Que les retours qu'ils tirent de

ces Isles étant en sucre, ou en productions tirées du sucre, comme syrops, melasses, le rum qu'ils en tirent, empêche la vente du nôtre. Que ce commerce est défavantageux à nos Isles à sucre pour deux raisons ; la premiere, en ce qu'il met les François en état de laisser leurs sucres à meilleur marché qu'ils ne le feroient ; & la seconde, en ce qu'il leur fournit le moyen de débiter leurs melasses & leurs sucres de rebut, qu'ils ne sçauroient où placer sans cela, parce que le rum empêche le débit de l'eau-de-vie, qui fait une branche considérable du commerce de France.

Ces considérations obligerent les Isles à prier le Ministère d'Angleterre que l'on défendît l'exportation du bois, &c. dans les Colonies Françoises, de même que l'importation de leurs sucres & de leurs melasses. Le cas étoit certainement épineux. D'un côté, les progrès des Colonies Françoises avoient de quoi nous alarmer, & il n'étoit pas croyable que les François eussent jamais fermé les yeux sur ce commerce, s'ils n'y avoient trouvé leur avantage. D'un autre côté, les Colonies du Nord déclarerent, qu'au cas qu'on leur ôtât cette branche de leur

DE
com
d'éta
leur
étran
d'Ar
elles
& au
les F
Nou
nir d
les l
préj
C
tre,
qui
l'ex
çois
dér
lass
ter
don
&
de
les

fa
na
v
c
c

commerce, elles seroient contraintes d'établir des manufactures. Que si on leur interdisoit le commerce avec les étrangers, elles ne pourroient tirer d'Angleterre quantité de choses dont elles avoient besoin pour fournir au luxe & aux besoins de la vie. Que d'ailleurs les François ne tirant plus du bois de la Nouvelle Angleterre, ils en feroient venir de leurs Colonies, & que dans ce cas, les habitans de ce pays souffriroient un préjudice considérable.

On discuta ces points de part & d'autre, & le Gouvernement prit un milieu qui fut de ne point défendre entièrement l'exportation des bois dans les Isles Françaises, mais de mettre un impôt considérable sur le rum, les sucres & les melasses qu'on en tireroit, afin d'augmenter le prix des bois & des autres choses dont les François ne peuvent se passer, & les empêcher de mettre les plantations de sucre Angloises sur le même pied que les leurs.

Ce règlement étoit certainement fort sage. On objecta, il est vrai, que la navigation du Mississipi étoit si mauvaise, qu'il n'y avoit pas d'apparence que les François pussent jamais en tirer du bois & des provisions; qu'il n'y avoit

point de neige dans la Louisiane, dont la fonte pût faciliter le transport du bois sur cette riviere; mais que nonobstant cela, il y auroit de l'imprudence à empêcher un commerce qui employoit un si grand nombre de vaisseaux & de matelots. Qu'il étoit arrivé mille fois que des peuples qu'on avoit appauvris, se voyant pressés par le besoin, étoient devenus plus actifs & plus industrieux, & avoient fait des choses auxquelles on ne s'attendoit point, & dont on avoit eu lieu de se repentir dans la suite.

Quoique la neige soit rare dans les contrées Méridionales de la Louisiane, il en tombe assez dans celles du Nord, pour que le Mississipi & les autres rivières qui s'y jettent, débordent toutes les années, de maniere qu'on ne sçauroit manquer de bois de construction. Il est vrai qu'on a presque toujours le vent contraire en allant aux Isles Françaises, ce qui rend le voyage plus long & les marchandises plus coûteuses; mais ne vaut-il pas mieux qu'ils les tirent à meilleur marché de nous, que s'il leur en coûtoit davantage pour les faire venir de leurs Colonies? D'ailleurs, cette difficulté est moins grande qu'on ne se l' imagine, & n'obligeroit jamais les

DE
Fran
prix
lonie
misse
bus,
remé
& pa
glete
poin
l'enc
aux
tre c
J
les I
cer
y tr
von
don
il n
que
cre
fain
per
la
vo
dis
po
pa
tr
te

François à vendre leurs sucres au même prix que les nôtres, parce que nos Colonies sont accablées d'impôts, & gémissent sous le poids d'une infinité d'abus, auxquels vraisemblablement on ne remédiera jamais, partie par leur faute, & partie par celle du Ministère d'Angleterre. J'ajouterai à cela, que ce n'est point en gênant le commerce, mais en l'encourageant que l'on peut remédier aux maux qu'elles souffrent, & les mettre de pair avec celles des François.

Je conviens que la permission que les François nous donnent de commercer avec leurs Colonies, prouve qu'ils y trouvent leur avantage; mais n'y trouvons-nous pas aussi le nôtre? A quoi donc serviroit le commerce? D'ailleurs il n'est pas sûr, comme on l'a prétendu, que si nous ne prenions point leurs sucres de rebut, ils ne sçauroient qu'en faire. Si le Conseil de commerce s'apercevoit que ce trafic ne nuit point à la vente de leur eau-de-vie, & qu'il voulût faire celui du rum, s'il voyoit, dis-je, que ses Colonies perdissent à ne point employer leurs denrées, il n'est pas douteux que la Cour leur permettroit de distiller du rum & de le débiter de façon qu'il ne nuisît point à la

vente des eaux-de-vie de France ; & pour lors, au lieu de nous envoyer leurs melasses, comme ils pourroient les distiller à meilleur compte que nous, ils nous en enverroient l'esprit ; & nous verrions dans ce cas là, par expérience, surtout dans cette partie du monde, combien il est difficile d'empêcher la contrebande, lorsque les particuliers sont intéressés à la faire par le profit qu'ils y trouvent.

Après tout, sommes-nous bien sûrs que les François comptassent beaucoup sur les secours de la Louisiane & du Canada ? Ne donneroient-ils pas toute leur attention au cap Breton ? n'essayeroient-ils pas de tirer du bois de Cayenne ? Ils mettroient sûrement toutes sortes de moyens en usage, & quelqu'un leur réussiroit. Ce n'est point une bagatelle que de gêner le commerce, & la chose mérite une attention sérieuse. On doit prendre garde s'il est de notre intérêt de sacrifier les avantages d'une partie de nos territoires à ceux d'un autre ; & l'on se tromperoit lourdement, si l'on s'imaginait que les vaisseaux, les matelots, les denrées & les richesses des Colonies Angloises, ne sont point les mêmes que celles de la Grande-Bre-

tagne. Il nous en est souvent méfarrivé pour avoir pensé le contraire.

Il me paroît que le plan général que nous devons suivre par rapport au commerce de nos Colonies, est d'encourager dans chacune quelques articles distincts & séparés qui, sans préjudicier les uns aux autres, les mettent en état d'entretenir un commerce réglé qui tourne à l'avantage de l'Angleterre; & dans le cas où nous avons des rivaux dans quelque branche de commerce de nos Colonies, de les mettre en état d'envoyer en droiture leurs effets chez l'étranger, en employant en même temps la sage précaution dont usent les François, qui est d'obliger les vaisseaux à relâcher à leur retour dans les ports d'Angleterre, de crainte qu'ils ne prennent des marchandises étrangères, à quoi on ne sçauroit veiller avec trop d'attention. Il conviendrait encore qu'on les empêchât de charger des marchandises qui peuvent nuire au débit des nôtres; ce n'est que par rapport à ces deux points que je voudrois que l'on gênât le commerce, non point en usant de violence, il y auroit de l'injustice à le faire, mais en faisant en sorte qu'ils ne prissent que de celles dont nous ne pour-

vons absolument nous passer. Au moyen de ce que je propose, la Grande-Bretagne & ses Colonies n'auroient plus qu'un même intérêt, elles agiroient de concert; & le commerce devenant plus étendu, il nous seroit beaucoup plus avantageux, que si ses différens articles nous appartenotent en propre.

J'ai hazardé ces réflexions sur la contrainte du commerce, parce que celui de la Nouvelle Angleterre a infiniment plus besoin d'être encouragé que d'être gêné. Il est visiblement déchu dans plusieurs de ses branches, & cette circonstance doit nous intéresser vivement; car cette Colonie nous est extrêmement précieuse, vu qu'elle sert de barrière aux autres, & qu'elle est le principal magasin de nos Indes Occidentales dont nous tirons de si grands avantages. Je juge du déclin de cette Colonie, par celui d'une des principales branches de son commerce, sçavoir, la construction des vaisseaux pendant quatre années. On construisit en 1738 à Boston quarante-un vaisseaux du port en tout de six mille trois cens vingt-quatre tonnaux. On n'en construisit que trente en 1743, vingt en 1746, & 15 en 1742, dont le port total se montoit à deux

DES
mille
ce qu
J'ign
en su
restée
engag
dimin
conv
cette
dérar

C

Nou
sy
ge

O
& l
pre
trio
Col
men
celu
Sud
fide
mie
l'ab
va

mille quatre cens cinquante tonneaux , ce qui fait une diminution étonnante. J'ignore ce qui s'est passé depuis ; mais en supposant que les choses en soient restées là , c'en doit être assez pour nous engager à rechercher la cause de cette diminution , & à prendre les mesures convenables pour rétablir les affaires de cette province , surtout si elles se sont dérangées par notre faute.

C H A P I T R E V I I I .

Nouvelle York. Nouvelle Jersey, & Pensylvanie. Leur situation. Histoire abrégée de leur établissement.

ON ignore en quel temps les Suédois & les Hollandois s'établirent pour la première fois dans l'Amérique Septentrionale ; mais il est certain que leur Colonie est postérieure à notre établissement de la Virginie , & antérieure à celui de la Nouvelle Angleterre. Les Suédois , dont la marine étoit peu considérable , eurent à peine jetté les premiers fondemens d'une Colonie , qu'ils l'abandonnerent. Les habitans se trouvant sans appui & sans secours , s'esti-

merent heureux de se joindre aux Hollandois qui s'y étoient établis sur un meilleur plan, & de se soumettre au Gouvernement des Etats Généraux. Le pays que possédoient ces deux nations, dont les Colonies étoient dans ce temps-là réunies en une, s'étendoit depuis le trente-huitieme jusqu'au quarante-unieme degré de latitude tout le long de la côte. Ils l'appellerent la Nouvelle Hollande. Elle resta entre leurs mains jusqu'au regne de Charles II. La guerre d'Hollande étant survenue dans ces entrefaites, M. Robert-Car fut envoyé en 1664 pour le réduire, & il y trouva si peu de résistance, qu'il n'acquit pas beaucoup d'honneur dans cette conquête. Peu de temps après, les Hollandois se jetterent par voie de représailles sur notre Colonie de Surinam dans l'Amérique Méridionale, & s'en emparerent avec la même facilité. On convint par le Traité de paix signé à Breda en 1667, que les choses resteroient sur le pied où elles étoient, sçavoir, Surinam aux Hollandois, & la Nouvelle Hollande aux Anglois. Quantité de gens regarderent cet échange comme extrêmement désavantageux; mais il paroît aujourd'hui que nous y avons

DES
gagné
y avo
ainsi
territo
d'hui
peupl
Surin
si ma
médi
A
elle
prem
prov
au N
Ang
Yor
qui
prov
côté
l'esp
pay
mai
qua
Lor
de
cun
bor
de
du

gagné ; car , outre l'inconvénient qu'il y avoit que nos Colonies fussent , pour ainsi dire , coupées en deux , par un territoire étranger , ce pays est aujourd'hui un des plus riches & des mieux peuplés que nous ayons ; au lieu que Surinam est de peu de conséquence , & si mal sain , qu'il est impossible d'y remédier.

A peine la Nouvelle Hollande fut-elle entre nos mains , qu'elle perdit son premier nom , & fut divisée en deux provinces distinctes. La partie qui est au Nord-Est , & contiguë à la Nouvelle Angleterre , fut appelée la Nouvelle York , en l'honneur du Duc d'York à qui elle fut cédée en propriété. Cette province s'étend vers le Nord des deux côtés de la riviere d'Hudson , environ l'espace de deux cens milles dans le pays des cinq nations ou des Iroquois ; mais elle n'a pas plus de quarante à cinquante mille de large. Elle comprend Long island , laquelle est située au Midî de Connecticut , & qui ne le cède à aucune autre Isle de l'Amérique pour la bonté de ses pâturages , & la quantité de grains de toute espece qu'elle produit.

La partie de la Nouvelle Hollande

qui est située le long de l'Océan, entre celui-ci & la riviere de Delaware, depuis la partie Méridionale de la Nouvelle York, jusqu'à Maryland, fut cédée à George Carteret & à d'autres, & appelée la Nouvelle Jersey, parce qu'il avoit des terres dans l'Isle de ce nom, que ses descendans conservent encore aujourd'hui. Cette province est bornée à l'Ouest par la riviere de Delaware qui la sépare de la Pensylvanie. Elle a environ cent cinquante milles de long, sur environ cinquante de large.

La Pensylvanie, qui est située entre la Nouvelle York, la Nouvelle Jersey & Maryland, & qui ne communique avec la mer que par l'embouchure de la riviere de Delaware, a environ deux cens cinquante milles de long, sur deux cens de large. Ce pays fut cédé au fameux William Pen. fils de l'Amiral du même nom, en 1680.

Le climat & le sol de la Nouvelle York, de la Nouvelle Jersey & de la Pensylvanie sont à-peu-près les mêmes. Dans ces trois provinces, de même que dans toutes nos Colonies Septentrionales, le terrain qui est près de la mer, est en général bas, plat & marécageux; à une distance considérable de la mer,

DES C
il s'élev
en de
qui pre
vers le
rein de
néral u
ment u
mais e
transp
si abo
la peir
aucun
en dir
du riz
peces
On y
nes, c
ceaux
rentes
de li
dont
nôtre
la bo
beau
leurs
crois
ture
Les
part
lons

DES COLONIES EUROPÉENNES. 211

il s'éleve en petits côteaux, & ensuite en de grandes chaînes de montagnes, qui prennent pour la plupart leur cours vers le Nord & le Sud-Ouest. Le terrain de ces trois provinces est en général très-fertile; il produit non-seulement une grande quantité de bled d'Inde, mais encore tous les grains qu'on y a transportés d'Europe. Le froment y est si abondant & si bon, qu'on auroit de la peine à en trouver de meilleur dans aucune contrée du monde; & l'on peut en dire autant de l'orge, de l'avoine, du riz, du bled sarasin & des autres especes de grains que nous connoissons. On y trouve quantité de bêtes à cornes, de chevaux, de moutons, de porcs, de volaille, de gibier, différentes especes de cerfs. & une especie de lievre particuliere à l'Amérique, dont la chair est inférieure à celle des nôtres; des coqs d'Inde sauvages, dont la bonté égale la grosseur, & de très-beaux phaisans qu'on ne voit point ailleurs. Les herbes & les racines qui ne croissent chez nous qu'à force de culture, y viennent presque naturellement. Les fruits y réussissent aussi très-bien, particulièrement les pêches & les melons.

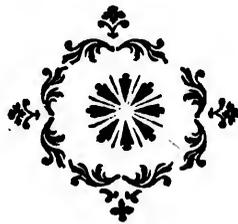
Les forêts fournissent quantité de bon bois, étant composées de chênes, de frênes, de bouleaux, de châtaigniers, de cedres, de noyers, de cyprès, de sassafras & de pins. Dans toutes les parties de nos plantations, y compris la Nouvelle York jusqu'au Nord, & presque jusqu'au Midi, les bois sont remplis de vignes sauvages de trois ou quatre especes, toutes différentes de celles d'Europe; mais soit que cela vienne de la faute de leur nature, du climat, ou du terrain où elles sont plantées, ou de celle des cultivateurs, elles n'ont point encore donné du vin qui vaille la peine qu'on en parle. Il est bon de remarquer en général, que le bois de ces provinces n'est pas si bon pour la construction que celui de la Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle Ecosse. Plus on avance vers le Midi, plus le bois est poreux & sujet à se fendre, d'où vient qu'il ne vaut rien pour les vaisseaux.

On cultive dans toutes ces provinces, mais surtout dans la Pensylvanie, une grande quantité de lin, & il paroît même que le chanvre y réussit très-bien. On y trouve aussi des minéraux. Il y a beaucoup de fer dans la Nouvelle York, & l'on vient d'ouvrir une mine de cui-

DES C
vre dan
lieu de
lorsque
besoin a
ressourc
Colonie
les méta
pour le
même c
dons d
sont ex
cepend
Anglet
le terre
tariffen
plus me
les cou
influé
qui est
Anglet
ment d
même
la Nou
du côt
grande
a tant
magé
venu i
a défr
actuel
puisse

vre dans la Nouvelle Jerfey. Il y a tout lieu de croire que dans la fuite du temps, lorsque le pays se fera peuplé, & que le besoin aura découvert aux habitans des ressources pour le commerce, que ces Colonies deviendront aussi utiles pour les métaux, qu'elles le sont actuellement pour le grain. Ces trois provinces, de même que toutes celles que nous possédons dans l'Amérique Septentrionale, sont extrêmement bien arrosées. On a cependant observé dans la Nouvelle Angleterre, qu'à mesure qu'on défriche le terrain, quantité de petits ruisseaux tarissent, de manière qu'on ne sçauroit plus moudre. On a encore observé que les coupes de bois qu'on a faites, ont influé sur la riviere de Connecticut, qui est la plus grande de la Nouvelle Angleterre, & qu'elle a considérablement diminué. J'ignore si l'on a fait la même remarque dans la Pensylvanie & la Nouvelle York. Mais si l'on a perdu du côté de l'eau, ce qui n'est pas une grande perte dans un pays où il y en a tant, on en a été amplement dédommagé de celui de l'air, lequel est devenu infiniment plus sain depuis qu'on a défriché le pays. Ceux que je décris actuellement, sont aussi sains qu'on puisse le desirer.

Comme le climat & le sol des provinces de la Nouvelle York, de la Nouvelle Jersey & de la Pensylvanie, sont à-peu-près les mêmes, il n'y a pas beaucoup de différence dans les denrées qu'elles produisent, qui sont le froment, l'orge, l'avoine, le bled d'Inde, les pois, le bœuf, le cochon, le fromage, le beurre, le cidre, la biere, le lin, le chanvre, la graine & l'huile de lin, les pelleteries, les peaux de bêtes fauves, les planches, le bois de charpente & le fer. Leurs marchés sont les mêmes que ceux de la Nouvelle Angleterre; & ces Colonies ont part au commerce du bois de campèche, de même qu'à celui des Colonies Espagnoles & Françoises.



DE
 C
 Villes
 son
 av
 Na
 IL y
 villes
 nom
 la No
 Holla
 elle a
 aband
 semen
 un ex
 lée M
 torze
 de la
 tuée
 d'Hu
 cet ex
 grand
 plus
 Elle
 deux
 celui
 L

C H A P I T R E IX.

Villes de la Nouvelle York. Etendue de son commerce. Albanie. Son commerce avec les Indiens, les Iroquois ou les six Nations.

IL y a dans la Nouvelle York deux villes, dont la première porte le même nom que la province. On l'appelloit la Nouvelle Amsterdam, lorsque les Hollandois en étoient les maîtres; mais elle a changé de nom depuis qu'ils l'ont abandonnée. Cette ville est avantageusement située pour le commerce, sur un excellent port, dans une Isle appelée Manahattan, laquelle a environ quatorze milles de long, sur quatre à cinq de large. Cette Isle est précisément située dans l'embouchure de la rivière d'Hudson, laquelle se décharge dans cet endroit, après avoir parcouru une grande étendue de pays. C'est une des plus grandes rivières de l'Amérique. Elle est navigable l'espace de plus de deux cens milles, & la marée y remonte celui de cent cinquante.

La ville de la Nouvelle York contient

près de douze cens maisons, & environ sept à huit mille habitans qui descendent pour la plupart d'Hollandois & d'Anglois. Elle est très-bien & très-commodément bâtie, & forme un fort beau coup d'œil, étant vue de la mer; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit bien fortifiée. Il n'y a point de maison au-dessous de cent livres sterlings; de sorte qu'on n'y apperçoit aucune apparence de pauvreté. Il y a quatre Eglises, l'une pour les Anglicans, & les trois autres pour les Hollandois, les François & les Luthériens. Son commerce est très-florissant & très-lucratif. Les marchands y sont fort riches, & le peuple fort à son aise. Depuis 1749 jusqu'en 1750, il entra dans ce port deux cens trente-deux vaisseaux, & il en sortit deux cens quatre-vingt-six. On embarqua dessus six mille sept cens trente-un tonneaux de provisions, dont la plupart consistoient en farine & en grain. Les habitans de cette Colonie sont environ au nombre de quatre-vingt mille. Ils sont fort hospitaliers, & grands amis des étrangers. Toutes les Religions y sont tolérées.

Sur la même riviere d'Hudson, environ à cent cinquante milles de la Nouvelle

DE
velli
confi
sons
comm
& av
eux.
quant
hache
de po
ment
articl
négo
Ce
binaif
unies
violab
solide
ayons
par le
travail
deven
formé
ont co
jetti à
fois a
Franc
menté
guerre
bares
fert h
T

ville York est Albanie, ville moins considérable par le nombre de ses maisons & de ses habitans, que par le grand commerce qu'elle fait avec les Indiens & avec les François qui trafiquent avec eux. Ce commerce enleve une grande quantité de gros draps, de fusils, de haches, de coûteaux, de chaudrons, de poudre & de plomb, indépendamment des habits, des chemises & autres articles. C'est dans cet endroit que se négocient les Traités avec les Iroquois.

Cette nation, ou plutôt cette combinaison de cinq nations, lesquelles sont unies par une ligue aussi ancienne qu'invincible, sont les plus anciens, les plus solides, & les plus utiles alliés que nous ayons parmi les Indiens. Ces peuples, par leur unanimité, leur fermeté, leur savoir militaire & leur police, sont devenus les plus puissans & les plus formidables de toute l'Amérique. Ils ont conquis quantité de nations, & assujetti à leur domination un pays deux fois aussi grand que le Royaume de France; mais leurs sujets n'ont pas augmenté à proportion. Comme ils font la guerre à toute outrance & en vrais barbares, ils ne possèdent qu'un vaste désert habité par quelques tribus répandues.

dues çà & là dans le pays, qu'ils n'ont laissé vivre que parce qu'ils les méprisoient, & qu'ils les tiennent dans la sujétion la plus abjecte. Cependant cette nation, autrefois si puissante & si célèbre par ses conquêtes, malgré la précaution qu'elle a toujours eue d'incorporer parmi ses sujets une partie des prisonniers qu'elle faisoit à la guerre, est aujourd'hui sur son déclin. Elle mettoit il y a environ soixante ans dix mille hommes sur pied, & aujourd'hui à peine peut-elle en mettre quinze cens. Voilà où les guerres, les maladies épidémiques, & l'union monstrueuse des vices des nations civilisées avec les mœurs des sauvages, ont réduit ce peuple. Non-seulement leur nombre est diminué, mais ils ne sont plus si bien intentionnés pour nous qu'ils l'étoient autrefois. Entre autres fautes que je passe sous silence, & que je n'espère plus de voir corriger, la plus considérable que nous ayons faite, est de négliger les Indiens, & de les maltraiter. Les Iroquois ont admis dernièrement dans leur ligue la nation des Tuscaroras, qui abandonna la Caroline, à l'occasion d'une guerre qu'elle eut avec les Anglois. Ils l'ont, dis-je, admise dans leur ligue,

DE
& ce
être
gois

Nou

LA
des d
bitan
temp
depu
mend
avan
leure
vinc
tion.
tité
soixa
cune
boy
de de
ville
com
fey
denr
Yor

DES COLONIES EUROPÉENNES. 219
& cette nouvelle confédération paroît
être plus attachée aux intérêts des François
qu'aux nôtres.

CHAPITRE X.

Nouvelle Jersey. Son commerce. Ses habitans, &c.

LA Nouvelle Jersey, par une suite
des disputes qui regnerent entre les ha-
bitans & les propriétaires, resta long-
temps dans un état de foiblesse ; mais
depuis quelques années, elle a com-
mencé à recueillir quelques-uns des
avantages qu'elle eût pu tirer de meil-
leur heure de la bonté de cette pro-
vince & de la commodité de sa situa-
tion. Elle produit actuellement quan-
tité de grain, & on y compte près de
soixante mille ames ; mais elle n'a au-
cune ville de conséquence. Perth Am-
boy, qui en est la capitale, n'a pas plus
de deux cens maisons ; & quoique cette
ville ait un très-bon Port, cependant
comme les habitans de la Nouvelle Jer-
sey sont accoutumés à envoyer leurs
denrées aux marchés de la Nouvelle
York & de Philadelphie, ils ont peine

à prendre une autre route, ce qui vient, de ce que la correspondance est fixe, le crédit établi, & le débit très-prompt; enforte que le commerce de cette ville est très-peu considérable. Il n'y entra en 1751 que quarante-un vaisseaux, & il n'en sortit que trente-huit, dont la cargaison consistoit en six mille quatre cens vingt-quatre barils de farine, cent soixante-huit mille quintaux de pain, trois cens quatorze barils de bœuf & de porc, dix-sept mille neuf cens quarante-un mille boisseaux de grains, mille quatre cens quintaux de chanvre, & quelque peu de beurre, de jambons, de biere, de graine de lin, de fer en barre & de bois de charpente.



CHAPITRE IX.

Histoire de Guillaume Pen. Principes sur lesquels il fonda sa Colonie. Sa mort.

C'EST une opinion généralement reçue dans ces derniers temps, que rien ne nuit plus au progrès des Colonies, que de donner le gouvernement d'un pays en propre à des particuliers. Il est certain que cette espece de gouvernement est sujette à de grands abus; mais qu'on n'en trouve quelqu'un où il n'y en ait point. Si cette observation étoit vraie, la province de Pensylvanie seroit une exception à cette regle.

William Pen n'a sûrement jamais été ni un grand théologien, ni un grand moraliste; ses écrits mêmes sont très-peu estimés, si ce n'est par ceux de sa secte; mais on peut dire qu'il n'y a jamais eu de législateur ni de fondateur de république qui se soit acquis plus d'honneur dans le monde. Quoi de plus étonnant en effet qu'une république, qui ayant commencé par un petit nombre de réfugiés & d'hommes indigens, est devenue dans l'espace de soixante &

dix ans une nation nombreuse & florissante ! qu'un peuple qui a converti un désert affreux en un terrain cultivé & rempli de quantité de villes très-riches & très-peuplées ! & qui au milieu d'une race d'hommes féroces & sans loix, a sçu se maintenir par les seules regles de la modération & de la justice, beaucoup mieux que d'autres ne l'ont fait par le politique & par la voie des armes. M. Pen ayant obtenu, en considération des services de son pere, & par le crédit qu'il avoit à la Cour, l'héritage de cette province & de ce gouvernement, comprit que le seul moyen d'en tirer un parti avantageux, étoit d'y attirer un grand nombre d'habitans par la bonté & la douceur du gouvernement. Il commença pour cet effet à en acheter le terrain, & il l'eut à bon marché par le peu de cas qu'en faisoient ses premiers propriétaires. Cet acte de justice prévint les Indiens en sa faveur, & fit qu'ils se prêterent à ses vues dans tous les marchés qu'il fit dans la suite avec eux. Après s'être assuré la possession de ce pays, il s'agissoit de le peupler, & il ne tarda pas à le faire. Ses freres les Quakers d'Angleterre, ayant refusé de payer la dixme & les

autres droits ecclésiastiques, & se voyant persécutés par le clergé, conçurent une si haute opinion pour le chef de leur église, qu'ils résolurent de le suivre à travers l'Océan dans le Nouveau Monde; & de son côté, il ne négligea rien pour les y encourager. Il fit tous les frais de leur transport, leur fournit tous les vivres nécessaires, & leur vendit les terres qu'il avoit achetées à très-bas prix. Mais ce qui mit le comble à sa gloire, fut cette fameuse chartre par laquelle il les déclara libres, & qui dans la suite a attiré dans ce pays une infinité de gens de tout pays & de toute croyance. Il établit la liberté, tant en fait de religion que de gouvernement, pour base de sa nouvelle Colonie, ce qui a infiniment plus contribué à son établissement, que tous les réglemens qu'il auroit pu faire. Tous ceux qui croient en Dieu, y sont tolérés; ceux qui croient en Jesus-Christ, de quelque dénomination qu'ils puissent être, ne sont exclus ni des emplois, ni des charges.

Ce grand homme vécut assez pour voir donner son nom à cette vaste contrée, pour la voir peupler par sa sagesse, enfin, pour voir son peuple libre

& florissant. Il vécut assez pour jeter les fondemens d'une ville riche & puissante, pour jouir des avantages que lui promettoient la situation qu'il avoit lui-même choisie, & les encouragemens qu'il lui donnoit; & cependant il mourut dans la prison de Fleet*.

Il est juste dans un ouvrage tel que celui-ci, que nous fassions honneur aux grands hommes qui, par leur vertu & leur générosité, ont contribué à la population de la terre, aussi bien qu'à la liberté & au bonheur des peuples qui l'habitent; qui ont préféré les intérêts d'une postérité éloignée à leur propre fortune, au repos & à la sécurité de leurs jours. Aujourd'hui la Grande-Bretagne & l'Amérique entière jouissent du fruit de ses travaux & de ses dépenses, & sa postérité jouit d'un ample revenu sur les crus de cette province, dont l'établissement a causé la ruine de ses prédécesseurs

* On appelle ainsi une prison de Londres, située près du Pont auquel elle donne son nom.



C H A P I T R E XII.

Des habitans de la Pensylvanie. Variété des Nations & des Religions. Principes pacifiques des Quakers. Reflexions sur l'état actuel de cette Colonie.

LA Pensylvanie est habitée par plus de vingt-cinq mille ames, dont la moitié sont Allemands, Suédois & Danois. On voit là des Quakers, des Anglicans, des Calvinistes, des Luthériens, des Catholiques, des Méthodistes, des Menistes, des Moraves, des Indépendans, des Anabatistes & des *Dumplers*, espèce de sectaires Allemands qui portent une longue barbe & un habit approchant de celui des moines; en un mot, la diversité de peuples, de religions, de nations & de langues y est aussi prodigieuse que l'harmonie avec laquelle tous ces gens vivent ensemble est édifiante. Car, quoique tout honnête homme qui aime sa religion, soit fâché de voir la différence de sentimens qui regne parmi les hommes, & doive mettre tout en usage pour l'empêcher; cependant, lorsque le mal est fait, & qu'ils ne sont

plus unis de sentimens , il est glorieux de vivre en paix avec ses semblables , d'accorder à autrui la même liberté dont on jouit , de vivre avec eux , sinon comme avec des membres de la même église , du moins comme avec des membres de la même religion chrétienne ; & s'ils n'en font point , comme avec des freres issus d'un seul & même pere. Je ne vois pas que les Quakers , quoiqu'ils ayent le pouvoir en main , s'en soient jamais servis pour persécuter autrui , si ce n'est dans le cas de George Keith qu'ils emprisonnerent & bannirent de la province. Ce Keith étoit originaiement un Ministre Anglican qui , après avoir embrassé la secte des Quakers , avoit repris son premier ministere. Pendant le temps qu'il resta parmi eux , il poussa le raffinement sur cette religion à un point d'extravagance dont il n'y avoit qu'un fanatique qui fût capable ; ce qui ébranla l'église , dont il étoit alors membre , jusqu'aux fondemens.

Voilà le seul exemple d'intolérance que l'on puisse reprocher aux Quakers , & ce seroit à tort qu'on l'attribueroit à leurs principes , vu qu'il n'y en a point qui lui soient plus op-

posés, & qui gênent le moins la liberté de conscience. C'a été certainement un trait de fine politique d'encourager l'importation des étrangers dans la Pensylvanie, de même que dans nos autres colonies; nous avons par là empêché la diminution des habitans de la Grande-Bretagne. Mais on a souvent observé, & l'on s'est même plaint de ce qu'on les laisse sur le pied d'étrangers, sans qu'on se mette en devoir de les naturaliser, vu qu'on leur permet de tenir des écoles, d'imprimer des livres, & même ceux de prières dans leur propre langue, ce qui, joint à l'étendue de pays qu'ils possèdent en propre, & sans aucun mélange d'Anglois, empêchent qu'ils ne forment qu'un seul peuple avec nous. C'est là certainement une irrégularité, & une irrégularité d'autant plus grande que ces étrangers par leur industrie, leur frugalité & la vie dure qu'ils mènent, & dans laquelle ils nous surpassent, ont chassé les Anglois de plusieurs endroits, si bien que la Colonie est en danger de nous devenir entièrement étrangère par sa langue, ses mœurs, & peut-être même ses sentimens. En 1750, on transporta dans la Pensylvanie & dans les pays qui en

dépendent, quatre mille trois cent dix-sept Allemands; au lieu qu'il n'y passa que mille Anglois ou Irlandois, ce qui seroit un nombre considérable, s'il n'étoit contrebalancé par celui des étrangers.

Je ne suis nullement d'avis que l'on décourage ces fortes de plantations; je voudrois seulement qu'on les assujettît à certains reglemens, & que l'on fît en sorte de les naturaliser.

Les troubles qui viennent d'arriver, ont malheureusement dérangé le plan qu'on avoit pris & exécuté avec assez de succès dans cette partie du monde. Les Pensylvaniens, de même que leurs voisins, ont beaucoup souffert des incursions des sauvages de l'Amérique; mais on n'a pu engager les Quakers, qu'autant que leur communion y étoit intéressée, & elle n'avoit rien à craindre, dans l'endroit où ils sont établis, à se départir de leurs principes pacifiques; ce qui a occasionné de si grandes oppositions dans leur assemblée, qu'ils n'ont voulu ni fournir de l'argent ni des hommes pour soutenir la guerre. Ils y ont à la fin consenti; mais ce qu'ils ont fait, ne répondoit ni aux circonstances du pays, ni à l'exigence du temps. Il

y a lieu d'être surpris qu'on ait confié une si grande partie du gouvernement à des gens dont les principes sont directement opposés à la fin que l'on se propose en l'établissant. On ne peut certainement trop chérir les Quakers pour leur débonnaireté, leur industrie & leur probité; mais ils auroient tort de se plaindre, que n'étant par leurs principes que de simples brebis, on refuse de leur confier un emploi directement opposé à leur caractère, & qui demande du courage & de la vigilance.

C H A P I T R E X I I I .

Description de Philadelphie. Son commerce. Nombre des habitans de la Pensylvanie. Etendue de son commerce. Les nègres y sont en petit nombre.

IL y a une si grande quantité de villes dans la province de Pensylvanie, dont plusieurs même l'emportent sur les capitales de quelques autres provinces, que rien ne pourroit me dispenser de les passer sous silence, si Philadelphie n'attiroit toute mon attention. Cette ville est bâtie sur une langue de terre, immédia-

tement au confluent des deux rivières de Delaware & de Schulkil. Elle a la figure d'un quarré oblong, dont l'étendue d'une riviere à l'autre est de deux milles. Suivant le plan qu'on a fait, ce quarré doit être partagé en huit rues paralleles de deux milles de long, lesquelles seront coupées par seize autres, chacune de la longueur d'un mille, larges, spacieuses, régulièrement bâties, avec des espaces convenables pour les édifices publics, les églises & les marchés. Il doit y avoir au milieu une place de dix acres d'étendue, autour de laquelle seront la plupart des édifices publics. Les deux principales rues de la ville ont cent pieds de large, & la plupart des maisons ont un petit jardin & un verger. On a coupé plusieurs canaux également agréables & utiles. Les quais sont beaux & spacieux; le plus grand a deux cens pieds de large, & les vaisseaux de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. Les magasins sont grands, nombreux & commodes, & les formes pour la construction des vaisseaux parfaitement bien construites. On y en construit un grand nombre, & l'on en a vu jusqu'à vingt sur le chantier. Cette ville, outre les magasins &

DES
les app
mille r
brique
tend q
jusqu'
lings.
treize
Il
riches
surpri
confi
nies A
& H
Cana
l'An
le Po
fits
ches
rent
l'on
war
est
cen
phi
He
ch
po
à
ce
en

DES COLONIES EUROPÉENNES. 231

les apprentis , contient près de deux mille maisons , dont la plupart sont de briques , & très-bien bâties. On prétend qu'il y en a plusieurs qui valent jusqu'à quatre à cinq mille livres sterlings. On y compte aujourd'hui environ treize mille habitans.

Il y a dans cette ville quantité de riches marchands , & l'on n'en sera point surpris , lorsqu'on sçaura le commerce considérable qu'elle fait avec les Colonies Angloises, Françoises, Espagnoles & Hollandoises, avec les Azores , les Canaries , & les Isles de Madere , avec l'Angleterre & l'Irlande , l'Espagne , le Portugal & la Hollande , & les profits qu'elle fait dans les différentes branches de ce commerce. Outre les différentes denrées de cette province que l'on voiture sur les rivières de Delaware & de Schulkil , dont la première est navigable l'espace de plus de deux cens milles au-dessus de Philadelphie , & l'autre celui de cent ; les Hollandois emploient huit à neuf mille charrettes à quatre chevaux , pour transporter les productions de leurs fermes à ce marché. En 1749, il entra dans ce port trois cens trois vaisseaux , & il en sortit deux cens quatre-vingt-un. Il

y a dans les autres ports de cette province une douanne & des employés pour percevoir les droits ; mais ils font peu de commerce avec l'étranger.

Quoique la ville de Philadelphie ne soit pas encore achevée , ce qu'on en a bâti est entièrement conforme au plan original , & elle augmente tous les jours tant par le nombre que par la beauté de ses édifices. Quant à la province , dont elle est la capitale , il n'y en a point de plus florissante dans l'Amérique Angloise. Depuis quelques années , on a plus transporté de monde dans la Pensylvanie que dans toutes nos autres Colonies ensemble. En 1729 , six mille deux cens huit personnes furent s'y établir en qualité d'étrangers ou de domestiques , dont les quatre cinquièmes au moins étoient Irlandois. En un mot , cette province s'est si fort accrue depuis son premier établissement , que les terres que M. Pen avoit données sur le pied de vingt livres sterlings pour mille acres , sous la réserve d'un schelin de cens pour chaque cent acres , & cela dans les meilleurs endroits de la province , valent aujourd'hui , à une distance considérable de la mer , douze livres sterlings par acre , & quatre sche-

DES
lins d
de Ph
de vi
sieurs
sieurs
vende
Le
indus
font
de p
passe
bien
eu ég
meill
briq
& d
n'est
bita

lins de cens , & que celles qui sont près de Philadelphie , s'afferment sur le pied de vingt schelins par acre. Dans plusieurs endroits , & à la distance de plusieurs milles de la ville , les terres ne se vendent que pour vingt ans.

Les habitans de la Pensylvanie sont industrieux & laborieux. La plupart sont fort à leur aise , quoiqu'il y ait peu de propriétaires de terre qui puissent passer pour riches ; mais ils sont tous bien logés , bien nourris & bien vêtus , eu égard à leur condition , & à d'autant meilleur marché , que le bas peuple fabrique lui-même la plupart de ses toiles & de ses draps. Le nombre des noirs n'est pas la quarantieme partie des habitans de la province.



C H A P I T R E X I V . V I R G I N I E .

Situation de la Virginie. Commodité de ses rivières pour la navigation. Animaux & oiseaux qu'on y trouve. L'Opposum.

LE pays que les Anglois possèdent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, fut d'abord appelé Virginie; mais depuis qu'on en a démembré plusieurs portions pour en faire des concessions & des gouvernemens distincts, le pays qui porte actuellement ce nom, est réduit au district qui a la rivière de Potowmack au Nord, la baie de Chesapeak à l'Est, & la Caroline au Midi. Du côté du Couchant, les concessions s'étendent jusqu'à la mer du Sud; mais les plantations ne vont que jusqu'aux grandes montagnes d'Allegany. Cette province est située entre le cinquante-cinquième & le quarantième degré de latitude Septentrionale, & a environ deux cens quarante milles de long, sur deux cens de large.

Ce pays est si bas vers la mer,

qu'après avoir mouillé à quatorze brasses d'eau, on à peine à distinguer la terre du haut du grand mât. Mais toute cette côte de l'Amérique a cet avantage que l'on connoît exactement la distance où l'on est par le moyen de la sonde, le fond diminuant insensiblement à mesure que l'on approche de terre. Les arbres paroissent sortir de la mer, ce qui forme un spectacle extrêmement agréable pour un étranger. En allant à la Virginie ou à Maryland, on passe un détroit formé par deux pointes de terre, appelées les Caps de Virginie, par où l'on entre dans la baie de Chesapeak, une des plus grandes & des plus sûres qu'il y ait dans le monde; car elle avance dans le pays près de trois cens milles du Midi au Nord, ayant le côté Oriental de Maryland, & une petite portion de la Virginie sur la même Peninsule, pour la mettre à couvert de l'Océan Atlantique. Cette baie a environ dix-huit milles de large dans la plupart des endroits, & sept dans sa partie la plus étroite; on y mouille sur un fond de neuf brasses. Elle reçoit dans toute son étendue, tant du côté de l'Orient que de celui du couchant, quantité de rivières navigables. Indépendamment

K IV.

modité de
n. An-
ve. L'O.

possèdent
Septen-
Virginie;
bré plu-
des con-
distincts,
ce nom,
rivière de
de Che-
au Midi.
cessions
d; mais
usqu'aux
. Cette
quante-
gré de
environ
g, sur
mer,

de celle de Maryland, elle reçoit du côté de la Virginie la riviere de James, celle d'York, la Rappahannock & la Potowmack.

Toutes ces grandes rivieres dans l'ordre que je viens de les décrire du Midi au Nord, se jettent avec quantité d'autres plus petites dans la baie de Chesapeake; & sont non-seulement navigables pour les plus gros vaisseaux bien avant dans le pays, mais ont encore tant de criques, & reçoivent un si grand nombre de petites rivieres navigables, qu'elles rendent la communication de toutes les parties de cette contrée infiniment plus aisée qu'aucune autre qui soit dans le monde. La Potowmack est navigable l'espace de près de deux cens milles, ayant neuf lieues à son embouchure, & près de sept presque par-tout. Les trois autres sont navigables l'espace de plus de quatre-vingt milles, & se rapprochent si près l'une de l'autre dans leurs différens détours, que dans quelques endroits elles ne sont pas éloignées de plus de dix milles, dans d'autres de cinq; au lieu que dans d'autres il y a une distance de cinquante milles entre chacune de ces rivieres. Les habitans chargent & déchargent les vais-

DES
seaux
mode
de va
treme
b c à
Angl
ne co
De
ceux
la Vi
fol &
disco
pays
été;
vents
& ses
froid
un je
fin d
dans
& le
de
vio
ton
que
En
est

gi
po

seaux à leur porte, ce qui est fort commode pour eux, vu le volume & le peu de valeur de leurs marchandises; autrement ils ne pourroient laisser leur tabac à si bas prix, les droits qu'il paye en Angleterre étant six fois plus forts qu'il ne coûte sur les lieux.

Des raisons politiques ont engagé ceux qui ont donné la description de la Virginie, à exagérer la bonté de son sol & de son climat; mais on ne peut disconvenir que ce ne soit un excellent pays. Les chaleurs y sont excessives en été; mais elles sont tempérées par les vents de brise. Le temps y est variable, & ses changemens subits & violens. Le froid y vient tout à coup. Souvent après un jour très-chaud, il survient vers la fin de l'hyver un froid violent qui gele dans une nuit les rivières les plus larges & les plus profondes; mais ces gelées, de même que les pluies, sont plutôt violentes que de longue durée. Les tonnerres & les éclairs y sont très-fréquens, mais ils sont rarement du mal. En général, le ciel est serein, & l'air est léger, pur & fort subtil.

Le sol dans les endroits bas de la Virginie, est si gras & si fertile, qu'il rapporte pendant plusieurs années, sans

qu'on ait besoin de le fumer. A mesure qu'on s'éloigne des rivieres, il devient plus leger & plus sablonneux, ce qui est cause qu'il est plutôt épuisé; mais il a tant de chaleur & de force, que le bled & le tabac y viennent admirablement bien. Il n'y a pas de meilleur froment que celui qui croît dans cette province & dans celle de Maryland; mais comme les habitans sont entièrement occupés de la culture du tabac, à peine cultivent-ils assez de froment pour leur usage.

Il est aisé de juger par la description que je viens de donner du climat & du sol de la Virginie, que le fruit doit y être très-abondant. Les forêts sont remplies d'arbres de toute espee, & les plaines couvertes la plus grande partie de l'année d'une quantité prodigieuse de fleurs & d'arbrisseaux d'une couleur si vive, & d'une odeur si agréable, que cela lui fit donner au commencement le nom de Floride. Ce pays produit plusieurs herbes & racines médicinales, entr'autres la serpentinaire; & l'on vient d'y découvrir le fameux Ginseng de la Chine.

Les bêtes à cornes & les cochons s'y sont multipliés à un point qui passe toute

DES
croya
dans l
lonie.
au-de
conds
rels à
dont
espec
ours,
des I
vages
opositi
gros
qui l
maux
est o
riere.
vent
tre c
mell
tits,
y re
un f
aye
doi
&
ils
se
que

croissance, quoiqu'il n'y en eût point dans le temps que l'on fonda cette colonie. La chair des premières est autant au-dessous des nôtres, que celle des seconds est au-dessus. Les animaux naturels à ce pays sont les cerfs & les daims, dont il y a une grande quantité, une espèce de panthere ou de tigre, les ours, les loups, les renards, les lapins des Indes, les écureuils, les chats sauvages, & un animal fort rare appelé *opossum*. Ce dernier est à-peu-près de la grosseur d'un chat; & outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux, il en a un second au-dessous qui est ouvert du côté des jambes de derrière. Au-dedans de ce sac ou de ce ventre, sur les parties ordinaires du ventre commun, sont un nombre de mamelles, sur lesquelles se forment les petits, lorsque la femelle a conçu, & ils y restent attachés, de même que l'est un fruit à son pédicule, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis le poids & la grosseur qu'ils doivent avoir. Ils se détachent alors, & tombent dans ce faux ventre, d'où ils sortent lorsqu'il leur plaît, & où ils se réfugient, lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

On trouve dans la Virginie les mêmes

especes de volailles sauvages & domestiques que chez nous, & quelques autres que nous n'avons point; indépendamment d'un grand nombre d'oiseaux remarquables par leur beauté ou leur chant. De ce nombre sont le hibou blanc qui est beaucoup plus gros que le nôtre; il est d'un plumage argenté, à l'exception d'une tache noire qu'il a sur la poitrine; le rossignol de Virginie, dont le plumage est bleu & cramoisi; l'oiseau singe, dont le chant est plus mélodieux que celui des autres oiseaux, & qui imite le leur; l'oiseau roc qui est très-familier, & la société agréable à cause de la mélodie de son chant; le Murmure, qui est le plus petit & le plus beau de tous les oiseaux, & dont le plumage est varié de rouge, de verd & de couleur d'or. On prétend que cet oiseau se nourrit de la rosée qui s'attache aux fleurs; mais il est trop délicat pour pouvoir le transporter vivant en Angleterre. On trouve sur les côtes & dans les rivières de la Virginie, non-seulement les différentes especes de poissons connues en Europe, mais encore quantité d'autres qui ne sont propres qu'à l'Amérique. Les reptiles y sont très-nombreux. Je ne finirois point, si

je

D
je ve
terp
prin
le m

Vill
n
d
l

L
join
tiles
nem
dan
aut
pet
que
Go
affe
ma
trè
da
be
lor
de
C

DES COLONIES EUROPÉENNES. 241
je voulois décrire toutes les espèces de
serpens que ce pays produit, dont le
principal est le serpent sonnette que tout
le monde connoît

CHAPITRE XV.

*Villes de la Virginie, petites & en petit
nombre. Culture du tabac. Commerce
de cette denrée & autres. Habitans de
la Virginie. Blancs & noirs.*

LA commodité de la navigation ;
jointe au défaut d'artisans, a rendu inu-
tiles toutes les tentatives que le gouver-
nement a faites pour établir des villes
dans la Virginie. James-town, qui étoit
autrefois sa capitale, n'est plus qu'un
petit village ; & Williamsbourg, quoi-
que aujourd'hui la capitale, le siege du
Gouverneur, le lieu où se tiennent les
assemblées & les cours de justice, &
malgré son Université, n'est qu'une
très-petite ville. On peut dire cepen-
dant que les édifices publics y sont plus
beaux que dans aucune autre de nos Co-
lonies. Le College a cent & trente pieds
de front, & ressemble à l'hôpital de
Chelsea. Il fait face à une rue, au bout

Tome II. Partie VII.

L

de laquelle est un édifice exactement semblable , où se tiennent l'assemblée & les cours de justice. L'Eglise est bâtie en forme de croix , extrêmement vaste & fort bien décorée.

La marchandise d'étape de ce pays , de même que de Maryland , est le tabac. Cette plante est originaire de l'Amérique , & d'un usage très-ancien , quoiqu'elle n'ait été ni si généralement cultivée , ni si bien préparée , que depuis l'arrivée des Européens. Elle est de la hauteur ordinaire d'un homme. Sa tige est droite , velue & gluante ; ses feuilles sont alternes , d'un verd pâle jaunâtre , & fort grandes vers le pied de la plante. On sème les graines du tabac sur des couches , d'où on les transpose à la première pluie dans un terrain préparé comme une houblonnière. Un mois après avoir été transplantées , elles s'élevent à la hauteur d'un pied ; on les étête , on les dépouille de leurs feuilles inférieures , & on en ôte avec beaucoup d'attention la vermine & les mauvaises herbes. Environ six semaines après elles ont acquis toute leur croissance , & elles commencent à noircir. On connoît à ces marques que le tabac est mûr. On coupe les plants à mesure qu'ils mûrif-

sent, on les amoncelle & on les laisse
 fumer une nuit. On les porte le lende-
 main au magasin, lequel est bâti de ma-
 niere que l'air y entre de toutes parts,
 mais non pas la pluie. On les pend sé-
 parément, & on les laisse sécher pen-
 dant quatre à cinq semaines, après quoi
 on les retire par un temps humide; car
 autrement elles tomberoient en pouf-
 siere. On les étend sur des claies, on
 les couvre, & on les laisse fumer une
 semaine ou deux, au bout desquelles
 on les dépouille de leurs feuilles, sépa-
 rant les feuilles du sommet de celles d'en
 bas qui sont les plus mauvaises; on les
 met dans des barrils, ou bien on en
 forme des carottes. On a soin de faire
 ces opérations dans un temps humide
 pour rendre le tabac plus souple.

On distingue dans le commerce deux
 sortes de tabacs. Le premier est appelé
Aranokoe, on le tire de Maryland &
 des provinces Septentrionales de la Vir-
 ginie. Il a beaucoup de force & d'âcreté,
 mais il se vend très-bien en Hollande,
 en Allemagne & dans les pays du Nord.
 Le second s'appelle tabac parfumé. Le
 meilleur vient des rivieres de James &
 d'York, dans les contrées Méridionales

de la Virginie. Il n'y a point de denrée qui rapporte plus d'argent au fisc. Elle produit des sommes immenses dont le poids tombe bien moins sur les Anglois que sur les habitans des Colonies qui ne sçauroient s'enrichir, vu la modicité du prix où il est. Comme nous avons deux provinces qui trafiquent dans la même denrée, s'il prenoit jamais envie aux habitans de la Virginie de le garder pour le faire renchérir, ceux de Maryland ne manqueroient pas d'en profiter, ce que les premiers feroient aussi dans pareil cas. Il n'y a pas apparence qu'ils améliorent jamais leur condition, & ils sont d'autant moins en état de le faire, qu'ils sont extrêmement addonnés au luxe, & qu'ils ne gardent aucunes bornes dans leurs dépenses. C'est ce qui fait qu'au moindre contre-temps ils se trouvent endettés envers les marchands de Londres, lesquels font saisir leurs biens, & les mangent jusqu'aux os, au moyen d'un intérêt usuraire de huit pour cent. Quelque désavantageux que soit le commerce du tabac à ceux qui le cultivent, toujours est-il certain que le revenu en profite; car ce seul article rapporte près de trois cens mille livres sterlings par an,

D
à qu
pou
& d
revi
dis
pou
lui c
de l
com
ploi
nom
hab
tout
& le
mar
loni
mill
pesa
les
gou
ped
cha
&
da
à f
to
la
la
ét

à quoi on peut en ajouter encore autant pour celui qui se débite chez l'étranger, & dont la plus grande partie du profit revient au marchand Anglois. Je ne dis rien ici de l'avantage dont il est pour nous de tirer de nos Colonies celui que nous vendons aux autres nations de l'Europe qui nous le payent argent comptant, outre que ce commerce emploie deux cens gros vaisseaux, & un nombre proportionné de matelots. Les habitans de la Virginie tirent de nous tout ce dont ils ont besoin pour le luxe & les commodités de la vie, parce qu'ils manquent de manufactures. Les deux Colonies exportent environ quatre-vingt milles barriques de tabac de huit cens pesant. Elles commercent encore dans les Indes Occidentales en bois, poix, goudron, bled & provisions de toute espece. Elles nous envoient du lin, du chanvre, du fer & des planches de noyer & de cedre.

Le nombre des Européens établis dans la Virginie, est d'environ soixante à soixante & dix mille ames. Il augmente tous les jours par la migration des Irlandois qui ne réussissent pas si bien dans la Pensylvanie que les Allemands, qui étant plus sobres & plus industrieux

qu'eux, vendent leurs terres à ces derniers, & en achètent d'autres dans la Virginie à Maryland & dans la Caroline. La plupart sont des Presbyteriens du Nord de l'Irlande, qu'on appelle dans l'Amérique Irlandois d'Ecosse. Il y a aussi dans la Virginie un grand nombre de François réfugiés; mais la plus grande partie des habitans sont les esclaves nègres, dont le nombre est tout au moins de cent mille. On transporte annuellement dans ces deux Colonies trois à quatre mille de ces malheureux. Ces sortes de recrues y sont moins nécessaires que dans le reste de l'Amérique, vu que les nègres augmentent loin de diminuer, ce qui vient de ce que le travail est plus modéré, la nourriture meilleure, & le climat plus sain. Les habitans de la Virginie sont gens de bonne humeur & fort hospitaliers, mais pour la plupart vains & ostentatifs. Ils sont presque tous Anglicans, & ce n'est que depuis peu qu'ils tolèrent les autres religions. Les Presbytériens & les Quakers y ont quelques assemblées.



 CHAPITRE XVI.

Differentes tentatives pour s'établir dans la Virginie, dont trois échouent. Le Lord Delaware y établit enfin une Colonie.

LA Virginie est la plus ancienne de nos Colonies, quoiqu'à proprement parler, ce n'ait point été dans cette province, mais dans la partie Septentrionale de la Caroline qui confine avec elle, qu'on ait d'abord tenté d'y en fonder une. On doit cet établissement à M. Walter Raleigh, un des génies les plus extraordinaires qui ait peut-être paru dans le monde. Politique transcendant, courtisan accompli, sçavant, profond, grand écrivain, bon soldat, & un des plus habiles marins de son temps; cet homme qui avoit acquis tant de connoissances, avoit un génie bouillant & plein de feu qui le portoit aux entreprises les plus hazardées, & aux projets les plus extraordinaires; lequel n'étant point goûté par un prince timide, & lui ayant attiré la haine & l'envie de ses rivaux, fut

enfin la cause de sa ruine. Il se transporta dans la Guyane pour y chercher des mines d'or, & courut mille fois risque d'y perdre la vie. Ce pays n'eut pas plutôt été découvert, qu'il vit d'un coup d'œil les travaux d'un siècle, & comprit les avantages qu'il pouvoit procurer au commerce d'Angleterre. Il fut le premier qui comprit l'utilité dont les Colonies pourroient être au Royaume; il étoit alors le seul qui connût le commerce, & qui sçût les moyens qu'il falloit employer pour le faire fleurir. Il s'adressa à la Cour, & forma une compagnie composée de plusieurs personnes de distinction, & de plusieurs riches marchands, lesquels convinrent d'ouvrir un commerce, & d'établir une Colonie dans cette partie du monde, à laquelle il donna le nom de Virginie en l'honneur de la Reine Elisabeth.

Raleigh avoit trop d'affaires à la Cour, & n'étoit point assez bien secondé dans ses desseins, pour pouvoir soutenir cet établissement dans l'esprit qu'il l'avoit commencé. Si jamais une entreprise a eu des commencemens sinistres, & a dû détourner ceux qui l'avoient commencée de la poursuivre, ç'a été le premier établissement de la Virginie. La

DE
moiti
truite
par l
pays
dermi
qu'o
les f
fort
aux
ture
indi
info
part
An
rabi
la b
ave
&
fua

de
lor
da
m
ég
il
g
m
c
n

moitié de la premiere Colonie fut détruite par les sauvages, & le reste épuisé par la fatigue & la faim, abandonna le pays & retourna en Angleterre dans le dernier désespoir. La seconde, à ce qu'on croit, fut taillée en pieces par les sauvages. La troisieme eut le même sort; & la quatrieme en étant venue aux mains, ayant négligé l'Agriculture pour courir après l'or, & ayant indisposé les Indiens par ses manieres insolentes & hautaines, perdit la plupart de ses gens & s'en retournoit en Angleterre dans l'état le plus déplorable, lorsqu'elle rencontra à l'entrée de la baie de Chesapeak le Lord Delaware avec une escadre chargée de provisions & de munitions de guerre qui lui persuada de retourner sur ses pas.

Ce gentilhomme voyagea avec autant de zèle & d'affiduité pour établir sa Colonie, que d'autres l'ont fait depuis dans un temps plus favorable pour des motifs d'une toute autre espece. Sans égard ni pour sa vie ni pour sa fortune, il entreprit ce long & dangereux voyage, & accepta cette province stérile, malgré les soins & les inquiétudes attachées à un pareil gouvernement, purement pour servir sa patrie, sans autre

récompense que cette satisfaction intérieure que trouve un honnête homme à suivre le penchant qu'il a pour la vertu, & l'expectative des honneurs légitimes que la postérité ne manque jamais d'accorder à ceux qui préfèrent son intérêt au leur. Après avoir engagé ses gens à retourner, il les consola dans leurs malheurs, leur en découvrit la cause; & joignant à la tendresse d'un pere toute la fermeté d'un Magistrat, il appaisa leurs divisions, & les réconcilia avec l'autorité & le gouvernement, leur faisant sentir par sa conduite les avantages qu'ils tireroient de leur obéissance.

Après avoir affermi sa Colonie au dedans, il travailla à la mettre sur un bon pied par rapport aux Indiens que le mauvais état des Anglois avoit rendu fiers & intractables; mais il les humilia, leur fit sentir le pouvoir qu'il avoit de les châtier, & le courage qu'il avoit de s'en servir; & après les avoir soumis & disposés à la paix, & avoir affermi sa Colonie, il retourna en Angleterre pour rétablir sa santé, que le tracas des affaires & le mauvais air du pays avoient extrêmement affoiblie. Il y laissa son fils, auquel il donna pour conseil Mes-

seigneurs Thomas Gates, George Summers, George Piercy, Ferdinand Wenman & Newport. Ces Messieurs l'avoient suivi dans cette expédition avec quelques autres personnes distinguées par leur rang & leur fortune, ce qui donna du crédit à la Colonie. Quoiqu'il y ait en Angleterre quantité de jeunes gentilshommes d'une fortune disproportionnée à leur naissance, je doute beaucoup qu'ils voulussent s'engager dans une expédition qui promettoit aussi peu que celle-là.

Le Lord Delaware n'oublia point sa Colonie; & se voyant plus près de la source de la faveur, il crut devoir employer le crédit qu'il avoit à la Cour; pour en faire sentir les effets à la province dont on lui avoit confié le gouvernement. Pendant huit ans qu'il resta en Angleterre, il mit tout en œuvre pour contribuer à la population, à l'affermissement & au bon ordre de l'établissement qu'il venoit de faire; & il mourut dans un second voyage à la Virginie, où il menoit un renfort considérable de monde & des secours de toute espèce.

Je suis persuadé que rien n'est plus nécessaire ni plus agréable dans un ou-

vrage tel que celui-ci - que de rendre justice aux grands hommes, qui par l'étendue de leur esprit, leur sagesse & leur bonté, ont attiré dans le giron de la religion & de l'urbanité, ces parties grossières & incultes du globe; qui ont sçu discerner les premiers rudimens d'un peuple futur dans une semence, à laquelle il ne falloit que du temps pour se développer; qui ont pu appercevoir au milieu des pertes, des contre-temps & des dépenses inséparables du premier établissement d'une Colonie, les avantages infinis que ces sortes d'entreprises devoient procurer à leur patrie, & qui ont eu le courage d'y persister, malgré la fausse & la maligne sagesse du siecle. L'Ancien Monde a eu ses Osyris & ses Erichthons qui lui ont appris l'usage du froment; ses Bacchus qui lui ont enseigné à cultiver la vigne; ses Orphées & ses Linus qui lui ont appris à bâtir des villes & à vivre en société. Les Américains ne manqueront point, lorsque le temps aura rendu les choses vénérables, de nommer avec autant de reconnoissance, & peut-être d'exagération, leur Colon b, leur Castro, leur Guasca, leur de Poincy, leur Delaware, leur Baltimore & leur Pen.

CHAPITRE XVII.

*La Virginie se révolte contre Cromwel.
Il la fait rentrer dans le devoir. Ré-
volte de Bacon. Ses causes. Bacon
meurt , & la paix est rétablie.*

LA Colonie de la Virginie fut si promptement affermie par les soins du Lord Delaware , qu'elle se vit en état de résister à deux orages furieux ; je veux dire à deux massacres faits par les Indiens , dans lesquels la Colonie fut presque entièrement détruite , & de subjuguier ce peuple de façon , qu'elle l'a mis depuis plusieurs années hors d'état de la troubler davantage.

Pendant les troubles funestes qui conduisirent le Roi Charles sur l'échaffaud , & qui renversèrent la constitution de l'Angleterre , quantité de gentilshommes furent chercher un asyle dans cette Colonie qui , par la disposition générale de ses habitans , & la vertu de Guillaume Berkley , tenoit pour la couronne jusqu'à ce que le Parlement l'eût réduite , plutôt par ruse que par force. Et ce qu'il y eut de remarquable , si

tant est que ce fait soit certain , fut qu'ils déposèrent le Gouverneur de Cromwell , mirent Guillaume Berkley à sa place , & se déclarerent pour Charles II , long-temps avant qu'on eût appris la mort de cet usurpateur.

Depuis la Restauration , on ne trouve rien d'intéressant dans l'histoire de cette province , si l'on en excepte une espee de révolte qui naquit de la mauvaise administration du gouvernement , de la décadence du commerce & des concessions exorbitantes que l'on fit , & qui absorberent les fonds d'un grand nombre de particuliers. Tout cela occasionna un mécontentement général parmi les habitans , lequel étant fomenté par un jeune homme nommé Bacon , aboutit enfin à une guerre ouverte. C'étoit un homme d'esprit , d'une physionomie agréable , & d'un caractere engageant. Il avoit d'abord embrassé la profession du Barreau , & il s'y distingua par la facilité avec laquelle il portoit la parole , & la tournure avantageuse qu'il sçavoit donner aux causes les plus mauvaises. Bacon séduit par un zèle spécieux , ou peut-être mal fondé pour le bien public , voyant que le Gouverneur étoit trop lent dans ses préparatifs

contre les Indiens qui ravageoient les frontieres de la province, prit les armes sans aucune commission, pour agir contre l'ennemi. Lorsqu'il eut assez de forces pour le faire, il s'en servit non-seulement pour chasser les Indiens, mais encore pour faire la loi au Gouverneur, & l'obliger à autoriser les démarches qu'il avoit faites, & qui ne tendoient qu'à le détruire.

Bacon revêtu de la commission de Général, & suivi de toutes les forces de la Colonie, se préparoit à marcher contre les Indiens, lorsque M. Guillaume Berkley, Gouverneur de la province, voyant qu'il n'en avoit plus rien à craindre, le somma de revenir, le déclara traître à la patrie, & promit une récompense à quiconque l'arrêteroit. Cette conduite porta les choses à l'extrémité. Les habitans étoient généralement enflammés; Bacon persista dans son entreprise, le peuple lui étoit attaché, & le Gouverneur qui n'étoit point d'humeur de temporiser, ni de céder à l'orage, s'enfuit sur la riviere de Potowmark, & déclara traîtres tous les adhérens de Bacon. Il se mit à la tête d'un petit corps de troupes qu'il avoit levées dans Maryland, auxquelles

se joignirent ceux des Virginiens qui lui étoient attachés, & il écrivit en Angleterre pour qu'on lui envoyât du secours. Bacon de son côté se rendit dans la Capitale, fit assembler le Conseil, & gouverna pendant six mois les choses selon son bon plaisir. Tout paroissoit disposé à une guerre civile, lorsque tout s'appaisa par la mort naturelle de Bacon. Le peuple se voyant sans chef, entra en accommodement; on écouta ses propositions, & la paix fut rétablie, bien moins par la cessation des griefs dont on se plaignoit, que par l'arrivée d'un régiment d'Angleterre qui séjourna longtemps dans le pays. Ce qui fait beaucoup d'honneur à la modération du gouvernement, est que personne ne souffroit pour cette rébellion ni du côté de la vie, ni du côté des biens, quoiqu'elle fût d'autant plus extraordinaire, que quantité de personnes sollicitoient dans ce temps-là des concessions dans la Virginie.

Les événemens qui arrivent dans les pays qui ne sont point le siege du pouvoir suprême, & qui n'ont aucune part aux négociations de guerre ni de paix, intéressent ordinairement très-peu la curiosité du lecteur. De-là vient que

DES
j'ai p
verne
affair
ce qu
pas b
entié
pour
tions
habit
lée p
pensé
oblig

C

Da
d
J

C
le
P
n
d

j'ai passé sous silence les noms des Gouverneurs, de même que le détail des affaires dont ils ont eu la conduite. C'est ce qui fait encore que je ne m'étendrai pas beaucoup sur Maryland, qui étant entièrement semblable à la Virginie pour son climat, son sol, ses productions, son commerce & le génie de ses habitans, & ne s'étant d'ailleurs signalée par aucun fait remarquable, me dispense du détail dans lequel j'aurois été obligé d'entrer.

CHAPITRE XVIII.

MARYLAND.

Dans quel temps cette Colonie a été fondée. Cédée au Lord Baltimore. Le Roi Jacques veut lui ôter sa Jurisdiction. Il en est dépouillé dans le temps de la Révolution. Il est rétabli dans ses droits. Sa capitale, son commerce & ses habitans.

CE fut sous le regne de Charles I que le Lord Baltimore demanda des Lettres Patentes pour une partie de la Virginie, & obtint en 1632 la concession d'une étendue de pays sur la baie de

Chefapeak , d'environ cent quarante milles de long sur cent trente de large, ayant la Pensylvanie qui étoit entre les mains des Hollandois , au Nord , l'Océan Atlantique à l'Est , & la riviere de Potowmack au Midi. Il l'appella Maryland en l'honneur de la Reine.

Le Lord Baltimore étoit Catholique Romain , & entreprit cet établissement dans l'Amérique , dans l'espérance d'y jouir de la liberté de conscience pour lui & pour ceux de ses amis que la sévérité des loix forceroit à rompre les liens qui les attachoient à leur patrie , & leur feroit préférer un exil volontaire accompagné de la liberté aux commodités de l'Angleterre , aigries comme elles l'étoient par la rigueur des loix & par la haine qu'elle leur attiroit. La Cour dans ce temps-là étoit certainement peu disposée à maltraiter les Catholiques Romains , & à dire vrai , elle n'avoit aucune raison de le faire ; mais les loix étoient très rigoureuses , & malgré l'inclination qu'elle avoit à les adoucir , la bonne politique exigeoit qu'elle le fit avec beaucoup de ménagement. Les Puritains accusoient sans cesse la Cour & les Evêques de vouloir retourner au Papisme ; & cette accusation étoit si

DES C
généra
en son
liques
firoien
toute
ment
oblige
asyle
raison
un li
& ob
L'é
à ce
fut
frere
Rom
sons
efflu
qui
me
y a
les
cé
la
tie
In
du
ri
c
l

généralement répandue qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'avoir pour les Catholiques Romains l'indulgence qu'ils désiroient. Les loix étoient toujours dans toute leur rigueur, & étoient infiniment plus sévères que celles qui avoient obligé les Puritains à aller chercher un asyle dans cette partie du monde. Ces raisons firent désirer au Lord Baltimore un lieu de retraite dans l'Amérique, & obligèrent la Cour à le lui accorder.

L'établissement de cette Colonie coûta à ce Seigneur des sommes immenses. Il fut entrepris sous ses auspices par son frere & environ deux cens Catholiques Romains, la plupart des meilleures maisons d'Angleterre. Ils n'eurent point à essuyer les mêmes difficultés que ceux qui fonderent nos autres Colonies. Comme c'étoient des gens choisis, & qu'il y avoit entr'eux de la subordination, les Indiens loin de s'y opposer, leur cédèrent la moitié de leur capitale, & la leur abandonnerent même toute entière quelque temps après. Les femmes Indiennes apprirent aux nôtres à faire du pain avec le bled d'Inde; leurs maris accompagnoient les Anglois à la chasse & à la pêche, ils les aidoint & leur vendoient le gibier qu'ils prenoient

à très-bas prix, de maniere que ces nouveaux habitans trouverent tout à coup une ville bâtie, un terrain cultivé pour fournir à leur subsistance, sans qu'aucun ennemi se mît en devoir de les inquiéter.

Ils vivoient dans cet état sans souci & sans crainte, lorsque quelques personnes mal intentionnées de la Virginie insinuerent aux Indiens qu'ils avoient des desseins sur eux, qu'ils étoient Espagnols & non point Anglois, & leur firent mille autres histoires qu'ils crurent propres à les indisposer contr'eux. Du moment qu'ils s'apperçurent que la malice des Virginiens avoit produit son effet, ils se mirent en état de n'en avoir rien à craindre. Ils bâtirent un Fort, & prirent toutes les mesures nécessaires pour leur défense; mais ils continuèrent de traiter les Indiens avec tant de bonté, que partie par leur conduite, & partie par la crainte de leurs armes, ils firent échouer les desseins de leurs ennemis.

Comme cette Colonie ne trouvoit aucun obstacle, & que les Catholiques Romains continuoient d'être maltraités en Angleterre, à proportion que le parti de la Cour baïssoit, quantité de person-

DES C
nes pri
Lord J
dépenf
qu'au
le gou
de ses
sous le
& Cr
temps
Baltin
posses
soin &
peupl
abonc
sécuri
qu'il
nistr
son c
blée
leque
à tou
Chr
qu'i
freid
d'A
kers
à M
rav
plé

nes prirent le parti de s'y rendre, & le Lord Baltimore ne négligea ni soins ni dépenses pour les y encourager, jusqu'au temps que l'usurpation renversa le gouvernement au dedans, & le priva de ses droits au dehors. Maryland resta sous les Gouverneurs que le Parlement & Cromwel lui donnerent, jusqu'au temps de la Restauration, que le Lord Baltimore rentra dans ses anciennes possessions, & les cultiva avec le même soin & la même modération. Jamais peuple n'a vécu dans une plus grande abondance, ni dans une plus grande sécurité; & Son Excellence voulant qu'il jouît des avantages d'une administration douce & équitable, donna son consentement à un acte de l'Assemblée qu'il avoit établie dans le pays, lequel accordoit une entière tolérance à tous ceux qui professoient la Religion Chrétienne, de quelque dénomination qu'ils fussent. Cette liberté qu'on n'entreignit jamais, encouragea quantité d'Anglicans, de Presbytériens, de Quakers, & autres dissidents à aller s'établir à Maryland qui, quelque temps auparavant, étoit presque entièrement peuplée de Catholiques Romains.

Quoique ce Lord ne fût coupable

d'aucune malversation dans son gouvernement, qu'il fût extrêmement zélé pour la Religion Catholique Romaine, & fort attaché à la cause de Jacques II, il ne put empêcher qu'on ne lui disputât sa chartre sous ce regne arbitraire, & qu'on ne lui intentât un procès en forme, pour lui ôter la propriété & la juridiction d'une province, que le Roi lui avoit cédée, & qu'il avoit peuplée à ses propres dépens. Le malheur de ce Prince foible & infortuné, fut de ne connoître ni ses amis ni ses ennemis; d'embrasser tout aveuglément, & de s'imaginer que le seul nom de l'autorité royale suffisoit pour justifier la conduite qu'il tenoit, quelque mauvaise qu'elle fût. Ces injustices ne purent ébranler l'honneur ni la constance du Lord Baltimore, ni le porter à abandonner la cause de son maître. Lorsque la révolution arriva, quoiqu'il ne dût se promettre aucune faveur, il fut beaucoup mieux traité qu'il ne l'avoit été du roi Jacques. Il est vrai qu'on lui ôta sa juridiction, mais on lui laissa les revenus de sa province qui étoient fort considérables; & après que ses descendants furent rentrés dans l'Eglise Anglicane, ils furent rétablis dans tous leurs droits.

LOR
mains
s'y éto
dirent
dont i
minist
rent le
qu'ils
encor
jouiss
des lo
tre eu
encor
nouv
égard
n'avo
ration
goter
injust
d'acc
qu'o
Roy
tem
d'ai
mer
not
ces
fan
l'A
for

Lorsque le pouvoir eut changé de mains dans cette province, ceux qui s'y étoient nouvellement établis répondirent peu à la liberté & à l'indulgence dont ils avoient joui sous l'ancienne administration. Non-seulement ils privèrent les Catholiques Romains de la part qu'ils avoient au gouvernement, mais encore des droits de franchise dont ils jouissoient. Ils adoptèrent même le corps des loix pénales qu'on avoit faites contre eux en Angleterre. Ils travaillent encore actuellement à en imaginer de nouvelles, & ils iroient très-loin à cet égard, si le gouvernement d'Angleterre n'avoit assez de prudence & de modération pour mettre des bornes à leur bigoterie; persuadé qu'il est également injuste & contraire à la saine politique d'accorder au dehors un asyle aux sectes qu'on ne veut point tolérer dans le Royaume, & de leur refuser en même temps sa protection. Il se ressouvient d'ailleurs que dans les différens changemens qu'ont souffert notre religion & notre gouvernement, & qui ont rendu ces différentes sectes nuisibles aux Puissances regnantes, que cet asyle dans l'Amérique, qu'on a souffert dans le sort de la persécution, a été infiniment

avantageux non-seulement à la paix actuelle de l'Angleterre, mais encore à la prospérité de son commerce & à l'affermissement de sa puissance. Il y a des gens qui ne veulent point convenir de cette vérité, en même temps qu'ils montrent le plus de zèle pour la liberté. C'est qu'ils ne veulent qu'une liberté de parti, liberté qu'ils étendent d'un côté, pour la restreindre de l'autre. Ils ne rougissent point d'user, pour persécuter les autres, des mêmes prétextes dont leurs ennemis se servent pour les persécuter.

Cette Colonie, de même que la Pensylvanie, n'ont jamais connu les persécutions en matière de religion, & ce n'a été que fort tard qu'elles ont éprouvé les malheurs de la guerre, ayant toujours vécu en très-bonne intelligence avec les Indiens. Il est vrai que dans une guerre que ces derniers eurent avec la Virginie, ils firent une incursion dans la province de Maryland; mais ils n'eurent pas plutôt reconnu leur méprise, qu'ils la réparèrent. Les choses ont changé de face dans la guerre présente, & les Indiens ont appris à mépriser leurs anciens alliés.

Maryland, non plus que la Virginie, n'ont

DES
aucun
même
cité d
Anna
ment
tageu
tuxer
C'
neur
établ
bitan
de la
Angl
à for
coup
tre c
nale.
rylan
que
L'ex
mill
mille
nég

DES COLONIES EUROPÉENNES. 265
aucune ville considérable, & pour la même raison, sçavoir, la grande quantité de criques & de rivières navigables. Annapolis est le siège du gouvernement. Cette ville est petite, mais avantageusement située sur la rivière de Patuxent.

C'est dans cette ville que le Gouverneur fait sa résidence, & que l'on a établi la principale Douanne. Les habitans de Maryland, de même que ceux de la Virginie, professent la Religion Anglicane; mais le Clergé y est plus à son aise, & vit d'une manière beaucoup plus décente que dans aucune autre contrée de l'Amérique Septentrionale. Les denrées qu'on exporte de Maryland, sont les mêmes à tous égards que celles qu'on tire de la Virginie. L'exportation du tabac est de quarante mille muids. Il y a environ quarante mille blancs & plus de soixante mille nègres.



C H A P I T R E X I X.
L A C A R O L I N E.

*Les François tentent de s'établir dans la
Caroline. Ils en sont chassés par les
Espagnols.*

ON ne doit point oublier que l'on appelloit autrefois toute la côte de l'Amérique Septentrionale du nom de Virginie. La province de ce nom, y compris Maryland & la Caroline, étoit connue sous celui de Virginie Méridionale. Les Espagnols la regardoient comme faisant partie de la Floride, & étendoient ses bornes depuis le Nouveau Mexique jusqu'à l'Océan Atlantique. Ils la découvrirent les premiers; mais ils traitèrent les naturels du pays avec une inhumanité qui leur inspira une haine implacable pour le nom Espagnol, & qui fit qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'y établir. Ils ne s'opiniâtrèrent point à y demeurer; car quel cas pouvoient-ils faire d'un pays qui ne produisoit ni or ni argent. Les Européens abandonnèrent donc la

DES
Florid
roi de
L'A
testans
aussi g
étoit t
les av
l'Amé
pour a
le des
tirer a
cas q
Franc
bout c
mériq
male,
Les l
diens
étoie
rent
point
seme
A
fut l
de ce
à fix
tain
Col
l'en
leur

Floride jusqu'au regne de Charles IX, roi de France.

L'Amiral de Chatillon, chef des Protestans qui étoient dans ce Royaume, aussi grand Général qu'habile politique, étoit trop clairvoyant pour ne pas voir les avantages d'un établissement dans l'Amérique. Il équippa deux vaisseaux pour aller reconnoître cette côte, dans le dessein vraisemblablement de s'y retirer avec ceux de la Communion, au cas qu'il vînt à avoir du dessous en France. Ces vaisseaux arriverent au bout de deux mois sur la côte de l'Amérique, près de la riviere d'Albermale, dans la Caroline Septentrionale. Les François firent entendre aux Indiens, du mieux qu'ils purent, qu'ils étoient ennemis des Espagnols; ils furent très-bien reçus, mais ils n'étoient point en état de former aucun établissement.

A leur retour en France, l'Amiral fut si charmé du détail qu'ils lui firent de ce pays, qu'en 1564 il équippa cinq à six vaisseaux montés de quelques centaines d'hommes, pour y établir une Colonie. Ils choisirent pour cet effet l'endroit où ils avoient débarqué dans leur première expédition. Ils bâtirent

un Fort qu'ils nommerent le Fort Charles, & appellerent le pays la Caroline en l'honneur du Roi regnant. Les Espagnols en ayant eu avis, détacherent un corps considérable de troupes pour attaquer cette Colonie naissante, lesquelles, non contentes de l'avoir réduite, massacrèrent tous ceux qui la composoient, malgré la foi de la capitulation. Ils maltraiterent les naturels du pays, & attirerent sur eux par cet acte de cruauté, la vengeance qui éclata peu de temps après. Car, quoique l'Amiral & ceux de son parti eussent été tués dans le malheureux massacre de la Saint Barthelemi, & que le projet de cette Colonie fût mort avec lui, cela n'empêcha pas un particulier nommé M. de Gorgues d'y envoyer quelques vaisseaux pour venger la mort de ses amis & de ses compatriotes. Les Indiens firent avidement cette occasion de châtier leur ennemi commun. Ils affligerent ensemble deux ou trois forts que les Espagnols avoient bâti, les prirent, & passerent ceux qui les défendoient au fil de l'épée.

Nos aventuriers s'en retournerent après cette expédition, & heureusement pour nous, les François ne connurent

DES
point
procu
dans
nous a
S'ils l
mais
contre
chose.

C
Les
lin
Le
ch
me
vin

A
gnol
song
tem
d'y
Pa
ne
pell
la
mi
tru

DES COLONIES EUROPÉENNES. 269
point les avantages qu'ils pouvoient se
procurer , en accordant aux Protestans
dans l'Amérique , le même asyle que
nous avons accordé depuis aux dissidens.
S'ils l'eussent fait , nous n'aurions ja-
mais eu des établissemens dans cette
contrée , où ils auroient été peu de
chose.

C H A P I T R E X X .

*Les Anglois s'établissent dans la Caro-
line. Constitution de son gouvernement.
Les Lords propriétaires résignent leurs
chartres. Convertie en un gouverne-
ment royal , & divisée en deux Pro-
vinces.*

APRES cette expédition , les Espa-
gnols , les François & les Anglois ne
songerent plus à la Caroline , jusqu'au
temps que M. Walter Raleigh projecta
d'y former un établissement , ainsi qu'on
l'a vu dans l'article de la Virginie. Ce
ne fut point dans l'endroit qu'on ap-
pelle aujourd'hui la Virginie , mais dans
la Caroline Septentrionale que nos pre-
miers établissemens furent fondés & dé-
truits. Les aventuriers entrèrent ensuite

dans la baie de Chesapeak, & se fixerent dans le Nord; de sorte que quoique la Caroline eût été la première partie de la côte de l'Océan Atlantique, qui ait été habitée par les Européens; cependant par un caprice assez singulier, les François & les Anglois l'abandonnerent pendant longtemps, & furent s'établir dans des climats moins avantageux & moins agréables.

Ce ne fut qu'en 1663, sous le regne de Charles II, que nous songeames tout de bon à nous établir dans ce pays. Cette même année, le Comte de Clarendon, Grand Chancelier d'Angleterre, le Duc d'Albermale, le Lord Craven, le Lord Berkley, le Lord Ashley qui fut depuis Comte de Shaftesbury, M. George Carteret, M. Guillaume Berkley, & Monsieur George Colleton, obtinrent une chartre pour la propriété & la juridiction de ce pays, depuis le trente-unieme jusqu'au trente-fixieme degré de latitude Septentrionale, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un corps de loix fondamentales qui avoit été compilé par le sage Locke. Suivant ce plan, les Lords propriétaires étoient en lieu & place du Roi, dispoioient des loix à leur volonté, nommoient tous

DES
les O
dignit
tour p
dans
presq
gleten
en tro
étoit
accor
ils pr
cond
ou d
ques
les tr
ciqu
nom
cett
Duc
hau
par
bas
aut
dif
tou
le
m
bl
av
v

les Officiers, & accordoient toutes les dignités. Chaque Lord agissoit à son tour pour tous les autres. Ils établirent dans la province deux autres branches presque analogues à la législation d'Angleterre. Ils distribuèrent la Noblesse en trois ordres ou classes. La plus basse étoit composée de ceux à qui ils avoient accordé douze mille acres de terre, & ils prenoient le titre de Barons; les seconds avoient vingt-quatre mille acres, ou deux Baronies avec le titre de Caciques, ce qui répond au titre de Comte; les troisiemes avoient deux places de Caciques, ou quatre-vingt mille acres, & se nommoient Landgraves, titre qui, dans cette province, est analogue à celui de Duc. Ce corps composoit la Chambre haute; il ne pouvoit aliéner ses terres par portions détachées. La Chambre basse étoit composée, comme dans les autres Colonies, des représentans des différentes villes ou Comtés. Mais le tout n'étoit point appelé, comme dans le reste des plantations, une assemblée, mais un parlement.

Ils commencerent leur premier établissement sur une pointe de terre située au Midi de leur district, entre deux rivières navigables, quoique de peu d'é-

tendue, appellées Ashley & Cowper, & jetterent les premieres fondemens d'une ville appellée Charles-town qu'ils désignerent pour être la Capitale de la province, comme elle l'est actuellement. Ce premier établissement leur coûta environ douze mille livres sterlings. Mais ce ne fut point aux fonds des Lords propriétaires que cette province dut son établissement. Ayant observé l'avantage dont il étoit aux autres Colonies d'ouvrir un asyle aux réfugiés, cette considération, jointe à l'humanité qui leur avoit donné le modele de leur gouvernement, fut cause qu'ils accorderent une entiere liberté à toutes les différentes especes de religions. Cela engagea un grand nombre de dissidens, envers lesquels le Gouvernement usoit d'une sévérité beaucoup plus grande que ne l'exigeoit la justice ou la politique de se transporter avec leurs biens & leurs familles dans la Caroline. Ils devinrent en peu de temps aussi nombreux que les Anglicans; & quoiqu'exempts de ce fanatisme qui déshonora les réfugiés de la Nouvelle Angleterre, ils ne purent s'empêcher d'être jaloux des Anglicans, qui, l'ayant emporté dans une assemblée, furent d'avis de leur ôter le droit de suffrage. De là naquirent des différen-

DES
tions,
déchire
rent p
les pro
avanta
se brou
taires :
une fu
ils occ
quelle
guerren
dienn
Ces
guerre
dans
lemen
donna
fut m
la Co
faisan
une g
livre
que
du C
tiem
com
rolin
où
cha
où

tions, des querelles, des tumultes qui déchirèrent la Colonie, & l'empêchèrent pendant plusieurs années de faire les progrès qu'on s'étoit promis des avantages de sa situation. Les habitans se brouillèrent avec les Lords propriétaires ; & ayant irrité les Indiens par une suite d'actions injustes & violentes, ils occasionnerent deux guerres dans lesquelles ils furent victorieux, & subjuguèrent presque toutes les nations Indiennes en-deçà des monts Apalaches.

Ces dissensions intestines, jointes aux guerres étrangères, mirent la Colonie dans un état si pitoyable, que le Parlement, pour en prévenir les suites, donna un acte par lequel cette province fut mise sous l'inspection immédiate de la Couronne. Les Lords propriétaires, faisant de nécessité vertu, acceptèrent une gratification de vingt-quatre mille livres sterlings tant pour la propriété que pour la juridiction, à l'exception du Comte Granville, qui retint la huitième partie de cette propriété, laquelle comprend près de la moitié de la Caroline Septentrionale, dans l'endroit où elle confine avec la Virginie. On changea leur constitution dans les points où elle différoit de celle des autres Co-

lonies; & pour rendre l'administration plus aisée, on partagea le pays en deux gouvernemens indépendans appellés Caroline Septentrionale & Caroline Méridionale. Cela arriva en 1728. Peu de temps après, on fit la paix avec les nations Indiennes voisines, les Cherokees, les Creeks & les Cataubas. La province commença dès-lors à respirer, & son commerce s'accrut à un point étonnant.

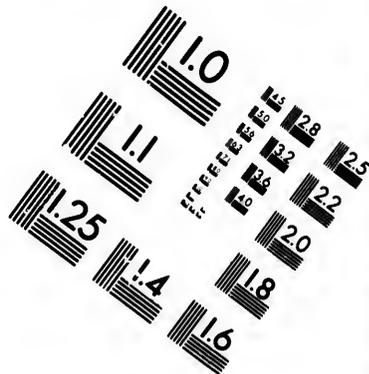
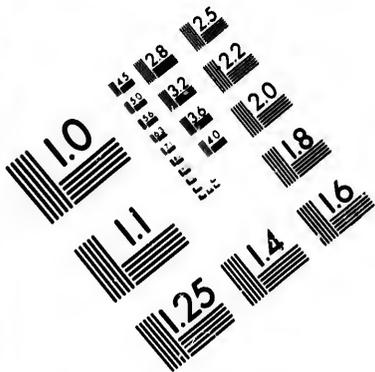
CHAPITRE XXI.

*Situation, climat, &c. de la Caroline.
Animaux & Végétaux qu'on y trouve.*

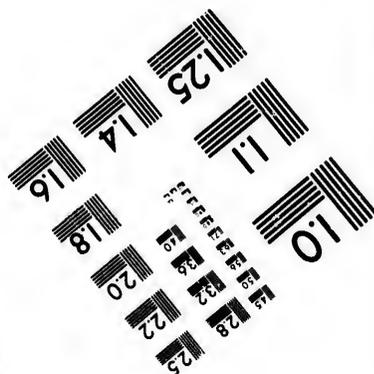
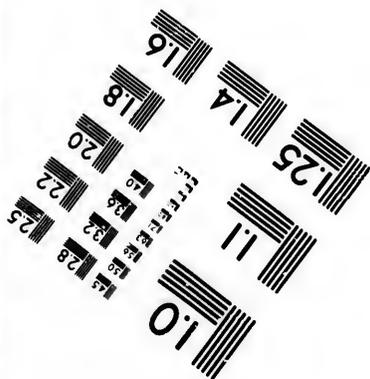
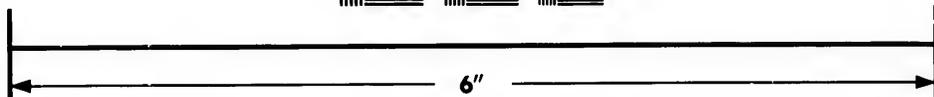
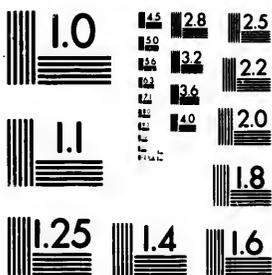
CEs deux provinces sont situées entre le trente-unième & le quarante-unième degrés de latitude, & ont plus de quatre cens milles de long sur près de trois cens de large, jusqu'aux nations Indiennes. Le climat & le sol de ces contrées différent peu de ceux de la Virginie, ou s'il y a de la différence, elle est toute à l'avantage de la Caroline qui est un des plus beaux climats du monde. La chaleur en été n'est gueres plus forte que dans la Virginie; mais l'hyver y est plus doux & plus court, & le climat

DES COLONIES EUROPÉENNES. 275
plus tempéré. Quoique le temps en général y soit aussi serein que l'air y est sain, cependant il a cela de commun avec toute l'Amérique, qu'il est sujet à des changemens subits & si vifs, que les habitans sont obligés d'observer un plus grand régime par rapport à l'habillement & à la nourriture, que nous ne le faisons en Europe. Les tonnerres & les éclairs y sont très-fréquens, & c'est la seule de nos Colonies dans le Continent qui soit sujette aux ouragans; mais ils sont plus rares & moins violens que dans les Indes Occidentales. Une partie du mois de Mars, tout Avril & Mai, & la plus grande partie de Juin y sont extrêmement tempérées & agréables; mais dans les mois de Juillet & d'Août, & pendant presque tout celui de Septembre, la chaleur est très-forte; & quoique l'hyver soit rude, lors surtout qu'il regne des vents du Nord-Ouest, il est rare que les rivières se gèlent. Le froid ne se fait sentir que le matin & le soir, & les brouillards se dissipent ordinairement vers le midi, de manière que quantité de plantes qui ne peuvent croître dans la Virginie, réussissent à merveille dans la Caroline. Il y a quantité d'oranges douces & ai-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
2.2 2.5
2.2
2.0

10

gres dans les environs de Charles-town. S'il n'y a point d'oliviers, on doit plutôt s'en prendre à la paresse des habitans qu'à la faute du climat. Les plantes y croissent fort vite; il y a quelque chose de si bienfaisant dans l'air & le sol, que les endroits en apparence les plus incultes & les plus stériles lorsqu'on les néglige pendant quelque temps, poussent d'eux-mêmes une quantité prodigieuse de plantes, de fleurs & d'arbrisseaux, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire naturelle de la Caroline par M. Catesby.

Tout le pays, à l'exception des cantons que les habitans ont eu soin de défricher, ne forme presque qu'une forêt. Les arbres y sont à-peu-près les mêmes à tous égards que ceux de la Virginie, & c'est par leurs différentes especes que l'on juge de la qualité du terrain. Les terres qui portent du chêne, du noyer, sont extrêmement fertiles. Elles consistent en un sable noir entremêlé de terre grasse; & comme elles contiennent toutes beaucoup de nitre, elles rapportent long temps, & on ne les fume jamais. Celles qui ne portent point du pin, sont les plus mauvaises de toutes, étant presque entièrement composées d'un sable blanc. Elles rapportent cependant

du pin & quelques autres plantes utiles, d'où l'on tire quantité de poix, de goudron & de thérbenthine; & deux années après qu'on les a défrichées, des récoltes assez passables de pois & de bled d'Inde. Le riz vient très-bien dans celles qui sont basses & inondées. Mais ce qu'il y a de plus avantageux pour cette province, est que cette mauvaise espece de terre produit une espece d'indigo qui est la plus précieuse de toutes ses denrées. Il y a une autre espece de terrain bas & marécageux sur les bords des rivieres, appelé *swamp* qui, dans certains endroits, ne rapporte rien, & qui dans d'autres est le meilleur de tous. Il consiste en une terre noire & grasse qui rapporte quantité de bon riz, ce grain demandant un terrain gras & humide. Les plus mauvais cantons sont ceux qui sont situés près de la mer & des embouchures des rivieres. Ils consistent pour la plupart en une espece de terre pâle, legere & sablonneuse; & ceux qui sont d'une autre nature, ne valent gueres mieux, n'étant que des marais salans, inutiles & mal sains. Le terrain s'améliore à mesure qu'on avance dans le pays; & à cent milles de Charles-town, où il commence à devenir

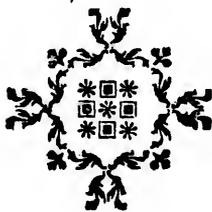
montagneux, il est d'une fertilité prodigieuse. L'air y est pur & sain, & la chaleur plus modérée que dans le plat pays; car la Caroline ne forme qu'une plaine de 80000 milles d'étendue, à compter du bord de la mer; à peine y trouve-t-on un caillou; de manière que les meilleurs cantons situés près de la mer, déplaisent par leur trop grande uniformité. Mais on ne peut rien voir de plus beau ni de plus fertile que l'intérieur du pays, Le bled y réussit admirablement bien, & multiplie à un point prodigieux. On le cultive peu dans les autres parties de la Caroline, parce qu'il est sujet à la nielle & à monter en paille. Les habitans se mettent d'autant moins en peine de prévenir ces accidens, qu'ils préfèrent le riz comme infiniment plus utile, & l'on peut dire qu'il n'y en a point de meilleur. Ils tirent le peu de bled dont ils ont besoin, de la Nouvelle York & de la Pensylvanie, en échange du riz qu'ils y portent.

Le terrain de la Caroline est d'autant plus aisé à défricher, qu'il y a très-peu de taillis. Leurs forêts consistent pour la plupart en de grands arbres extrêmement espacés entr'eux; de sorte qu'on

défriche plus de terrain dans cette province dans une semaine, qu'on n'en défriche dans un mois en Europe. Ils coupent les arbres environ à un pied au-dessus de terre, après quoi ils les scient, suivant la nature du bois qu'ils veulent en tirer & qu'on leur demande. Dans les endroits trop éloignés de la navigation, on les amoncelle, & on les laisse pourrir. Les racines meurent en peu de temps. Cette méthode est d'autant moins incommode, qu'ils ont plus de terrain qu'ils n'en veulent.

On trouve dans ce pays les mêmes animaux que dans la Virginie, mais il y a une plus grande quantité d'oiseaux. Tous les animaux de l'Europe y sont très-communs, & les bêtes à cornes s'y font extrêmement multipliées. Tel habitant qui n'avoit il y a cinquante ans que trois ou quatre vaches, en a aujourd'hui mille, & même plus dans la Caroline Septentrionale. Il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à deux ou trois cens chez les particuliers. On les laisse paître pendant le jour dans les forêts; mais comme les veaux sont parqués, les vaches retournent le soir pour leur donner à tetter, restent avec eux toute la nuit, & s'en retournent le lendemain

matin dans la forêt. Il en est de même des cochons. Ils en élèvent une grande quantité, indépendamment de ceux qui sont sauvages. Il y a beaucoup de chevaux & de bœufs sauvages dans les forêts, quoiqu'il n'y en eût aucun la première fois qu'on s'établit dans le pays. Les habitans de la Virginie tirent tous les ans quantité de bœufs de la *Caroline* qu'ils tuent eux-mêmes. Ils salent aussi de la chair de bœuf & de cochon pour leur usage, mais le bœuf n'est ni si bon, ni ne se garde point autant que celui d'Irlande. Ils transportent quantité de bétail dans la *Pensylvanie* & dans les Indes Occidentales. Les moutons y sont moins communs que les cochons & les bêtes à cornes, & leur laine, non plus que leur chair, ne valent pas grand chose.



 CH A P I T R E XXII.

*Denrées qu'on exporte de la Caroline.
Riz, Indigo, Poix & Goudron.*

LES articles les plus considérables du commerce de la *Caroline*, indépendamment du bois de charpente, des provisions, &c. qui lui sont communes avec le reste de l'Amérique, sont l'indigo, le riz, le goudron, la térébenthine & la poix. Les deux premiers appartiennent entièrement à la *Caroline Méridionale*; & cette partie de l'Amérique, y compris la *Caroline Septentrionale*, produit plus de poix & de goudron que toutes nos Colonies ensemble.

Le riz seul étoit autrefois la marchandise d'étape de cette province. Ce grain salutaire fait une grande partie de la nourriture des habitans des pays Méridionaux; il est moins estimé dans ceux du Nord. Pendant qu'on obligea les habitans de la *Caroline* à l'envoyer directement en Angleterre, pour être transporté en Espagne & en Portugal, les impôts auxquels ce règlement donna lieu, furent si onéreux au commerce,

sur-tout en temps de guerre, que les propriétaires des plantations avoient peine à retirer leurs frais. Le gouvernement s'est aujourd'hui relâché sur cet article, & leur permet d'envoyer leur riz en droiture dans les endroits situés au midi du cap de *Finisterre*. Cette indulgence a fait revivre le commerce de ce grain; & malgré le profit qu'ils font sur l'indigo, ils ne laissent pas de le cultiver avec soin, de manière qu'ils en recueillent aujourd'hui le double. Cette seule branche de leur commerce rapporte annuellement cent cinquante mille livres sterlings.

L'indigo est une drogue que l'on tire d'une plante du même nom, que l'on a vraisemblablement appelée ainsi de l'Inde, où on l'a cultivée pour la première fois, & d'où pendant un temps considérable on a tiré tout celui que l'on consommoit en Europe. Cette plante, après qu'elle a atteint sa crue, ressemble exactement à la fougere; mais tant qu'elle est jeune, on a de la peine à la distinguer de la luzerne. Ses feuilles en général sont aîlées, & terminées par un seul lobe. Les fleurs sont composées de cinq pétales & papilionacées. Le pétale supérieur est plus large & plus

ronde que les autres, & profondément dentelée tout autour. Ceux d'en bas sont plus courts & terminés en pointe. Le pistil est dans le milieu de la fleur, & se change en une gouffe, dans laquelle les semences sont renfermées.

On cultive trois sortes d'indigo dans la Caroline, qui demandent chacun un terrain différent. Le premier, sçavoir, celui de France & d'Hispaniola, pousse un pivot fort long, & demande un terrain gras; d'où vient que bien qu'excellent dans son espèce, on le cultive peu dans les cantons maritimes de la Caroline, qui sont généralement sablonneux; mais il n'y a aucun pays dans le monde où l'on en trouve de meilleur à cent milles de la mer. Une autre raison encore qui empêche de le cultiver, est qu'il ne peut résister au froid de la Caroline.

La seconde espèce, sçavoir, le faux guatimala, ou le vrai bahama supporte mieux le froid, parce que la plante est plus forte & plus vigoureuse, & d'ailleurs il est plus abondant. Il vient dans les plus mauvais terrains, & c'est ce qui fait qu'il est plus cultivé que le premier, quoiqu'il soit moins bon pour la teinture.

Le troisieme est l'indigo sauvage, qui étant naturel au pays, répond aussi mieux aux vues du cultivateur, tant pour la durée de la plante, la facilité de la culture, que la quantité du produit. On n'est point d'accord sur sa qualité, & l'on ignore encore si les mauvaises qualités de l'indigo viennent de la nature de la plante, de la température des saisons qui ont beaucoup d'influence sur lui, ou de la maniere dont on le prépare.

On plante ordinairement l'indigo après les premieres pluies qui succèdent à l'Equinoxe du printemps. On sème sa graine dans de petites rigoles espacées l'une de l'autre de dix-huit à vingt pouces. Lorsque le temps est favorable, il est en état d'être coupé au commencement de Juillet. On fait une seconde récolte vers la fin d'Août ; & lorsque l'automne est tempérée, une troisieme à la Saint Michel. Il faut sarcler tous les jours la terre où on le plante, en ôter la vermine, & donner tous ses soins à la plantation. Une vingtaine de negres suffisent pour soigner une plantation de cinquante acres, & pour completer la manufacture de la drogue, encore ont-ils assez de temps pour pour-

voir à leur subsistance, & à celle de leur maître. Lorsque la terre est bonne, chaque acre donne soixante à soixante & dix livres d'indigo qui valent à prix moyen cinquante livres sterlings. On coupe la plante dès qu'elle commence à fleurir; mais après qu'elle est coupée, il faut prendre garde de ne point la presser ni la secouer en la portant dans l'endroit où on la met rour, parce qu'une grande partie de la beauté de l'indigo dépend de la farine qui est attachée à ses feuilles.

L'appareil pour faire l'indigo est considérable, mais peu dispendieux. Il consiste en une pompe & quelques cuves & tonneaux de bois de cyprès, lequel est très-commun & à très bon marché dans le pays. Après avoir coupé l'indigo, on le met dans une cuve d'environ douze à quatorze pieds de long, sur quatre de profondeur, à la hauteur d'environ quatorze pouces, pour le faire macérer. On remplit ensuite la cuve d'eau; au bout de douze ou seize heures, selon le temps, l'indigo commence à fermenter, s'enfle, s'éleve & s'échauffe insensiblement. On l'arrête alors avec des pièces de bois mises en travers, pour empêcher qu'il ne monte trop, & l'on marque avec une épingle le point de sa plus

grande cuve. Lorsqu'il baisse au-dessous de cette marque, on juge que la fermentation est à son plus haut degré, & elle commence à diminuer. On ouvre alors un robinet, pour faire écouler l'eau dans une autre cuve qu'on appelle le battoir. Les fèces qui restent dans la première cuve, servent à fumer la terre, & font un engrais excellent. On continue à y mettre de nouveaux plants, jusqu'à ce que la récolte soit achevée.

Après avoir fait écouler toute l'eau, ainsi impregnée des particules de l'indigo, dans le battoir, on se sert d'especes de baquets sans fond, armés d'un long manche, pour la remuer & l'agiter, ce que l'on continue de faire, jusqu'à ce qu'elle s'échauffe, qu'elle écume, fermente & s'éleve au-dessus des bords du vaisseau qui la contient. Pour appaiser cette fermentation violente, on verse de l'huile dessus à mesure que l'écume monte, ce qui la fait baisser aussitôt. Après qu'on a ainsi agité l'eau pendant trente ou trente-cinq minutes, selon le temps, car il faut la battre plus longtemps lorsqu'il fait froid, il commence à se former de petits grains moisis, ce qui vient de ce que les sels & les autres particules de la plante que l'eau avoit

divisées, & qui s'étoient incorporées avec elles, sont alors réunies.

Pour mieux découvrir ces particules, & sçavoir si l'eau a été suffisamment battue, on en met de temps en temps quelque peu sur un plat ou dans un verre; lorsqu'elle paroît telle qu'elle doit être, on fait couler dedans de l'eau de chaux, qui est dans un autre vaisseau, & l'on agite le tout légèrement, ce qui facilite l'opération. L'indigo forme des grains plus parfaits, la liqueur acquiert une couleur rougeâtre, elle devient trouble & boueuse, & on la laisse reposer. On fait ensuite couler la partie la plus claire dans différens autres vaisseaux, d'où on la tire dès qu'elle commence à s'éclaircir au-dessus, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un limon que l'on met dans des sacs de grosse toile. On les pend pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'humidité soit entièrement dissipée. Pour achever de sécher ce limon, on le tire des sacs, & on le paîtrit sur des ais faits d'un bois poreux avec une spatule de même matiere, l'exposant soir & matin au soleil à différentes reprises, mais pour peu de temps. On le met ensuite dans des boîtes ou caisses que l'on expose au

soleil avec la même précaution, jusqu'à ce que l'opération soit finie, & que l'indigo soit fait. Il faut beaucoup d'attention & d'adresse dans chaque partie de ce procédé; autrement on court risque de tout perdre. On ne doit point laisser l'eau ni trop, ni trop peu de temps ni dans le rouissoir ni dans le batoir; il ne faut la battre qu'autant de temps qu'il faut, & prendre garde, en le faisant sécher, de ne tomber ni dans le défaut, ni dans l'excès. Il n'y a que l'expérience qui puisse mettre un homme au fait de ces sortes de choses.

On emploie deux moyens pour connoître la bonté de l'indigo, sçavoir le feu & l'eau. Il est bon, lorsqu'il surnage, ou qu'il se dissout dans l'eau, & il ne vaut rien lorsqu'il va au fond. Plus il est pesant, & plus il est mauvais. On se sert aussi du feu pour l'éprouver. Il se contomme entièrement lorsqu'il est bon, sinon il reste des matieres sur lesquelles le feu n'agit point.

Il n'y a peut-être point d'article sur lequel on fasse de si grands profits que sur l'indigo, ni qui exige moins de dépense; & il n'y a point de pays où l'on puisse le faire avec autant d'avantage que dans la Caroline, vu la bonté de
 climat,

climat, l'abondance & le bas prix des denrées, & la commodité des ustensiles. On peut dire à la louange de ses habitans, qu'ils n'ont négligé aucun de ces avantages ; & s'ils continuent comme ils ont commencé, & qu'ils s'attachent à le faire aussi bien qu'il doit l'être, ils en fourniront dans la suite à tout l'Univers ; au moyen de quoi cette province surpassera autant nos autres Colonies par ses richesses, qu'elle les surpassera par sa bonté & sa fertilité.

On fait dans toutes les parties de la Caroline, mais surtout dans la Caroline Septentrionale, une grande quantité de térébenthine, de goudron & de poix. On les tire toutes trois du pin. On tire la première de l'arbre par de simples incisions que l'on fait aussi haut qu'un homme peut atteindre. Elles aboutissent toutes au bas de l'arbre dans un seul point où l'on met un vaisseau pour la recevoir. Ce procédé n'exige aucune autre préparation. Le goudron demande plus d'appareil & plus de peine. On construit une plate-forme circulaire de terre glaise, qui va un peu en talut vers le centre. On place dans cet endroit un tuyau de bois, dont la surface est de niveau avec la plate-forme,

& qui la déborde de dix pieds. On fait un creux dessous, dans lequel on met des barils pour recevoir le goudron à mesure qu'il coule. On élève sur la plate-forme une pile de bois de pin fendu en deux que l'on entoure d'un mur de terre, au haut duquel on laisse une ouverture pour y mettre le feu. Dès qu'il est allumé, on la ferme pour empêcher la flamme de sortir, & donner autant de chaleur qu'il en faut pour faire couler le goudron. On règle cette chaleur comme l'on veut, en perçant le mur avec un bâton, pour donner entrée à l'air. La poix se fait en mettant bouillir le goudron dans de grandes chaudières de fer posées sur des fourneaux, ou en le brûlant dans des fosses de terre glaise pratiquées dans la terre. La Caroline Septentrionale est l'endroit qui fournit le plus de poix & de goudron.



C H A P I T R E XXIII.

Caroline Septentrionale. Histoire de son établissement. Mauvais état de cette Province. Elle s'améliore. Sa Capitale.

IL y a dans les deux provinces qui composent la Caroline, dix rivières navigables dont le cours est fort long, & quantité d'autres plus petites qui s'y jettent, & qui sont très-poissonneuses. Environ à cinquante ou soixante milles de la mer, il y a dans la plupart des grandes rivières des cataractes, dont le nombre augmente à mesure qu'on approche de leurs sources. Comme il y en a dans presque toutes les rivières de l'Amérique, ceux qui naviguent dessus, débarquent leurs marchandises dans ces endroits, les transportent avec des chevaux ou avec des charrettes, & les rembarquent au-dessus ou au-dessous de ces cataractes.

Les embouchures des rivières de la Caroline Septentrionale, à l'exception d'une qui est au *Cap Fear*, ne reçoivent aucun vaisseau au-dessus de soixante & dix à quatre-vingt tonneaux; ce qui

fait que ceux qui sont plus gros sont obligés de mouiller dans un endroit appelé *Ocacock*, qui est entre quelques Isles & le Continent. La nécessité où l'on est de se servir de gabares, augmente les frais du commerce. Cette raison, jointe à ce que les premières Colonies s'établirent près de la Capitale, qui est bien avant du côté du Midi, fit qu'on négligea la Caroline Septentrionale. Elle ne fut habitée pendant longtemps que par des gens pauvres & sans aveu, sans loix ni sans gouvernement. Les terres étant devenues plus rares dans les autres Colonies, ceux qui n'avoient pas le moyen d'en acheter, s'étant aperçus qu'ils pouvoient en avoir dans cette province, vinrent s'y établir. Quantité d'autres suivirent leur exemple. Le gouvernement donna plus d'attention à cette province, à mesure qu'elle s'améliora, & y établit peu à peu un si bon ordre, qu'encore qu'elle soit moins riche que la Caroline Méridionale, elle contient un plus grand nombre d'Européens. Tout commence à prendre la forme d'un établissement; & les difficultés qu'on a essuyées ne sont point de nature à ralentir notre zèle, ni à nous faire perdre l'espérance de

voir le commerce de ce pays devenir un jour une branche utile & florissante de celui que nous faisons dans l'Amérique. On va juger par la liste des denrées & des marchandises qu'on en tire, qu'actuellement même il n'est pas aussi méprisable qu'on le pense.

Edenton étoit autrefois la Capitale de la Caroline Septentrionale, si tant est que l'on puisse donner ce nom à un misérable village; mais M. Dobbs, qui en est actuellement Gouverneur, en a projeté une au Midi sur la rivière Neus, qui, bien qu'elle ait l'avantage d'être un peu plus dans le centre du pays, n'est pas bien située pour le commerce qui est la principale chose que l'on doit considérer dans l'établissement d'une Colonie. Quoiqu'il en soit, il n'y a dans ce pays aucune ville qui mérite la peine qu'on en parle. La commodité de la navigation dans toutes nos Colonies Méridionales, jointe au défaut d'artisans, empêchera toujours qu'il y en ait aucune de considérable.



CHAPITRE XXIV.

Description de Charles-town. Port-Royal. Commerce de la Caroline. Son étendue. Articles trop négligés.

LA seule ville des deux Carolines qui mérite notre attention, est Charles-town, & elle est en effet la première de l'Amérique Septentrionale pour sa grandeur, sa beauté & son trafic. J'ai dit ci-dessus qu'elle est située au confluent de deux rivières navigables. Son port seroit un des meilleurs à tous égards, sans une barre qui empêche les vaisseaux au-dessus du port de deux cens tonneaux d'y entrer. La ville est régulièrement fortifiée par nature & par art; ses rues sont très-bien percées, ses maisons spacieuses, très-bien bâties & très-bien louées. L'église est fort grande & de très-bon goût; il n'y en a pas de plus belle dans toute l'Amérique. Tous les différens sectaires qui l'habitent, y ont des lieux d'assemblées. Elle contient environ huit cens maisons; elle est le siège du Gouverneur, & le lieu où se tient l'assemblée. On y voit quantité

DES COLONIES EUROPÉENNES. 295
d'équipages. Les habitans & les marchands y font fort riches & très-polis. Ils aiment le faste & la dépense, si bien que tout conspire à rendre cette ville la plus vivante, la plus civilisée & la plus riche de toute l'Amérique.

Le meilleur port de cette province est Port-Royal. Il est situé au Midi sur les confins de la Georgie, & d'une grandeur à pouvoir contenir les plus grandes flotes. La ville, qu'on appelle Beaufort, est bâtie sur une Isle de même nom, & est encore très-peu de chose; mais tout semble annoncer qu'elle fera un jour la première ville commerçante de cette partie de l'Amérique.

Le commerce d'importation que la Caroline Méridionale fait avec l'Angleterre & les Indes Occidentales, est le même à tous égards que celui de nos autres Colonies, & très-considérable. Celui qu'elle fait avec les Indiens, est aussi très-florissant. Quant à son exportation, on peut juger de sa nature & de son augmentation prodigieuses par les deux tables suivantes. On verra, en les comparant ensemble, les progrès rapides que cette Colonie a faits depuis quelques années, & ceux qu'elle est en état de faire dans la suite, au cas que

l'on sçache profiter de ses avantages naturels, vu qu'il n'y a point d'amélioration dont ce pays ne soit susceptible.

*Marchandises exportées de Charles-town
dans l'année 1731.*

Riz, 41957 barils.

Indigo, 100000 livres.

Peaux de bêtes fauves, 300 muids.

Poix, 10750 barils.

Goudron, 2063.

Térébenthine, 759.

Bœuf, porc, &c. On en ignore la quantité.

Dans l'année 1754.

Riz, 104682 barils.

Indigo, 216924 livres.

Peaux de bêtes fauves, 460 muids.

114

308

Poix, 5869 barils.

Goudron, 2943.

Thérébenthine, 759.

Bœuf, 416 barils.

Porc, 1560.

Bled d'Inde, 16428 boisseaux.

Pois, 9162 dits.

DES COLONIES EUROPÉENNES. 297

Cuir tannés , 4196.

Cuir cruds , 1200.

Planches , 1114000.

Lambourdes , 206000.

Bois de charpente , 395000 pieds.

sans compter un grand nombre de bétail vivant , de chevaux , de planches de cedre , de cyprès , de noyer , de cire , de myrthe , le coton & la soie crue.

La Caroline Septentrionale , qui passe pour le moindre de nos établissemens , & où l'on a certainement éprouvé de grandes difficultés , n'a pas laissé de s'améliorer depuis quelques années. On peut juger de l'importance de cette province par la table suivante de son commerce , dont je ne garantis point l'exactitude , mais sur laquelle on pourra se former une idée de cette province & de son commerce.

Marchandises exportées en 1754 de tous les ports de la Caroline Septentrionale.

Goudron , 61528 barils.

Poix , 12055 dits.

Térébenthine , 10429 dits.

Planches , 762330.

Bois , 2000647 pieds.

N v

Bled 61580 boisseaux.

Pois, environ 10000.

Bœuf & cochon, 3300 barils.

Tabac environ 100 muids.

Cuir tannés, environ 10000 quintaux.

Peaux de toute espece, environ 30000.

sans compter le bled, le riz, le pain, les patates, la cire, le suif, les chandelles, les jambons, le lard, le coton, le bois équarri de noyer, de cedre, le houblon, &c. On cultive depuis peu l'indigo dans cette province; mais j'ignore en quelle quantité, vu qu'on le tire de la Caroline Méridionale. Le tabac y est plus commun que je ne l'ai dit; mais comme il croît sur les frontieres de la Virginie, on aime mieux le tirer de là. On rapporte encore de cette province quantité de peaux de castors, de lapins, de loutres, de renards & de chats sauvages, & il ne sort aucun vaisseau qui ne porte quantité de bétail vivant, indépendamment de celui qu'on envoie dans la Virginie. On essaye depuis quelque temps de cultiver le coton & la soie dans les deux Carolines; mais je doute qu'on y ait apporté les soins nécessaires. Ce qu'on en a envoyé en Angleterre est si parfait, que cela doit nous en-

courager à redoubler notre activité, vu l'importance de ce commerce, & la nature avantageuse dont est le climat pour la production de ces deux articles précieux. On a longtemps négligé le commerce de l'indigo dans cette province, quoiqu'on eût promis une récompense à tous ceux qui le cultiveroient dans nos plantations. On défespéroit de pouvoir y parvenir, & l'on ne croyoit même pas que cette plante pût croître dans la Caroline, lorsqu'à l'exemple de quelques-uns qui avoient réussi, on l'a cultivé avec tant d'ardeur depuis environ six ans, qu'on en a fait l'année dernière cinq cens mille livres pesant. Si les choses continuent sur le même pied, nous pourrons tirer de la Caroline une drogue que nous sommes obligés d'acheter des François & des Espagnols. La soie est plus difficile à cultiver, & exige infiniment plus d'attention; & c'est ce qui fait que cet article avance fort lentement. Je ne crois même pas qu'une simple récompense suffise pour encourager une manufacture qui souffrira toujours de grandes difficultés dans tout pays qui manque d'ouvriers, & où la main d'œuvre est chere. Le défaut de cet avantage dans la Caro-

line , quoiqu'il n'y ait point au monde de pays plus propre pour cette sorte de manufacture , ni de fabrique plus utile à l'Angleterre , sera toujours un obstacle à l'entreprise dont je parle , à moins qu'on n'imagine quelque expédient pour l'encourager , ce qui mérite une attention toute particulière. L'Amérique est pour nous d'une grande ressource , & elle subsistera quand même toutes les autres branches de notre commerce tomberoient & s'anéantiroient. Nous ne devons donc négliger aucune dépense pour nous la conserver , ne fût-ce que pour réparer les pertes que nous avons faites , & que nous pouvons encore faire dans notre commerce. Ces sortes de dépenses ne sont point comme celles de la guerre , onéreuses dans leur nature , & précaire dans leurs effets. Etant faites avec jugement , elles affurent de riches moissons à la postérité , & la génération présente en est quitte pour quelque peu de grain & de soins.



C H A P I T R E X X V :

G E O R G I E .

Etablissement de la Georgie. Motifs qui y donnent lieu. Le plan de cet établissement défectueux. Projet pour y remédier.

LE Gouvernement s'étant apperçu en 1732 qu'il y avoit une grande étendue de terrain dans la Caroline, sur les frontieres de la Floride Espagnole, inculte & désert, résolut d'en faire une province séparée ; & d'y envoyer une Colonie. La principale raison qui l'engagea à le faire, fut qu'il étoit situé sur les frontieres de nos provinces qui par là restoient nues & sans défense ; au lieu qu'en le peuplant, il devenoit une forte barriere de ce côté-là, ou du moins un rempart suffisant pour garantir la Caroline des incursions que les Indiens, à l'instigation des François ou des Espagnols, pouvoient faire dans cette province. Il avoit de plus en vue d'y cultiver le vin, l'huile & la soie, pour détourner les habitans du commerce des bois & des denrées qui occupe en-

tièrement les autres Colonies, & les porter à employer leur industrie à des articles plus avantageux au public. Ce dessein étoit certainement louable à tous égards; mais peut-être que les moyens qu'on employa pour le mettre en exécution, n'y répondirent point.

Le pays situé entre les rivières de *Savannah* & d'*Alata-maha*, Nord & Sud, & depuis l'Océan Atlantique à l'Est, jusqu'à la grande mer du Sud au Midi, fut partagé entre différens propriétaires qui devoient en jouir pendant un certain temps, passé lequel il étoit reversible à la Couronne. Ce pays s'étend l'espace de soixante milles du Nord au Sud le long de la mer; sa largeur dans les endroits les plus éloignés, est de plus de cent cinquante milles, & de trois cens depuis la mer jusqu'aux monts *Apalaches*.

Pour exécuter ce plan, les Cessionnaires résolurent d'engager un nombre de pauvres gens à aller s'établir dans cette province, promettant de leur fournir les choses nécessaires pour se transporter dans un pays, dont ils avoient eu soin de faire une description pompeuse. En effet, il differe très-peu de la *Caroline Méridionale*, excepté que

DES COLONIES EUROPÉENNES. 303
l'Été y est plus chaud, & le terrain moins fertile. La Colonie partit sous la conduite de M. Oglethorpe, qui employa généreusement son temps & ses peines, pour lui procurer un établissement.

Les Cessionnaires avoient fort bien observé que plusieurs de nos Colonies, surtout celles de la Caroline Méridionale, avoient couru de très-grands dangers, pour avoir trop laissé multiplier les négres. Pour ne plus tomber dans la même faute, par rapport à une Colonie qui, non-seulement devoit se défendre elle-même, mais protéger encore les autres, ils défendirent qu'on transportât aucun négre dans la Georgie. Ils observerent encore qu'il étoit arrivé de très-grands inconvéniens dans les autres Colonies, pour avoir fait de trop grandes concessions, vu que les propriétaires en avoient abusé, ou, ce qui est encore pis, avoient négligé de les cultiver. Pour prévenir ce malheur, & empêcher le peuple de tomber dans la paresse, & de devenir trop opulent, ce qui étoit incompatible avec le plan militaire sur lequel la Colonie étoit fondée, ils résolurent de n'accorder que vingt-cinq acres à chaque famille, &

de ne jamais permettre qu'elle en possédât plus de cinq cens. Ils ne voulurent point non plus que le Fief fût absolu, ni qu'il appartînt à tous les héritiers des propriétaires, mais seulement aux mâles. Ils défendirent aussi l'importation du rum dans la province, pour prévenir les désordres que causoient dans les autres contrées de l'Amérique Septentrionale, l'usage excessif des liqueurs spiritueuses.

On ne peut disconvenir que ces réglemens ne fussent fort sages ; mais on eût pu reconnoître d'abord, comme on le fit par la suite, qu'on les avoit fait sans avoir suffisamment consulté la nature du pays, ni la disposition de ses habitans. Car, premièrement, comme le climat est excessivement chaud, & le travail des champs très-pénible dans une nouvelle Colonie, il étoit impossible que des Européens pussent y résister, surtout en arrivant dans le pays. Il arriva de-là qu'ils passerent la plus grande partie du temps sans rien faire, & qu'ils manquèrent du nécessaire. Il est vrai que toutes les Colonies que nous avons dans le Continent, sans en excepter la Virginie & la Caroline, furent fondées sans le secours des négres. Les blancs

furent obligés de travailler eux-mêmes, & ils le firent, parce qu'ils ne voyoient aucun autre moyen de subsister ; mais il est de la nature de l'homme de fuir la peine dans l'endroit où il est, lorsqu'il voit ses voisins mieux traités que lui dans des circonstances toutes semblables, sans que son sort s'améliore. D'ailleurs, on ne prit aucune mesure pour les animer au travail, ce qui fit qu'ils tomberent dans le découragement.

L'égalité ne vaut rien dans une nouvelle Colonie. Il est rare qu'un homme veuille abandonner sa patrie, s'il n'a en vue quelque avantage extraordinaire. Pour l'engager à le faire, il faut qu'il y ait dans ce qu'on lui propose, quelque chose qui frappe son imagination. On est alors sûr de réussir, parce qu'il ne raisonne point assez pour sentir que les hommes n'ont pas tous les mêmes talens pour faire fortune, quels que soient tous les avantages qu'on leur propose ; ce qui fait que le plus grand nombre reste dans l'indigence. Tel doit être le sort de ceux qui fondent une Colonie, à moins qu'il n'y ait des personnes assez riches pour anéantir l'industrie des autres. Il en est d'elle comme d'un édifice, où les poutres & les solives ne sont

pas moins nécessaires que les briques, les tuiles & les lattes. Rien ne découvrage plus un homme d'une entreprise, que de ne pouvoir donner carrière à son industrie, & rien n'étoit plus capable de produire cet effet, que de borner les successions à la ligne masculine. Les Fondateurs furent choqués d'une distinction qui les mettoit si fort au-dessous des autres Colonies. Ils sentirent l'inconvénient qu'il y avoit que les filles fussent exclues de la succession, étant naturel dans une nouvelle Colonie, que les terres restent du moins pour quelque temps dans la famille, vu qu'elles en font toute la richesse. D'ailleurs, les vingt-cinq acres ne suffisoient point, vu qu'en assignant cette portion, on n'avoit point eu égard à la qualité des terres qui, dans beaucoup d'endroits, rapportoient très-peu. Ajoutez à cela, qu'après un franc-aleu fort court, elles se trouvoient chargées de cens plus forts qu'aucun que l'on paye dans les Colonies les plus fertiles & les mieux établies. En un mot, il me paroît que dans toutes ces concessions, on eut trop d'égard aux profits que pouvoient tirer les Cessionnaires ou la Couronne, des rentes & des aubaines, ce qui nuisit au

DE
plan c
lui-m
qu'un
due,
augm
mais
les p
jamai
qu'el
vrir
L
étoit
ne ta
avoit
bitio
app
effet
on
de
hab
que
cha
cau
pir
dé
fer
ne
fa
po
ét

plan qu'on s'étoit proposé, & qui, par lui-même étoit très-peu judicieux. Lorsque une Colonie est florissante & étendue, les plus petits cens suffisent pour augmenter les revenus de la Couronne; mais dans une province mal peuplée, les plus fortes rentes ne dédommagent jamais des dépenses qu'on a faites, quoiqu'elles suffisent pour charger & appauvrir le peuple.

La substitution des biens aux mâles étoit si onéreuse, que les Cessionnaires ne tarderent pas à corriger la faute qu'ils avoient commise à cet égard. La prohibition du rum, quoique spécieuse ou apparente, produisit un très-mauvais effet. Les eaux étoient très-mal saines; on ne pouvoit les corriger qu'à l'aide de quelque liqueur spiritueuse; & les habitans eux-mêmes avoient besoin de quelque chose qui les fortifiât contre la chaleur extraordinaire du climat qui leur caufoit des fièvres tierces & quartes. Le pire fut que cette défense les priva du débit des seules marchandises qu'ils eussent, sçavoir, le bled & le bois qu'ils ne pouvoient vendre que dans les Isles, sans qu'ils en pussent rien tirer, l'importation des négres & du rum leur étant défendue.

CHAPITRE XXVI.

*Nouveaux réglemens pour la Colonie,
Défaut de sa Nouvelle Constitution,
Commerce de cette province.*

CES inconveniens , joints à plusieurs autres que je passe sous silence , mécontenterent généralement les habitans. Ils se querellerent entr'eux & avec les Magistrats ; ils se plainquirent , firent des remontrances ; & voyant qu'on ne leur donnoit aucune satisfaction , plusieurs abandonnerent la Georgie , & se disperserent dans les autres Colonies , dans l'esperoir d'y trouver mieux leur compte ; si bien que de plus de deux mille hommes qu'on avoit amenés d'Europe , il n'en resta que six à sept cens dans cette province. Le mal augmenta de jour à autre , ce qui obligea le Ministère à révoquer les concessions qu'il avoit faites , à se charger du gouvernement de la province , & à casser tous les réglemens particuliers qu'on avoit faits. Elle se trouva alors exactement sur le même pied que la Caroline.

Il y a toute apparence que cette dé-

marche prévint la ruine entière de la Colonie; mais peut-être eut-on tort de négliger le premier plan sur lequel on l'avoit fondée. Il étoit certainement très-judicieux; & s'il fut mal exécuté, ce n'étoit point une raison pour l'abandonner, mais un motif pour employer des mesures plus convenables. Il n'y a certainement rien de plus dangereux que la trop grande disproportion entre les nègres & les blancs dans celles de nos provinces où l'on emploie les premiers. La Caroline Méridionale, malgré ses grandes richesses, est moins en état de se défendre, qu'une poignée de petites villes situées sur les frontières de la Nouvelle Angleterre. A l'égard de la Georgie, on pouvoit tirer parti de la faute que l'on fit de défendre absolument l'usage des nègres. Les habitans eussent regardé la permission qu'on leur eût accordée de les employer en telle qualité qu'on eût voulu, non point comme une restriction, mais comme une faveur & une indulgence; & en faisant exécuter à la rigueur les réglemens qu'on auroit fait, on eût mis insensiblement cette province en état de trafiquer & de se défendre; au lieu qu'en leur laissant la liberté d'agir, comme bon leur sem-

XVI.

a Colonie.
 onstitution.

à plusieurs
 te, mécon-
 abitans. Ils
 ec les Ma-
 firent des
 on ne leur
 , plusieurs
 & se disper-
 onies, dans
 eur compte;
 mille hom-
 Europe, il
 s dans cette
 a de jour à
 nistère à ré-
 voit faites,
 nt de la pro-
 réglemens
 ts. Elle se
 r le même
 e cette dé-

bloit, la Georgie, au lieu d'être d'aucun secours à la Caroline en cas d'attaque, a besoin elle-même d'un corps de troupes considérable, pour se défendre.

A l'égard du projet qui concernoit le vin & la soie, nous l'embrassames d'abord avec beaucoup d'ardeur, & nous l'avons négligé depuis. Il étoit impraticable dans le temps dont je parle, parce qu'il est naturel que des gens qui se trouvent dans un pays inculte & sauvage, pourvoient d'abord à leur subsistance, en semant du bled, & élevant du bétail, avant de songer aux manufactures. Il faut qu'ils soient un assez grand nombre, pour que d'autres puissent se dispenser de cette occupation nécessaire, pour pouvoir débiter leurs denrées aux prix & dans la quantité qu'il faut. On ne songe plus aujourd'hui à ces deux articles, quoique la province soit mieux affermie & mieux peuplée qu'elle ne l'étoit alors. Le malheur est que les Anglois conçoivent les choses comme il faut, mais qu'ils manquent de constance pour exécuter ce qu'ils ont projeté. Nous changeons de mesure au moindre contre-temps, sans examiner s'il vient de notre faute, ou de celle du projet. Cela ne vient point

d'aucun défaut particulier à notre nation, tous les hommes y sont également sujets, lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes. C'est le peuple qui gouverne chez nous ; nous ne faisons que ce qui lui plaît. Il faudroit des meilleurs réglemens, & plus de fermeté dans le gouvernement pour rémédier aux abus auxquels sont sujettes toutes les choses qui dépendent du caractère & de la disposition du peuple.

La Georgie commence aujourd'hui, quoique lentement, à surmonter les difficultés que l'on rencontra lors de son établissement. Elle est médiocrement peuplée, quoiqu'il y ait vingt-quatre ans que cette Colonie est fondée. Aucune de nos Colonies n'a fait de progrès aussi lents, quoiqu'il n'y en ait aucune qui ait autant attiré l'attention du gouvernement & du public, ni donné de si grandes espérances. Ses habitans exportent quelque peu de bled & de bois dans les Indes Occidentales ; ils cultivent le riz & l'indigo depuis quelques années avec assez de succès. Il y a lieu d'espérer que lorsque ses divisions intestines seront apaisées, & qu'on aura corrigé quelques abus qui se sont glissés dans le gouvernement, & que

le peuple sera devenu plus nombreux, cette province fera très-utile à l'Angleterre.

Il y a dans la Georgie deux villes déjà connues par leur commerce; Savannah sa capitale, laquelle est située environ à dix milles de la mer sur une grande riviere de même nom, qui est navigable deux cens milles au-delà pour les gros bateaux, jusqu'à la seconde ville appelée Augusta. Celle-ci est située dans un canton très-fertile, & dans un endroit si commode pour le commerce avec les Indiens, que depuis le premier établissement de la Colonie, elle a toujours été dans une situation florissante & en état d'employer tous les ans six cens Européens à ce seul commerce. Les nations Indiennes limitrophes sont les hauts & les bas Creeks, les Chickesaws, & les Cherokees, qui sont les plus nombreuses & les plus puissantes de l'Amérique. Le commerce de pelleteries que nous avons avec ces peuples est très-étendu; il comprend celui de la Georgie, des deux Carolines & de la Virginie. Nous tirons aussi d'eux quelques fourrures, mais d'une espece inférieure. Par un effet de la sagesse de la providence, tous les animaux

D
mau
& p
ver
ils

LA

En

y

f

n

LA

peu

avo

tine

est

vin

die

céa

Ou

ren

situ

cir

ter

tie

pé

DES COLONIES EUROPÉENNES. 313
maux ont le poil plus touffu, plus doux
& plus fin, à proportion qu'on avance
vers le Nord. Plus il fait froid, & mieux
ils sont vêtus.

CHAPITRE XXVII.

LA NOUVELLE ECOSSE.

*En quel temps, & pour quelle raison on
y a fondé une Colonie ; François qui y
sont établis. Son climat & son sol. An-
napolis, Halifax & Lunenbourg.*

LA dernière province que nous avons
peuplée, ou pour mieux dire, que nous
avons commencé à peupler dans le Con-
tinent de l'Amérique Septentrionale ;
est la Nouvelle Écosse. Cette vaste pro-
vince que les François appellent Aca-
die, a la Nouvelle Angleterre & l'O-
céan Atlantique au Sud & au Sud-
Ouest, & le fleuve & le golfe de S. Lau-
rent au Nord & au Nord-Est. Elle est
située entre le quarante-quatrième & le
cinquantième degrés de latitude Sep-
tentrionale ; & quoique dans une par-
tie très-favorable de la Zone tem-
pérée, l'hyver y est d'une longueur

Tome I. Partie VII.

O

& d'une froideur insupportable pendant plus de sept mois de l'année. Il est immédiatement suivi, sans l'intervention d'aucune chose que l'on puisse appeler Printemps, d'une chaleur aussi violente que le froid, mais qui n'est pas de longue durée, & l'on se trouve enveloppé dans un brouillard perpétuel, même longtemps après que la saison a commencé. Dans la plupart des endroits le terrain est sablonneux & stérile, & produit un bled ridé comme le riz, & un gazon entremêlé d'une mousse spongieuse. Cependant il n'est pas également mauvais par tout, & il y a quelques cantons dans la Nouvelle Ecosse qui ne le cèdent point aux meilleurs terrains de l'Angleterre.

Malgré le peu d'apparence de ce pays, ce fut là cependant que l'on fonda les premières Colonies Européennes, préférablement aux contrées délicieuses qui sont au Midi. Les François s'y établirent avant d'entrer dans le Canada; mais quoique leur ignorance à cet égard soit impardonnable, on ne peut trop louer leur industrie & leur courage; car, quoiqu'ils eussent à surmonter beaucoup plus de difficultés que nous n'en éprouvons aujourd'hui, & qu'ils ne reçussent pas

DES
la cen
tiron
d'y su
dérabi
nous
un mo
ses qu
roit a
enco
secou
peine
pend
car l
men
s'en
détr
prof
leur
C
& p
des
que
fixe
me
no
tor
ne
fo
se
há

la centième partie des secours que nous tirons de l'Europe, ils ne laisserent pas d'y subsister & de se multiplier considérablement, tandis que la Colonie que nous y avons, si le Roi l'abandonnoit un moment, malgré les sommes immenses que cet établissement a coûté, seroit anéantie pour toujours. Malgré les encouragemens qu'on lui donne & les secours qu'on lui procure, elle a de la peine à se maintenir. Nous avons cependant bien fait d'y en établir une; car les François auroient inmanquablement profité de notre négligence, & s'en seroient emparés, ce qui auroit détruit nos Colonies, & augmenté les profits qu'ils tirent de leur pêche & de leur sucre.

Ce pays a souvent changé de maîtres, & passé d'un propriétaire à l'autre, & des François aux Anglois, & réciproquement jusqu'à la paix d'Utrecht qui a fixé le droit que nous y avons, de même que le Traité d'Aix-la-Chapelle nous l'a confirmé. Mais nous avons eu tort tous deux de ne point fixer les bornes de cette province. On a laissé ce soin à des Commissaires. Pendant qu'ils se débattoient entr'eux, les François bâtirent des Forts, & s'assurèrent de la

partie qu'ils avoient deſſein de garder. J'ai évité dans le cours de cet ouvrage d'entrer dans aucune diſpute touchant les territoires, parce qu'elles ſont peu inſtructives, & qu'elles ne contribuent en rien à établir les droits publics. Cependant je ne puis m'empêcher d'observer que la ligne que les François ont tirée dans la Nouvelle Ecoſſe, non ſeulement n'eſt autorifée par aucun Traité, mais n'a d'autre but encore que de leur aſſurer les parties de la province dont ils ſont le plus de cas; & que s'ils nous ont laifſé une partie de l'Acadie, ce n'a été que pour montrer quelque déſérence pour le Traité d'Utrecht.

La principale ville que nous avons autrefois dans cette province, s'appelloit Annapolis-Royale; mais, quoiqu'elle en fût la Capitale, elle étoit très-petite, très-mal fortifiée, & encore plus mal bâtie & peuplée. Nous y mîmes les débris d'un régiment qui y reſta ſans être recruté, depuis le regne de la Reine Anne; mais, quoique cette ville n'ait jamais été florifſante, elle avoit, à ce qu'on dit, le meilleur port qui fût dans toute l'Amérique Septentrionale. Ce n'eſt cependant point dans cet endroit, mais au Sud-Eſt de la Penin-

DES COLONIES EUROPÉENNES. 317
sule, que l'on a fondé la Colonie dont on forma le projet à la fin de la dernière guerre. Son port est fort bon, sa situation très-commode, & la pêche y est beaucoup meilleure qu'à Annapolis. La ville s'appelle Halifax du Comte de ce nom à qui l'on doit cet établissement. En 1743, le Gouverneur y fit transporter à ses frais & dépens trois milles familles, auxquelles on donna, à ce que je crois, trois régimens pour les garantir des Indiens qui ont toujours été nos plus implacables ennemis. La ville est grande, très bien bâtie & fortifiée de palissades avec des forts de bois de distance en distance, qui la mettent à couvert des insultes des Indiens.

Quoique cette ville paroisse très-florissante, ses environs ne sont cependant point cultivés. Le terrain est très-difficile à défricher, & lors même qu'il l'est, il ne produit pas grand chose, & il coûte beaucoup à travailler. Cette Colonie a extrêmement souffert des incursions des Indiens. Elles ont été si fréquentes & accompagnées de tant de cruautés, que les habitans ne peuvent s'éloigner qu'à la portée du canon, ni cultiver leurs terres qu'avec beaucoup de danger; aussi ne recueillent-ils pas la

cinquieme partie des choses nécessaires pour leur entretien. Ils tirent la plupart de leurs provisions de la Nouvelle Angleterre, & ils mourroient de faim sans la pêche qui, jointe à quelques petites munitions de mer & à la paye de la garnison, sert à les faire subsister. Les troupes ne sont pas d'un fort grand secours contre les Indiens, quoiqu'il y ait trois régimens, & que l'ennemi ne puisse mettre sur pied qu'environ cinq cents hommes. Les soldats énervés faute d'exercice, attaqués pour la plupart du scorbut, & affoiblis par l'usage des liqueurs fortes, ne sçauroient résister à l'activité, à la vigilance, à la patience & à l'adresse des Américains. Une simple compagnie de chasseurs, jointe à un petit corps d'Indiens qu'on eût pu lever à très-bon marché chez les tribus qui habitent nos autres Colonies, eût suffi pour protéger notre établissement, auroit exterminé les Indiens depuis longtemps, ou les auroit soumis, puisque nous avons le malheur de ne pouvoir gagner leur amitié. Le moyen que je propose n'eût pas coûté la moitié de ce que coûte la garnison. Une legere expérience fait souvent découvrir à des génies ordinaires, des choses incon-

D
nues
Ce c
mett
que
pays
un g
ques
mill
ple
être
l'éto
vrai
pein
de f
mêm
mun
dans
mis
si n
trat
noû
loix
nou
gen
né
de
co
qu
ad

nues aux Ministres les plus pénétrants. Ce défaut d'expérience nous a fait commettre une faute dont les suites ont presque été aussi funestes. Il y avoit dans le pays au commencement de cette guerre un grand nombre de François (quelques-uns le font monter à dix ou douze milles) que l'on traitoit comme un peuple neutre, au lieu qu'ils eussent dû être sujets du Roi d'Angleterre. Ils ne l'étoient cependant point, & à dire vrai, nous nous mettions très-peu en peine de les protéger. On les accusa de favoriser les courses des Indiens, & même de leur fournir des armes & des munitions. Si nous eussions bâti un fort dans leur pays, & que nous y eussions mis une petite garnison à leurs dépens, si nous leur eussions donné des Magistrats, & que nous leur eussions fait connoître l'utilité & l'excellence de nos loix, de même que notre puissance, nous eussions sauvé la vie à quantité de gens, & nous n'aurions pas été dans la nécessité, si tant est que c'en fût une, de prendre des mesures qui, bien que conformes à la politique, sont telles qu'un cœur humain & généreux ne les adopte jamais qu'à regret.

Outre Annapolis & Halifax, nous

avons un autre établissement un peu au Sud-Ouest du dernier, appelé Lunenburg. Nous le devons à quelques Allemands d'Halifax, qui lassés de la stérilité du terrain, demandèrent d'aller s'y établir, s'obligeant de pourvoir à leur propre défense. Ils s'y rendirent au nombre de sept à huit cens, & y réussirent assez bien. Une dispute s'étant élevée parmi eux, le Gouverneur envoya un détachement pour l'appaiser, & les garantir de l'ennemi. Cette province ne fait que commencer, & l'on ne peut en parler que par conjecture.

CHAPITRE XXVIII.

TERRE-NEUVE, LES BERMUDES ET LES ISLES DE BAHAMA.

L'ISLE de Terre-Neuve est située à l'Est de cette province. Elle a plus de trois cens milles de long sur deux cens de large; elle s'étend jusqu'à la Nouvelle Angleterre, & sert de borne au golfe de Saint Laurent du côté de l'Orient. Cette Isle, après bien des disputes, fut entièrement cédée à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht. Nous

n'avons pas encore tiré grand parti de cette Isle, parce que l'hyver y est long & violent, & que la chaleur de l'Été, quoiqu'excessive, n'échauffe pas assez le terrain pour le fertiliser. Son sol, du moins celui des parties que nous connoissons, est stérile & rempli de rochers. On y trouve plusieurs bons ports, & un grand nombre de rivières. Cette Isle, si jamais le bois de construction vient à manquer dans le Continent, comme il y a tout apparence que cela arrivera dans peu, nous fournira quantité de mats, de vergues, & le bois dont on a besoin pour le commerce des Indes occidentales. Mais ce qui nous rend cette Isle précieuse, c'est la pêche de la morue, qui se fait sur les basses qu'on appelle les bancs de Terre-neuve, à laquelle les François & les Espagnols ont beaucoup de part. On prétend que cette pêche rapporte à l'Angleterre 300000 livres sterlings par an. Cette somme provient de la morue que nous vendons dans les pays du Nord, dans l'Espagne, le Portugal, l'Italie & le Levant. La quantité de morue que l'on trouve, tant sur le grand banc, que sur les petits qui sont à l'Est & au Sud-Est de cette Isle est inconcevable. Les

n peu au
Lunen-
ques Al-
de la sté-
t d'aller
pourvoir à
dirent au
& y réus-
te s'étant
rneur en-
'appaier,
Cette pro-
r, & l'on
jecture.

VIII.

ERMUDES
HAMA.

est située à
e a plus de
r deux cens
à la Nou-
de borne au
côté de l'O-
n des dispu-
à l'Angle-
cht. Nous

autres espèces de poissons n'y font pas moins abondantes ; elles se trouvent également sur les côtes de la Nouvelle Angleterre , de la Nouvelle Ecoffe & du Cap Breton , ce qui rend les pêcheries excellentes sur toutes ces côtes , ce qui nous dédommage de la stérilité de nos Colonies , & attire de grandes richesses dans le royaume. Indépendamment de Terre-neuve , nous avons encore dans l'Amérique septentrionale les Bermudes , lesquelles sont fort éloignées du Continent , & par le 31^{me} degré de latitude , & les *Isles de Bahama*. Les premières furent habitées de bonne heure & devinrent très-célèbres dans les tems de guerres civiles , à l'occasion de plusieurs Royalistes qui s'y transporterent. Le poëte Waller fut du nombre , & y demeura quelque tems. Il fut si charmé de la sérénité de l'air , de la beauté & de la richesse des productions de ces Isles , qu'il les célébra dans un poëme , où il regne beaucoup d'inégalité.

Les Bermudes sont fort petites , & ne contiennent toutes ensemble qu'environ 20000 acres de terrain. Elles sont de difficile accès , étant , comme le dit Waller , entourées d'un rempart de

D
roch
l'air
exag
pass
meil
tous
poin
il a
prét
qual
plus
qui
d'ab
des
resse
en v
L
l'un
est
brig
que
Oc
cell
ce
leur
cho
bla
res
Ils
ch

rochers. Ce qu'on a dit de la sérénité de l'air, & de la bonté du climat, n'est point exagéré, mais leur terrain n'a jamais passé pour fertile. Ce qu'il produit de meilleur est le cedre, qui l'emporte sur tous les autres de l'Amérique. Il n'a point dégénéré jusqu'aujourd'hui, mais il a considérablement diminué, & l'on prétend que c'est ce qui a changé la qualité du climat. Le tems est devenu plus variable, & quantité de plantes qui y croissoient autrefois, n'ayant plus d'abri, & étant exposées à la rigueur des vents du Nord, se sont tellement ressenties de ce changement, qu'on n'y en voit plus du tout.

La principale, ou pour mieux dire l'unique occupation de ces insulaires, est de construire des chaloupes & des brigantins de bois de cédre, avec lesquels ils commercent dans les Indes Occidentales. Ces vaisseaux sont excellents voiliers, & durent long-tems, ce qui vient du bois qu'on employe à leur construction. Ils n'exportent autre chose de leur cru, que quelques pierres blanches, & quelques herbes potageres. Ils n'envoyent rien en Angleterre. Ils fabriquoient autrefois des espèces de chapeaux pour les femmes, faits avec

les feuilles du petit palmier , qui ne laissoient pas que de leur rapporter beaucoup d'argent ; mais la mode en est passée.

On compte environ 5000 blancs dans ces Isles. Leurs négres sont les meilleurs de l'Amérique , & leur sont d'un grand secours dans leur navigation. Les habitans des Bermudes sont pauvres , mais sains , contents & de bonne humeur. Il est étonnant qu'ils ne s'adonnent point à la culture de la vigne ; car outre que le terrain y est fort propre , leur situation & le commerce dans lequel ils sont engagés les mettroient à même de débiter leurs vins dans l'Amérique Septentrionale , & dans les Indes Occidentales.

Les Bahamas sont situées au midi de la Caroline, entre le 22^e & le 27^e degrés de latitude ; & s'étendent le long de la côte de la Floride , jusqu'à l'Isle de Cuba. On prétend qu'elles sont au nombre de cinq cens ; mais quelques-unes ne sont que de simples rochers, il s'en trouve cependant de très-grandes & de très fertiles , qui ne different en rien de la Caroline. Elles sont toutes inhabitées , à l'exception de la Providence , qui n'est ni la plus grande , ni la plus fertile.

Cette Isle servoit autrefois d'asyle aux Pirates, qui infesterent pendant long-temps les mers de l'Amérique. Cela obligea le Gouvernement à y bâtir un fort, à y mettre une Compagnie franche, & à y envoyer un Gouverneur. Tout le commerce de cette Isle ne consiste que dans quelques oranges, qu'elle envoie dans l'Amérique Septentrionale. Elle gagne considérablement en temps de guerre, par les prises qu'on y amène, & par les naufrages, qui sont très-fréquents dans ce labyrinthe d'isles & d'écueils. C'est-là tout l'avantage que nous tirons de ces Isles fertiles, quoique situées dans un climat propre à produire toutes choses, & qui étant à l'abri du froid, donneroient d'aussi bon sucre, qu'aucune des Isles des Indes Occidentales. Rien ne montre plus clairement combien nous avons dégénéré de cet esprit entreprenant, qui étoit si commun dans les deux derniers siècles, & qui a tant fait d'honneur aux Nations Européennes, que de voir des Isles aussi heureusement situées, manquer d'habitants, tandis que nous manquons de sucre, & qu'on paye cent livres sterlings pour un acre de terre dans les Caribes.

CHAPITRE XXIX.

BAIE D'HUDSON.

Tentative pour découvrir un passage au Nord-Ouest. Compagnie de la Baie d'Hudson. Réflexions sur son Commerce, son Climat & son Sol. Conclusion.

IL ne me reste plus qu'à parler des pays situés sur les baies d'*Hudson* & de *Baffin*. Nous devons la connoissance de ces mers, au projet que l'on forma de découvrir un passage à la Chine par le Nord-Ouest. Ce fut en 1576 qu'on le conçut, on l'a depuis repris & abandonné plusieurs fois, sans qu'on l'ait encore exécuté. Frobisher ne découvrit que le Continent de la Nouvelle Angleterre, ou la Terre de Labrador, & les détroits auxquels il a donné son nom. En 1585 Jean David, étant parti de *Dartmouth*, reconnut cette côte de même que celles qui sont plus au Nord, sans qu'il paroisse qu'il soit entré dans cette baie. Hudson fit trois voyages pour cet effet, le premier en 1607, le second en

DES COLONIES EUROPÉENNES. 327
1608, & le troisième en 1610. Cet hardi
& habile navigateur traversa les détroits
qui conduisent dans cette nouvelle Médi-
terrannée, en reconnut une grande par-
tie, & s'avança jusqu'aux 80° degré 31'
dans le cœur de la Zone glaciale. Sans
se rebuter de la rigueur du climat, des
froids & des neiges qui obsèdent cet em-
pire de Borée, il y resta jusqu'au Prin-
temps suivant, & se disposoit en 1611
à continuer son voyage, lorsque son
équipage, lassé des fatigues qu'il avoit
essuyées, se mutina, le saisit avec sept
de ses amis, & l'exposa dans une cha-
loupe à la fureur des flots. On ignore
si Hudson fut englouti par les vagues,
ou massacré par les Sauvages, chez
lesquels il aborda. Quelle qu'ait été
sa destinée, l'immortalité qu'il s'est ac-
quise en donnant son nom à une aussi
grande mer, doit exciter tout homme
généreux à aspirer au même honneur,
& à tenter la même entreprise, le ha-
zard pouvant faire qu'elle ait un meil-
leur succès.

Malgré les contre-temps que l'on a
essuyés depuis le premier voyage de
Frobisher jusqu'à celui du Capitaine
Ellis, ce qui fait une espace de 180
ans, l'espérance de cette fameuse décou-

XIX.

N.

ffage au
la Baie
on Com-
ol. Con-

des pays
de Bas-
ffiance de
forma de
ne par le
qu'on le
& aban-
qu'on l'ait
e décou-
Nouvelle
abrador,
onné son
tant parti
e côte de
au Nord,
ntré dans
ages pour
seconden

verte a augmenté , à chaque nouvelle tentative qu'on a faite , & paroît même renaître des pertes que nous avons faites. Ce qui prouve l'existence du passage que nous cherchons depuis si long-temps est , que les marées sont plus fortes dans l'intérieur de la baie que près des détroits , ce qu'on ne remarque point dans les autres mers Méditerranées , & qu'elles augmentent lorsqu'il regne des vents d'Ouest. Mais quoique nous ayions échoué jusqu'ici dans le but primitif que nous nous sommes proposé en allant reconnoître cette baie , nous sommes amplement dédommagés des dépenses inséparables de ces fortes d'entreprises , par la gloire qu'il ya de les avoir tentées. On accorda en 1670 une chartre à une Compagnie , pour le commerce exclusif de cette baie , & quoiqu'il ait été jusqu'ici très-avantageux aux particuliers qui la composent , il ne paroît pas que la Grande Bretagne en ait tiré de grands avantages. Il est vrai que le commerce qu'elle fait en peaux de castors & autres semblables pelleteries , est très-considérable & très-avantageux par lui-même , vu qu'il est la base de nos manufactures , & qu'il nous en procure le débit , au

DES COLONIES EUROPÉENNES. 329
moyen de quoi il a tous les avantages que l'on peut désirer dans un trafic. La Compagnie débite de plus quantité de peaux de bêtes fauves. On prétend que les dividendes sont prodigieux, & qu'ils excèdent les gains que l'on fait dans les autres Compagnies du commerce. Cependant son capital est petit, elle paroît peu disposée à l'augmenter, & elle semble être dominée de cet esprit de jalousie qui regne dans la plûpart des sociétés qui jouissent de privilèges particuliers. Cet esprit a paru principalement dans la conduite qu'ont tenue les Officiers de cette Compagnie envers ceux qui ont passé l'hyver dans leur Jurisdiction, pour aller chercher un passage au Nord-Ouest, quoique c'ait été un des buts qu'on s'est proposé en l'établissant. Si j'étois le seul de cette opinion, je ne parlerois point avec tant de confiance, mais c'est un abus dont on s'est souvent plaint. Il est étonnant qu'on n'ait point encore accordé la liberté de ce commerce à ceux qui sont à même de l'entreprendre; & il y a lieu de croire que le ministère l'auroit déjà fait, si son attention n'avoit été détournée par la multitude d'affaires qui l'occupent.

Les vastes pays qui entourent cette baie, sont remplis d'animaux dont la fourrure est excellente, & de quelques especes que l'on ne connoît point encore dans le commerce. La Compagnie est même très-éloignée de vouloir s'étendre plus loin. Si ce commerce étoit libre, il en résulteroit trois grands avantages : 1°. Un plus grand nombre de particuliers s'en mêlant, & les profits étant plus modérés, il consommeroit une plus grande quantité de nos manufactures, il employeroit plus de vaisseaux, de matelots, il procureroit plus de fourrures à l'Angleterre, & faisant baisser le prix de cette marchandise, il augmenteroit le débit des ouvrages dans lesquels elles entrent, chez l'étranger. Il nous procureroit d'autres fourrures que celles que nous avons maintenant, & ouvrieroit d'autres branches, ce qui est très-avantageux dans le commerce. 2°. Le commerce augmentant, le pays seroit plus connu, un plus grand nombre de gens s'y rendroient, & l'on pourroit y faire des établissemens ; au moyen de quoi, au lieu d'un ou deux misérables forts qu'on y voit aujourd'hui, on pourroit avec le tems établir une Colonie Angloise dans la *Baie d'Hudson* ; le com-

DE
merc
avec
3°. C
pour
nous
faire
Que
long
men
poir
proc
gnar
la n
C
de C
Cor
Le
croi
du
n'y
bril
l'an
per
qu
gra
tou
Su
mi
Q
gr

merce des fourrures augmenteroit, & avec lui le débit de nos manufactures. 3°. Ce commerce dans la *Baie d'Hudson*, pourroit dans peu de temps, & sans nous engager à aucune dépense, nous faire découvrir ce passage du Nord-Ouest, que nous cherchons depuis si long-temps, ou nous montrer clairement & définitivement qu'il n'existe point. Tels seroient les avantages que procureroit ce commerce, en y joignant des réglemens proportionnés à la nature de son objet.

On n'a point encore tenté d'établir de Colonie dans la *Baie d'Hudson*. La Compagnie n'y a que deux petits Forts. Le pays est généralement stérile; il ne croît pas même un pin dans les contrées du Nord, & la terre est si froide, qu'il n'y vient que quelques misérables arbrisseaux. L'hyver dure neuf mois de l'année, & les chaleurs sont excessives pendant les trois autres, excepté lorsqu'il regne des vents du Nord. Les grains d'Europe qu'on y a porté, y ont tous péri; mais peut-être ceux de Suède & de Norvege y réussiroient-ils mieux, vu la ressemblance des climats. Quoique Cambridge soit par le 51° de degré de latitude, & dans un climat plus

tempéré, l'hyver ne laisse pas d'y être très-rude & très-long, & le terrein fort fertile. Il s'en faut cependant beaucoup qu'il augmente uniformément à proportion qu'on approche du Nord. Le Capitaine James, ayant passé l'hyver dans l'Isle de Charlton, laquelle est située au 51^e degré de latitude, y essaya un froid si violent, qu'il crut qu'il étoit impossible d'y habiter. Cependant la Compagnie a un Fort dans un endroit plus près du Nord, où ses Employés ne laissent pas de vivre à leur aise. On l'appelle le *Fort-Nelson*.

Tous les animaux de ces contrées ont le poil très-doux, très-chaud & très-touffu; & pendant l'Été on remarque, ici de même que dans les autres endroits, beaucoup de variété dans leurs couleurs. Cette saison passée, ils prennent leurs habits d'hyver, & les animaux, de même que la plupart des oiseaux, deviennent aussi blancs que la neige, ce qui est une couleur commune, tant aux choses animées, qu'à celles qui sont inanimées. Ce phénomène est très-surprenant, mais ce qui l'est encore plus, & qui fait admirer la sagesse & la bonté de la Providence est, que les chiens & les chats qu'on a transportés d'Angleterre

dans la Baie d'Hudson, ont entièrement
 changé de poil à l'approche de l'hyver,
 & qu'il est devenu plus long, plus doux
 & plus touffu. Quant aux habitants
 du pays, la Providence, ici comme par
 tout ailleurs, ne leur a donné d'autres
 secours que leur art & leur industrie, &
 ils en montrent beaucoup dans la ma-
 nière dont ils allument du feu, dont ils
 s'habillent, & dont ils garantissent leurs
 yeux des mauvais effets de la blancheur
 de la neige, dont ils sont entourés pen-
 dant la plus grande partie de l'année. Ils
 sont d'ailleurs très-sauvages. Ils ne res-
 semblent ni pour la taille, ni pour la
 physionomie aux Américains qui habi-
 tent les contrées Méridionales, mais
 plutôt aux Lapons & aux Samoïedes
 d'Europe, dont ils sont probablement
 descendus. Les autres Américains pa-
 roissent tirer leur origine des Tar-
 tares.

Voilà tout ce que j'avois à dire des
 Colonies Angloises établies dans l'A-
 mérique. Je me flate que personne avant
 moi n'en a donné une idée aussi com-
 plette en si peu de mots. Le Lecteur
 peut maintenant juger par lui-même,
 car mon dessein n'est point de prévenir
 son jugement là-dessus, des progrès

qu'elles ont fait, du principe végétatif qui est en elles, de sa force, & des signes de corruption qu'on peut y remarquer. Il sera encore en état de connoître jusqu'à quel point nous avons poussé les avantages que nous pouvons tirer de notre situation, & de la nature du pays; &, au cas que nous l'ayions fait, si nous avons atteint le dernier point, il verra encore de quelle utilité ces Colonies ont été à l'Angleterre, & ce que celle-ci a fait, ou négligé de faire, pour les rendre heureuses & les faire prospérer. Il est certain qu'elles méritent notre attention, & qu'elles sont à même de la récompenser. Dans l'état même où elles sont, j'ose dire que nous en tirons plus de profit; que les Espagnols & les Portugais n'en tirent des leurs, quoiqu'elles abondent en or, en argent & en pierreries, au lieu que les nôtres sont privées de ces richesses éblouissantes & trompeuses. Mais il me seroit aisé de prouver, que si elles nous eussent procuré ces riches métaux, elles nous seroient infiniment moins avantageuses. Le commerce que nous faisons avec elles, excite notre émulation & notre industrie; elles ne nous donnent rien qui ne leur appartienne, & ce que

nous en recevons, entre dans nos manufactures, excite notre industrie, & augmente notre commerce, au lieu que l'or n'est que le motif, & non le moyen de commercer. On remarque dans les Nations, de même que dans les fortunes des particuliers, que tout ce qui ne vient point du travail, & que l'on acquiert par d'autres moyens, n'est pas de longue durée. De pareilles acquisitions énervent l'industrie, qui seule est la source des vraies richesses.

Nos ancêtres n'ont pu comprendre; qu'une nation pût se peupler, en envoyant au-dehors une partie de ses habitants. Nous avons vécu pour voir ce paradoxe confirmé par l'expérience, mais nous n'avons pas assez profité de celle-ci; puisque nous commençons, du moins quelques-uns de nous, à craindre de dépeupler notre pays, en fondant de nouvelles Colonies, ou en augmentant celles qui sont déjà fondées. Si nos Colonies trouvent, comme elles l'ont fait jusqu'à présent, à occuper un grand nombre d'hommes, il n'est pas à craindre qu'elles manquent jamais d'ouvriers. Il est absurde de croire qu'une Nation riche, commerçante, & qui fait valoir beaucoup de manufactures, puis-

se manquer d'habitants ; car outre que les hommes se multiplient naturellement là où ils trouvent le plus de moyen de subsister , il est aussi naturel qu'ils accourent dans un pays riche , & où ils trouvent de l'occupation , qu'il l'est que l'air s'insinue dans les parties où il y a du vuide. Il faut bien peu connoître ce pays pour ne pas s'appercevoir , qu'il y a une quantité de gens , qui , s'ils trouvoient à s'occuper ailleurs , pourroient s'expatrier sans que le public s'en ressentit.

J'ai déjà observé que le commerce de nos Colonies mérite plus d'attention qu'aucun autre que ce soit , non-seulement à cause des avantages dont je viens de parler , mais parce que nous sommes assurés d'en être récompensés avec usure. L'objet est entre nos mains , il est d'une nature favorable , & d'une étendue à occuper un génie inventif. L'étude de la politique a quelque chose de plus grand & de plus amusant , que celle de l'économie domestique ; mais cette dernière , quoique moins éblouissante , procure des avantages plus solides , plus surs & plus durables. Le principal objet que nous devons avoir en vue par rapport à l'Amérique , est de peupler ,

DES COLONIES EUROPÉENNES. 357
peupler, d'occuper & de fortifier les Colonies que nous y avons, & de ménager nos intérêts relativement aux François & aux Espagnols. Il nous convient de respecter, de ménager & même de supporter ces derniers, vu que nous pouvons obtenir plus de choses d'eux par cette voie, que par les moyens violens que quelques-uns ont si fort recommandés, & ne cessent de recommander encore, quoique l'expérience nous ait souvent convaincus de leur insuffisance. A l'égard des François, leur caractère, leur situation, leurs projets, en un mot, tout nous a appris que nous devons employer tous les moyens possibles pour les empêcher d'étendre leurs territoires, leur commerce, leur influence, & sur toutes choses, de prendre pied sur nous, mais de manière à ne point nous affaiblir & perdre nos intérêts de vue pour leur nuire. Comme nous sommes actuellement en guerre, il est impossible de pouvoir rien dire de satisfaisant sur les connexions que nous avons avec eux dans l'Amérique, jusqu'à ce qu'on ait vu par le nouveau Traité de paix, la manière dont ce pays sera partagé entre les deux nations qui y sont établies.

Tome II. Partie VII.

P.

CHAPITRE XXX.

Gouvernement des Colonies Angloises & Cours du papier. Abus qu'il occasionne. Moyens d'y remédier.

ON n'a jamais suivi aucun plan régulier dans l'établissement de nos Colonies. Elles se sont formées, elles ont augmenté & fleuri, selon que le hazard, la nature du climat, ou le caractère des particuliers y ont donné lieu. On ne doit donc pas être surpris de trouver si peu d'uniformité dans leur constitution & leur gouvernement. On a dit qu'il n'y a aucune espece de gouvernement qui n'eût lieu dans quelques-unes de nos plantations. Cette variété est certainement vicieuse; mais cette observation souffre quelque restriction, vu qu'il y a quelques formes qu'elles ignorent entièrement. Par exemple on n'a jamais connu dans aucune le gouvernement Aristocratique.

La premiere Colonie que nous avons fondée est la Virginie. Elle fut gouvernée pendant quelque temps par un Président & un Conseil nommés par la

Couronne ; mais après que les habitans se furent multipliés, on ne crut pas qu'il convint de les laisser sous une forme de gouvernement aussi contraire à celui dont ils avoient joui en Angleterre. On leur permit donc d'élire des Députés pour les différentes Comtés dans lesquelles cette province est divisée, lesquelles jouissent des mêmes privilèges que les Députés des Communes en Angleterre. Ces Députés forment ce qu'on appelle la Chambre Basse. On laissa cependant subsister le Conseil, dont les membres étoient nommés, comme ils le sont encore aujourd'hui par la Couronne ; & non-seulement ils sont nommés par celle-ci, mais ils ne s'assemblent qu'autant de temps qu'il plaît au Roi de le leur permettre, ce que le Gouverneur a soin de leur signifier. On les traite d'*Honorables*, & on les choisit parmi les personnes les plus riches & les plus apparentes du pays. Ils forment une autre branche de la législation, & on les appelle quelquefois la Chambre Haute de l'Assemblée. Elle est à-peu-près la même que la Chambre des Pairs en Angleterre. Comme la Chambre Basse est la gardienne des privilèges du peuple, de même le

Conseil est principalement établi pour soutenir les prérogatives de la Couronne, & pour tenir la Colonie dans la soumission qu'elle lui doit. Pour mieux répondre à ces fins, les membres qui le composent ne restent en place qu'autant de temps qu'il plaît au Roi de les y laisser.

Après qu'un bill a été reçu dans les deux Chambres, on le présente au Gouverneur qui représente le Roi qui lui donne ou lui refuse son consentement selon qu'il le juge à propos. Il a alors force de loi, mais on est obligé de l'envoyer au Roi & au Conseil d'Angleterre qui peuvent le rejeter, & dans ce cas il n'a plus d'effet. La Chambre haute de l'Assemblée, non-seulement forme une partie de la législation de la Colonie, elle tient encore lieu de Conseil privé au Gouverneur qui ne peut rien faire sans elle; elle tient lieu quelquefois de Cour de Chancellerie. Telle est la forme du gouvernement dans toutes les Isles des Indes Occidentales; dans la Nouvelle Ecosse, dans une province de la Nouvelle Angleterre, & avec quelques restrictions dans une autre; dans la Nouvelle York, la Nouvelle Jersey, la Virginie, les deux Ca-

DES COLONIES EUROPÉENNES. 341
rolines & la Georgie. On appelle communément cette forme un Gouvernement Royal.

La seconde forme usitée dans nos plantations est appelée un gouvernement propriétaire. La première fois que l'on s'établit dans cette partie du monde, il n'étoit pas difficile à un homme qui avoit du crédit à la Cour, d'obtenir des pays aussi vastes que bien des Royaumes, d'être revêtu d'un pouvoir peu inférieur à celui d'un Souverain, de leur donner telles loix & telle forme de constitution qu'il lui plaisoit. Le seul hommage qu'il fût tenu de rendre à la Couronne d'Angleterre, se réduisoit à un arc, quelques pelleteries & autres bagatelles. Nous avons autrefois plus de gouvernemens de cette espece que nous n'en avons à présent. Ce fut ainsi que la Barbade fut cédée au Comte de Carlisle; & de notre temps, l'Isle de Sainte-Lucie au Duc de Montaignu; mais cette concession, après avoir jetté ce Seigneur dans des dépenses considérables, n'aboutit à rien, la France ayant fait revivre les droits qu'elle avoit sur cette Isle. Notre union avec cette Couronne en 1722, nous empêcha de soutenir les nôtres avec la vi-

gueur nécessaire. La Caroline étoit autrefois un gouvernement de cette espèce ; mais il fut partagé entre huit différens propriétaires. On a vu ci-dessus les raisons qui les obligèrent à renoncer à leurs droits. La Nouvelle Jersey étoit aussi un gouvernement propriétaire, mais qui tomba de même que les autres. Les seuls gouvernemens de cette espèce qui subsistent aujourd'hui, quoique considérablement déchu de leurs privilèges, sont la Pensylvanie & Maryland. La constitution de cette dernière ressemble exactement à celle des gouvernemens Royaux ; un Gouverneur, un Conseil & une Assemblée des représentans de la nation ; le Gouverneur est nommé par le propriétaire, & confirmé par la Couronne, laquelle a la nomination des Communes, & ses Officiers sont indépendans du gouvernement de la province. Dans la Pensylvanie, le propriétaire est soumis aux mêmes restrictions que celui de Maryland du côté de la Couronne ; mais il est encore plus restreint du côté du peuple, dont la législation n'a que deux parties, sçavoir, l'Assemblée du peuple & le Gouverneur ; de sorte que celui-ci n'ayant point dans le Conseil le même ascendant

DI
que
tout
avec
L
tres
gove
tout
An
que
& l'
ces
don
gou
le
infi
tou
Ils
le
les
for
les
lib
qu
m
du
li
fi
b
g
é

que dans les autres provinces, il est sûr, toutes les fois qu'il n'est point d'accord avec le peuple, d'avoir le dessous.

La troisième forme est celle des Chartres, appelée par les Anglois *Charter government*. C'étoit autrefois celle de toutes les provinces de la Nouvelle-Angleterre, mais elle ne subsiste plus que dans deux, sçavoir, Connecticut & l'Isle de Rhodes. Par les Chartres de ces Colonies, le pouvoir exorbitant dont jouissoient les particuliers dans les gouvernemens propriétaires, réside dans le corps du peuple, ce qui me paroît infiniment plus dangereux. Ce n'est à tous égards qu'une pure Démocratie. Ils élisent tous leurs Officiers depuis le plus grand jusqu'au plus petit; ils les déposent à leur gré, & les loix qu'ils font sont valides, sans même que le Roi les approuve. Je suis persuadé que cette liberté immodérée a contribué en quelque sorte à faire fleurir ces Colonies; mais d'un autre côté, elle les a rendues moins utiles à l'Angleterre; au lieu qu'il fût arrivé tout le contraire, si l'on eût suivi un plan qui eût embrassé les intérêts de la Grande Bretagne, de même que ceux des nouveaux établissemens. La vérité est qu'il ne pa-

roît aucune législation dans le plan de nos Colonies. Les gouvernemens en Chartres étoient évidemment établis sur le modele de quelque-unes de nos Communautés ; & quoique bons en eux-mêmes , ils ne valent rien pour des peuples établis dans des contrées éloignées & loin des yeux & de la main du pouvoir suprême. Une constitution peut être utile pour un membre inférieur d'un grand corps , & qui lui est étroitement uni ; mais elle ne vaut rien pour un nouvel établissement , lequel doit former une espece de République dépendante dans une contrée éloignée. Le but que l'on doit se proposer , est de rendre le nouvel établissement le plus utile qu'il est possible à la nation ; d'affurer sa dépendance ; de pourvoir au bien-être , à la sureté & au bonheur de ceux qui le composent ; de les protéger contre leurs ennemis , de les garantir de la tyrannie & de l'avarice de ceux qui les gouvernent , & des mauvais effets que produit la trop grande licence ; de faire enforte que par trop de liberté ils n'oublient jamais qu'ils sont sujets , ni que la trop grande servitude les mette à même de ne plus se regarder comme sujets de la Grande Bretagne. Voilà,

je pense, ce que doivent être les Colonies. Or, le gouvernement en question ne se propose aucun de ces objets, & ne vaut par conséquent rien pour ces sortes d'établissmens.

La province de la baie de Massachusets, qui est en partie un gouvernement de cette espece populaire, mais tempéré par l'autorité royale, paroît être sur un plus mauvais pied, pour n'avoir point pourvu aux honoraires du Gouverneur. Cette faute a donné lieu à quantité d'autres, parce que le Gouverneur est obligé d'user d'intrigues & de stratagêmes pour concilier les différens rôles qu'il est obligé de faire, & de gouverner par le moyen des factions & des cabales. De-là vient que les charges de ce seul gouvernement sont plus fortes que celles des autres provinces de la Nouvelle Angleterre prises ensemble, quand même on y ajouteroit celles de la Pensylvanie & de la Nouvelle York. Cette Colonie est extrêmement endettée, ses dettes augmentent tous les jours, & son commerce va en décadence.

On se plaint depuis longtems de ce qu'on ne peut citer les Gouverneurs de l'Amérique en Justice, lorsqu'ils com-

mettent des malversations dans leurs provinces, ni leur faire restituer les sommes d'argent qu'ils ont extorquées au public. Nous avons maintenant trois moyens pour remédier à cet abus, le Conseil privé, le banc du Roi & le Parlement. Le Conseil, lorsque les plaintes sont fondées, peut déposer le Gouverneur; il ne peut aller plus loin. Le banc du Roi peut le châtier des fautes qu'il a commises dans l'Amérique, de même que si c'étoit en Angleterre. Le Parlement a un pouvoir illimité dans ce qui concerne la recherche & le châtement des crimes. Le premier de ces moyens ne sçauroit suffire pour intimider un Gouverneur qui s'est enrichi par des voies iniques, & qui peu sensible à l'honneur, consent à se démettre de sa charge, pour jouir paisiblement des biens qu'il a amassés. Le banc du Roi, ou telle autre Cour de Justice, me paroît être également insuffisant pour cet effet, parce que les fautes que l'on commet dans le gouvernement, quelque grièves qu'elles puissent être, ne sont point de nature à pouvoir subir toutes les formalités d'un cours de justice réglée. Le Parlement peut faire l'un & l'autre; mais il peut arriver que les

DE
provi
l'étoi

La
prov
qu'el
les at
mun
qu'u
d'un
part
aussi
Il es
font
temp
diff
brou
glifi
pris
ma
clai
ell
app
me
a c
gle
fo
te
se
m
p

DES COLONIES EUROPÉENNES. 347
provinces restent aussi foulées qu'elles
l'étoient auparavant.

La loi qui a cours dans toutes nos
provinces, indépendamment des actes
qu'elles ont faits de temps en temps pour
les affaires qui les concernent, est com-
mune à toute l'Angleterre; elle n'est
qu'un composé des loix anciennes &
d'une partie des nouvelles que la plu-
part de nos Colonies ont adoptées avec
aussi peu de choix que de discernement.
Il est vrai que les loix d'Angleterre se
sont perfectionnées par succession de
temps; mais elles sont devenues plus
diffuses, plus épineuses & plus em-
brouillées, tant par les abus qui s'y sont
glissés, que par les moyens qu'on a
pris pour y remédier. Les Colonies de-
mandent des loix plus simples, plus
claires & plus précises, quand même
elles seroient moins parfaites; des loix
appropriées au tems, au pays & aux
mœurs de ceux qui le composent. Il y
a quantité de choses dans les loix d'An-
gleterre, qui sont fondées sur des rai-
sons qui ne subsistent plus il y a long-
temps, & qui ne conviennent qu'à elle
seule. Cependant tout le poids de cette
masse mal assortie que ni nous ni nos
peres n'avons pu supporter, porte sur

ces Colonies ce qui occasionne des disputes, & ne fait que les entretenir, parce que ces loix sont trop embrouillées, & ne sont point appropriées à leur objet. De-là vient que dans plusieurs de nos Colonies, les gens de Justice se sont emparés d'une partie des richesses du pays, quoiqu'ils soient moins utiles dans ces sortes d'établissements que dans les pays plus peuplés, où il y a quantité de gens qui ne s'occupent ni des Arts ni de l'Agriculture, ni du commerce. Nos freres de l'Amérique auroient certainement mieux fait de se contenter des privilèges auxquels les Anglois doivent leur gloire & leur bonheur, sans y joindre cette quantité de fatras, aussi inutile chez nous que préjudiciable dans nos Colonies.

Les loix ne sont gueres plus propres que l'argent à cimenter les sociétés; & celles-ci fleurissent, & vont en décadence, selon l'état où ces deux se trouvent. Il est aisé de juger que la balance du commerce avec la Grande Bretagne étant toute au préjudice des Colonies, que l'or & l'argent qu'elles peuvent tirer des autres branches de leur commerce, fait peu de séjour dans l'Amérique. Il s'ensuit de-là qu'avant qu'il

DE
soit
& c
l'exp
chez
leur
plée
papi
qui
poin
du t
verr
& l
qui
Il e
gen
mai
s'en
poi
les
tes
la
jets
les
n'd
vu
qu
le
l'a
bi
m

soit peu, elles manqueront d'argent; & ce que je dis ici est confirmé par l'expérience. On voit très-peu d'argent chez elles, malgré la vaste étendue de leur commerce. On a cru pouvoir suppléer à ce défaut par ce qu'on appelle papier courant; mais c'est justement ce qui l'a occasionné. Cette monnoie n'a point été établie pour la commodité du trafic, mais par les besoins du gouvernement, & souvent par les fraudes & les artifices de quelques particuliers qui n'ont eu que leurs intérêts en vue. Il est vrai qu'avant cette invention l'argent étoit assez rare dans l'Amérique; mais ils augmentoient sa valeur, & ils s'en trouvoient bien. Je n'examinerai point ici les causes qui ont augmenté les charges du gouvernement dans toutes nos provinces de l'Amérique, dont la principale est d'avoir formé des projets disproportionnés à leurs forces. Cela les a jettées dans des dépenses qu'elles n'ont pu supporter; & comme on a vu que ce seroit les ruiner entièrement que de leur imposer de trop fortes taxes; le crédit est alors venu au secours de l'argent, & le gouvernement a créé des billets, jusqu'à la concurrence des sommes dont elles avoient besoin, que les

particuliers ont été obligés de prendre en paiement. On en est même venu à imposer une taxe, ou bien on a trouvé des personnes qui ont engagé volontairement leurs terres, pour répondre du paiement de cette dette, & retirer ces billets. Mais avant que ces taxes ayent produit l'effet qu'on s'est proposé, il est survenu des nouveaux besoins qui ont obligé d'en créer d'autres; les dettes se sont accumulées, & les taxes n'ont pu suffire pour les acquitter. On s'est même apperçu que les cautions que l'on avoit données, étoient frauduleuses, & presque toujours insuffisantes. Ces billets n'ont pu soutenir plus long-temps le crédit du gouvernement, lequel est fondé sur ses revenus. On l'a comparé avec son commerce, & il s'est trouvé si disproportionné, que ces billets ont diminué dans quelques endroits de dix, de vingt, cinquante, & même quatre-vingt pour cent. Ça été en vain que le gouvernement a voulu soutenir son crédit, jusqu'à forcer les particuliers à recevoir ces billets sur le pied qu'on les avoit créés, & même sur celui de l'or & de l'argent. Ils sont tombés de plus en plus en discredit, parce que le gouvernement a continué d'en créer

de nouveaux, sans se mettre en peine de retirer les premiers, sans qu'il lui ait été possible de lui donner cours.

Il est aisé de sentir combien l'incertitude où l'on est sur la valeur de l'argent, doit retarder les affaires, vu qu'un homme qui reçoit aujourd'hui un billet en paiement sur le pied de dix schelins, ne pourra le faire passer demain pour cinq, ni peut-être pour trois. On ne sçauroit trop multiplier l'argent dans un pays, à cause que plus il augmente, & plus c'est un signe que le commerce augmente aussi, vu que c'est par lui qu'on juge de son étendue, de même que de la vigueur de tout le corps politique. Mais ce papier peut augmenter, sans que le commerce augmente, & souvent même lorsqu'il diminue; car il n'est point la mesure du commerce de la nation, mais des besoins de son gouvernement; & il est absurde, & même ruineux que la même cause qui appauvrirait naturellement une nation, puisse en même-temps être la seule cause de sa richesse.

Le cours des monnoies dans nos plantations ne doit point se régler sur les fonds que nous avons en Angleterre. Car outre qu'il ne dédommage point

de la mauvaise qualité de la caution ; celle-ci est si usée , qu'il est impossible de la mettre en crédit , y ayant des endroits dans la Nouvelle Angleterre , où si l'on vendoit les fonds de terre & les particuliers qui les possèdent ensemble , on n'en tireroit pas assez d'argent pour acquitter tous les billets qu'on a répandus dans le public.

Je suis persuadé que l'on peut encore trouver quelque remede à ce mal , d'autant plus que ceux qui sont à la tête des affaires , s'intéressent eux-mêmes à le faire cesser. Ce seroit de frapper en Angleterre ou dans l'Amérique une monnoie courante dans laquelle il y eût autant d'alliage qu'il le faut pour lui laisser quelque valeur , mais d'un si bas alloi , qu'elle ne peut avoir cours en Angleterre. On a souvent employé cet expédient avec succès dans plusieurs contrées de l'Europe ; mais particulièrement en Hollande , qui est certainement une nation qui entend parfaitement le commerce , de même que ses véritables intérêts.

F I N.

De l'Imprimerie de P. AL. LE PRIEUR,
Imprimeur du Roi.

ion ;
fible
s en-
e, où
& les
hble,
pour
épan-

t en-
mal,
a tête
èmes à
per en
e une
l y eût
our lui
n si bas
ours en
oyé cet
usieurs
iculié-
ertaine-
arfaite-
que ses

IEUR,

